# ANNALES

## DU SERVICE DES ANTIQUITÉS

## DE L'ÉGYPTE

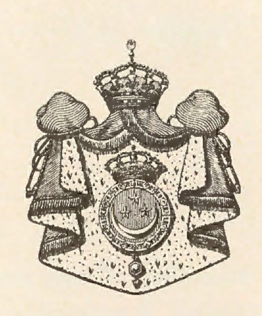
SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE

# ANNALES

## DU SERVICE DES ANTIQUITÉS

## DE L'ÉGYPTE

TOME XXXVI



LE CAIRE

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS

D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

MCMXXXVI





ANNALES

DU SERVICE DES ANTIQUITÉS

DE L'ÉGYPTE.

# THE WOOD OF THE THIRD DYNASTY PLY-WOOD COFFIN FROM SAQQARA

BY

A. LUCAS.

During the season 1932-1933 the remains of a six ply-wood coffin were found in the Step Pyramid at Saqqara.

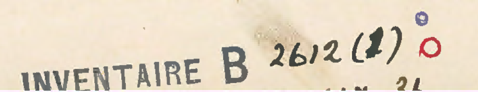
## 1933.

Mr. J.-P. Lauer published a short account of this coffin, but without any mention of the nature of the wood [1].

A specimen of the wood was submitted to the present writer by the late Mr. J. E. Quibell in order that it should be ascertained, if possible, whether a certain white film on the surface was the remains of an ancient adhesive or not. This film was carefully examined and was reported to consist essentially of fine limestone dust and it was further reported that no evidence whatever of glue or other adhesive could be found. A small specimen of the wood bearing the film was sent by the writer to

[1] J.-P. Lauer, *Fouilles du Service des Antiquités à Saqqarah (novembre 1932-mai 1933)*, in *Annales du Service*, XXXIII (1933), pp. 163-165; pl. II.





Mr. H. J. Bunker, bacteriologist at the Chemical Research Laboratory, Teddington, for further examination and he reported that the film was "definitely crystalline and not of fungal origin".

A small piece of the wood was also sent by the writer to Dr. L. Chalk of the Imperial Forestry Institute at Oxford for the wood to be identified, and it was reported that it was either cypress or juniper, but probably cypress and in the Institute's Annual Report it was stated that the wood had been "provisionally identified as cypress"[1].

By this time it had been recognized that there were certainly several kinds of wood making up the coffin and the writer asked Mr. Quibell for further specimens, which were received and sent to Dr. Chalk, who reported as follows[2]:

"With further reference to your "plywood" coffin, there appear to be three woods represented which seems to confirm your idea that this type of construction may have been evolved as a method of using up small pieces of good timber.

As the identification of these woods is rather difficult I sent slides over to the Forest Products Research Laboratory at Princes Risborough for their opinion. They have confirmed my views.

The original piece (my W. 60) you sent is probably a *Cupressus*. *Cupressus sempervirens* would seem likely from this region but we cannot be so definite from the wood alone.

One of the last two pieces (my W. 751) is a pine. The F. P. R. L. suggest *Pinus halepensis* and I agree that this appears to be the most likely species from the anatomy of the wood.

The other piece (my W. 752) though rather similar to W. 60 (*Cupressus*) differs in some details which point to its being a Juniper rather than a cypress. *Juniperus phoenicia* seems a likely species and agrees fairly closely with your specimen".

(1) The Imperial Forestry Institute, University of Oxford, *Ninth Annual Report,* 1932-33, p. 12.

(2) L. Chalk, *Report dated December 11th 1933.*



## 1934.

The writer published a summary of Dr. Chalk's results in an article on "Wood Working in Ancient Egypt" in the "Empire Forestry Journal"[1] and again in his "Ancient Egyptian Materials and Industries"[2].

## 1935.

As it seemed desirable that a complete series of the different layers of wood in the coffin should be examined, the writer asked for such a series, which was kindly supplied by Mr. J.-P. Lauer in April. These specimens the writer took to England during the summer and handed to Dr. L. Chalk, who was good enough to promise to examine them.

## 1936.

Early in the year the book on the Step Pyramid by the late Mr. C. M. Firth and the late Mr. J. E. Quibell was published and in this Mr. Quibell refers to the results of the examination of the wood as follows[3]:

"The wood at first supposed to be cedar, was examined for us by Dr. Chalk of the Imperial Forestry Institute at Oxford, who pronounced it to be either cypress or juniper. The specimen supplied to him was in such poor condition that a closer determination was impossible. More samples were sent and we learned that they were of three different woods". Mr. Quibell then quotes part of Dr. Chalk's report, which has already been given and goes on to say "The outermost layer of wood, that next to the gold, was always in much worse condition than the others, being hardly more than a black powder".

(1) A. Lucas, *Wood Working in Ancient Egypt,* in *Empire Forestry Journal,* Vol. 13, No. 2, 1934, pp. 213-214.

(2) A. Lucas, *Ancient Egyptian Materials and Industries,* 1934, pp. 377-378.

(3) C. M. Firth and J. E. Quibell, *Excavations at Saqqara, The Step Pyramid,* I, 1936, pp. 42-43.

Shortly after the publication of this book, a report on the last lot of specimens of the wood that had been submitted to Dr. Chalk was received and is as follows[1] :

"I have found the identification of the IIIrd Dynasty plywood coffin rather difficult owing to the state of the wood. The following are the results I have obtained.

| | | |
|---|---|---|
| *Paroi Ouest.* | *Couche* 1. | Probably *Cupressus* or *Juniperus.* |
| *Paroi Ouest.* | *Couche* 2. | Hardwood; not yet identified and not any of those encountered before. |
| *Paroi Ouest.* | *Couche* 3. | Probably *Cupressus* or *Juniperus.* |
| *Paroi Est.* | *Couche* 4. | Probably *Cupressus* or *Juniperus.* |
| *Paroi Est.* | *Couche* 5. | Possibly the same, but more suggestive of *Cedrus.* |
| *Fond.* | *Couche* 1. | Probably *Cupressus* or *Juniperus.* |
| *Paroi latérale.* | *Couche* 6. | *Zizyphus* sp.". |

The result of the expert examination, therefore, shows that the coffin consisted certainly of at least four different kinds of wood, namely, cypress, pine, a hardwood not yet identified, and *Zizyphus* (sidder) and probably also of juniper and possibly, too, of cedar. None of these woods, except *Zizyphus* and possibly the hardwood, grows in Egypt, but would probably have been obtained from northern Syria. *Zizyphus,* locally called *Nabk,* still grows in Egypt, though it was probably more plentiful anciently than it is at the present time.

A. Lucas.

[1] L. Chalk, *Report dated April 25th 1936.*

# OBJETS D'OR DE LA PÉRIODE IMPÉRIALE

## AU MUSÉE ÉGYPTIEN DU CAIRE

(avec 1 planche)

PAR

PAUL PERDRIZET.

---

### I. — HÉLÈNE, SŒUR D'APHRODITE.

(PLANCHE, N° 1).

*....σέδου μ'·Ἑλένης... εἰμί*
(Théocrite, XVIII, 48.)

Par achat en date du 2 novembre 1908 (*Journal d'entrée* 40639), le Musée Égyptien est entré en possession d'une minuscule coupelle d'or (diam. 44 millimètres), dont naturellement le vendeur n'a pas fait connaître la provenance. L'objet est exposé dans la salle des bijoux (planche, n° 1). Il ne porte aucun ornement, ni repoussé, ni gravé. Mais, sur le marli très étroit (3 millimètres), est incisée, en majuscules de 1 millimètre de haut, cette dédicace :

ΠΛΟΥΤΑCΗΡΑΚΛΗΟΥЄΛЄΝΗΑΤЄΛΦΗΑΦΡΟΔΙΤΗCLЄΝЄΡѠΝΟCΤΟΥΚΥΡΙΟΥΤΥΒΙΙΔ

Πλουτᾶς Ἡρακλήου Ἑλένῃ ἀτελφῇ Ἀφροδίτης, Lε' Νέρωνος τοῦ Κυρίου, Τυδὶ ιδ'

« la 5ᵉ année du règne de Néron notre Sire, le 14ᵉ jour du mois de Tybi (9 janvier 58), Ploutas, fils (ou femme) d'Héraclios, a consacré ceci à Hélène, sœur d'Aphrodite ».

ΑΤЄΛΦΗ : le changement du δ en τ était l'une des caractéristiques de la prononciation du grec par les Égyptiens (Lefebvre, *Inscr. gr.-chr. d'Égypte,* p. xxxix; *Graffites grecs d'Abydos,* p. 122; Meillet, *Aperçu d'une histoire de la langue grecque,* p. 284).

Preisigke (*Namenbuch,* col. 333) tient Πλουτᾶς pour un nom masculin. Je ne puis tout de même m'empêcher de remarquer que notre petite

coupelle semble plutôt une offrande féminine : elle devait servir à broyer et à mélanger les fards, peut-être à l'aide du feu (auquel cas, elle serait comparable à ces petites coupelles de platine dont est pourvu l'étudiant en chimie pour les recherches du laboratoire). D'autre part, elle avait été offerte à Hélène, qui n'a pas attendu le *Second Faust* pour personnifier l'«éternel féminin». En tout cas, si Ploutas était un homme, le culte d'Hélène devait être l'affaire des femmes.

Il y avait donc, quelque part en Égypte, un endroit où les femmes rendaient un culte à Hélène, lui vouaient de petits objets précieux de toilette; et le motif de ce culte et de ces offrandes, c'est qu'Hélène était la sœur d'Aphrodite. — Tout cela demande quelques explications.

*
* *

On admet généralement[1] que dans les temps très anciens, disons au IIe millénaire avant notre ère, Hélène devait être, en Laconie, une très grande divinité comme à Cnossos Ariane (Ἀρι-άγνη, «la Très Sainte»), et, plus précisément, une déesse de la végétation (à Rhodes, Ἑλένη δενδρῖτις : Pausanias, III, 19, 10), dont le *numen* résidait dans un beau vieux platane (Théocrite, XVIII, 48), comme il y en a toujours eu en Grèce. On y célébrait une fête[2] en son honneur. Elle avait un sanctuaire dans Sparte[3]. Mais le lieu par excellence de son culte était près de Sparte, au bourg de Thérapné, où elle était vénérée avec Ménélas son époux; ils y étaient l'objet d'un culte public, non comme héros, mais comme divinités[4]; et l'on disait qu'ils y avaient leurs tombeaux[5]. Cet antique sanc-

[1] Bethe, dans *Pauly-Wissowa,* XIV, col. 2824. Cf. Sam Wide, *Lakonische Kulte,* p. 340 sqq., et Chapouthier, *Les Dioscures au service d'une Déesse,* p. 143.

[2] Hésychios, *s. v.* Ἑλενεῖα. Quant à la glose du même lexicographe, sur le mot laconien *κάνναθρα* qu'il lisait dans l'*Agésilas* de Plutarque, chap. 19, on ne sait si le sanctuaire d'Hélène qui y est mentionné est celui de Sparte, ou celui de Thérapné.

[3] Pausanias, III, 15, 3.

[4] Isocrate, *Hélène,* 63 : *ἔτι καὶ νῦν ἐν Θεράπναις τῆς Λακωνικῆς θυσίας αὐτοῖς ἁγίας καὶ πατρίας ἀποτελοῦσιν, οὐχ ὡς ἥρωσιν ἀλλ' ὡς θεοῖς ἀμφοτέροις.*

[5] Pausanias, III, 19, 9 : *Μενελάου ἐστὶν ἐν Θεράπνῃ ναὸς, καὶ Μενέλαον καὶ Ἑλένην ἐνταῦθα ταφῆναι λέγουσιν.*



tuaire de Thérapné a été retrouvé en 1834 par Ludwig Ross. Depuis, l'Éphorie grecque des antiquités y a fait des fouilles à deux reprises[1]. Je croirais volontiers que la fameuse stèle de Chrysapha, quoiqu'elle ne provienne pas de Thérapné, et que certains reliefs archaïques de la même série[2] nous donnent idée des stèles votives que les Laconiens du vie siècle consacraient à Ménélas et à Hélène.

A la période dorienne, Hélène et Ménélas descendirent du rang des Dieux à la condition de héros légendaires. L'épopée, puis le drame, racontèrent leur histoire, ou plutôt leur roman. Çà et là, cependant, non seulement en Laconie, mais en Argolide — à Rhodes aussi, qui était une colonie d'Argos — ailleurs encore[3], nous trouvons des indices de la persistance de ce vieux culte prédorien. Hérodote (II, 112) a cru, sans doute bien à tort, l'avoir constaté à Memphis, mais ce qu'il nous en dit à propos des cultes étrangers établis de son temps dans la vieille capitale où foisonnaient des métèques de toute provenance doit être en fin de compte l'origine du culte dont Hélène fut plus tard honorée à Memphis, dans quelque chapelle proche du sanctuaire de la Grande Déesse Phénicienne ou Syrienne, Astarté ou Atargatis. Hérodote rapporte, en effet, qu'au S. du temple de l'Héphæstæon, comme il dit, entendez au S. du temple de Ptah (*τοῦ Ἡφαιστείου πρὸς νότον*), dans le «*στρατόπεδον* des Tyriens»[4]

[1] Πρακτικά, 1900, p. 74; Tod et Wace, *Sparta Museum Catalogue,* p. 226.

[2] Tod-Wace, p. 101.

[3] Bethe, *art. l.,* col. 2825.

[4] Je sortirais de mon sujet en m'étendant sur la question du *Τυρίων στρατόπεδον* memphite. Elle m'avait attiré autrefois, quand j'étudiais les terres cuites «archaïques» (vie-ve siècle) trouvées en si grande abondance à Mit-Rahineh, et qui représentent des étrangers d'origine très diverse, Mèdes et Perses, Ioniens et Cariens, Phéniciens, Arabes et Juifs, sans oublier les Nubiens et les Nègres, mais certainement aucun Indien, quoi qu'en ait cru Petrie (*Memphis,* I, pl. XXXIX, 38), qui voulait reconnaître des Boddhisatras assis dans des Héraclès en train de bien faire, et des Asiatiques d'«Aryan-Punjabi type» dans des figures grotesques de l'Égypte romaine (*id.,* pl. XXXIX, 36, p. 17). — Sur les Phéniciens à Memphis, et sur le culte dont leur Astarté était honorée dans cette ville, déjà au moins depuis Aménophis IV (*Denkmäler* de Lepsius, texte de Naville-Borchardt-Sethe, I, p. 17), et qui y eut non pas un, mais deux sanctuaires, l'un près du temple de Ptah (d'où peut-être le nom de «fille de Ptah» qu'elle porte dans le papyrus dit d'Astarté — dernier éditeur : Gardiner, dans *Griffith's Studies,*

se trouvait un sanctuaire de l'«Aphrodite étrangère», *ἱρὸν τὸ καλέεται ξείνης Ἀφροδίτης*. Hérodote ne propose pas l'identification, pourtant obvie, de cette «Aphrodite étrangère», qui avait sa chapelle dans le quartier des *Φοινικαιγυπτίοι* [1], avec la Déesse des Phéniciens ou des Syriens. Il propose une opinion singulière : cette Déesse ne serait autre qu'Hélène divinisée : *σύμβάλλομαι δὲ τοῦτο τὸ ἱρὸν εἶναι Ἑλένης τῆς Τυνδάρεω, καὶ τὸν λόγον ἀκηκοὼς ὡς διαιτήθη Ἑλένη παρὰ Πρωτέϊ, καὶ δὴ καὶ ὅτι ξείνης Ἀφροδίτης ἐπώνυμόν ἐστι· ὅσα γὰρ ἄλλα Ἀφροδίτης ἱρά ἐστι, οὐδαμῶς ξείνης ἐπικαλέεται*. *Unhaltbare Vermutung*, dit Stein. Assurément. Mais comment Hérodote y a-t-il été amené? Par ce qu'on lui a raconté à Memphis (II, 112 : *ἔλεγον*) : que Pâris, après avoir enlevé Hélène de Sparte, avait abordé avec elle en Égypte; que le roi du pays, Proteus, gardien sévère de la moralité et défenseur de l'hospitalité dont Pâris avait violé les lois en ravissant la femme de son hôte, Proteus avait obligé Pâris de déguerpir, sans Hélène et sans les objets de prix sur lesquels il avait fait main basse dans le palais de Ménélas; que c'était donc en pure perte que les Grecs étaient allés assiéger Ilion; et que, quand ils l'eurent pris, ils n'y trouvèrent pas celle qu'ils y étaient venus chercher, pour l'excellente raison qu'elle n'y était pas allée; sur quoi Ménélas, apprenant que sa femme

---

p. 74), l'autre attenant au Sarapéum (Wilcken, *Urkunden der Ptolemaerzeit*, p. 37) — cf., outre les travaux anciens cités par Sourdille (*Hérodote et la religion de l'Égypte*, p. 134), la stèle ptolémaïque d'un Phénicien de Memphis (Schaefer, dans la *Zeitsch.f. äg. Sprache*, 1892/3, pl. I, avec les remarques de Sethe, *Nachrichten* de Goettingue, philol.-hist. Kl., 1916, p. 128); la stèle votive d'Astarté au Musée du Caire (Aimé-Giron, dans *Bull. Inst. fr. Caire*, XXV, p. 191); les renseignements publiés par Jéquier sur le cimetière araméen près de la pyramide de Khenzer, au S. de celle de Saqqarah (*Annales du Service*, XXIX, 1929, p. 156; XXX, 1930, p. 111). La stèle de Copenhague éditée en dernier lieu par H. Ranke est une dédicace, non pas à l'Astarté phénicienne, mais à l'Ichtar babylonienne (*Griffith's Studies*, p. 415, pl. 66). Je dois beaucoup de ces références à l'obligeance de M. Posener, qui sait de la période où l'Égypte a été sous la domination de la Perse tout ce qu'il est actuellement possible d'en savoir. Cf. encore Otto, *Priester und Tempel*, I, p. 171, n. 3. Je n'ai pas vu l'article de Mercer, dans *Egyptian Religion*.

[1] L'expression se lit dans la requête des prêtres d'Astarté à Zénon (*Società Italiana di Firenze, Pap. gr. e lat.*, V, n° 531).



n'avait pas quitté l'Égypte et, donc, que son honneur conjugal était intact, s'était hâté de la rejoindre au pays du Nil...

Si l'on m'accorde que le culte dont Hélène a été l'objet dans l'Égypte gréco-romaine, principalement à Memphis, a pour origine principale le passage où Hérodote expose son hypothèse aventureuse sur l'Aphrodite étrangère du *mahalle* phénicien de Memphis, nous comprendrons mieux, la réduisant à sa juste valeur, la critique acerbe qu'a faite de ce passage Plutarque dans son *Traité sur* ce qu'il appelle *la malignité d'Hérodote*, *Περὶ τῆς Ἡροδότου κακοηθίας*, chap. 12, p. 857 B. Natif de Chéronée en Béotie, Plutarque ne pardonnait pas à Hérodote de n'avoir pas caché ou à tout le moins pallié la trahison des Béotiens, qui pendant la deuxième guerre médique s'étaient rangés du côté des Barbares. Déjà du temps de Plutarque, il y avait de ces Grecs dont le patriotisme exacerbé — mais est-ce cela, le patriotisme? — ne supportait pas la vérité. Entre autres détails sur le séjour de Ménélas en Égypte, Hérodote avait raconté que le roi grec avait fait mettre à mort deux enfants égyptiens, puis s'était réfugié en Libye (II, 119). Histoire abominable, s'écrie Plutarque, qu'Hérodote n'a rapportée que par méchanceté pure : la preuve qu'elle est fausse, c'est que les Égyptiens rendent de grands honneurs à Ménélas et à Hélène : *πολλαὶ μὲν Ἑλένης, πολλαὶ δὲ Μενελάου τιμαὶ διαφυλάττονται* (*παρὰ τοῖς Αἰγυπτίοις*). D'accord, pour le temps où Plutarque a résidé en Égypte, au début du IIe siècle de notre ère [1], à peu près au temps où fut vouée notre coupelle d'or et où l'on peut rapporter les inscriptions grecques d'Égypte contenant le nom de femme *Ἑλένη* [2], ou encore le relief rupestre de Tehneh [3] (Hélène debout, de face, entre ses frères), ou le lectisterne offert à Hélène et à ses frères, ceux-ci représentés par leurs *πῖλοι* [4]. Entre ces divers monuments, qui sont à peu près du même temps que l'écrit de Plutarque, et l'Histoire d'Hérodote, il y a un intervalle d'environ cinq siècles. Pendant ces cinq siècles, l'action incessante, irrésistible, de

---

[1] Christ-Schmitt, *Griech. Litt.*6, p. 488.

[2] *Graffites grecs d'Abydos*, nos 124, 131, 210, 511; Bethe, *art. l.*, col. 2835/7.

[3] Nestor L'Hôte, *Lettres écrites d'Égypte*, p. 38; G. Lefebvre, dans *BCH.*, 1903, p. 344. Même représentation, mal comprise par Dattari, dans *Numi Augg. Alexandrini*, pl. XI, n° 844, p. 54.

[4] Edgar, *Gr. Sculpt.*, pl. XI, p. 72; Chapouthier, *op. cit.*, p. 48, pl. IX, 25.

la culture grecque, par l'école, par le théâtre et la littérature, a fait admettre des Grecs habitant l'Égypte comme des Égyptiens hellénisés qu'Hélène et Ménélas avaient séjourné au pays du Nil et y avaient traditionnellement droit aux honneurs divins. Si le chant IV de l'*Odyssée* n'était pas très clair là-dessus, par contre Stésichore, dans sa fameuse *Palinodie,* avait expliqué comment Pâris n'avait emporté dans Troie qu'un simulacre (*εἴδωλον*) d'Hélène. Deux auteurs classiques, Hérodote et Euripide (*Hélène*), devaient populariser cette façon singulière de présenter l'histoire de l'héroïne. C'est par eux que l'invention de Stésichore est devenue, pour les Grecs d'Égypte et sans doute plus encore pour les Égyptiens hellénisés, un fait indubitable de l'histoire religieuse.

*
* *

Reste à expliquer pourquoi la dédicace de notre coupelle fait d'Hélène la *sœur* d'Aphrodite. Cette parenté surprend d'abord : on ne connaissait d'autre sœur à Hélène que Clytæmestre. — Je ne puis croire que, dans un texte du Ier siècle de notre ère, *ἀδελφή* puisse avoir le sens oriental d'*amie.* Ici encore, c'est à l'influence de l'école qu'il faut penser. Un Égyptien hellénisé, nourri d'Homère, pouvait très bien arriver à cette conclusion que si Hélène était la «sœur de mère», *ὁμομάτριος*, de Clytæmestre, elle était, d'autre part, la «sœur de père», *ὁμοπάτριος*, d'Aphrodite, toutes deux, Aphrodite et Hélène, étant filles de Zeus, celle-ci par Léda, celle-là par Dioné :

*ἡ δ' ἐν γούνασι πίπτε Διώνης δῖ' Ἀφροδίτη* (E 370).

En d'autres passages encore de l'*Iliade* (Γ 374, E 312), Aphrodite est appelée fille de Zeus, *Διὸς κούρη*, sans mention de sa mère.

## II. — HARPOCRATE-TRIPTOLÈME
### ENTRE LES DEUX DÉESSES DU THESMOPHORION
### (PLANCHE, Nos 2-5).

Dans le tome du *Catalogue général du Musée égyptien* qu'il a consacré aux *Bijoux et orfèvreries* (p. 105, pl. XXVI), Vernier a décrit brièvement ainsi le n° 52295 (*Journal d'entrée* 29838) : «Trois Déesses romaines.



Travail très médiocre.» Le travail de ce chaton d'or est médiocre, en effet, mais le sujet représenté, que Vernier n'a pas compris, me semble, pour l'étude de la religion gréco-égyptienne, d'un vif intérêt (planche, n° 2). Il s'agit, je crois, des deux Déesses d'Éleusis, Déméter et Coré, ayant, entre elles deux, le petit Harpocrate. Les trois Divinités sont debout, de face. Harpocrate, coiffé du *pschent,* vêtu d'un long vêtement, s'appuie de la main droite à un sceptre, il porte à sa bouche l'autre main, pour en sucer un doigt. A sa droite, Déméter, nimbée (le nimbe figuré par des points), sceptre dans la main droite, l'autre main présentant trois épis. A gauche, Coré, nimbée mêmement, le sceptre dans la main gauche, l'autre main faisant, ce semble, le simulacre de soutenir et de protéger Harpocrate.

J'ai rapproché sur la planche qu'ont bien voulu m'accorder les *Annales du Service* un petit bronze acheté au Caire en 1932 et que son avisé acquéreur m'a chargé d'offrir au Cabinet des Médailles de Paris, où il est maintenant exposé en belle place, sous le n° 653 A. Nos deux photographies, face et profil, de la grandeur de l'original, nous dispensent d'une description détaillée. Harpocrate, hanché et la tête inclinée, est debout sur un socle bas, de forme ronde; grâce à quoi (et à son *pschent*), le haut de sa tête arrive presque à l'épaule des deux Déesses. Celles-ci s'appuient, non à des sceptres, mais à de grandes torchères munies, près de l'extrémité allumée, d'une sorte d'assiette qui protégeait la main du porteur contre les brûlures qu'aurait pu causer la cire en fusion [1]. Les deux Déesses semblent vêtues et coiffées à la grecque. Ni l'une ni l'autre ne saurait être dénommée Isis ni Tyché.

J'ai reproduit encore, sur la planche, n° 5, un bronze frappé sous Trajan, à Alexandrie. Au milieu, l'Enfant Harpocrate (debout, vêtu, hanché) entre les deux Déesses, Déméter et Coré, qui l'entourent de leur sollicitude : l'une, debout, appuyée à un sceptre ou à une haute torchère, le couve des yeux; l'autre, assise sur un siège à dossier, pose la main sur la tête du petit Dieu. Dattari (*Numi augg. Alexandrini,* p. 53, n° 843, pl. XI) pensait qu'il s'agissait de Déméter et d'Euthénia.

[1] Pour ce dispositif, cf. la torchère de terre cuite dans SCHLIEMANN, *Tyrinthe,* p. 132, fig. 58; les monnaies d'Amphipolis (*Beschr. d. ank. Münzen zu Berlin,* II); et le *Dict. des antiq.,* s. v. *Lampadodromia,* fig. 4328-4331.

Déméter et Coré étaient les divinités d'Éleusis. Elles eurent un sanctuaire, j'allais dire une succursale, près d'Alexandrie, sans doute dès la fondation de la ville. L'endroit où se trouvait ce *Θεσμοφόριον* avait pris le nom d'Éleusis [1]. De même, il y a, en divers pays du monde catholique, des églises, des rues, des localités appelées Lorette ou Lourdes, Olivet ou Montjoie.

On se rappelle, au Musée national grec, le grand relief [2] rapporté d'Éleusis par François Lenormant, et qui représente, avec tant de gravité et de sérénité, Triptolème éphèbe entre les deux Déesses. En reconnaissance de l'hospitalité que, pendant ses courses errantes à la recherche de Koré enlevée par Pluton, elle avait trouvée chez le roi d'Éleusis Kéléos, dont la vieille esclave Iambé [3], *alias* Baubô, était parvenue, par ses bouffonneries plutôt roides, à lui rendre le rire, Déméter avait voulu faire quelque chose pour la famille de Kéléos. Jusqu'alors, les hommes se nourrissaient de faînes et de glands, ils ignoraient les céréales. Déméter (lat. *Ceres*) fit présent au fils de Kéléos, Triptolème, d'un bouquet [4] d'épis mûrs, et l'envoya, à travers l'*οἰκουμένη*, apprendre aux hommes la culture du blé. Quelle reconnaissance les hommes ne devaient-ils pas, pour un tel bienfait, à Éleusis et à Athènes! Nul doute que dans les mystères d'Éleusis, certains des *δεικνύμενα* et des *δρώμενα*, par exemple «l'épi moissonné en silence» par le hiérophante devant les initiés parvenus au dernier degré de l'époptie [5], ne fussent des symboles de la légende du blé. Et l'émouvant relief Lenormant, qui fut fait, je pense, pour l'intérieur du Τελεστήριον éleusinien et, donc, qu'aucun œil profane ne dut contempler dans l'antiquité, ce relief devait présenter, subitement éclairé, aux initiés assis dans les ténèbres, l'événement capital de leur histoire sainte.

---

(1) Breccia, *Alexandrea ad Ægyptum*, p. 73-4 et le plan.

(2) Collignon, *Sculpt. gr.*, II, fig. 68; l'ancienne bibliographie dans Friederichs-Wolters, n° 182, ou dans *Dict. des antiq.*, s. v. *Triptolemus*, p. 472, n. 21.

(3) *Terres cuites Fouquet*, p. 122.

(4) Ce bouquet, dans le relief Lenormant, devait être une pièce à part, en bronze doré. On le voit sur la coupe à figures rouges, signée Hiéron : *Monum. dell'Inst.*, IX, pl. 43; d'où *Dict. des antiq.*, fig. 2629 ou 7061.

(5) Φιλοσοφούμενα, V, 115 : *ἐν σιωπῇ τεθερισμένον στάχυν*.



La légende attique de Triptolème était trop tendancieuse, trop évidemment destinée à flatter l'amour-propre athénien pour être acceptée de l'Égypte grecque. Sans doute, on peut alléguer quelques monuments isolés, par exemple cette monnaie d'Alexandrie, frappée sous Hadrien (type repris au IIIe siècle, pour Philippe II), qui représente Triptolème partant pour sa mission du blé dans le char magique traîné par deux agathodémons [1]. Ici comme ailleurs, les textes classiques ont exercé leur influence : dans le cas présent, l'*Hymne homérique à Déméter*. Mais dans l'Égypte grecque, la légende de la mission de Triptolème était tenue en échec par celle qui attribuait la mission du blé à Osiris. Le blé lui-même était pour les Égyptiens un don d'Isis. La Déméter d'Éleusis ne put donc s'implanter en Égypte qu'en se laissant assimiler à Isis. Peut-être, si notre petit bronze était mieux conservé, verrions-nous dans la coiffure ou dans l'habillement de la Déesse à droite d'Harpocrate quelque caractéristique isiaque. En tout cas, du relief mystique d'Éleusis, le petit bronze et le groupe intaillé dans l'or du chaton n'ont gardé que le motif en gros : un enfant de miracle, entouré et protégé par deux Déesses. Mais ce n'est plus, comme sur le relief éleusinien, un fier éphèbe, incomparable de force juvénile et pure, et de gravité confiante; c'est Harpocrate, qui suce son doigt comme un «demeuré», retardé et boudeur, engoncé dans un vêtement trop grand pour lui, tel un peignoir de bain. L'abîme qui sépare l'idéal hellénique du Ve siècle des inventions religieuses et iconographiques de l'Égypte alexandrine tient ici en raccourci.

Dès les premiers temps du régime ptolémaïque, la nécessité et l'utilité apparurent d'un compromis entre la religion indigène et celle des conquérants. Moyennant un syncrétisme raisonnable, la religion pouvait rapprocher les deux races, loin de les dresser l'une contre l'autre dans une hostilité fanatique. La royauté du Macédonien tâcha, pour prendre racine en Égypte, de se faire aider par les syncrétistes. La création du culte de Sarapis, l'assimilation du dieu des morts Osiris avec le Dionysos des mystères, l'identité universellement admise d'Isis et de Déméter sont les résultats du même dessein. Il fut conçu et élaboré, ce semble, par deux théologiens, l'un Égyptien, Manéthon de Sébennytos, l'autre, l'un des

---

(1) Dattari, *Numi Augg. Alexandrini*, pl. XXIV, nos 1848/9 et 5041.

trois *ἐξεγηταὶ*[1] d'Éleusis[2], l'Eumolpide Timothée, dont le nom déjà nous garantirait la foi scrupuleuse. Si c'est Timothée qui, pour servir, si l'on peut dire, à l'union des églises, eut l'idée ou, à tout le moins, admit que dans la triade Déméter-Triptolème-Koré Harpocrate pouvait être substitué à Triptolème, que Déméter devînt Isis-Déméter, et Koré Isis-Koré, nous n'en pouvons rien dire. Mais ce n'est pas invraisemblable; Timothée aura été frappé, possible, du rapport étroit d'Harpocrate, *alias* Karpocrate[3], avec le blé, *κάρπος*, produit presque unique de l'Égypte d'alors : si Harpocrate était aussi bien dénommé Καρποκράτης, Déméter de son côté était souvent saluée, en pays helléniques, du surnom de Καρποφόρος[4]. De même, il n'est pas trop hardi de supposer que dans la cella du temple d'Éleusis à Alexandrie et de ses succursales de la *χώρα* fussent dressées côte à côte les trois statues de la triade que nous avons reconnue sur le chaton d'or du Musée égyptien et sur le petit bronze du Cabinet de France.

P. Perdrizet.

---

(1) Οἱ περὶ Τιμόθεον τὸν ἐξεγητὴν καὶ Μανέθωνα τὸν Σεβεννύτην (*De Iside et Osir.*, 28). Paul Foucart (*Les mystères d'Éleusis*, p. 228) qualifie les trois exégètes d'Éleusis de «docteurs du droit canonique». A la vérité, ce n'est pas exactement pour des questions de droit canonique que Ptolémée Ier fit appel aux lumières de Timothée. Si l'on tient, pour caractériser le rôle de Timothée, à prendre des comparaisons dans l'Église catholique, notre Eumolpide fera penser moins à un canoniste qu'à un membre de la Congrégation des Rites.

(2) *Timotheum Atheniensem e gente Eumolpidarum, quem ut antistitem caerimoniarum Eleusine excitaverat Ptolemæus* (Tacite, *Hist.*, IV, 83). Cf. Bouché-Leclercq, dans *Rev. hist. des rel.*, XLVI (1902), p. 16, et *Hist. des Lagides*, I, p. 116.

(3) *Terres cuites Fouquet*, p. 28 (chapitre de Carpocrate).

(4) *B C H.*, 1877, p. 269 (inscription d'Éphèse, relative aux mystères de Déméter).

# RAPPORT PRÉLIMINAIRE
## SUR LES
# TRAVAUX EXÉCUTÉS EN 1935-1936
## DANS LA PARTIE MÉRIDIONALE
## DE LA NÉCROPOLE MEMPHITE

PAR

GUSTAVE JÉQUIER.

Nulle découverte sensationnelle n'était à prévoir au cours d'une saison dont le programme ne comportait que la mise au point, en vue de la publication, des deux grands monuments découverts au cours des campagnes précédentes, le temple funéraire de Pepi II et son tombeau; en plus des copies, dessins, restitutions, rédactions, les seuls travaux exécutés sur le terrain étaient destinés à élucider certaines questions douteuses et à déblayer quelques points restés inexplorés.

Les résultats de la campagne sont cependant appréciables. Non seulement les textes nouveaux du tombeau royal ont pu être entièrement copiés et livrés à l'impression, mais le relevé du temple funéraire a sérieusement progressé grâce au classement et au rapprochement des innombrables fragments recueillis au cours des fouilles. Mon effort a porté surtout sur ce qui reste des parois du sanctuaire; les morceaux du décor me paraissant assez nombreux, j'ai voulu tenter, sur le papier du moins, une mise en place méthodique, en utilisant non plus les blocs eux-mêmes, dont beaucoup sont immaniables, mais les dessins réduits à une échelle unique. Grâce à la compétence en cette matière de mon dessinateur, Ahmed Effendi Youssef, et à son ardeur à mettre sur pied un ensemble aussi important, je suis en mesure de donner, après de longues recherches dans lesquelles entrent en jeu des facteurs multiples et les indices les

plus infimes, une reconstitution qui pourra donner lieu à des critiques de détail mais qui a l'avantage de reproduire dans tout son développement le décor du seul sanctuaire connu d'un temple funéraire de l'Ancien Empire, et qui est en même temps la plus grande salle de l'époque.

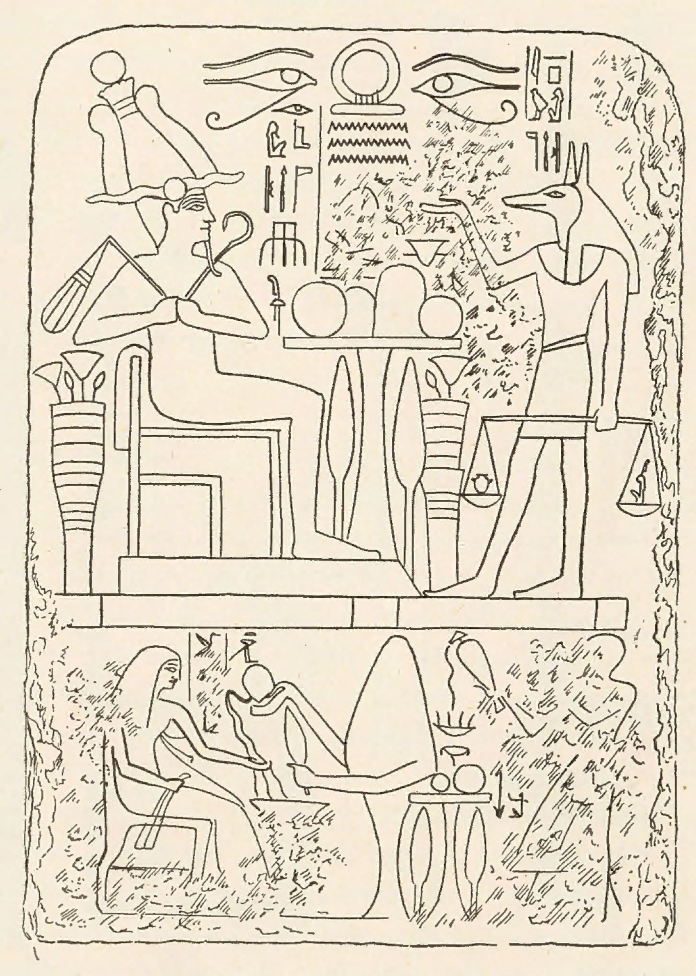
Le relevé de la partie haute du temple est donc actuellement pour ainsi dire achevé; en ce qui concerne le reste du monument, les morceaux de bas-reliefs sont classés, mais ne pourront donner lieu qu'à des reconstitutions partielles. Dans le but de compléter cette classification, j'ai dû faire dégager entièrement le bas de l'avenue royale, à sa sortie du portique, région où j'avais précédemment trouvé quelques fragments de l'image du griffon royal piétinant des étrangers vaincus. Cette représentation d'un caractère si original, qui, sous l'Ancien Empire, se retrouve toujours à l'extrémité inférieure des avenues royales et nulle part ailleurs, était ici particulièrement développée; les fragments retrouvés indiquent la présence d'au moins huit de ces monstres symboliques, alternativement sphinx et griffons, précédant des théories de prisonniers de toutes races, disposés sur plusieurs registres. Le nombre de ces fragments est malheureusement insuffisant pour qu'on puisse songer à une reconstitution de l'ensemble.

Il ne subsiste plus guère aujourd'hui du portique inférieur que des arasements; le déblaiement exécuté en 1926 et 1930 n'avait porté que sur le corps de bâtiment lui-même. En avant, sur la face est, on remarquait cependant encore quelques traces d'un dallage que j'entrepris de déblayer cet hiver, constatant dès l'abord une disposition architecturale très inattendue.

Une terrasse d'une centaine de mètres de long, fermée à l'ouest par un gros mur qui prolongeait des deux côtés la façade du portique, dominait la plaine et les dernières ondulations du désert. Un parapet courait autour de cette colossale esplanade, à laquelle on devait avoir autrefois accès par des rampes ou des escaliers pratiqués dans le terrassement même, suivant un dispositif qui rappelle celui des deux entrées du temple du Sphinx. Malheureusement, la démolition en vue de l'exploitation des matériaux a été si complète qu'une reconstitution de l'ensemble restera sans doute très incertaine.

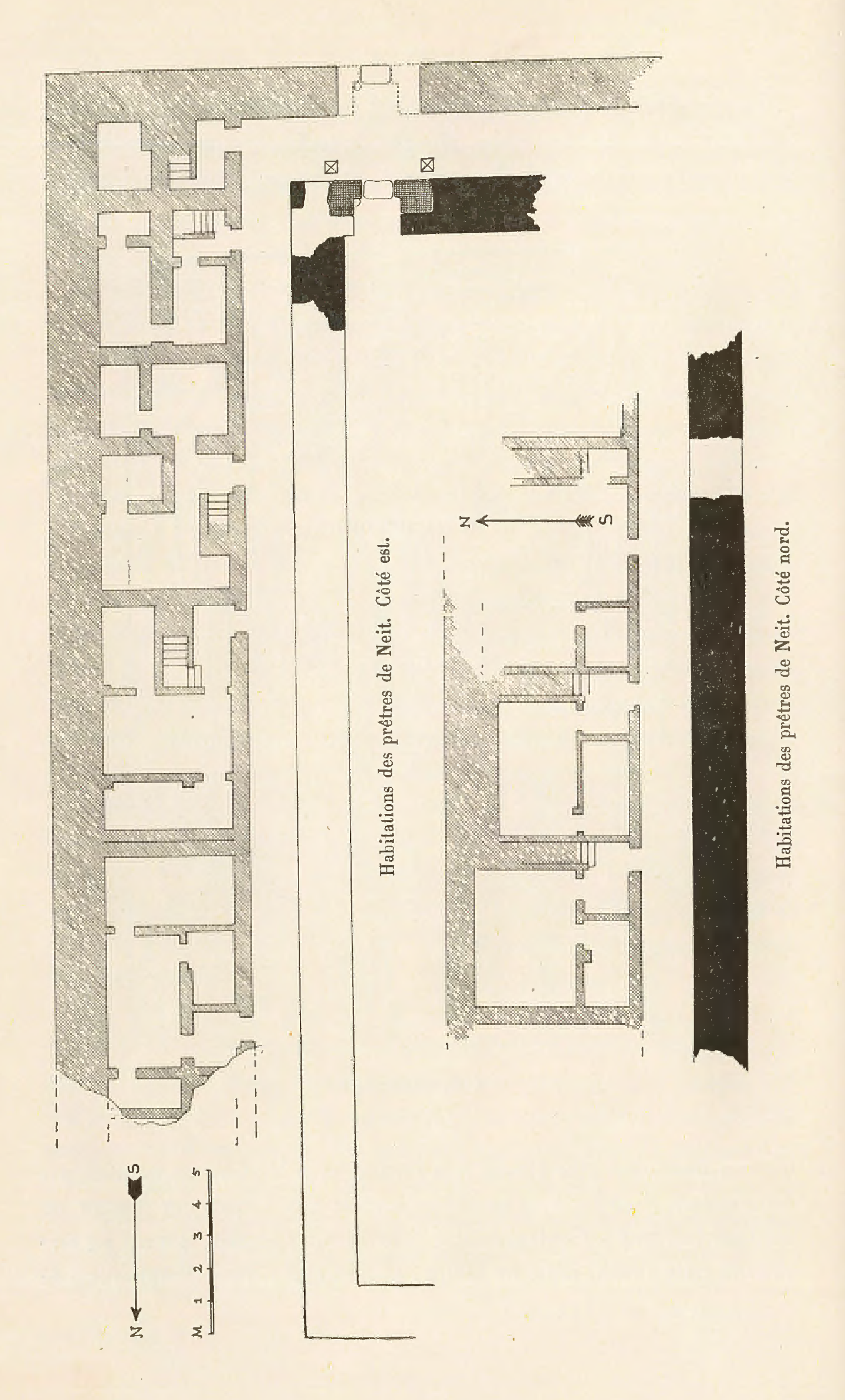


Le mur haut de 5 mètres qui soutient l'esplanade s'appuie, au moins aux deux extrémités, les seules dégagées jusqu'ici, sur une sorte de trottoir garni lui-même aussi d'un parapet, et formant ainsi une deuxième



Stèle ramesside.

terrasse beaucoup plus étroite que l'autre, et à laquelle on montait par deux rampes dont les axes ne correspondent pas à ceux des rampes ou escaliers montant à l'esplanade. Un déblaiement complet, qui n'a pu être effectué cette année, faute de temps, pourra seul donner l'explication de


Habitations des prêtres de Neit. Côté est.

Habitations des prêtres de Neit. Côté nord.



ce type d'architecture nouveau qui rappelle en une certaine mesure celui des temples à terrasses de Deir el-Bahari.

Le seul monument datant d'une époque autre que celle de Pepi II, trouvé dans cette région, est une stèle appartenant peut-être au groupe des stèles ramessides découvertes en 1930 près de la pyramide d'Aba, et méritant l'attention en ce qu'elle présente, avec les cinq personnages qui y figurent, un résumé parfait des deux dogmes funéraires les plus populaires au Nouvel Empire. Dans le tableau supérieur, la scène de la psychostasie est représentée par Anubis portant à la main la balance, dans laquelle un cœur s'équilibre avec la figure de la justice, et faisant son rapport à Osiris. Au-dessous, en un raccourci non moins caractéristique, la scène de la transmission des offrandes : un prêtre présente et consacre les aliments, que la déesse du sycomore distribue à son tour à la défunte, dont le nom a disparu.

Les habitations des desservants de la pyramide de Neit, découvertes l'hiver passé, ont été déblayées, entièrement sur la face est, partiellement du côté nord, où elles sont beaucoup moins bien conservées.

Un mur de briques limite à l'extérieur une série de petites maisons indépendantes mais à murs mitoyens, avec portes ouvrant sur un étroit couloir qui longe le mur d'enceinte de la pyramide. Les maisons ont toutes la même profondeur, mais leur largeur varie ainsi que la disposition des trois ou quatre pièces de diverses grandeurs, dont aucun indice particulier ne nous révèle la destination; à côté de la porte, à l'intérieur de chacune des maisons, un escalier étroit entre deux minces parois de briques donnait accès soit à un autre étage, soit aux terrasses.

Qu'elle ait eu deux étages ou seulement un, cette construction de briques sans aucune recherche architecturale masquait entièrement le monument funéraire de la reine Neit, dont on pouvait tout au plus, du dehors, apercevoir la pointe de la pyramide.

G. Jéquier.

# FOUILLES

DU

# SERVICE DES ANTIQUITÉS À SAQQARAH

## (PYRAMIDE À DEGRÉS)

## (DÉCEMBRE 1935-MAI 1936)

(avec 2 planches)

PAR

JEAN-PHILIPPE LAUER.

Nous avons consacré la majeure partie de cette campagne à poursuivre nos travaux sous la Pyramide à degrés. Ces travaux ont consisté, tout d'abord dans l'achèvement de l'extraction des vases de pierre encore contenus dans la galerie VII, puis dans la recherche de nouvelles galeries, qui, d'après notre plan [1], pouvaient encore trouver place au sud de la galerie IX, enfin dans le déblaiement des nouvelles galeries ainsi découvertes.

### I. — LA GALERIE VII.

Il nous restait, après les travaux des deux campagnes précédentes dans les galeries VI et VII, environ 18 mètres de cette dernière à déblayer vers l'est, à partir de K (voir fig. 5) en direction de son puits placé, selon toute probabilité, sur le même alignement que les puits des galeries voisines.

Dès le retour de M. Lacau à Saqqarah, le 13 décembre, nous avons repris l'extraction des vases. Le travail progressa très rapidement, une cinquantaine (en moyenne) de caisses de fragments étant extraites chaque jour. Nous avons alors constaté que le dernier magasin construit au cours

[1] Cf. Lauer, *Ann. Serv. Antiq.*, t. XXXV, pl. I.



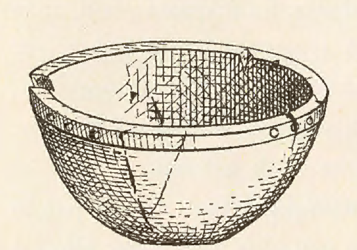
de l'hiver précédent, qui pouvait encore à la réouverture du chantier contenir 900 caisses environ, allait être insuffisant. Nous avons donc dû entreprendre immédiatement la construction d'un nouveau magasin, que nous avons accolé au groupe des deux précédents. Ce magasin allait nous être également nécessaire pour l'étalage des fragments et le classement des séries de vases reconstitués journellement par nos meilleurs ouvriers, Sadik Maḥmoud, Zaki Habsa, Maḥmoud Chadouf et Maḥmoud Kéreim, sous notre contrôle ou sous celui de R. Macramallah Effendi.

L'extraction proprement dite des vases, énergiquement menée par le reïs Maḥmoud Ali Ibrahim, nous demanda un peu plus d'un mois; elle fut achevée le 18 janvier, 1400 caisses de fragments environ étant sorties de cette partie de la galerie VII. Depuis la découverte du groupe des deux galeries VI et VII en 1933, 4700 caisses en ont été extraites, ce qui, en admettant que celles-ci contiennent chacune en moyenne 5 vases en fragments, doit représenter près de 25.000 vases. Il convient d'ajouter à ce chiffre quelque 4000 vases à peu près complets, ainsi que la valeur d'un millier de caisses, soit 5000 vases, pour les fragments sortis au début de la fouille, du 11 novembre au 7 décembre 1933, lorsque, n'ayant pas encore songé au système des caisses, nous entassions simplement les fragments dans la cour de la grande maison du Service des Antiquités. Au total, ces deux galeries devaient donc contenir de 30 à 35.000 vases.

Cette portion de la galerie VII, tout en contenant toujours beaucoup d'albâtre, était plus riche en vases de pierre dure que la galerie VI. Nous y avons trouvé, en particulier, de très nombreux spécimens en différentes variétés de roches porphyritiques et en schiste noir ou bleuté du Ouâdi Ḥammâmât.

Nous avons groupé, sur la planche II, 76 vases choisis parmi les meilleurs, donnant un aperçu de la diversité des formes et des matières rencontrées. Notons, entre autres, de nombreux vases à oreilles perforées (pl. II, troisième rangée à partir du haut), dont plusieurs exemplaires sont visibles encore en place sur la planche I, 2, au premier plan. Ces vases sont souvent en roches porphyritiques; trois spécimens, à peu près intacts, sont en granit rose d'Assouan. Nous avons relevé sur ce type de vase plusieurs fois le *serekh* de Zer, troisième roi de la I^re^ dynastie, et une fois celui de Qâ, dernier roi de la même dynastie.

Pour la description des spécimens de vases les plus typiques nous renvoyons à l'article ci-après de R. Macramallah Eff. (*Vases de pierre de la Pyramide à degrés*). Nous tenons cependant à signaler deux vases particulièrement intéressants. L'un d'eux, en schiste bleuté, imite le métal (voir fig. 1); son rebord représente la feuille métallique repliée et fixée par quatre groupes de trois petits clous. Le second, en roche porphyritique, a la forme d'un auget en bois (voir pl. II, au milieu de la rangée du premier plan). Rappelons à ce propos les imitations de vannerie sculptées dans le schiste, découvertes l'année dernière dans la galerie VI[1], ainsi que les cordes ou cordelettes entrelacées ou nouées qui sont sculptées en relief sur de nombreux vases d'albâtre ou de pierre dure. Ces différents exemples de copie et de transposition dans la pierre ne sont-ils pas à rapprocher de ce que nous avons constaté par ailleurs dans l'architecture même des monuments funéraires de Zoser, où les formes et les proportions des édifices de pierre dérivent nettement de celles de la construction de bois, de roseaux ou de brique crue[2], et où se trouvent également tant de simulacres (portes, barrières, rondins de plafond, etc.)[3]?


Fig. 1.

Beaucoup de vases portent, comme ceux des années précédentes, des inscriptions à l'encre ou gravées. Elles ont été recopiées et étudiées par M. Lacau, qui les publiera ultérieurement. Parmi les inscriptions gravées nous ne pouvons passer sous silence un *serekh* de Narmer, premier ou second roi de la Ire dynastie, sur un joli petit ravier en roche porphyritique (voir ci-après, R. Macramallah, pl. I, 8 et II, 4), et, sur une grande coupe en schiste bleuté, la liste des quatre derniers rois de la Ire dynastie, à savoir : Ḥesepti (= Oudimou), Merbapa (= Azab), Samsou (= Semerkhet), et Qâ. Cette liste est une nouvelle confirmation de l'ordre chronologique adopté par les historiens pour ces quatre règnes.

[1] Cf. Quibell, *Ann. Serv. Antiq.*, t. XXXV, pl. II, 3 et 4.

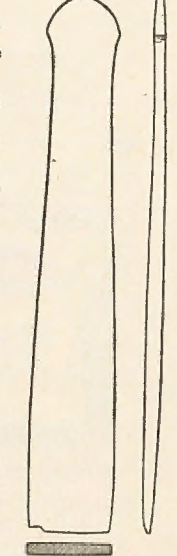
[2] Lauer, *La Pyramide à degrés. L'Architecture*, t. I, p. 202 à 204.

[3] *Ibid.*, t. I, p. 191 à 199, et t. II, pl. XLV, LXIII et LXV, 3.

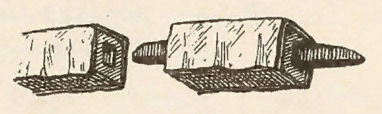


Signalons, d'autre part, des empreintes de sceaux importantes sur deux bouchons d'argile recueillis dans le déblai parmi les vases. Le premier consiste en une pastille de 3 centimètres de diamètre environ et de 12 millimètres d'épaisseur; il comporte un *serekh* de l'*Horus-Seth* Khâsekhemoui, dernier roi de la IIIe dynastie, peut-être le prédécesseur même de Zoser. Le second bouchon, sensiblement plus grand, comporte à sa partie supérieure plusieurs empreintes de sceaux, parmi lesquelles se trouve un *serekh* de Neterkhet (Zoser), et à sa partie inférieure les empreintes d'un linge. Il est particulièrement intéressant de noter que ce bouchon est le seul document au nom de Neterkhet qui ait été retrouvé dans ces galeries-magasins (VI et VII).

Dans le remblai de la galerie VII nous avons recueilli, en outre, une herminette en cuivre (voir fig. 2), un petit bâtonnet plat, d'os ou d'ivoire, cassé en cinq fragments totalisant 0 m. 166 de longueur, et une bassine de cuivre munie d'une anse. Cette bassine, malheureusement en pièces, était probablement de forme demi-sphérique. Le cercle constituant le rebord de sa partie supérieure est complet, bien que brisé en de nombreux points; la longueur de circonférence de ce rebord est de 1 mètre environ, ce qui donne un diamètre d'une trentaine de centimètres. Le rebord présente en section une structure très curieuse (voir fig. 3), dont la raison technique nous échappe. Cette structure est la suivante : la feuille de cuivre constituant la bassine proprement dite est enroulée autour d'une barre faite elle-même de deux parties distinctes très nettes à certaines cassures (voir fig. 4). La partie centrale est une mince tige de cuivre de section rectangulaire (0 m. 002 × 0 m. 004). Cette tige, de couleur brune, peut être prise au premier abord pour du bois; elle s'emboîte exactement dans la seconde partie consistant en une barre métallique creuse de couleur violacée, également de section rectangulaire (0 m. 007 × 0 m. 009).


Fig. 2.

0mm. 10
Fig. 3.


Fig. 4.

Depuis l'extrémité ouest de la galerie en J (fig. 5) jusqu'à 6 mètres environ de son puits, les vases s'entassaient à peu près jusqu'au plafond,

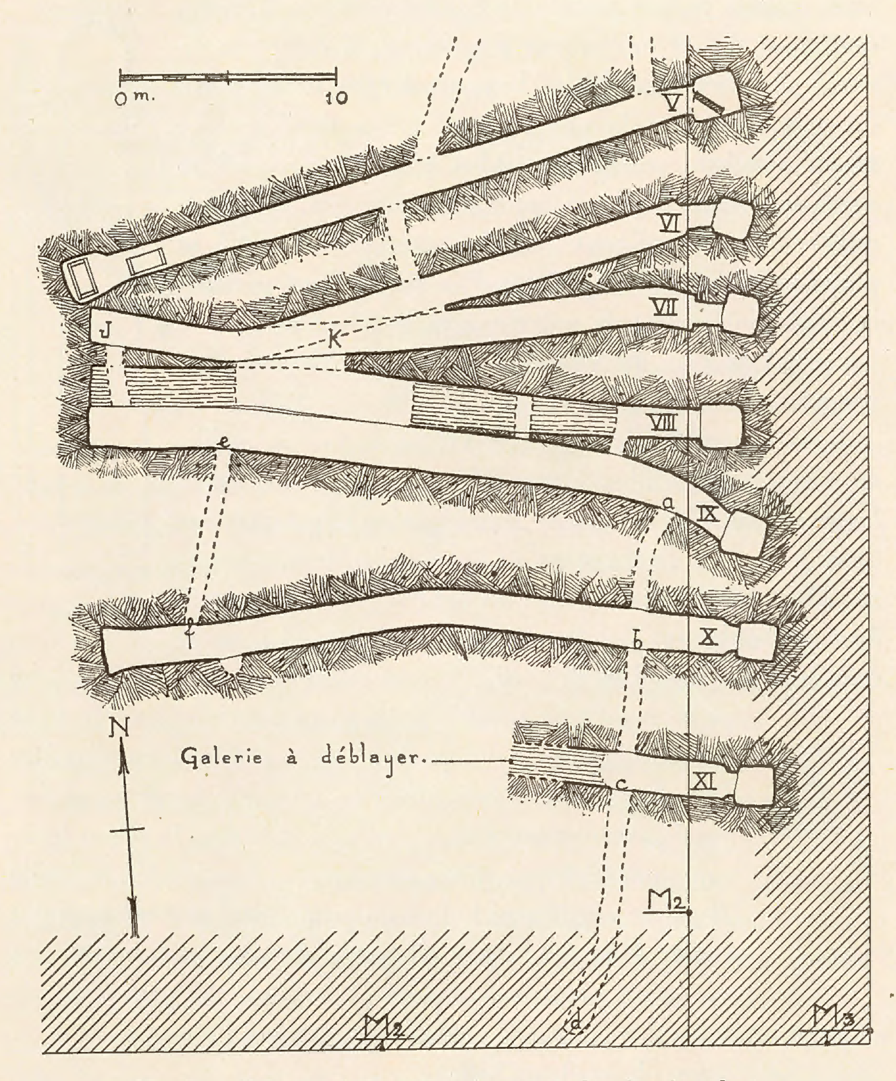



Fig. 5. — Puits et galeries souterraines situés dans l'angle sud-est des projets $M_2$-$M_3$ de la Pyramide à degrés.

qui s'était d'ailleurs généralement affaissé. A partir de ce point les vases étaient répartis en deux couches horizontales sensiblement égales, séparées par une épaisseur de quelque 50 centimètres de remblai. Trois mètres



plus loin vers l'est, seule subsistait la couche inférieure, sur le tiers environ de la hauteur de la galerie, le reste ayant été remblayé avec de la terre. Cette couche de vases contenait encore de beaux spécimens, en particulier un grand vase d'albâtre avec réseau de cordes où les entrelacs et les nœuds sont très soigneusement représentés.

Sous le remplissage du puits VII, enfin, gisait une mince couche de petits fragments de vases, mais cette couche était beaucoup moins importante que celle que nous avions trouvée au fond du puits VI [1].

## II. — RECHERCHE ET DÉBLAIEMENT DE NOUVELLES GALERIES.

L'extraction des vases étant ainsi terminée, M. Lacau, qui avait achevé parallèlement ses copies d'inscriptions, nous quitte pour se rendre au Caire, puis à Karnak. Dès le 19 janvier nous commençons de nouvelles recherches pour vérifier s'il y a ou non d'autres galeries au delà de la galerie IX. Dans cette dernière, à 3 mètres de son puits, nous forons en *a* (fig. 5) un petit tunnel vers le sud. Le 24 janvier ce tunnel, long de 5 mètres, débouche dans une nouvelle galerie (X) entièrement remblayée, mais où nous apercevons en premier plan deux coupes, l'une en albâtre et l'autre en pierre dure. Sommes-nous en présence d'un nouveau magasin plein de vases? Le déblaiement de la galerie sur une longueur de 2 mètres nous permet rapidement de nous rendre compte qu'il n'en est rien et que ces deux coupes sont isolées. La galerie X avait été recomblée par un remblai de terre compacte exactement comme ses voisines VIII et IX.

Nous effectuons le déblaiement de la galerie X, d'abord en direction de l'est, de façon à en trouver le puits, que nous atteignons à 4 m. 50 de notre tunnel d'accès. Ce puits X est aussi encore comblé de terre argileuse, actuellement en suspens à 2 m. 50 environ au-dessus du fond, le remblai de la partie ainsi évidée ayant dû glisser à un certain moment dans la galerie. Dans ces quelques mètres de galerie à partir du puits nous

[1] Cf. Lauer, *Ann. Serv. Antiq.*, t. XXXV, pl. II, 1.

avons recueilli encore trois coupes cassées mais complètes, respectivement en diorite, en schiste bleuté et en albâtre.

Tout en poursuivant le déblaiement de cette galerie vers l'ouest, nous amorçons dans la galerie voisine IX, en *e* (fig. 5), à 6 mètres de son extrémité ouest, un nouveau tunnel en direction de la galerie X. Celui-ci doit nous permettre de travailler dans cette dernière de deux côtés simultanément et d'y établir ainsi rapidement une circulation d'air. Malheureusement, au bout de 2 mètres, le tunnel se heurte à une veine de roche foncée beaucoup plus dure, qui rend le travail long et pénible. Les ouvriers n'avancent qu'à grand'peine de 40 centimètres environ par jour. Après une quinzaine de jours, ayant progressé au total de 7 mètres sans avoir pu atteindre la galerie X, nous interrompons provisoirement le travail en ce point, jugeant préférable d'attendre d'avoir déblayé cette galerie directement à partir de l'est jusqu'à l'alignement de notre tunnel.

Simultanément avec ce déblaiement nous décidons de poursuivre nos recherches d'autres galeries possibles vers le sud. A cette fin, nous prolongeons dans cette direction à partir de la galerie X (en *b*, fig. 5) le tunnel qui nous avait conduits jusqu'à celle-ci. Le 14 février nous atteignons une nouvelle galerie (XI), située à 4 m. 80 de la précédente; elle est, comme les galeries voisines VIII, IX et X, entièrement comblée de terre compacte difficile à distinguer du terrain vierge; aucune trace de vase de pierre en ce point.

D'autre part, dans la galerie X, à 15 mètres de son puits, nous trouvons un récipient de cuivre circulaire, évasé et à fond plat, en très mauvais état, et 2 m. 50 plus loin un autre plus grand, demi-sphérique avec une anse d'un seul côté, analogue à celui rencontré dans la galerie VII. Nous avons extrait à grand'peine ces deux récipients en coulant tout autour d'eux de la paraffine et en les laissant ainsi au milieu d'un conglomérat de terre.

L'atmosphère étant devenue à peu près irrespirable et nos ouvriers présentant des signes nets de fatigue, nous interrompons le travail en ce point pour quelques jours, du 16 au 23 février. A cette date, l'air s'étant un peu renouvelé dans les galeries, nous reprenons notre travail souterrain. Remettant à plus tard la fin du déblaiement de la galerie X, nous prolongeons vers le sud à partir de la galerie XI, en *c*, le tunnel qui nous y avait conduits, toujours afin de contrôler s'il y a ou non encore d'autres galeries. Après 2 mètres nous nous heurtons de nouveau à une veine très dure et nous n'avançons que très lentement. A 5 mètres environ de la galerie XI, la roche redevient plus tendre et la progression se fait plus rapide. Le 12 mars, ayant effectué 11 mètres de tunnel à partir de cette galerie, nous décidons de ne pas pousser plus avant, car la limite de situation possible pour des galeries sous le mastaba M3 est ainsi atteinte. Pour plus de sûreté nous agrandissons notre tunnel en hauteur et en profondeur, pour le cas où les galeries cherchées auraient été situées à un niveau un peu différent des précédentes. Cela n'ayant rien donné, nous devons admettre que la galerie XI est la dernière vers le sud, à moins toutefois que l'importance de la dénivellation ne nous ait pas permis de découvrir les autres. La seule vérification certaine serait d'enlever la portion du massif du projet M3, qui recouvre l'emplacement des puits présumés. Cependant, étant donnée la pauvreté du contenu des dernières galeries déblayées, il serait parfaitement abusif de dégrader la Pyramide dans ce seul but.



Tout en effectuant notre dernier tunnel, nous avions déblayé la galerie XI vers l'est en direction de son puits, que nous avons atteint à 4 m. 80 du tunnel d'accès. Ce puits XI présente tout à fait le même aspect que le puits X : remplissage de terre argileuse compacte suspendue à 2 m. 50 au-dessus du fond, par suite d'un glissement partiel dans la galerie.

Le 13 mars nous interrompons à nouveau le travail en ce point pour effectuer des consolidations urgentes dans le tombeau de l'enceinte sud de Zoser, où tout un passage souterrain menaçait de s'ébouler[1]. Les travaux sous la Pyramide ne peuvent reprendre que le 7 mai et sont poursuivis jusqu'au 19 mai, date à laquelle nous fermons définitivement le chantier pour cette saison. Ces quelques jours de travail nous ont permis d'achever le déblaiement de la galerie X vers l'ouest, ainsi que le creusement du second tunnel d'accès à cette galerie (en *e f*, fig. 5), destiné surtout à sa ventilation. Parmi quelques vases ou fragments de vases retrouvés dans cette portion de la galerie, signalons une belle coupe de diorite

[1] Voir ci-après, p. 72, Lauer, *Note sur divers travaux de protection et d'entretien effectués à Saqqarah en 1935 et 1936.*

et un grand vase cylindrique en albâtre, tous deux intacts. Notons également quelques morceaux d'un bâtonnet plat d'os ou d'ivoire.

Il nous restera encore à effectuer au cours de la campagne prochaine le déblaiement de la galerie XI vers l'ouest à partir de 6 mètres de son puits.

J.-P. Lauer.

# VASES EN PIERRE DURE

## TROUVÉS SOUS LA PYRAMIDE À DEGRÉS

(avec 2 planches)

PAR

R. MACRAMALLAH.

M. Lacau a bien voulu, avant son départ, me confier la publication des vases qui étaient entassés dans les galeries-magasins de la Pyramide à degrés. L'étude des inscriptions, à laquelle M. Lacau consacra beaucoup de son temps à partir de décembre 1933, sera, toutefois, continuée par lui-même.

Étant données la quantité de ces vases et la variété des matières dans lesquelles ils sont taillés, et désirant m'acquitter de ma tâche le plus tôt possible, j'ai déjà commencé à dessiner et à cataloguer quelques-uns des nombreux types qui, ou bien ont été trouvés complets, ou bien ont pu être complétés dans nos magasins, pour pouvoir les comparer à ceux de types similaires trouvés précédemment et déjà publiés. J'adopterai la méthode suivie par M. Emery pour les poteries nubiennes dans notre série *Mission archéologique de Nubie 1929-1934* [1], méthode qu'il suivra également dans l'étude des vases trouvés à Saqqara dans les *mastabas* des premières dynasties. J'espère que les circonstances me permettront de mener à bonne fin ce travail et de le mettre à la disposition des archéologues dans les conditions que je me suis fixées.

Durant cette dernière saison (1935-1936), nous avons continué et achevé de vider, d'après le système des années précédentes, la galerie VII [2]. Nous avons rempli plus de 1400 caisses de vases de matières

[1] Emery and Kirwan, *The Excavations and Survey between Wadi es-Sebua and Adindan* (1929-1931), vol. I, pp. 495-516, et vol. II, pls. 33-40.

[2] Voir ce qui a été écrit à ce sujet par Quibell, *Stone Vessels from the Step Pyramid* (*Annales du Serv. des Antiq.*, t. XXXIV, p. 70, et t. XXXV, p. 76);

diverses. Il y a lieu cependant de noter la grande quantité relative des vases en roches porphyritiques, en diorite et en schiste.

A côté des nombreuses formes qui nous étaient déjà connues [1], il est apparu cette année quelques vases de forme nouvelle, parmi lesquels je citerai spécialement les suivants.

Un bol arrondi en roche porphyritique tachetée, dont le travail est d'un fini remarquable, ayant, vers le bord et à l'extérieur, des sortes de renflements en pointe au nombre de dix-neuf. Cette pièce est unique et la raison d'être de ce motif décoratif n'apparaît pas clairement (pl. II, 5).

Il en est de même pour l'espèce de soucoupe en roche porphyritique qui a un seul renflement arrondi à l'extérieur (pl. II, 3).

Un grand plat [2], en schiste noir, devait avoir, disposés à distances égales sur son bord, quatre coléoptères [3]. Ce plat est également unique (pl. II, 1).

Je citerai enfin un vase en forme de bassin rectangulaire [4] et un autre dont l'anse a la forme d'une main [5].

Les inscriptions sont nombreuses : elles complètent ou éclaircissent un grand nombre de celles trouvées les années précédentes. Quelques-unes sont nouvelles, entre autres le *serekh* du roi *Nârmer* (ou *Nâr ba*?) [6] (pl. II, 4). Une coupe donne la plus ancienne mention, à ma connaissance, de la déesse Sechat (*Śš3·t*) (pl. II, 7).

R. Macramallah.

Firth and Quibell, *The Step Pyramid*, vol. I, p. 130, et vol. II, pls. 97-102; Lauer, *Fouilles du Service des Antiquités à Saqqara* (*Annales du Serv. des Antiq.*, t. XXXIV, p. 54, et t. XXXV, p. 66, et *La Pyramide à degrés, L'Architecture*, t. I, p. 64).

(1) Voir les formes données par Quibell dans ses rapports cités plus haut.

(2) Le plat a o m. 45 de diamètre, et chacun des insectes mesure o m. 046.

(3) Voir l'étude de M. Keimer sur ces insectes, *Pendeloques en forme d'insectes faisant partie de colliers égyptiens* (*Annales du Serv. des Antiq.*, t. XXXI, p. 145; t. XXXIII, p. 105; etc.).

(4) Représenté sur la planche I, 11.

(5) Pl. I, 27. — Nous avons aussi trouvé un grand bol à anse en cuivre, en très mauvais état et qui sera l'objet d'une étude spéciale.

(6) Voir Vikentiev, *Nâr-Ba-Thai* (*The Journal of Egyptian Archaeology*, vol. XVII, 1931, p. 67).



## PLANCHE I.

1. Grand vase en albâtre, orné de trois bandes en relief en forme de vagues.
2. Grand vase à orifice rétréci et à oreillettes. C'est le plus grand vase en roche porphyritique de ce type (o m. 485).
3. Vase tubulaire en schiste vert, le plus grand de son type dans cette matière.
4. Roche porphyritique.
5. Schiste vert.
6. Vase à col rétréci en roche porphyritique; le poli est remarquable.
7. Grand vase en roche porphyritique finement tachetée. Les oreillettes sont en forme de vagues (*wavy handled*).
8. Plat ovale en roche porphyritique avec inscription au nom de Nârmer. Forme unique.
9. Le plus petit vase de nos galeries à anse en schiste vert.
10. Bol en roche porphyritique avec veines blanches et noires.
11. Vase en forme de bassin rectangulaire en roche porphyritique; unique.
12. Vase en diorite (?) de deux couleurs différentes.
13. Le plus petit vase à col étroit et à anse en roche porphyritique.
14. Bol en albâtre veiné très mince, à double déversoir (intact).
15. Bol arrondi à renflements extérieurs pointus; unique.
16. Vase à col rétréci en roche porphyritique finement pointillée.
17. Vase en roche porphyritique d'une ligne parfaite et d'un travail impeccable; unique.
18. Vase à large orifice en roche porphyritique. Nous en avons trouvé six de ce type.
19. Vase à col très étroit et à oreillettes en roche porphyritique. Vers le centre, entre les oreillettes, il y a un trou qui fut bouché par un petit raccord. Travail d'un fini remarquable.

20-24. Roche porphyritique.

25. Grande cuve à oreillettes en granit rose; nous en avons trouvé trois de cette matière.
26. Vase arrondi en roche porphyritique; il devait avoir des oreillettes qui furent par la suite supprimées.
27. Vase à col étroit et à anse en forme de main, en schiste noir; unique.
28. Vase en dolomite (?); le col forme une pièce à part.
29. Roche porphyritique.

## PLANCHE II.

1. Grand plat en schiste noir décoré de coléoptères.
2. Grande cuvette à oreillettes avec inscription du roi Khâ-Sekhem pareille à celle trouvée par Quibell à Hiéraconpolis [1].
3. Soucoupe (?) en roche porphyritique à redan extérieur à droite; unique.
4. Plat ovale portant le nom de Nârmer (détaillé).
5. Bol arrondi à pointes extérieures (détaillé).
6. Bol en albâtre veiné, à double déversoir (détaillé).
7. Coupe en roche porphyritique avec inscription donnant le nom de la déesse Sechat.

---

[1] Quibell, *Hierakonpolis*, I, pl. XXXVIII.

# UNE TOMBE INÉDITE
## DE LA VI^E DYNASTIE À AKHMÎM

(avec 1 planche)

PAR

JACQUES VANDIER.

J'ai copié cette tombe, cet hiver, lors d'un passage à Akhmîm. Elle ne figure pas dans l'article que Newberry [1] a consacré aux tombes de ce site. Miss Rosalind Moss m'a écrit qu'elle avait remarqué cette tombe lorsqu'elle était allée à Akhmîm et qu'elle la tenait pour inédite. Peut-être n'a-t-elle été ouverte que récemment, après la campagne de Newberry (1912). Je n'ai pu obtenir aucun renseignement à ce sujet.

La tombe est datée du règne de Mérirēʿ Pépi Ier : c'est la seule tombe d'Akhmîm qui soit datée avec précision; les autres s'étagent entre la fin de la VIe dynastie et la XIIe; on n'y rencontre que deux cartouches, le premier, dans le nom d'une fondation funéraire [hieroglyphs] (tombe 9 de la publication de Newberry), et le second, dans un nom propre [hieroglyphs] (tombe 18); or il semble bien que ces deux tombes datent du règne de Pépi II. Je crois donc que la tombe que je publie dans cet article est la plus ancienne de la Nécropole.

Elle est également une des mieux conservées, mais non une des plus jolies : les représentations sont grossières et maladroites. Elles sont d'un style provincial qui annonce beaucoup plus la première époque intermédiaire qu'elles ne rappellent les représentations contemporaines de la région memphite. Les quatre parois sont décorées de scènes d'abord gravées, puis peintes; les couleurs sont assez bien conservées : je les indiquerai lorsque je ferai la description de la tombe. Les hiéroglyphes étaient

---

[1] *Annals of Archaeology and Anthropology* (University of Liverpool), IV (1912), p. 99 et seq. : *The inscribed Tombs of Akhmîm.*

peints en bleu; les noms propres[1], qui n'avaient pas été gravés avant d'être peints, sont très effacés; quelques-uns même ont disparu. Je n'ai reproduit sur les figures 2 et 3 que les noms propres qui paraissaient sur les photographies. Les inscriptions biographiques, malheureusement assez courtes, se trouvent de chaque côté de la porte (pl. A et B).

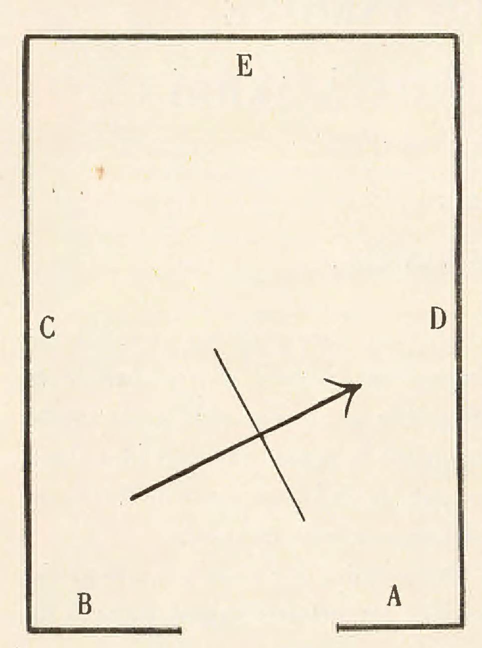


Fig. 1.

La tombe s'ouvre au Sud-Est (cf. fig. 1). C'est une chambre rectangulaire mesurant 2 m. 62 de longueur sur 1 m. 90 de largeur[2]. La hauteur est de 1 m. 23. La porte d'entrée n'est pas tout à fait au milieu : la paroi A mesure 0 m. 56 de largeur et la paroi B 0 m. 66; la porte mesure elle-même 0 m. 70.

Le sol est crevé devant le mur du fond, sur toute la largeur de la chambre : c'est une fente de 0 m. 30 de largeur et de 0 m. 75 de profondeur environ. Il n'y a aucune trace de puits, ce qui est rare dans les tombes d'Akhmîm.

## DESCRIPTION.

A[3]. — Quatre lignes verticales de texte (cf. la planche et le fac-similé 1) :

*J'ai acquis un troupeau* (1) *d'ânesses* (2) *pleines* (?) (3) *et elles ont allaité* (?) 200 *ânes* (4). *Quant à tout homme qui pourrait passer sur ce chemin* (5), *qu'il dise* (6) : «*Milliers de pains, bière, albâtre et vêtements pour Kerri*».

[1] Les noms propres seront étudiés à la fin de l'article, p. 42-44.

[2] Il s'agit de la paroi du fond. Celle dans laquelle est percée la porte mesure 1 m. 92 : la différence est imperceptible.

[3] Les lettres capitales renvoient à la figure 1.



(1) Il est fréquent, à la fin de l'Ancien Empire et pendant la première époque intermédiaire, que le mort se vante d'avoir rassemblé, pendant sa vie, des troupeaux; cf. Brit. Museum 1671 (= *J. E. A.*, XVI, p. 197, l. 7/8 et n. 16); Caire 20001, *b*, 4; *A. S.*, XV, 207, l. 4; *Qurneh*, pl. X, l. 4/5; *Dendereh*, pl. VIII; XI (2 exemples); XIII (2 exemples); VII A; X A.

(2) Le mot *ḥmt* (*Wörterbuch*, III, 76) signifiait, à l'origine, «la vache»; mais, dès l'Ancien Empire, il désigne toutes sortes d'animaux femelles. J'ai traduit par «ânesses» à cause du déterminatif. Les trois traits du pluriel, qui ne sont pas très visibles sur la planche, sont nets sur l'original.


Fac-similé 1.

(3) La lecture *bnnt* m'a été proposée par J. J. Clère. Bien que le *Wörterbuch* ne mentionne pas de racine *bn* signifiant *être rond*, il semble évident que cette racine existe : il suffit de citer les mots *pastille, perle*, et *boule, bille*. Le sens figuré *être pleine* en parlant d'une femelle n'est pas attesté non plus; cependant, un mot comme *engendrer* (*Wörterbuch*, I, 460) peut s'expliquer comme une métonymie tardive. Enfin, la racine *bn* a formé au causatif deux mots : , var. , qui désigne, d'après le *Wörterbuch* (IV, 90), des vaches destinées au sacrifice; mais le déterminatif semble bien indiquer que ces bêtes, avant d'être sacrifiées, avaient servi à la reproduction; et (*Wörterbuch ibid.*), expression qui désigne le *nourrisson* et qui ne peut se rattacher qu'à ce même sens de la racine *bn*. Il est regrettable que, dans notre texte, la lecture ne soit pas plus sûre, car il eût été intéressant d'établir d'une manière plus certaine cette nouvelle acception de la racine *bn*.

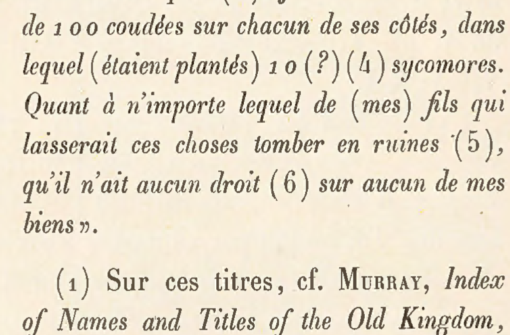
(4) Il n'y a rien au-dessus du : la paroi est abîmée.

(5) Sur l'expression *św3tj·fj ḥr w3t tn*, voir mon article, dans la *Revue d'Égyptologie* (II, p. 47, *g*), où je cite les deux seuls autres exemples que je connaisse de cette expression.

(6) Littéralement «*dites*».

B. — Trois lignes verticales de texte et une ligne horizontale (cf. la planche et le fac-similé 2) :

*Le surveillant des prêtres, l'homme de confiance du roi* (1) *au temps de Mérirē<sup></sup>ᶜ, Kerri; il dit : «Je suis allé à la Nécropole* (2); *j'ai creusé un bassin de 100 coudées sur chacun de ses côtés, dans lequel (étaient plantés)* 10 (?) (4) *sycomores. Quant à n'importe lequel de (mes) fils qui laisserait ces choses tomber en ruines* (5), *qu'il n'ait aucun droit* (6) *sur aucun de mes biens».*



Fac-similé 2.

(1) Sur ces titres, cf. Murray, *Index of Names and Titles of the Old Kingdom*, p. xlii et xlvi. Sur la traduction de *ḥrj-tp-nśwt*, cf. Blackman, *J. E. A.*, XVII (1931), p. 58, 9. Il est difficile de traduire *pr-*ᶜ*3* qui forme, semble-t-il, un pléonasme avec *nśwt*.

(2) C'est une variante des expressions étudiées par Polotsky, *Zu den Inschriften der XI Dynastie*, p. 27, § 47.

(3) Cf. *Dendereh*, pl. X (2ᵉ registre, à droite), l. 3 : «[*J'ai creusé un bassin de x coudées*] *dans sa longueur et de 88 coudées 1/2 dans sa largeur* … *dans lequel (étaient plantés) 300 sycomores*», et Caire, *Journal d'entrée* 45600, l. 5/6 : … (*sic*) … «*j'ai creusé un bassin et j'ai planté 40 sycomores*».

(4) La lecture «10» n'est pas certaine. La paroi est abîmée en bas et à gauche du signe, et je ne crois pas qu'il faille tenir compte de l'élargissement du signe que l'on constate sur la photographie à cet endroit (cf. la planche). Cependant, d'après les exemples cités à la note précédente, il est à peu près certain qu'il s'agit d'un chiffre, et, dans ce cas, il n'y a guère que le chiffre ∩ qui convienne aux traces subsistantes.



(5) Je suppose qu'il s'agit du verbe *śfn* (*Wörterbuch*, IV, 115) étudié par Gardiner, *Admonitions*, p. 100. Il n'y a que deux exemples de ce mot (Ostracon du British Museum 5645, recto, l. 8, et Sinuhe, 161), qui signifie *affliger quelqu'un*. C'est le causatif du verbe *fn* (*Wörterbuch*, I, 576; cf. Gardiner, *Admonitions*, p. 70/71; Vogelsang, *Kommentar zu den Klagen des Bauern*, 172). Le verbe *fn* est opposé à *rwd*. Les rares exemples que nous ayons de ce mot s'appliquent toujours à une personne et ont une signification morale. Mais le verbe *śrwd* s'appliquant couramment à des monuments, il n'est pas impossible que son opposé *śfn* s'emploie aussi pour exprimer une action destructive contre des monuments. La paroi de la tombe de Kerri est abîmée au-dessus du …; il semble bien que la détérioration soit ancienne et que rien ne s'oppose à la lecture *śfnw·tj·fj*.

(6) Cette expression ne se rencontre que dans les décrets royaux. Il s'agit certainement du mot …, *charte, diplôme* (cf. Kees, *Totenglauben und Jenseitsvorstellungen der Alten Ägypter*, p. 163/164), qu'on trouve dans l'expression courante à l'Ancien Empire : *šzp·tw* ᶜ*·f în nṯr* ᶜ*3* «*que sa charte soit reçue par le dieu grand*». Voici les exemples de … dans les décrets royaux :

*Urk.*, I, 171, 6 … «*qu'on ait aucun droit sur cela en aucun temps*»;

300, 5 … «*qu'aucun homme n'ait un droit sur cela*» (cf. *ibid.*, 299, 11; 301, 6; 302, 1);

306, 5 … «*qu'il n'ait aucun droit sur sa fonction ni sur son sceau; qu'il n'ait aucun droit sur aucun de ses biens; que ses enfants n'aient aucun droit sur eux*».

A droite de ce texte se tient le mort, debout, tourné vers la gauche. Il porte la perruque longue, non bouclée et peinte en noir, le collier *wśḫ* non détaillé, le pagne court avec ceinture à boucle sans motif ornemental; ses deux bras pendent le long du corps. Les couleurs ont disparu, sauf sur les chairs qui sont peintes en rouge.

C (fig. 2). — Quatre hommes et deux femmes présentent des offrandes. Les hommes portent la perruque courte non bouclée et le pagne court avec ceinture à boucle sans motif ornemental; les chairs sont peintes en rouge, et les pagnes en jaune. Les femmes portent la perruque longue ordinaire, se séparant sur l'épaule, un collier *wsḫ* peint en vert, et une longue robe collante maintenue par des bretelles. Les chairs sont peintes en jaune.

Les offrandes. — Le premier homme (en commençant par la droite) présente un cuisseau de bœuf, peint en rouge; les deux suivants [1] portent une sellette : celui qui marche en avant a tout le haut du corps tourné vers son compagnon. La sellette se compose d'un pied décoré de raies jaunes parallèles et d'un plateau rouge entouré d'un cadre vert; sur la sellette se trouve un pain conique jaune entre deux grands vases verts remplis d'une masse rouge (peut-être des grains). Le dernier homme porte une espèce de corbeille plate tressée qu'il appuie sur son épaule et qu'il soutient de la main droite : la corbeille est jaune et elle est entourée d'un cadre vert; des raies rouges stylisent les tresses. Il est difficile d'identifier la masse blanche que contient la corbeille. Le même personnage serre une oie entre son bras gauche et son torse.

La première femme [2] présente un coffre à linge, peint en jaune. La deuxième femme [3] a, dans la main droite, un épi d'épeautre dont la tige est verte et les épillets rouges. Sur la tête, elle porte une corbeille en forme de barque, qui était peut-être détaillée, à l'origine, comme celle que j'ai déjà décrite, mais dont les couleurs et les détails ont disparu aujourd'hui; dans la corbeille, un flacon bouché, contenant probablement du lait, et, de chaque côté, deux pains.

D (fig. 3). — Quatre personnages sont représentés sur cette paroi. Les couleurs y sont beaucoup moins bien conservées que sur l'autre paroi.

---

[1] Le deuxième porteur s'appelle ; cf. *infra*, p. 44. Je ne cite dans le corps de l'article que les noms propres qui sont visibles sur les photographies et qui ont été reproduits sur les figures 2 à 4.

[2] Son nom est ; cf. *infra*, p. 44.

[3] Son nom est ; cf. *infra*, p. 44.



Cependant il est certain que les chairs des quatre hommes étaient peintes en rouge et il est très vraisemblable que leurs pagnes étaient jaunes. Les costumes ne sont guère différents de ceux précédemment décrits. Notons simplement les deux différences suivantes : d'une part, Ḳerri et un des porteurs d'offrandes ont un pagne qui s'avance en pointe, et, d'autre part, Ḳerri porte une perruque longue, une fausse barbe et un collier *wsḫ* peint en vert.

A gauche de la paroi, tourné vers la gauche, se tient un homme occupé à tordre le cou à une oie. Devant lui est écrit son nom : « *son fils Khafmin* »; au-dessus de lui, le mot [1] précise l'acte qu'il est en train d'accomplir. Il s'apprête probablement à offrir cet oiseau à Ḳerri à qui il tourne le dos, par décence, pendant qu'il tue l'animal; je crois, en tout cas, que Khafmin appartient à la même scène que les trois autres personnages de la paroi.

Derrière lui, mais tourné vers la droite, se tient Ḳerri; ses bras pendent le long du corps et ses mains sont vides. Devant lui, on lit son titre et son nom « *le surveillant des prêtres Ḳerri* ».

Vers lui s'avancent deux hommes : le premier est vu de dos; on sent que l'artiste n'avait pas l'habitude de représenter ses personnages dans cette position, car celui-ci est traité d'une façon tout particulièrement maladroite : le bras gauche est démesurément long et, comme le bas du corps est représenté de profil suivant les règles de l'esthétique égyptienne, il se dégage une gaucherie et un manque d'unité assez pénibles. Cet homme tient, dans sa main gauche, un récipient dans lequel il versait un liquide ou des grains d'encens. Il devait certainement tenir quelque chose dans la main droite, mais il n'en reste aucune trace aujourd'hui. Le deuxième personnage porte un plateau posé à plat sur la paume de sa main droite : ce plateau est en partie détruit; il était chargé d'offrandes dont il ne reste actuellement qu'un pain conique coloré en jaune. Ce même homme tenait, dans la main gauche, une pièce de viande (côtelettes) peinte en rouge.

---

[1] Cf. Dévaud, *Rec. trav.*, XXXVIII, p. 200, et Montet, *Scènes de la vie privée dans les tombeaux égyptiens de l'Ancien Empire*, p. 61/62.

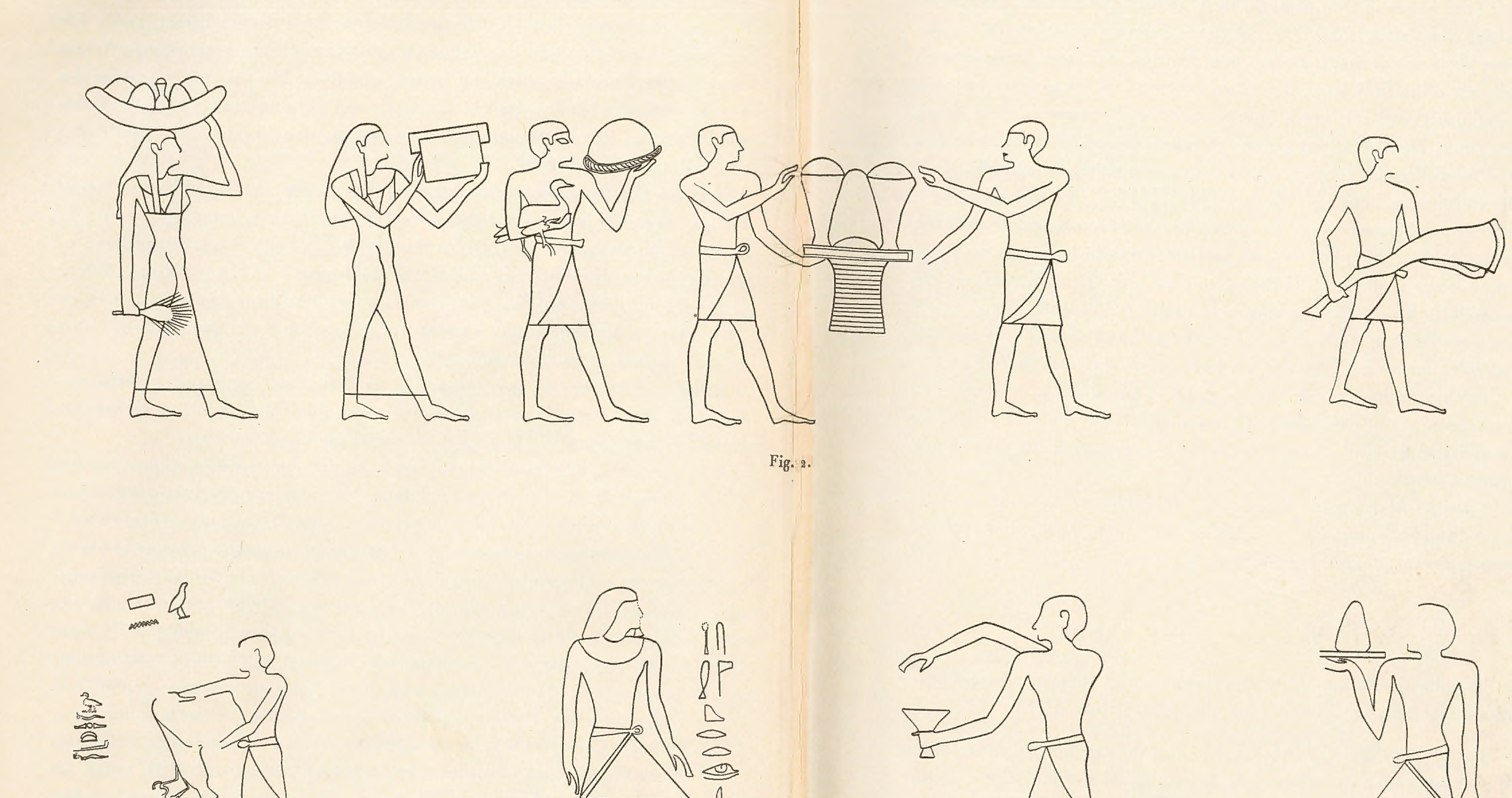


Fig. 2.

Fig. 3.

E (fig. 4). — Sur la paroi du fond, le mort et sa femme sont représentés, assis sur un fauteuil à pieds de lion devant une table d'offrandes. Ḳerri porte une perruque longue, non bouclée, qui devait être peinte en noir, un collier *wśḫ* bleu, des bracelets peints en jaune et vert, et un pagne court avec ceinture à boucle, sans motif ornemental, qui devait être jaune. Les chairs sont peintes en rouge. Il tend la main droite vers la table d'offrandes et il serre, dans la main gauche, la pièce d'étoffe. Devant lui nous lisons : « l'imakhou *auprès du dieu grand, le surveillant des prêtres Ḳerri* ». Sa femme est vêtue d'une longue tunique blanche, retenue par deux bretelles; elle porte la perruque longue, qui avait dû être peinte en noir, un collier *wśḫ* et des périscélides bleus. Elle pose la main droite sur l'épaule droite de son mari, et elle étend la main gauche vers la table d'offrandes. Devant elle est inscrit son nom : « *sa femme, son aimée Ḥépi* ».

La table d'offrandes est d'un type tout à fait ordinaire, et recouverte d'une natte (?) stylisée, rouge. Un pointillé rouge imite le granit. De chaque côté du pied de la table d'offrandes se trouve un vase bouché peint en jaune.

A gauche de la paroi, dans le coin supérieur, se trouvent les restes d'une liste d'offrandes écrite en hiéroglyphes noirs, très abîmés : je n'ai malheureusement pas eu le temps de la copier.

## NOTE SUR LES NOMS PROPRES.

Il semble que le nom de chaque personnage ait été primitivement mentionné. Actuellement, il n'en reste que six qui soient lisibles.

1° , var. . C'est le nom du propriétaire de la tombe. Il n'est pas connu par ailleurs. Je ne vois pas à quel mot il peut se rattacher, car il n'existe aucun mot * : le professeur Ranke m'a écrit qu'il s'agissait, à son avis, d'un diminutif amical en , avec redoublement de la 2e radicale (cf. , RANKE, *Personennamen*, p. 162, n° 22, et , *ibid.* p. 332, n° 3). Le déterminatif ne nous permet pas de rapprocher ce nom propre de , var. (RANKE, *op. cit.*, p. 335, n° 30).



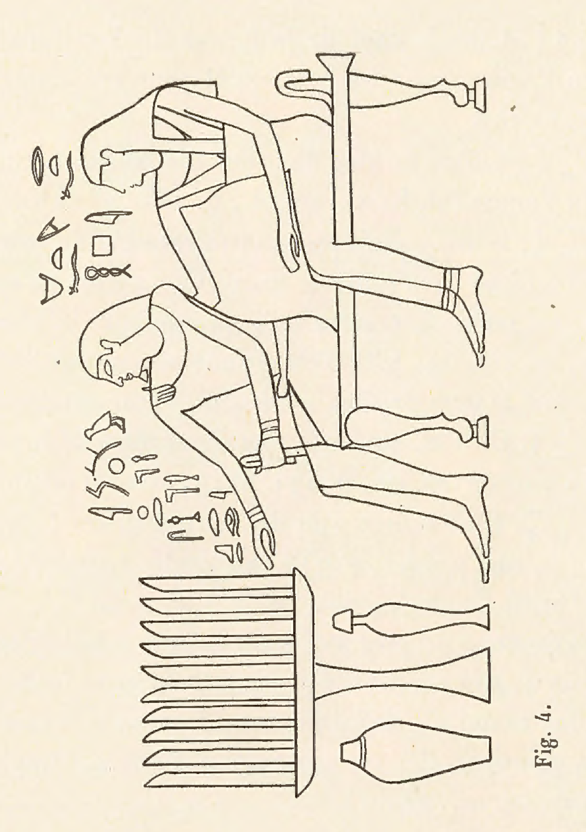
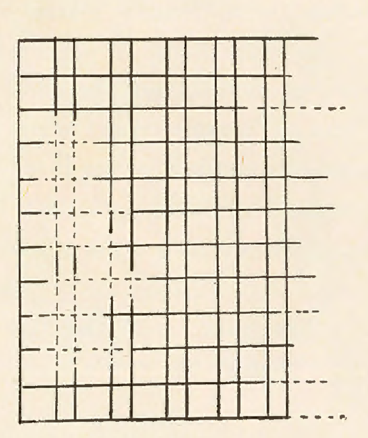


Fig. 4.



2° . C'est le nom de la femme de Ḳerri; ce nom est connu à l'Ancien Empire, pour les hommes et pour les femmes (Ranke, *op. cit.*, p. 237, n° 24).

3° . C'est le nom d'un des fils de Ḳerri; ce nom est connu à l'Ancien Empire (cf. Ranke, *op. cit.*, p. 265, n° 14).

4° . Je ne connais pas d'autre exemple de ce nom, qui est celui de la deuxième femme de la paroi C. Ce nom, d'après le professeur Ranke, est intéressant parce qu'il prouve que le nom propre (Ranke, *op. cit.*, 39, 28) n'est qu'une abréviation d'un nom théophore dans lequel le nom du dieu a été omis[1] (communication écrite).

5° . C'est le nom de la première femme de la paroi C. Il est mentionné par Ranke, *op. cit.*, p. 271, n° 19, avec les variantes et .

6° . C'est le nom d'un des deux porteurs de la sellette (paroi C). Ranke (*op. cit.*, p. 152, n° 9) n'en cite qu'un exemple douteux à Sheikh-Saïd (Ancien Empire).

Tous ces noms propres sont écrits en grands hiéroglyphes bleus. Notons que trois d'entre eux sont des noms théophores formés avec le nom du dieu Min, ce qui n'a rien d'étonnant dans un nome où le dieu Min était le dieu principal. Il y en a beaucoup d'autres exemples à Akhmîm (cf. Newberry, *loc. cit.*, *passim*).

J. Vandier.

Le Caire, le 15 juin 1936.

---

[1] Cf. ; voir *Revue d'Égyptologie*, II, p. 61, C, *c*.

# UN FRAGMENT COPTE INÉDIT

## SUR LA VIE DU CHRIST

(avec 1 planche)

PAR

ANTOINE ZIKRI.

Ce feuillet de parchemin, qui appartient au Musée égyptien du Caire, est inscrit dans le *Catalogue général du Musée*[1] sous le numéro 8015. Il provient certainement de la Bibliothèque du Monastère Blanc (Deir El-Abiad) fondé par Chénouda à Akhmim. Sa hauteur est de 0 m. 325, sa largeur de 0 m. 225. La largeur de la colonne varie entre 0 m. 07 et 0 m. 09. Sa pagination est 43 au recto et 44 au verso (ⲙⲅ-ⲙⲇ). Le texte est disposé dans chaque page sur deux colonnes de 28 lignes au recto et de 27 et 29 lignes au verso.

Ce feuillet est en assez bon état de conservation; mais au milieu et au bas de chaque page, on constate plusieurs lettres rognées.

Des majuscules de grandeurs variables s'étendent dans les marges; elles sont tracées à l'encre noire, rehaussées de rouge et ornées en haut de ⸗. Le signe de ponctuation est :— ou :·—. La lettre ⲓ porte dans le texte tantôt un, tantôt deux ou trois points.

Ce fragment remonte au xiie ou xiiie siècle après J.-C. (voir type Ciasca, tab. XIII) et il est en dialecte sahidique.

Sur ce texte fragmentaire, il est impossible de se prononcer; nous ne savons pas s'il s'agit d'un apocryphe, d'un sermon ou d'une biographie.

---

[1] W. E. Crum, *Coptic Monuments*, 1902 (*Catalogue général des Antiquités égyptiennes du Musée du Caire*, nos 8001-8741).

Cependant nous croyons devoir le publier tel quel, bien que nous ne puissions l'identifier d'une façon précise, car il peut se trouver un érudit qui arrive à fixer sa place dans la littérature chrétienne et même déterminer à quel manuscrit il se rattache.

Recto. ⲙ̄ⲅ̄

ⲁⲕⲧⲱϭⲉ ⲙ̇ⲙⲟϥ
÷ⲉⲡⲁⲥⲱⲙⲁ̇...—
Ⲉⲣⲉ ⲛⲉⲥⲉⲣⲁⲫⲓ̈ⲛ
ⲙ̇ⲡⲁⲉⲓ̈ⲱⲧ ⲥⲟⲃ
ⲛⲉⲓ̈ (*sic*) ⲛ̇ⲛⲉⲩⲧⲛ̇ϩ
ⲉϩⲣⲁⲓ̈ ⲉ̄ϫⲱⲕ
ⲛ̇ϣⲱⲣⲡ̄ ⲙⲛ̇
ⲛ̇ⲣⲟⲩϩⲉ - ⲛ̇ⲅ̇ϫⲓ̈
ⲉⲃⲟⲗ ϩⲙ̄ ⲡⲕⲁⲣ
[ⲡ]ⲟⲥ ⲙ̄ⲡ̄ϣⲏⲛ
÷ⲙ̄ⲡ̄ⲱⲛϩ :—
Ⲉⲣⲉⲡⲉⲕⲣ̄ⲡⲙⲉⲉⲩⲉ
ϭⲱ ⲉϥⲙⲏⲛ
ⲉ̇ⲃⲟⲗ ⲙ̄ⲡⲙ̄ⲧⲟ
ⲉ̇ⲃⲟⲗ ⲙ̄ⲡⲁⲉⲓ̈ⲱⲧ
[ⲛ]ⲟⲩⲟ̄ⲉⲓ̈ϣ ⲛⲓ̈ⲙ
[ⲉⲩ]ⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲣⲟⲕ
[ϩ]ⲛ ⲙ̄ⲡⲏⲩⲉ
[ϫⲉ]ⲡ̄ⲕⲁⲣⲡⲟⲥ ⲛ̇
ⳁⲣⲏⲛⲏ ⲙ̄ⲡ
÷ⲛⲟⲩⲧⲉ :—
Ⲛⲧⲉⲣⲟⲩⲥⳁⲟⲩ ⲇⲉ
ⲙ̄ⲡⲉⲛⲥⲱⲧⲏⲣ
ⲁⲩⲧⲁⲁϥ ϩⲛ̄ ⲟⲩ
ⲧ[ⲁ]ⲫⲟⲥ ⲛ̇ⲃⲣ̇
[ⲣⲉ] ⲡⲉϫⲉ
[ⲛ̇ⲓ̈ⲟⲩ]ⲇⲁⲓ̈ ϫ̇ⲉ ⲙⲁ
[ⲣⲛ̄ⲃ]ⲱⲕ ⲉ̇ϩⲟⲩⲛ

ⲉ̇ⲡⲣ̇ⲡⲉ ⲛ̄ⲧⲛⲉⲓ̈
ⲛⲉ ⲙ̇ⲡⲉⲥⲟⲟⲩ ⲉⲛ
ⲧⲛ̄ⲧⲁⲗⲟϥ ⲉϩⲣⲁⲓ̈
ⲛⲟⲩⲑⲩⲥⲓ̈ⲁ̇ ⲙ̄ⲡ̄
ϣⲏⲣⲉ ⲙ̄ⲡ̄ⲛⲟⲩ
ⲧⲉ - ⲉⲣϣⲁⲛ ⲡ̇
ⲕⲱϩⲧ̇ ⲟⲩⲟⲙ̇ϥ
ⲉⲓ̈ⲉ ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲡⲉ
ⲓ̄ⲥ̄ . ⲉϣⲱⲡⲉ ⲙ̇
ⲡⲉϥ ⲉⲓ̈ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ.
ⲡ̇ϣⲏⲣⲉ ⲙ̇ⲡⲛⲟⲩ
÷ⲧⲉ ⲡⲉ ⲓ̄ⲥ̄ ...—
Ⲟⲩⲟⲓ̈ ⲛ̇ⲧ [.....]
ⲙ̇ⲛ̇ⲧ [......]
ⲣⲟⲥ ⲱ̇[.......]
ⲛⲉ ⲡⲉϩⲟ[ⲟⲩ]
ⲡⲉ ⲛ̇ϣⲁⲩ[ⲣ ⲟⲩ]
ⲑⲩⲥⲓⲁ ⲙ̇ⲡⲛ[ⲟⲩ]
ⲧⲉ ⲛ̄ϩⲏⲧϥ ⲕⲁ
ⲧⲁ ⲡⲛⲟⲙⲟⲥ. ⲟⲩ
ⲉ̇ⲥⲟⲟⲩ ⲛⲟⲩⲱ̇ⲃϣ̄
÷ⲧⲉⲣⲟⲙⲡⲉ :—
Ⲉⲛⲉϣⲁⲩⲧⲁⲗⲟϥ
ⲉϩⲣⲁⲓ̈ ⲉϫⲙ̄ⲡⲉ
ⲑⲩⲥⲓ̈ⲁⲥⲧⲏⲣⲓ̈
ⲟⲛ. ⲛ̄ⲧⲉ ⲛ̇
ⲁⲣⲭⲓ̈ⲉⲣⲉⲩⲥ ϣ
ⲗⲏⲗ ⲉⲡⲛⲟⲩⲧⲉ



Verso. ⲙ̄ⲇ̄

ϣⲁⲛⲧⲉϥ ⲧⲛ̇
ⲛⲟⲟⲩ ⲙ̇ⲡ̇ⲕⲱ
ϩⲧ̇ ⲉ̄ⲃⲟⲗ. ϩⲛ̄ ⲧ̄
ⲡⲉ . ⲛ̄ϥ̄ⲟⲩⲱⲙ̄
ⲡⲉⲥⲟⲟⲩ - ϣⲁⲣⲉ
ⲡⲗⲁⲟⲥ ⲧⲏⲣϥ ⲉⲓ̈
ⲙⲉ ϫⲉ ⲁⲡⲛⲟⲩ
÷ⲧⲉ ϩⲱⲡⲧ̇ ⲉⲣⲟⲟⲩ.
Ⲁⲩⲉⲓ̈ ⲇⲉ ⲉ̇ϩⲟⲩⲛ ⲉ̇
ⲡⲣ̇ⲡⲉ ⲁⲩϣⲱ
ⲱⲧ ⲙ̄ⲡⲉⲥⲟⲟⲩ
ⲁⲩⲧⲁⲗⲟϥ ⲉϫⲛ̇
[.........]ⲉ..—
[........] ⲉⲙ ⲛ̄
[......]ⲫⲁⲥ ⲁⲩ
[ⲁϩⲉⲣⲁⲧ]ⲟⲩ . ⲁⲩ
[ϣ]ⲗⲏⲗ ⲉⲣⲉⲛⲉⲩ
[ⲥⲧ]ⲟⲗⲏ ϩⲓ̈ⲱⲧⲟⲩ
[ⲁ]ⲩⲱ̄ ⲙ̇ⲡⲉ ⲡⲛⲟⲩ
ⲧⲉ ⲧⲛ̇ⲛⲟⲟⲩ
ⲛⲁⲩ ⲙ̇ⲡ̇ⲕⲱ
ϩⲧ∴ ⲁⲩⲱ ⲁⲩ
ϫⲱ ⲙ̇ⲡ̄ϩⲁⲙⲏⲛ
÷ⲉⲩϫⲱ ⲙ̇ⲙⲟⲥ :—
Ϫⲉ ⲡⲁⲓ̈ ⲡⲉⲡⲉⲥⲟ
ⲟⲩ ⲛ̄ⲧⲁⲩϣⲁ
ⲁⲧϥ̄ ϩⲛ̄ ⲕⲏⲙⲉ
÷ϩⲁⲙⲏⲛ̇ :—
Ⲡⲁⲓ̈ ⲡⲉ ⲡⲉⲥⲟⲟⲩ ⲛ̄

ⲧⲁⲩϣⲁⲁⲧϥ̄ ⲛ̄
÷ⲧⲉⲩϣⲏ ϩⲁⲙⲏⲛ.
Ⲡⲁⲓ̈ ⲡⲉ ⲡⲉⲥⲟⲟⲩ̄ ⲛ̄
ⲧⲁϥ ⲧⲁⲕⲟ̄ ⲛ̄ⲛ̄
ϣⲣ̄ⲡ̄ⲙⲓ̈ⲥⲉ ⲛ̄
÷ⲕⲏⲙⲉ ϩⲁⲙⲏⲛ :—
Ⲡⲁⲓ̈ ⲡⲉ ⲡⲉⲥⲟⲟⲩ
ⲛ̄ⲧⲁϥ ⲣ̇ⲟⲩⲟⲉⲓ̈ⲛ
ⲉ̄ⲡⲓ̈ⲏ̄ⲗ̄ ⳿ ϣⲁⲛ
ⲧⲟⲩϫⲓ̈ⲟⲟⲣ ⲉⲧ[ⲉ]
ⲗⲉⲑⲣⲁ (*sic*) ⲛ̄ ⲑⲁⲗⲁⲥ
÷ⲥⲁ ϩⲁⲙⲏⲛ :—
Ⲡⲁⲓ̈ ⲡⲉ ⲛ̄ⲧⲁϥ[ϫⲓ̈]
ⲧⲛ̄ ⲉ̄ϩⲟⲩⲛ ⲉ[ⲡ]
ⲕⲁϩ ⲙ̄ⲡⲉⲣ[ⲏⲧ]
÷ϩⲁⲙⲏⲛ :—
Ⲡⲁⲓ̈ ⲡⲉ ⲛⲧ[ⲁϥⳁ]
ⲛⲏⲧⲛ̄ [ⲙ̇ⲡ]
÷ⲙⲁⲛⲛⲁ ϩⲁ[ⲙⲏⲛ :—]
Ⲡⲁⲓ̈ ⲡⲉ ⲛⲧⲁϥ ⲉⲓ̈
ⲛⲉ ⲙ̇ⲡ̇ⲙⲟⲟⲩ
ⲉ̈ⲃⲟⲗ ϩⲛ̄ ⲧ̇ⲡⲉⲧ
÷ⲣⲁ . ϩⲁⲙⲏⲛ :—
Ⲛⲧⲉⲣⲟⲩⲱ̄ ⲇⲉ
ⲉⲩϫⲱ̄ ⲙ̄ [ⲡⲉⲓ̈]
ϩⲙ̄ⲛⲟⲥ [ⲁⲡ]
ⲕⲱϩⲧ̄ [ⲉⲓ̈ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ]

## TRADUCTION.

*Tu l'as uni à mon corps. Les Séraphins de mon Père étendent et agitent* (رفرف) *leurs ailes sur toi le matin et le soir. Tu prends du fruit de l'arbre de la vie. Ta mémoire demeure établie devant mon Père à tout moment et on t'a appelé dans les cieux le fruit de la paix de Dieu.* [*Or*] *quand on crucifia notre Sauveur, on le mit dans un nouveau sépulcre; les Juifs dirent alors : « Entrons dans le temple et apportons le mouton pour le présenter en offrande au Fils de Dieu. Si le feu le consume,* [*alors*] *Jésus est un homme; mais s'il ne descend pas, Jésus est alors le Fils de Dieu. » Malheur. . . . . . . . . . . . . . . car c'était le jour où ils avaient l'habitude de faire une offrande à Dieu selon la loi, un mouton blanc chaque année,* (*et*) *ils avaient l'habitude de le poser sur l'autel et le Grand Prêtre pria Dieu jusqu'à ce qu'Il fît descendre le feu du Ciel et que le feu consumât le mouton. Tout le peuple sut alors que Dieu leur avait pardonné. Alors ils sont entrés au temple et ont tué le mouton en le plaçant sur . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . Ils se sont levés et ont prié avec leurs habits; mais Dieu ne leur envoya pas le feu et ils récitèrent l'Amen disant : « Voici le mouton qu'ils ont tué en Égypte, Amen. Voici le mouton qu'ils ont tué dans la nuit, Amen. Ceci est le mouton qui a fait périr les premiers-nés égyptiens, Amen. Ceci est le mouton qui éclairait Israël jusqu'à ce qu'il eût passé la mer Rouge, Amen. C'est Lui qui nous a fait entrer dans la terre promise, Amen. C'est Lui qui vous a donné la manne, Amen. C'est Lui qui a fait jaillir l'eau du rocher, Amen. » Quand ils eurent fini de réciter cet hymne, le feu descendit.*

A. Zikri.

UNE

# FONDATION PIEUSE EN NUBIE

(avec 3 planches) I–III

PAR

HENRI GAUTHIER.

Au cours d'une de ses missions en Nubie, notre Directeur de travaux M. Émile Baraize rencontra à Ipsamboul, en février 1932, une touriste venue de New York, Mrs. Anne Archbold, qui lui demanda quelques explications sur les antiquités de la localité. Tout en lui faisant visiter les deux temples d'Amon et d'Hathor, il émit l'hypothèse qu'un troisième sanctuaire pouvait être enfoui sous l'énorme amas de sable qui recouvrait l'espace compris entre ces deux spéos [1].

Cette supposition était peut-être un peu risquée, car le sable avait été déjà en grande partie enlevé par les soins de Barsanti, pendant l'hiver 1909-1910, lors des travaux de déblaiement et de consolidation des temples de Nubie nécessités par la première surélévation du barrage d'Assouan [2], et aucun édifice n'était alors apparu [3]. Un mur de protection avait été élevé au sommet de la falaise pour empêcher le sable d'envahir de nouveau le ravin [4]; mais il s'était révélé inefficace, car en 1932 la quantité de sable était de nouveau presque aussi considérable qu'en 1909.

Mrs. Archbold, poursuivant son voyage vers le sud, adressa le 11 février, de Ouâdi-Halfa, à M. Baraize un télégramme par lequel elle déclarait mettre à la disposition du Service des Antiquités une somme de 2000 dollars pour le déblaiement de la zone comprise entre les deux temples

[1] Voir notre planche I.

[2] Maspero et Barsanti, *Les temples immergés de la Nubie. Rapports relatifs à la consolidation des temples*, I, p. 167; II, pl. CXLIV et CXLVI.

[3] Le nettoyage, il est vrai, n'avait pas été poussé jusqu'à son terme.

[4] Maspero-Barsanti, *op. cit.*, pl. CL.

d'Ipsamboul. Peu habitué à de semblables libéralités, le Service, après y avoir été autorisé par Son Excellence le Ministre de l'Instruction publique, accepta avec reconnaissance cette donation, qui produisit, au cours du change, une somme de 555 Livres égyptiennes. Le ministre adressa à la généreuse donatrice ses respectueux remerciements, et Mrs. Archbold quitta l'Égypte dans le courant de mars pour retourner en Amérique.

La saison était alors trop avancée pour permettre, dans cette région, un travail de longue haleine. Dès le 18 avril, il fallut interrompre la fouille, après une dépense atteignant à peine L. ég. 80 sur les 555 dont on disposait, et après qu'on eut retiré du sable seulement quelques briques et débris de poteries datant de l'époque romaine.

Les travaux furent repris le 24 octobre 1932. En février 1933, on découvrit, outre une grande stèle taillée dans le roc (qui était, du reste, déjà connue depuis les travaux de Barsanti [1]), deux stèles mobiles, identiques l'une à l'autre [2], dont les photographies furent adressées à la donatrice. La somme offerte par cette dernière étant dès lors épuisée, le Service des Antiquités décida de continuer, sur ses propres deniers, le dégagement du site, qui était encore fort loin d'être achevé.

Le 25 octobre 1933, le déblaiement fut repris; mais les travaux ne donnèrent aucun résultat intéressant. On mit à jour, il est vrai, sur la droite du cirque, une carrière antique [3] d'où avaient été extraits des blocs de grès de grandes dimensions pouvant avoir servi à la construction d'un édifice important. Mais cet édifice, si tant est qu'il ait jamais existé au fond du cirque, ne put être atteint par la fouille. La quantité de sable qui restait à enlever était encore telle qu'il ne pouvait être question de mener à son terme un nettoyage complet, dont les résultats archéologiques éventuels demeuraient, d'ailleurs, des plus problématiques. Au bout de quelques semaines on renonça donc à poursuivre les travaux.

Le Service des Antiquités renouvelle à Mrs. Archbold l'expression de la

(1) Voir ci-dessous, p. 51.

(2) Maspero et Barsanti n'ayant fait aucune mention de ces deux stèles, il est à supposer que les travaux de 1909-1910 n'ont pas été poussés aussi loin que ceux de 1932-1933. On ne saurait, en effet, raisonnablement admettre que les stèles aient été transportées sur le site entre les années 1910 et 1932.

(3) Cette carrière n'avait pas été signalée dans le *Rapport* publié par Maspero et Barsanti.



gratitude du Gouvernement égyptien pour la libéralité qui a permis d'enrichir le Musée du Caire des deux stèles dont il va être maintenant question. Il adresse également à M. Baraize ses remerciements pour avoir su intéresser à ses recherches la généreuse donatrice.

*
* *

Avant de décrire les deux nouveaux monuments, il y a lieu de dire quelques mots de la grande (2 m. 03 × 1 m. 37) stèle taillée dans le roc sur le côté sud du cirque, à 50 mètres environ au nord du temple d'Amon. Déjà découverte le 22 février 1910, le sable l'avait à nouveau cachée. Barsanti n'en ayant donné qu'un schéma, il nous a paru utile de publier la photographie que M. Baraize en a prise [1]. Cette dernière confirme, d'ailleurs, la description et la transcription des textes données jadis par Maspero et Barsanti [2].

Cette stèle représente le «fils royal de Kouch» ou vice-roi de Nubie Pasar (←) adorant Ramsès II (→) assis sur un trône dont le piédestal est orné de deux ennemis jetés à terre. Elle constitue le premier des quatre monuments du dossier de ce Pasar (II), fils de Minmōsé, rassemblé en 1920 par M. Reisner [3], auquel j'ai eu l'occasion, en 1921, d'ajouter un cinquième monument, la stèle n° 604 du British Museum [4], et dont les deux nouvelles stèles Archbold-Baraize sont venues porter à *sept* le nombre total des pièces.

*
* *

Les deux stèles nouvelles sont reproduites sur notre planche III. Elles sont identiques, à quelques variantes épigraphiques près. Elles portent, au *Journal d'entrée* du Musée du Caire, les numéros respectifs $\frac{5|12}{35|1}$ et 65834. La seconde, qui est la seule exposée aux visiteurs, est un peu mieux conservée que la première.

(1) Voir notre planche II.

(2) *Op. cit.*, I, p. 164-165.

(3) *The Viceroys of Ethiopia*, in *The Journ. of Egypt. Archaeol.*, vol. VI, p. 41, n° 13.

(4) Cf. Gauthier, *Les «fils royaux de Kouch», etc.*, in *Rec. de trav.*, XXXIX, p. 208.

Toutes les deux cintrées et en grès blanc, elles ont exactement les mêmes dimensions : hauteur 1 m. 45, largeur 0 m. 48. Elles comportent un tableau supérieur et, au-dessous du tableau, un texte en lignes horizontales. Le texte est identique sur les deux stèles, bien que sur le n° 65834 il n'occupe que cinq lignes, au lieu de six (la 6ᵉ non entièrement écrite) sur le n° $\frac{5|12}{35|1}$. Le tableau est également, sauf de légères variantes dans les légendes, identique sur les deux stèles.

La partie restée fruste au-dessous du texte laisse supposer que ces stèles ont pu être employées comme bornes-limites, fichées en terre, du domaine divin qui fait leur objet. Nous observons, en effet, la même surface fruste à la partie inférieure de la stèle de donation d'un terrain par Thoutmôsis IV conservée au Musée du Caire [1]. Mais nous aurons l'occasion de revenir sur cette question.

A. Tableau. — Dans le tableau occupant la partie supérieure des stèles, le «fils royal de Kouch» Pasar ⟶ est debout, en adoration devant le dieu Amon ⟵ debout sur le piédestal et tenant le et le ; entre les deux personnages, un autel porte un vase et une fleur de lotus.

Nous transcrivons les légendes des personnages d'après la stèle n° $\frac{5|12}{35|1}$, en indiquant les variantes épigraphiques de la stèle n° 65834.

*L'adorant :* ⟶ 1 ... sic 2 ... «le fils royal de Kouch Pasar».

*Amon :* ⟵ 3 ... 4 ... 5 ... sic ... 6 ... «A dire par Amon, seigneur des Trônes des Deux-Terres [2] : Je t'accorde toute vie, stabilité et puissance, toute santé, pour [mon?] fils Ousirmaât-Ré Sotp-n-Ré, doué de vie».

[1] Mariette, *Monuments divers*, pl. 47 *a*, et texte Maspero, p. 14; Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, I, p. 329. (CGC 34021)

[2] Les «Trônes des Deux-Terres» sont souvent identifiés avec Karnak. Mais Sethe, combattant avec raison cette traduction (cf. *Amun und die acht Urgötter von Hermopolis*, 1929, §§ 11-12), a montré que cette locution servait aussi à désigner le principal sanctuaire d'Amon en Haute-Nubie, Napata (Gebel Barkal). Tout récemment, Gardiner (*Hieratic Papyri in the British Museum*, 3rd Series (1935), vol. I, p. 103) a précisé de la façon suivante l'interprétation qu'il convient de donner à cette expression : «lord-of-the-thrones-of-the-two-lands was indeed the title of the composite god Amun-Reʿ of Karnak, but it represented him, not as belonging to that place, but as king in all the capitals of Egypt». Aussi le titre ... était-il souvent complété et précisé, comme nous le verrons plus loin dans le texte de nos stèles (ci-dessous, p. 54), par une épithète locale : *ḥrj ib* «habitant de» tel ou tel sanctuaire.



Variantes sur la stèle n° 65834 :

*L'adorant :* 1 ... (le reste des colonnes 1 et 2 est identique au texte précédent).

*Amon :* 3 ... 4 ... 5 ... «A dire par Amon-Ré, seigneur des Trônes des Deux-Terres, fils de Ré de son sein, qui le chérit, seigneur des couronnes, Miriamon-Ramessès».

Les colonnes 4-5 sont peut-être (?) à considérer comme faisant suite aux colonnes 5-6 de la stèle n° $\frac{5|12}{35|1}$.

Ces deux tableaux comportent certaines anomalies.

1° Bien que le roi (Ramsès II) y soit nommé, et bien qu'il soit le seul propriétaire légal, et par suite le donateur officiel [1] du terrain, il n'y est pas figuré en personne. De cette rareté M. Al. Varille a bien voulu me signaler un autre exemple, dans l'île de Séhel, où l'on voit un particulier en face d'Amenophis III, désigné seulement par ses deux cartouches, et de la déesse ʿAnouqit, représentée derrière les cartouches royaux [2]. Tel est aussi le cas pour la stèle publiée par Mariette (*Abydos*, II, pl. 50), où le défunt est agenouillé devant les deux cartouches du roi Ménephtah (ce dernier non figuré) derrière lesquels sont représentés Osiris et Isis. Sur nos deux stèles d'Ipsamboul, c'est également la divinité, Amon-Ré, qui est figurée, tandis que Pharaon n'est indiqué que par ses cartouches accolés à la légende divine.

2° Bien que le roi ne soit pas représenté effectivement, il est cependant présent, puisque Amon lui adresse une courte allocution.

3° Tandis que sur la stèle n° $\frac{5|12}{35|1}$ Amon s'exprime, dans cette allocution, à la première personne : «je te donne, etc... pour [mon] fils

[1] Voir, à ce sujet, Spiegelberg, *Ä. Z.*, LVI, p. 59 note 4; Moret, *Le Nil et la civilisation égyptienne*, p. 404.

[2] Cf. J. de Morgan, *Catal. des monum. et inscript. de l'Égypte antique*, I, p. 90, n° 79.

Ramsès», sur la stèle n° 65834 les épithètes de Ramsès II, placées également dans la bouche du dieu, sont à la troisième personne : «fils de Ré de son (*sic*) sein, qu'il (*sic*) chérit».

4° Enfin, à la différence des tableaux habituels des stèles concernant des donations foncières à un temple ou à une divinité, le vice-roi d'Éthiopie, représentant sur nos stèles son maître Ramsès II, n'offre au dieu bénéficiaire de la donation ni le symbole des champs (1) ni le symbole plus général de la donation (2). Il se borne à tendre vers Amon ses deux mains vides.

B. Texte. — Au-dessous du tableau est tracé de droite à gauche (←), en six lignes sur la stèle n° $\frac{5|12}{35|1}$ et en cinq lignes seulement sur la stèle n° 65834, le texte ci-dessous, que je transcris d'après la stèle n° $\frac{5|12}{35|1}$, en indiquant en notes les variantes de la stèle n° 65834 :

1 (3) (4) *sic* 2 *sic* (5) *sic*
3 4 (6) *sic* (7)
5 (8) 6 (9) *sic* *sic* (10)

«Terrain (*waqf*) de double pour le support auguste (?) d'Amon, seigneur des Trônes des Deux-Terres, habitant à *Š·ḥtp-nṯrw;* son serviteur de double (chargé de la gérance du *waqf*) est le scribe-épistolier *Ḫʿj*, fils de *Šbꜣ* (?), fils du fils, héritier de l'héritier. Champ [de] sept mesures *ḫt;* [son] sud [est dans] le champ de Pharaon vie-santé-force, son nord



dans l'eau (le Nil?), son est dans le champ des particuliers, son ouest dans l'eau (le Nil?).»

Nous avons donc affaire à deux stèles concernant une seule et même fondation pieuse : la constitution à perpétuité par le vice-roi de Nubie Pasar, agissant sur les ordres et au nom du Pharaon Ramsès II, d'un domaine *waqf* dont les revenus serviront à assurer le culte du pilier (?)-ou support consacré au dieu Amon de [1] Faras, et dont la gestion est confiée héréditairement à la famille d'un fonctionnaire local de rang assez humble, le scribe-épistolier Khâï, fils de Šba. Suivant l'usage, nos stèles indiquent de façon précise les dimensions et les limites du terrain ainsi érigé en *waqf* par décret de la chancellerie royale dont, malheureusement, le texte officiel nous est inconnu [2].

Ce qui est particulièrement intéressant, c'est, d'une part, la formule *ꜣḥ·t ḥm-kꜣ (j)* «terrain *waqf*», par laquelle débute le texte de nos stèles, et, d'autre part, la date relativement reculée de la fondation. Si, en effet, nous avons correctement interprété les stèles, et si elles rentrent bien, comme nous le pensons, dans la catégorie des fondations pieuses faites par le roi ou par des particuliers en faveur d'un culte divin [3], nous avons à les considérer comme les plus anciennes en date des monuments similaires. Datées du règne de Ramsès II, elles sont de plusieurs siècles antérieures aux stèles de donations et fondations pieuses qui nous sont connues pour les périodes boubastite et suivantes [4].

---

Notes de la page 54 :

(1) Comme, par exemple, sur la stèle n° III publiée par Spiegelberg, *Ä. Z.*, LVI, p. 57-58 et pl. V.

(2) Comme, par exemple, sur la stèle n° I publiée par Spiegelberg, *loc. cit.*, p. 55-56 et pl. IV.

(3) Variante : (sans barbe).

(4) Var. : .

(5) Var. : .

(6) Var. : , qui est la forme correcte et devrait être précédé, parallèlement, de (au lieu de comme le portent nos deux stèles).

(7) L'adjectif possessif et la préposition ou ont été omis, après le mot *sud*, sur les deux stèles.

(8) Var. : .

(9) Var. : .

(10) Var. : .

Notes de la page 55 :

(1) «Au cœur de, habitant à, «*der zu Hause ist in*».

(2) Erman (*Die Religion der alten Aegypter*, 3e édit., p. 353) a judicieusement fait observer que ces donations de champs aux divinités et aux prêtres des divers sanctuaires dans une région aussi déshéritée que l'est aujourd'hui la Basse-Nubie n'était pas sans nous étonner. Nous devons évidemment en induire que dans l'antiquité ces contrées étaient verdoyantes et fertiles.

(3) De pareils *waqfs* fonciers pouvaient être institués par le roi, ou par les particuliers même sans intervention du roi, non seulement pour les tombeaux, mais aussi pour les temples, pour les statues de dieux érigées dans un sanctuaire, et même pour de simples tables d'offrandes.

(4) Voir les listes de ces stèles dressées par G. Möller, *Das Dekret des Amenophis, des Sohnes des Hapu* (in *Sitzungsberichte der Königl. Preuss. Akad. der Wiss.*, 1910, p. 939); H. Sottas, *La préservation de la propriété funéraire dans*

Il est à noter, enfin, que le texte de nos stèles, réduit à une extrême concision, ne comporte pas *in fine* les clauses restrictives, garanties et menaces de sanctions, qui étaient d'usage pour assurer l'inviolabilité et l'intégrité perpétuelles du domaine ainsi constitué [1].

*
* *

Examinons maintenant les points plus spécialement intéressants de ce texte.

1. — Et d'abord, notons les quelques particularités épigraphiques, dues sans doute à leur origine provinciale et nubienne, qu'elles présentent : un certain abus des déterminatifs divins là où ils n'ont pas toujours leur raison d'être; l'aigrette sur l'arrière-tête des oiseaux ; la forme spéciale, large et les mains en dedans, du signe sur lequel repose directement le signe ; la hauteur des traits ; la stylisation du signe ; la confusion entre les deux signes et ; etc.

2. — L'expression (var. ) semble pouvoir être interprétée comme une locution officielle pour désigner les terrains de culture donnés soit à des divinités, soit à des défunts «pour être érigés en biens de mainmorte et assurer le culte dans les temples ou les tombes» [2]. Elle

*l'ancienne Égypte* (*Biblioth. de l'École des Hautes Études, Sciences philolog. et historiques*, fasc. 205, 1913), p. 121, 145, 159; W. Spiegelberg, *Neue Schenkungsstelen über Landstiftungen an Tempel* (in *Zeitschrift für ägypt. Sprache*, LVI, 1920, p. 55-60 et pl. IV-VI); H. Munier, *Un achat de terrain au temps du roi Siamon* (in *Recueil d'études égyptologiques dédiées à la mémoire de J. Fr. Champollion*, 1922, p. 364).

Bien que nous sachions par ailleurs que ces donations de terrains, soit à un temple soit à une divinité, ont été en usage de tout temps, la coutume de les consigner sur des stèles spéciales ne paraît pas remonter au delà de la XVIIIe dynastie. La stèle de Strasbourg publiée par Spiegelberg (*Ä. Z.*, LVI, p. 55-56 et pl. IV), datée de l'an 1er de Ramsès Ier, est un peu plus ancienne que les deux stèles du Musée du Caire faisant l'objet de la présente étude.

(1) Pour ces clauses, voir Moret, *Rec. de trav.*, XXIX, p. 57-95; Möller, *Sitzungsberichte... Berlin*, 1910, p. 941-948; Sottas, *La préservation, etc.*, p. 119 et suiv.

(2) Cf. Munier, *Recueil... Champollion*, p. 364.



est synonyme des mots lus par Spiegelberg sur une stèle de donation pieuse, de l'époque libyenne, conservée au Musée de l'Institut égyptologique de Strasbourg [1].

La forme avec désinence du mot composé , *ḥm-kꜣ(j)*, est rare. M. Lacau a bien voulu m'en indiquer un autre exemple sur la stèle n° 34030 du Musée du Caire (XVIIIe dyn.), dont le propriétaire était «prêtre du culte funéraire du roi Ouaz-kheper-Ré [Kamôsé]» [2]. Le *Wörterbuch der ägyptischen Sprache* [3] indique, d'autre part, pour le titre *ḥm-kꜣ*, une forme usitée au Nouvel Empire et à la basse époque. Enfin la stèle de donation de Strasbourg à laquelle je viens de faire allusion donne au mot composé *ḥm-kꜣ* une désinence *w* qui semble être l'équivalent de notre désinence .

3. — L'objet sacré en faveur duquel est constitué le *waqf* est (var. ) «le support auguste d'Amon, seigneur des Trônes des Deux-Terres, habitant à *Š·ḥtp-nṯrw*» [4]. Du groupe je ne connais pas d'autre exemple. Il ne semble pouvoir s'agir que du mot *sḫn·t* (variantes : [plus tard *šḫn·t*], , , etc.) [5].

Ce terme, connu dès les *textes des Pyramides* ( ) [6], avait les significations de «soutien, support, appui, etc.» [7]. On le retrouve dans les textes du tombeau d'Ḥorḥotep [8] pour désigner les quatre supports du ciel aux quatre points cardinaux, , puis au chapitre

(1) Cf. *Ä. Z.*, LVI, p. 57 et pl. IV.

(2) Cf. Petrie, *A Season in Egypt*, p. 25, n° 37, et pl. XXI, n° 1; Lacau, *Catal. gén. du Musée du Caire, Stèles du Nouvel Empire*, p. 64 et pl. XXII.

(3) Tome III, p. 90.

(4) Sur le rôle joué par cette dernière épithète, voir ci-dessus, p. 52, note 2.

(5) H. Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, p. 1295 et *Suppl.*, p. 1109; Lesquier, *Grammaire égyptienne* (= *Bibliothèque d'Étude de l'Inst. franç. d'Archéol. orient.*, t. VII), p. 191 (tableau des signes hiéroglyphiques : *soutien*); Erman, *Aegypt. Gramm.*4, *Schrifttafel*, p. 23, signe O 30 : *Stütze*; Gardiner, *Egypt. Grammar, Sign-list*, p. 484, signe O 30 : *supporting pole*; Erman-Grapow, *Wörterbuch der ägypt. Sprache*, III, p. 471-472 : *Pfosten, Stütze*.

(6) § 1559.

(7) En bois, probablement, à l'origine.

(8) Ligne 365 (Maspero, *Mém. Miss. franç. du Caire*, I, p. 159).

172 du *Livre des Morts*, avec le même sens de soutien du ciel (1), et dans les tombes royales, par exemple celle de Ramsès VI.

Il conserve encore cette signification dans les textes non religieux, par exemple dans certaines inscriptions de Thoutmôsis III à Karnak, où ce temple est assimilé au ciel établi solidement sur ses quatre supports : (2), et dans les récits de victoires de Ramsès II à Louxor (3) et de Ramsès III à Medinet Habou (4).

D'autre part, à la basse époque, ce mot est mis en relation directe avec le dieu Amon qui, en sa qualité de dieu de l'air, est parfois assimilé, non plus au dieu-soleil Ré, mais au dieu Chou, et considéré comme soutien du ciel : « il (Noun) a appelé le dieu qui est issu à l'origine (c'est-à-dire Amon) pour soulever (soutenir) le ciel sur ses quatre supports » (5).

Les quatre supports du ciel sont, enfin, figurés sur une représentation anthropomorphique de la séparation, par le dieu Chou, de Nouit et de Gabou (6).

Rien d'étonnant donc à ce que, dès la XIXe dynastie, le pilier-support céleste soit mis en relation avec la forme locale du dieu Amon spécialement vénérée en Nubie, à *Š·ḥtp-nṯrw*, localité qui a été identifiée par Griffith avec *Faras* (à 20 kilomètres environ au sud d'Ipsamboul). Cette localité, nommée « qui apaise (qui tranquillise) les dieux », « Pacification of the gods » (Griffith), qui était probablement une place forte, avait été créée par le vice-roi d'Éthiopie Ḥoui sous le règne de Toutânkhamon, qui y était adoré comme dieu dans un temple spécial. Griffith y a retrouvé plusieurs fragments, au nom de ce roi et au nom d'Ḥoremḥeb, la men-

(1) Budge, *Book of the Dead*, chap. clxxii, l. 41-42.

(2) Sethe, *Urk. der 18 Dyn.*, p. 183 et 843.

(3) Cf. Daressy, *Rec. de trav.*, XVI, p. 50-51.

(4) *The Orient. Inst. of the Univ. of Chicago; Historical Records of Ramesses III, The Texts in Medinet Habu*, pl. 101, l. 27; pl. 106, l. 24; pl. 119 C, l. 16.

(5) Sethe, *Thebanische Tempelinschriften griechisch-römicher Zeit*, 132 k = *Amun und die acht Urgötter*, § 195 : « Himmelsträger ».

(6) Cf. Breasted, *A Hist. of Egypt*, I, fig. 30; Du Mesnil du Buisson, *Les noms et signes égyptiens désignant des vases ou objets similaires* (1935), p. 122, note.



tionnant (1), et il a fort bien montré que son nom « is an appropriate name which Tutankhamūn sometimes adopted into his own titles as the restorer of the old worship after he had abandoned the monotheistic heresy of his father-in-law Akhenaten » (2).

Bien que découvertes à proximité des temples d'Ipsamboul, nos deux stèles relatent donc une fondation pieuse accomplie, selon toute probabilité, à Faras. Nous sommes ainsi autorisés à penser qu'elles se trouvaient originairement à Faras, probablement déposées dans quelque local du temple de Toutânkhamon à Seḥotep-netrou, et n'auraient été transportées à Ipsamboul que plus tard.

Nous connaissions déjà le pilier *ḏd*, consacré à Osiris et assimilé même à ce dieu sous les formes ou *ḏd špś* « pilier auguste, sacré », — le pilier *iwn*, employé comme surnom de certains dieux (3), — le pilier *wḫ*, adoré à Cusae et qui est peut-être à identifier avec une des formes de Ptah (4), — et le bâton *mdw*, mis en relation avec certains autres dieux (5). Mais nous n'avions pas encore, que je sache du moins, rencontré le pilier *sḫn·t* d'Amon. Par analogie avec la locution . . . *p³ mdw špś n* . . . . . « le bâton auguste de (telle ou telle divinité) », nous pouvons songer à lire sur les deux stèles d'Ipsamboul le groupe similaire *p³ sḫn·t špś n 'Imn*, etc. « le support auguste (ou sacré) d'Amon, etc. ». Ainsi s'expliquerait tout naturellement le déterminatif barbu, c'est-à-dire divin, ou , qui accompagne ce groupe.

Nous savons par un fragment de papyrus conservé à Turin que « le noble bâton d'Amon » était un objet réellement investi de la divinité du dieu Amon, et qu'à ce titre on le transportait sur un bateau de Thèbes jusqu'à Memphis où il allait rendre visite à son

(1) Cf. *Oxford Excavations in Nubia* (*Annals... Liverpool*, VIII, p. 86-94, et pl. XXIV, 9, XXVII, 8, 9, 11, 19). — Voir aussi la tombe du vice-roi Ḥoui à Thèbes (Brugsch, *Thesaurus inscriptionum Aegyptiacarum*, p. 1138; Gauthier, *Dictionn. géogr.*, V, p. 44).

(2) *Annals... Liverpool*, VIII, p. 93.

(3) Cf. Erman-Grapow, *Wörterbuch der ägypt. Sprache*, I, p. 53 : « Beiname des Osiris », et « Beiname des Amon »; Wainwright, *J.E.A.*, XXI, p. 163, « Min's pole ».

(4) Wainwright, *J.E.A.*, XXI, p. 168.

(5) Erman-Grapow, *Wörterbuch*, II, p. 178. Cf. Spiegelberg, *Der Stabkultus bei den Aegyptern* (in *Rec. de trav.*, XXV, p. 184-190).

collègue le dieu Ptah[1]. Il est donc tout à fait vraisemblable que (var. ) «le support auguste d'Amon seigneur des Trônes des Deux-Terres, habitant à *Ś·ḥtp-nṯrw*» était un autre objet similaire doué, dans une région déterminée de la Nubie, de la vertu divine du grand Amon Thébain.

Une seconde possibilité, que j'estime toutefois moins digne de retenir notre attention, serait la suivante. Le signe serait une simplification du mât avec ses cornes et sa corde qui se dressait primitivement devant la hutte conique ou chapelle spéciale de Min ou Amon générateur[2]. Cette chapelle et son mât constituaient, ainsi que l'a observé Jéquier[3], «un emblème sacré pouvant être porté dans une procession aussi bien que la statue elle-même (du dieu)». Le mât lui-même, isolé de la chapelle devant laquelle il se trouvait, était peut-être (?) susceptible d'être à lui seul considéré comme emblème sacré d'Amon, et des donations foncières pouvaient, en conséquence, être instituées à son bénéfice.

4. — Après la mention du bénéficiaire de la fondation, «le support auguste d'Amon seigneur des Trônes des Deux-Terres, habitant à Faras», vient l'énoncé concernant *ḥm kꜣ-f* «son serviteur de double», c'est-à-dire l'individu qui aura, «de père en fils et d'héritier en héritier» jusqu'à perpétuité[4], la charge sacrée, mais lucrative aussi, de la gestion du *waqf* nouvellement créé. C'est lui qui aura à s'occuper de la garde vigilante et de la judicieuse mise en culture du terrain concédé, à en assurer les récoltes et à disposer de ces dernières au mieux des intérêts matériels du divin bénéficiaire. Avec le produit de ces récoltes il aura non

[1] Cf. Peet, *Bull. Inst. franç. d'Archéol. orient.*, XXX [*Mélanges Loret*], p. 483.

[2] Voir mes *Fêtes du dieu Min*, p. 142 et suivantes.

[3] Cf. *Bull. Inst. franç. d'Archéol. orient.*, VI, p. 35-38, et VII, p. 87.

[4] Maspero a montré (*Ann. Serv. Antiq.*, III, p. 131-138), à propos d'un domaine *waqf* constitué par le roi Mycérinus et renouvelé par le roi Ousirkaf, que «la garde du *waqf* était héréditaire dans la famille choisie par le souverain, aussi longtemps que durait cette famille ou tant que des négligences ou des détournements ne compromettaient pas la perpétuité du service, — ou aussi tant que le caprice du roi ou son intérêt ne lui suggérait pas d'instituer un titulaire nouveau».



seulement à entretenir l'auguste pilier d'Amon lui-même, mais aussi à pourvoir à la construction et à l'entretien de la chapelle à l'intérieur de laquelle sera logé et vénéré le divin symbole, à subvenir aux frais du culte et à la subsistance du sacerdoce spécialement choisi pour ce culte, etc. Tout cela ne sera évidemment pas sans lui laisser un appréciable surplus, qu'il aura la faculté de distraire pour ses propres besoins personnels, et peut-être même lui et ses descendants seront-ils, en définitive, les bénéficiaires privilégiés de la fondation royale.

5. — Ce «serviteur de double» ou gérant du *waqf* portait un nom très fréquent à l'époque de la fondation, *Ḥꜥy*[1], et son père s'appelait , qui est probablement à lire *Sbꜣ*[2] plutôt que *Dwꜣ*[3].

6. — Il portait un titre qui semble avoir désigné une fonction assez modeste : *sš šꜥ(·t)*[4]. Connu dès le Moyen Empire[5], ce titre devient surtout fréquent au Nouvel Empire et tout spécialement, semble-t-il, sur les monuments de la Basse-Nubie[6]. Il signifie «scribe des lettres», «épistolier»[7], soit du roi, soit d'un prince, soit d'un haut

[1] Voir H. Ranke, *Die ägyptischen Personennamen*, p. 263. — Un individu de ce nom était «scribe du fils royal [de Kouch]» Ḥoui (fin de la XVIIIe dynastie) (cf. tombe du vice-roi Ḥoui à Gournet-Mourraï : L., *D.*, Text, III, p. 305, et Reisner, *J. E. A.*, VI, p. 86, n° 16 *d*). Mais on peut difficilement admettre son identité avec le Khâï de nos deux stèles, qui était «scribe de la correspondance» du vice-roi Pasar sous Ramsès II. Peut-être (?) fut-il son grand-père.

[2] *Ibid.*, p. 303.

[3] *Ibid.*, p. 398.

[4] La forme originelle du mot «lettre, correspondance» est *šꜥ·t*, , et ce n'est qu'à partir de la XIXe dynastie qu'apparaissent les formes sans *t* , puis (cf. Erman-Grapow, *Wörterbuch der ägypt. Sprache*, IV, p. 418-419).

[5] Voir la table d'offrandes de Deir el-Guebrâwi publiée par Ahmed bey Kamal (*Ann. Serv. Antiq.*, III, p. 177) : *sic* (= ?).

[6] On le rencontre à Thèbes sur la statue d'un certain Ḥor (Legrain, *Rec. de trav.*, XXX) et à Tell Moqdam sur une statue de Senousret III usurpée par Osorkon III (Naville, *Ahnas el Medineh*, pl. IV; Daressy, *Bull. I. F. A. O. C.*, XXX [*Mél. Loret*], p. 629).

[7] «Scribe de l'archive du roi» (Legrain, *Ann. Serv. Antiq.*, V, p. 134), — «letter-writer» (Reisner, *The Journ. of Egypt. Archaeol.*, VI, p. 35), — «scribe of the letters» (*ibid.*, p. 82), — «letter-scribe» (*ibid.*, p. 83), — «secrétaire de

fonctionnaire[1]. En l'absence de toute détermination nous ne pouvons préciser ici la nature de la fonction; ce qui paraît le plus vraisemblable est de la rapporter au vice-roi de Kouch, le plus haut représentant de l'administration pharaonique dans ces régions. S'il s'agissait d'un épistolier du roi, le titre serait, en effet, probablement précédé du mot ou «royal».

En Nubie, ce titre figure, par exemple, parmi ceux d'un certain Amonemopet qui, sous Amenophis III, fut «scribe-épistolier du vice-roi [de Kouch] Mermôsé» (Ellesieh : L., *D.*, Text, V, p. 115; Reisner, *J. E. A.*, VI, p. 33, vice-roi n° 6 *h*, p. 35, et p. 86, titre n° 20 : «scribe of the letters of the king's son» Gauthier, *Rec. de trav.*, XXXIX, p. 196 et 233).

Avant d'être promu, sous Toutânkhamon, à la vice-royauté d'Éthiopie, Ḥoui-Amenḥotep avait été également, sous Amenophis III, «scribe-épistolier du vice-roi de Kouch Mermôsé» (cf. Reisner, *J. E. A.*, VI, p. 33, vice-roi n° 6 *n* et p. 82; Gauthier, *Livre des Rois*, II, p. 338).

Maspero (*Ann. Serv. Antiq.*, X, p. 132) a montré que ce titre était, dans l'administration éthiopienne, la réplique exacte du titre «scribe à la correspondance de Pharaon» dans l'administration égyptienne», qui fut porté, par exemple, par Séthi avant son accession, sous le règne de Siptah, à la vice-royauté de Kouch (inscription à Ipsamboul : Maspero, *loc. cit.*; Reisner, *J. E. A.*, VI, p. 48, vice-roi n° 16 *e*, p. 82 et 83; Gauthier, *Rec. de trav.*, XXXIX, p. 233)[2].

La stèle de donation conservée à Strasbourg, et que j'ai déjà eu l'oc-

la correspondance (?)» (Lefebvre, *Ann. Serv. Antiq.*, XXIII, p. 232 et 238-239 : , époque saïto-ptolémaïque), — «Briefschreiber» (Erman-Grapow, *Wörterbuch der ägypt. Sprache*, IV, p. 419), — «scribe du cabinet» (Daressy, *Bull. I. F. A. O. C.*, XXX, p. 629), — «scribe des correspondances» (J. Leibovitch, *Bull. Inst. d'Ég.*, XVIII, p. 23). — Tresson (*Mélanges Maspero*, I, p. 824 et 829) a rendu par «le dépôt des archives».

(1) Erman-Grapow, *Wörterbuch*, IV, p. 418-419. — Voir encore le titre (var. ) «épistolier de la Haute-Égypte» sur les deux statues 441 et 567 de la cachette de Karnak, époque boubastite (Legrain, *Ann. Serv. Antiq.*, VII, p. 50-51).

(2) Cf. les variantes (statue de Ḥor : Legrain, *loc. cit.*) et (statue de Tell Moqdam : Naville, *loc. cit.*) : *scribe du cabinet de Pharaon* (Daressy).



casion de citer, est au nom d'un «Briefschreiber der Meschewesch-Söldner» (Spiegelberg, *Ä. Z.*, LVI, p. 57 et pl. IV).

7. — Dans les expressions *sꜣ* (*n*) *sꜣ* «(de) fils (en) fils» et *iwꜥ n iwꜥ* «(d')héritier en héritier», on peut remarquer :

*a*) l'absence sur les deux stèles de la préposition *n* dans le premier groupe;

*b*) le caractère facultatif de cette même préposition *n* dans le second groupe : elle figure, en effet, sur l'une des stèles, mais non sur l'autre;

*c*) l'emploi du bras armé au lieu du bras ordinaire (lettre ꜥ) sur les deux stèles, comme sur la stèle de l'Oasis El-Dakhla (voir ci-dessous);

*d*) enfin le rejet après le de cette lettre ꜥ qui, normalement, aurait dû précéder la lettre *w* (cf. et var. : Erman-Grapow, *Wörterbuch der ägypt. Sprache*, I, p. 50).

Cette expression, dont nous connaissions déjà plusieurs exemples, apparaît, dès la fin du Moyen Empire, dans le décret de l'an 3 du roi -Antef, trouvé à Coptos par Sir Fl. Petrie et conservé au Musée du Caire (l. 6 et 12), sous la forme complète (var. sans ), «de fils en fils, (d')héritier en héritier»[1].

Plus tard, sous la XVIIIe dynastie, la statue n° 42121 du Musée du Caire la donne encore sous sa forme complète [2].

Puis nous la retrouvons, quelque peu modifiée, aux lignes 14-15 de la stèle de l'Oasis El-Dakhla, publiée d'abord par Spiegelberg[3] et reprise par Gardiner[4] : «ils (ces biens) sont assurés au fils de son fils et à l'héritier de ses héritiers».

Elle reparaît encore sur la stèle n° 138 du British Museum, contenant une copie d'époque ptolémaïque de l'édit de l'an 31 d'Amenophis III

(1) Cf. Petrie, *Koptos*, pl. VIII et p. 10; Breasted, *Anc. Records*, I, §§ 778 et 780; Sethe, *Aegyptische Lesestücke, Texte des Mittleren Reiches*, p. 98.

(2) Legrain, *Statues et statuettes de rois et de particuliers*, I, p. 71 et pl. LXXI.

(3) *Rec. de trav.*, XXI, p. 12-21. — Voir p. 15 et 17.

(4) *The Journ. of Egyptian Archaeol.*, XIX, p. 19 et suiv. et pl. V-VII.

instituant le culte funéraire d'Amenhotep fils d'Ḥapou (l. 4) : [1].

8. — Nous en venons maintenant à la désignation, à la localisation et à la délimitation de la parcelle de terrain faisant l'objet de la donation. Cette parcelle, désignée au début du texte sous le nom générique *ꜣḥ·t* « terrain »[2], reçoit à la ligne 4 de nos deux stèles l'appellation *sic* *ḥ(ꜣ)tj* (?). Comme cette même orthographe se retrouve deux autres fois sur chacune des deux stèles, on ne saurait considérer ces six mots comme résultant d'une distraction du graveur. Il y a donc lieu de leur chercher une explication plausible. On pourrait songer à une forme locale du mot *ʿḥ·t*, plus tard *iḥ·t* (Dévaud, *Sphinx*, XII, p. 107-108), amputé de sa radicale initiale[3]. Mais il est plus probable que nous avons affaire au mot [4], lequel est susceptible des variantes orthographiques les plus diverses[5]. Peut-être la forme , qui revient dans les locutions « champ du Pharaon » et « champ des particuliers », doit-elle être envisagée comme le *status constructus* (avec final conservé et accent sur la dernière consonne) de *ꜣḥ·t* dont, à l'état isolé, le restait, au contraire, muet (cf. les formes coptes ˢειωϩε, ᵇιοϩι, ᶠιωϩι). Mais un « état construit » suivi, comme c'est ici le cas, d'une indication de mesure ne paraîtra sans doute pas aussi facilement acceptable que dans les deux exemples ultérieurs où le mot est effectivement

(1) Cf. *British Museum. A Guide to the Egyptian Galleries (Sculpture)*, édit. 1909, pl. XV. — Voir la bibliographie de cet important document dans Breasted, *Ancient Records*, II, p. 377 note *b*.

(2) Cf. Bénédite, *Mémoires de la Fondation Piot*, XXV, p. 9-10 : « terres de culture » ; Erman-Grapow, *Wörterbuch*, I, p. 12 : « Acker, Ackererde ».

(3) *Ibid.*, I, p. 214, *iḥ·t*; Gardiner, *Egypt. Grammar*, p. 537, *ʿḥt*.

(4) Les deux mots et n'étaient pas synonymes. Cf. le passage des Annales de Thoutmôsis III à Karnak (1re campagne) relatif à la moisson levée par les armées de Pharaon dans la plaine de Meguiddo après la prise de la forteresse : « voici que le terrain (cultivable) fut fait (= divisé) en champ (cultivés) » (cf. Sethe, *Urk. 18. Dyn.*, II, p. 667, et Breasted, *Anc. Rec.*, II, § 437).

(5) Par exemple : , , , (sans ), — et , , , , , , , , etc.



suivi d'un génitif de possession. Le rapprochement = est, en tout cas, confirmé par les textes de la tombe de Pennout à Aniba, où le mot *ꜣḥ·t* est employé exactement dans les mêmes conditions que le terme *ḥtj* (?) sur nos deux stèles.

9. — Ce mesurait « sept unités ». Le mot *ḫt*, dont l'orthographe complète était , désignait une mesure de longueur égale à 100 coudées de 0 m. 523, soit à 52 m. 30 environ[1]. Sept *ḫt* linéaires (ou 700 coudées) équivaudraient donc à 52 m. 30 × 7, soit 366 m. 10. Il peut sembler, à première vue, singulier que la grandeur d'un champ soit évaluée en une mesure *linéaire* et non dans la mesure de surface qu'on attendrait, la *stꜣ·t* (var. : , , , etc.[2]), mesurant un (= 100 coudées) de côté, l'aroure des grecs[3]. Mais Griffith, dans son excellente étude sur les poids et mesures des anciens Égyptiens, a montré que les mesures linéaires et les mesures superficielles employées pour les terrains étaient « so closely connected and so far interchangeable that finding for (the square ) is not at all surprising »[4]. Nous trouvons, du reste, dans la tombe de Pennout à Aniba (époque de Ramsès VI), l'expression « terrain de quinze *ḫt* »[5], identique au groupe « champ de sept *ḫt* » de nos stèles[6].

Le bien *waqf* constitué au bénéfice du « support d'Amon » peut donc bien avoir mesuré sept *ḫt* carrés, ou sept aroures, de superficie, soit environ 19.000 mètres carrés, près de 2 hectares (4 feddans 1/2 en mesures agraires d'aujourd'hui).

(1) Voir à ce sujet : Griffith, *Notes on Egyptian Weights and Measures* (*Proceed. of the Soc. of Bibl. Archaeol.*, XIV, p. 403 et suiv.); Spiegelberg, *Rec. de trav.*, XXXV, p. 159; Gardiner, *Egypt. Grammar*, § 266, 2; Erman-Grapow, *Wörterbuch*, IV, p. 341.

(2) Voir, par exemple, les stèles de fondations pieuses étudiées par Sottas, *op. cit.*, p. 146, 147, 152 note 4, 154.

(3) Sur cette mesure de surface, voir Griffith, *op. cit.*, p. 410 et suiv.; Gardiner, *Egypt. Grammar*, § 266, 3; Erman-Grapow, *Wörterbuch*, IV, p. 356.

(4) Griffith, *op. cit.*, p. 418.

(5) L., *D.*, III, 229 *c*. Cf. Breasted, *Ancient Records*, IV, § 479.

(6) A la basse époque également, dans les textes démotiques, la coudée sera usitée comme synonyme de l'aroure (cf. Revillout, *Le procès d'Hermias, etc.*, et *Ä. Z.*, XVII, p. 133-136).

Il y a lieu d'observer que les mots exprimant la superficie du terrain concédé au dieu sont généralement indiqués tout au début : «donation d'un terrain de *x* aroures à telle ou telle divinité», et non, comme sur nos stèles, rejetés après le nom du dieu bénéficiaire et la désignation du gérant du *waqf*.

10. — L'examen des limites de ce domaine montre qu'il touchait dans deux de ses directions, nord et ouest, à «l'eau», c'est-à-dire probablement le Nil[1], tandis que dans les deux autres directions, sud et est, il était contigu à deux propriétés, respectivement désignées sous les noms de «champ du Pharaon vie-santé-force» et de «champ des particuliers».

Cette double indication du domaine royal et du domaine des particuliers ne constitue pas l'un des moindres intérêts des textes qui nous occupent. La racine *nmḥw*, , déterminée soit par l'enfant soit par l'oiseau du mal , avait primitivement les deux sens de «pauvre» et d'«orphelin». Mais au Nouvel Empire le terme s'oppose à l'expression servant à désigner le roi, la royauté, la couronne, , ou simplement, comme c'est le cas sur nos deux stèles, . Le *Wörterbuch* de Berlin fait mention de la locution *ꜣḥ·t nmḥw*, qu'il rend (de la manière la plus vague) par «Art Acker»[2]. De fait, cette catégorie de terrains était connue, avant la découverte des stèles d'Ipsamboul, par un certain nombre de textes datant des dynasties XXI et suivantes[3]; nos deux stèles permettent de faire remonter jusqu'à

(1) C'est, du moins, l'interprétation qui semble, de prime abord, la plus plausible. On notera, toutefois, que dans les textes similaires de la tombe de Pennout à Aniba le Nil est désigné, non par le terme général , mais par le mot plus précis (cf. L., *D.*, III, 229 *c*, *passim*). Peut-être donc les limites nord et ouest de notre domaine étaient-elles constituées, non par le cours du Nil, mais par un canal (?).

(2) Cf. I, p. 268.

(3) Stèle du grand chef des Mâ[chaouacha] Chéchanq trouvée à Abydos, l. 12 (Mariette, *Abydos*, II, pl. 37, et *Catal. gén. monum. d'Abydos*, n° 1225; Breasted, *Anc. Records*, IV, § 681); — testament d'Isimkheb (*Mém. Miss. franç. du Caire*, I, p. 705), cité par Erman, *Ä. Z.*, XXXV, p. 23 note 1 : «*Burgeräcker*»; — stèle de la reine Karamaït (an 25 du règne d'un Takelot), originaire de Karnak (Legrain, *Ann. Serv. Antiq.*, IV, p. 183, et Maspero, *ibid.*, p. 185-186, qui rend inexactement par «terre des petites gens», tandis que Breasted, *Anc. Records*, IV, § 755, traduit plus correctement par «citizen-lands»); — stèle dite de l'apanage, *passim* (Legrain, *Ä. Z.*, XXXV, p. 14 sqq., et Erman, *ibid.*, p. 20 sqq., qui rend encore *nmḥw* par «Geringe» (pauvre)), où est opposé à ou simplement *sic*.



la XIXe dynastie l'usage de cette expression. Mais l'opposition des terres des *nmḥw* aux terres de la couronne n'est pas la seule qui soit attestée par les monuments. Elle existait également pour les eaux, d'irrigation ou de puits. La stèle de l'Oasis El-Dakhla publiée d'abord par Spiegelberg[1], puis reprise par Gardiner[2], met en parallélisme (cf. l. 12-13) «l'eau des particuliers» («waters of *nmḥ*-men», «private waters» : Gardiner)[3] et «l'eau de Pharaon» («waters of Pharao, *i. e.* waters belonging to the Crown» : Gardiner). Et la même stèle, dans un autre passage (l. 7), mentionne encore un «puits des particuliers» (Bürgerbrunnen : Spiegelberg[4]; private well : Gardiner)[5].

Une traduction «champ [ou puits] des hommes libres» (fields of freemen : Gardiner) est également possible, si l'on envisage le sens spécial «libre», opposé à *bꜣk* «esclave», que le mot ⲣⲙ̄ϩⲉ (sah.), ⲣⲉⲙϩⲉ (boh.), succédané de *nmḥw*, revêt dans la langue copte[6]. Selon Moret[7], le terme *nemhou* désignait «les paysans et les artisans libres», par opposition aux classes favorisées représentées par les prêtres et les soldats.

En tout cas, l'expression *ꜣḥ·t nmḥw*, dont nos stèles apportent un nouvel exemple, semble correspondre assez exactement, non pas à la δημόσια γῆ, comme l'avait jadis supposé Maspero[8], mais plutôt, ainsi que le pense Gardiner[9], à l'ἰδιόκτητος γῆ des documents gréco-romains.

(1) *Rec. de trav.*, XXI, p. 12 et suiv. — Voir surtout p. 15 et 17.

(2) *The Journ. of Egypt. Archaeol.*, XIX, p. 19 et suiv. et pl. V-VI. — Voir surtout p. 22.

(3) Peut-être, plus exactement «l'eau des hommes libres».

(4) *Op. cit.*, p. 14, 16 et 19.

(5) *Op. cit.*, p. 22 et 25.

(6) Cf. Spiegelberg, *Ä. Z.*, LIII, p. 116; Lacau, *Recueil... Champollion*, p. 722.

(7) *Le Nil et la civilisat. égypt.*, p. 404.

(8) *Ann. Serv. Antiq.*, IV, p. 186. — On sait, en effet, que la δημόσια γῆ fut, à l'époque romaine, l'équivalent de la βασιλικὴ γῆ des documents ptolémaïques; cette expression serait donc à rapprocher de *ꜣḥ·t pr-ꜥꜣ* des textes hiéroglyphiques, et non de *ꜣḥ·t nmḥw*.

(9) *The Journ. of Eg. Arch.*, XIX, p. 22.

11. — L'ordre dans lequel sont énumérés sur nos stèles les quatre points cardinaux (*sud, nord, est, ouest*) montre qu'il n'existait pas à ce sujet de règle fixe et immuable. La succession que nous trouvons ici ne se rencontre en effet, ni sur l'acte de fondation daté de l'an 3 du roi Aï (fin XVIII[e] dynastie)[1], où la succession est : *sud, nord, ouest, est,* — ni sur l'acte de fondation du domaine destiné au culte funéraire de la statue de Ramsès VI (XX[e] dynastie)[2], où l'ordre suivi est : trois fois *sud, est, nord, ouest,* une fois *est, sud, nord, ouest,* et une fois *ouest, sud, nord, est,* — ni sur les deux stèles n[os] 2 et 3 de l'ancienne collection Posno, aujourd'hui au Musée de Berlin (n[os] 8438 et 8439, an 51 de Psamtik I[er] et an 32 d'Amasis)[3], originaires du Delta, où la succession est : *sud, nord, ouest, est,* — ni enfin sur la stèle n° 808 du British Museum (an 8 d'Amasis)[4], où l'ordre suivi est également *sud, nord, ouest, est.*

Le seul élément à peu près constant de ces diverses énumérations des limites d'un domaine est que le sud était *le plus souvent* indiqué en premier lieu, les anciens Égyptiens ayant coutume, pour s'orienter, de faire face au sud.

Revillout a cru pouvoir, en 1882, énoncer la règle suivante[5] : «Les contrats [démotiques] de Thèbes énumèrent d'abord les voisins du sud, puis ceux du nord, de l'est et enfin de l'ouest[6]. Ceux de Memphis intervertissent l'ordre à la manière de notre stèle [la stèle Posno n° 2], et après le midi et le nord donnent la prééminence à l'ouest sur l'est. Il en est de même dans les inscriptions de Dendérah, etc.» Mais un examen attentif des actes de fondation, tant démotiques qu'hiéroglyphiques, nous

(1) Daressy, *Rec. de trav.*, XVI, p. 123; Spiegelberg, *Rechnungen aus der Zeit Setis I*, p. 36; Lacau, *Stèles du Nouvel Empire* (Musée du Caire), n° 34187; Breasted, *Anc. Rec.*, II, §§ 1042 et suiv.

(2) Inscriptions du tombeau de Pennout à Aniba : L., *D.*, III, 229 *c*; Breasted, *Anc. Records*, IV, §§ 479-483.

(3) Cf. Revillout, *Rev. Égyptol.*, II, p. 32 et suiv. (= Piehl, *Ä. Z.*, LI, p. 84-85) et p. 42 et suiv.

(4) *British Museum. A Guide to the Egyptian Galleries (Sculpture)*, édit. 1909, pl. XXIX.

(5) Cf. *Revue Égyptolog.*, II, p. 39 et note 5.

(6) Tel est aussi le cas sur les deux nouvelles stèles d'Ipsamboul.



a convaincu que cette règle était loin d'avoir la rigueur que lui a supposée Revillout.

Quant à la manière d'introduire les indications des limites et des voisins d'une propriété, nos deux stèles d'Ipsamboul (XIX[e] dynastie) concordent avec le texte de la tombe de Pennout à Aniba (XX[e] dynastie), où il est question de cinq lots de terre, dont les quatre confins sont ainsi annoncés : [hiéroglyphes], etc., [hiéroglyphes], etc., [hiéroglyphes], etc., [hiéroglyphes], etc.[1]. Sur nos deux stèles, toutefois, les mots désignant les quatre points cardinaux sont, sauf le sud indiqué en premier lieu[2], accompagnés de l'adjectif possessif [hiéroglyphes] : «son nord, son est, son ouest». Plus tard, aux époques boubastite et saïte, sur les actes de fondation ou donation les points cardinaux, tout au moins dans le Delta (dont sont originaires presque tous les documents que nous possédons), seront annoncés par le possessif composé [hiéroglyphes] (= [hiéroglyphes]) : [hiéroglyphes] (var. [hiéroglyphes]), [hiéroglyphes], [hiéroglyphes][3], [hiéroglyphes], suivi directement, sans intercalation de la préposition [hiéroglyphes] ou [hiéroglyphes], du substantif désignant l'élément contigu[4].

12. — Puisque le domaine funéraire du pilier d'Amon avait pour limites septentrionale et occidentale *l'eau*, c'est-à-dire très probablement (?) le Nil, nous devons admettre qu'il se trouvait :

*a*) sur la rive orientale du fleuve, c'est-à-dire sur la rive opposée à celle des temples et du cirque rocheux où furent trouvées les stèles;

*b*) à un endroit où le cours du fleuve, de direction générale sud-nord, décrivait une courbe prononcée ouest-est.

13. — Nous sommes en droit de penser que les deux stèles Archbold-Baraize étaient des bornes fichées en terre et destinées à marquer les

(1) L., *D.*, III, 229 *c*; Breasted, *Anc. Records*, IV, §§ 479-483. — La préposition [hiéroglyphes] ou [hiéroglyphes] semble, d'ailleurs, avoir été facultative, car elle est parfois omise.

(2) Là encore, il n'y avait pas de règle fixe, car sur la stèle Posno n° 3 c'est le *nord* qui n'est pas précédé du possessif [hiéroglyphes] (cf. Revillout, *Rev. Égyptol.*, II, p. 43).

(3) Les mots [hiéroglyphes] «[à] son occident» sont assez souvent précédés du groupe [hiéroglyphes] (var. [hiéroglyphes] *sic*), *pf-ḥr*, que Revillout a rendu par «à son chevet» (*Rev. Égyptol.*, II, p. 40-41).

(4) Voir, par exemple, la stèle Posno n° 2 (Revillout, *Rev. Égyptol.*, II, p. 33).

limites du domaine qu'elles décrivent [1]. Étaient-elles primitivement en nombre supérieur à deux, par exemple *trois* (une sur le fleuve à la limite sud du domaine, une autre également sur le fleuve à la limite nord-est du domaine, et la troisième à l'intérieur, à l'angle sud-est du domaine), ou bien *quatre* (une à chacun des angles (?) du domaine)? C'est une question à laquelle nous ne sommes pas en état de répondre. Une seule certitude ressort de l'indication des limites, c'est que le domaine était situé non pas sur la rive gauche, celle des temples d'Ipsamboul, mais sur la rive orientale.

14. — Qui fut le donateur de ce domaine destiné à la subsistance posthume du *ka* de Khâï? Le Pharaon, représenté en l'espèce par le vice-roi de Nubie Pasar? Ou bien Khâï lui-même qui, de son vivant, aurait distrait une parcelle de son patrimoine foncier pour en destiner la rente, sous la forme des produits de la terre et sous le contrôle de ses «serviteurs de double», à la nourriture perpétuelle de son *ka*? Nos stèles sont muettes à ce sujet, et nous ne pourrions trouver les éclaircissements désirables que dans le texte officiel de l'acte de fondation, dont il est malheureusement fort improbable qu'il sera jamais découvert. L'hypothèse du Pharaon donateur semble, toutefois, la plus plausible.

15. — Où se trouvaient enfin, à l'origine, les deux stèles Archbold-Baraize, retrouvées dans le sable entre les deux temples d'Ipsamboul? Si elles étaient des stèles-*bornes* dressées aux limites du domaine dont elles contiennent la description (et pareille destination ne semble guère douteuse si l'on se réfère à leur texte et si, d'autre part, on observe que leur partie inférieure est restée fruste et mal ravalée comme si on les avait destinées à être fichées debout dans le sol), elles rentreraient dans la catégorie des stèles concernant des donations de terrains, au sujet desquelles Maspero avait, dès 1893, émis l'hypothèse qu'elles «pouvaient servir au besoin de bornes pour indiquer les limites du domaine ainsi donné» [2], stèles que Breasted avait également désignées sous le nom de *landmark* [3]. Sottas n'a reconnu, il est vrai, la qualité de bornes-limites

(1) Voir ci-dessus, p. 52. — (2) Cf. *Rec. de trav.*, XV, p. 84. — (3) *Ancient Records*, II, §§ 1052 sqq.



qu'aux seules stèles qui, «lorsqu'elles ne sont pas abrégées à l'excès, contiennent comme indications topographiques : limite nord, etc.» [1]. A nous en tenir donc à sa définition des stèles bornes-limites, nos deux stèles d'Ipsamboul ne rentreraient pas dans cette catégorie. Les stèles qui «ne contiennent aucune indication topographique, ou [comme c'est précisément le cas pour les nôtres] donnent comme limites du domaine les noms des propriétés voisines» appartiennent, selon Sottas, à une catégorie bien différente, celle des «pièces d'archives». «Si elles se dressaient, ajoute-t-il, sur les lieux mêmes, elles servaient simplement à constater la propriété; mais il est plus probable qu'on les déposait dans un local du temple» [2].

Si donc, ainsi qu'on devrait conclure du raisonnement de Sottas, nos deux stèles se trouvaient à l'origine déposées dans le temple de la localité sur le territoire de laquelle était le domaine dont elles perpétuent la création, nous serions peut-être autorisés à penser qu'elles ont été exécutées et conservées dans le temple de Faras (*Š·ḥtp-nṯrw*) et ne sont venues que plus tard échouer entre les deux temples d'Ipsamboul où les a retrouvées M. Baraize. Si, au contraire, comme je serais porté à le croire en dépit des observations de Sottas, elles ont eu le caractère de «bornes-limites», elles ont dû se dresser chacune sur un point frontière du domaine réservé au «support d'Amon». Or, l'endroit appelé aujourd'hui Ipsamboul ou Abou Simbel semble avoir porté, sous le Nouvel Empire, le nom [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], [hiéroglyphes] *ʾImn ḥrw* (*ḥrj*) «Amon est content (satisfait)» [3]. Amon «habitant à *Š·ḥtp-nṯrw*» n'était donc pas identique à Amon d'Ipsamboul. En conséquence, le domaine érigé sous Ramsès II en fondation pieuse au profit du «support d'Amon habitant à *Š·ḥtp-nṯrw*» ne se trouvait pas à Ipsamboul, mais probablement plus au sud, quelque part entre Ipsamboul et Faras (plus près de Faras que d'Ipsamboul), sinon à Faras même, et selon les indications topographiques données par les deux stèles Archbold-Baraize, sur la rive droite du fleuve.

H. Gauthier.

(1) *Op. cit.*, p. 145. Les types de ces stèles sont, selon Sottas, les monuments de Neferhotep à Abydos et d'Amenophis IV à El-Amarna.

(2) *Op. cit.*, p. 145-146.

(3) Voir mon *Dict. géogr.*, I, p. 74.

# NOTE SUR DIVERS TRAVAUX

## DE PROTECTION ET D'ENTRETIEN

## EFFECTUÉS À SAQQARAH EN 1935 ET 1936

(avec 1 planche)

PAR

JEAN-PHILIPPE LAUER.

---

### I. — LES MASTABAS D'*ANKH-MA-ḤOR*, DIT *SESI*, ET DE *NEFER-SESHEM-RĒ*, DIT *SHESHI*.

Ces deux mastabas de la VI^e dynastie se trouvent dans la «Rue de Tombeaux» déblayée en 1899 par M. V. Loret. Le premier d'entre eux, appelé aussi «tombeau des médecins», surtout intéressant par quelques scènes originales comme celles de la circoncision et de l'opération de l'orteil, n'était pas, jusqu'à présent, normalement accessible aux touristes, et servait à entreposer des sarcophages de bois et des stèles trouvés dans le voisinage au cours des fouilles. Sur l'ordre de M. Lacau, qui avait jugé opportun de rouvrir ce mastaba au public, nous avons aménagé à sa place, comme magasin pour les stèles et les sarcophages, le hall à piliers du mastaba de *Nefer-Seshem-Rē* situé à proximité et dont les murs sans bas-reliefs étaient conservés à leur hauteur initiale; seuls les piliers portaient gravée la représentation du défunt. Il suffisait donc pour rendre ce hall utilisable d'y placer une toiture, qui aurait l'avantage de protéger en même temps ces piliers.

Avec la collaboration particulièrement active de Hakim Effendi Abou Seif, inspecteur de Guizeh et Saqqarah, nous avons effectué ce travail et les transferts nécessaires durant les mois de novembre et décembre 1935.



### II. — LE MASTABA DE *KHENTI-KA*, DIT *IKHEKHI*.

Ce mastaba, également de la VI^e dynastie, est situé au nord-est de la Pyramide de Teti, tout près de son mur d'enceinte. Il a été découvert par C. M. Firth en 1923 et la publication en a été confiée par M. Lacau à R. Macramallah Effendi. Ce mastaba, assez vaste, occupe une superficie rectangulaire de 19 m. 20 × 12 m. 80. Son plan, d'une disposition intéressante, présente les indices de diverses modifications apportées au projet initial. Il comporte de nombreuses chambres avec d'importants vestiges de bas-reliefs à protéger. Enfin la façade vers l'est, où se trouve la porte d'entrée, est couverte de textes gravés.

Ce mastaba méritant incontestablement de rester accessible, nous avons décidé de l'abriter par une toiture. Nous avons ainsi reconstruit son mur périphérique et disposé de place en place, sur les assises conservées des murs intérieurs, les piles nécessaires au support de cette toiture. Nous avons dû, d'autre part, consolider la chambre funéraire, où l'on accède par un puits profond. La roche formant le ciel de cette chambre souterraine était, en effet, largement fissurée et menaçait de s'effondrer à plus ou moins brève échéance. Nous avons soutenu ce ciel par des poutrelles de fer, que nous avons fait reposer sur quatre piles de pierre appareillée construites à cette fin; deux de ces piles reposent sur le sol de la chambre et les deux autres sur les extrémités massives du grand sarcophage de pierre. En plusieurs points également les parois de cette chambre, brisées par les voleurs, ont dû être réfectionnées.

Tout en effectuant ces travaux, divers blocs inscrits ont pu être réincorporés aux murs de ce mastaba sous notre contrôle ou sous celui de Macramallah Effendi. Nous avons, en particulier, fixé au moyen de crampons et d'une ceinture métallique la stèle principale, qui avait été brisée en deux.

Nous avons confié la conduite de ces travaux au jeune reïs Sadik Maḥmoud, qui a su y faire montre de beaucoup de qualités d'intelligence et d'initiative.

## III. — CONSOLIDATION DES COULOIRS SOUTERRAINS
### DU TOMBEAU
### DE L'ENCEINTE SUD DE LA PYRAMIDE À DEGRÉS.

Les couloirs reliant le grand puits de ce tombeau à l'appartement souterrain qui comporte les stèles du roi Zoser et les chambres à tuiles bleues[1] se trouvaient dans un état d'instabilité particulièrement menaçant par suite de l'extrême friabilité de la roche de calcaire argileux à ce niveau. Le ciel des couloirs avait généralement fléchi en leur milieu, provoquant un dévers très inquiétant des parois latérales maçonnées assez grossièrement au mortier d'argile (voir la planche en 1). Nous avons donc dû presque partout enlever ces parements de maçonnerie, mètre par mètre, et les remplacer par de nouveaux murs convenablement liaisonnés présentant des parois bien verticales (voir la planche en 2).

En ce qui concerne le ciel de ces passages, nous avions commencé, dans la partie consolidée en mai 1935, par une protection en bois au moyen de poutrelles espacées d'une trentaine de centimètres et recouvertes de planches placées jointivement. Par la suite, à la reprise de ces travaux en mars et avril 1936, nous avons préféré employer des matériaux plus durables. Nous avons alors utilisé, soit des fers en double T, entre lesquels nous avons placé des hourdis creux en terre cuite, soit une voûte en briques (voir la planche en 2) dans la partie où nous disposions d'une hauteur suffisante, ce dernier procédé étant certainement le mode de protection le plus efficace et le plus rationnel.

Nous avons dû refaire également les deux tiers de l'escalier de pierre qui, passant dans le puits devant la chambre de manœuvre, aboutit aux couloirs souterrains que nous avons consolidés. Cet escalier avait été, en effet, fort endommagé par les voleurs anciens au cours de leurs investigations autour du caveau de granit.

---

[1] Cf. Lauer, *La Pyramide à degrés. L'Architecture*, t. I, p. 98 à 110 et t. II, pl. XXXI, le plan.



Sous notre contrôle quotidien, ces divers travaux ont été, comme ceux du mastaba de *Khenti-Ka*, conduits avec beaucoup d'intelligence et de prudence par le reïs Sadik Maḥmoud.

## IV. — INSTALLATION DE L'ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE
### AU *SÉRAPÉUM*.

Chargé par M. Lacau d'étudier la possibilité d'éclairer électriquement le *Sérapéum* en même temps que les différentes maisons des archéologues du Service des Antiquités à Saqqarah, nous avons présenté en janvier 1935 un projet qui dut, suivant les règlements, être soumis à l'examen du Service mécanique du Gouvernement. Mais lorsque, après quelques modifications de détail, notre projet eut été agréé par ce Service, l'année financière touchait à sa fin et les crédits nécessaires n'étaient plus disponibles. Finalement l'installation ne fut réalisée qu'un an plus tard, et elle s'achève juste actuellement, en juin 1936, ayant été retardée par les autorisations d'engagement de crédit à obtenir et par les nombreuses formalités administratives obligatoires. Nous devons d'avoir pu mener à bien ces travaux à l'activité inlassable de Hakim Eff. Abou Seif, qui se chargea de la liaison entre notre propre Service, le Service mécanique et les divers fournisseurs.

L'électricité est produite par deux groupes électrogènes de 8 H. P. chacun, qui fonctionnent à l'huile lourde, l'un de ces groupes étant destiné aux maisons et le second au *Sérapéum*. Cette solution a été jugée préférable à celle d'un groupe unique, car le deuxième groupe ne revenait pas plus cher que le câble enterré qui aurait été nécessaire sur la grande distance séparant le *Sérapéum* des maisons.

Pour l'éclairage du *Sérapéum*, nous avons cherché à conserver à ces souterrains leur caractère mystérieux en évitant toute lumière trop intense. A cette fin, nous avons placé les lampes en contre-bas dans les énormes niches des sarcophages. Dissimulées ainsi à la vue des visiteurs circulant dans la galerie, les lampes projettent leur lumière sur les sarcophages tout en éclairant indirectement le chemin de façon très suffisante. Dans les parties où il n'y a pas de sarcophages nous avons en certains points

dissimulé les lampes soit dans des anfractuosités du ciel rocheux des galeries, soit derrière les maçonneries modernes de consolidation. En d'autres points nous avons utilisé les petites niches ménagées dans les parois, qui servirent dans l'antiquité aux lampes à huile, et nous y avons logé de petites ampoules électriques. En quelques lieux trop sombres nous avons dû rajouter nous-mêmes les niches nécessaires, à savoir : une dans la paroi sud de la galerie principale à côté du couvercle de sarcophage laissé sur le sol et comportant le cartouche de *Khabbash;* une seconde dans la paroi est de la galerie nord-sud, et deux autres respectivement dans les parois nord et sud de la galerie est-ouest où se trouve le grand sarcophage abandonné dans le passage. Une forte lampe placée en outre dans la cuve de ce sarcophage éclaire indirectement la galerie en ce point.

Les diverses lampes sont groupées en plusieurs circuits indépendants qui peuvent être allumés et éteints par les gardiens au fur et à mesure du parcours de la visite. Un seul circuit, comprenant quelques lampes réparties en différents points espacés, reste éclairé continuellement tant que le moteur tourne, de façon à éviter que des touristes attardés ne puissent se trouver brusquement plongés dans l'obscurité complète.

Outre le *Sérapéum* nous avons prévu également l'éclairage de la salle principale du mastaba de *Ti*. Cette salle, ayant conservé son plafond de pierre d'origine, ne peut prendre jour que par deux soupiraux orientés vers l'est et se trouve ainsi dès l'après-midi dans une demi-obscurité. Le câble d'adduction du courant est posé; mais le choix et la pose des sources lumineuses dans cette salle présentant certaines difficultés, nous avons jugé préférable d'étudier la question sans précipitation; l'installation pourra, en effet, être faite sans inconvénient à la reprise des travaux en octobre, avant la saison de tourisme.

Enfin, le groupe électrogène dont nous disposons au *Sérapéum* est assez puissant pour pouvoir, lorsque nous aurons les crédits nécessaires, porter le courant jusqu'à la Pyramide à degrés et même à la pyramide d'Ounas.

J.-P. Lauer.

# PLAN D'ENSEMBLE DE KARNAK

(avec 2 planches)

PAR

HENRI CHEVRIER.

Depuis l'ouvrage de Mariette, *Karnak,* il n'a pas été publié de plan d'ensemble des monuments de ce site. Le Survey Department a édité une carte en 1926, très consciencieusement faite par ses géomètres, mais naturellement insuffisante à notre point de vue, car ils n'ont pas la connaissance archéologique nécessaire pour interpréter des signes ou des traces que nous sommes habitués et entraînés à voir. En outre, depuis l'époque, nos travaux ont apporté des éléments nouveaux.

C'est en partant de ces deux plans que j'ai conçu le présent travail. Les plans de détails qui auraient pu être donnés dans des ouvrages particuliers sont donc en dehors de cette étude.

La planche I donne le plan de l'enceinte d'Amon seulement, à l'échelle de 1/1.000, et la planche II le plan de l'ensemble, à l'échelle de 1/2.000.

Étudions point par point les précisions apportées par les plans que je présente.

## GRAND TEMPLE D'AMON.

Grande cour. — Mariette indique six colonnes, cinq au Nord et une au Sud, pour le kiosque de Taharqa, alors qu'il y en a dix, cinq de chaque côté.

Les déblaiements de Legrain effectués en 1896 ont mis au jour le «magasin» de sphinx du Nord et ceux que j'ai effectués en 1928-1929 et 1930-1931 ont fait apparaître le magasin du Sud.

Le plan du temple de Séti II est complété et son emplacement rectifié.

IIe Pylône, Salle hypostyle, IIIe Pylône. — Rien de modifié dans les grandes lignes. J'indique, en les séparant par un léger trait blanc, les différentes constructions pylônes et murs qui les relient.

IVe Pylône. — Les deux extrémités du IVe pylône n'avaient jamais été vues complètement. Un travail de déblaiement y fut effectué. Elles sont maintenant clairement visibles.

A l'extrémité Nord se trouvait une pièce très étroite, actuellement détruite, et, sur la face Ouest, se trouve une statue momiforme placée entre deux pilastres.

A l'extrémité Sud, le plan est plus compliqué et mérite une description détaillée et une figure spéciale, en couleurs (voir ci-après, entre les pages 80 et 81).

Thoutmès Ier avait construit le mur extérieur du temple, qui entourait le sanctuaire et qui se raccordait au Ve pylône par un retour à angle droit (mur I, bleu foncé). Lors de la construction du IVe pylône, il en fit prolonger le grand côté vers l'Ouest, le raccordant également par un retour à angle droit, mur dont la construction est solidaire de celle du pylône. Il était percé d'une petite porte (mur II, porte A). Ce retour formait un recoin vide, presque carré, qu'il utilisa par la suite, créant une petite pièce avec une porte donnant accès sur la cour située entre les IVe et Ve pylônes. En face de la porte, deux niches avaient été établies sur un soubassement couronné d'une gorge (construction III). Mais la création de cette pièce avait obstrué l'entrée de l'escalier du pylône : il fit repousser cette entrée en ménageant l'escalier dans la partie Sud de la construction III, contre son mur II, escalier qui devait passer par-dessus la couverture de la pièce pour rattraper celui du pylône. On en voit encore en place les premières marches, réduites à la largeur minima permettant le passage d'un homme. Plus tard, les statues osiriaques de Thoutmès Ier (IV) furent placées autour de la cour, puis enfin, quand la cour fut transformée en salle, les pilastres V entre chaque statue, pour supporter la couverture.

Toutes ces constructions de Thoutmès Ier sont indiquées en bleu, le plus foncé correspondant à la construction la plus ancienne.

Thoutmès III construisit le mur VI, légèrement oblique, dans lequel il ménagea une porte B et qui limite à l'est la cour de la cachette; puis il doubla le mur d'enceinte de Thoutmès Ier par le mur VII, percé de la porte C et raccordé au mur II de Thoutmès Ier par la porte D.



C'est précisément la porte C, mise au jour en 1931 [1], qui nous avait permis de dater ce mur, jusque-là attribué à Ramsès II.

Enfin Ramsès IX construisit le mur VIII clôturant au Sud la cour entre les IIIe et IVe pylônes et perça la porte E dans le mur de Thoutmès III.

Nous avons étudié cette partie du temple avec M. Lacau et c'est grâce à ses indications que je peux donner la présente description.

Ve Pylône, VIe Pylône, Sanctuaire de la barque et dépendances. — Dans la partie centrale, rien à ajouter au travail de M. Borchardt [2]. Toutefois, on a la certitude que plusieurs sanctuaires de barques se sont succédé au même emplacement et l'on en connaît un d'Amenophis Ier, un de la reine Hatšepsout et un de Thoutmès III; sauf le dernier, dont les blocs ont été trouvés remployés de façon dispersée, des blocs des autres sanctuaires ont été trouvés dans les fondations du IIIe pylône. Celui d'Amenophis Ier était assez petit, mais celui de la reine était au moins aussi grand que le sanctuaire actuel. En cherchant à le placer, M. Lacau a mis au jour, dans la partie Sud du déambulatoire, un seuil de porte, situé au droit de l'entrée actuelle. Des recherches dans la partie symétrique n'ont rien donné à cause des remaniements effectués à cet emplacement.

Partie du Moyen Empire et alentours. — A l'emplacement attribué au sanctuaire, rien de nouveau, aucun travail n'ayant été effectué pour rechercher des fondations.

Au Nord de cet emplacement, le plan de Mariette est assez exact : série de salles étroites et longues.

Au Sud, au contraire, il faut ajouter à son plan des constructions en très mauvais état. Je donne ce que j'ai pu en reconnaître, soit de l'Ouest à l'Est :

Dans l'angle formé par le retour du premier mur (mur I, figure) de

(1) Voir *Annales du Service*, t. XXXI, *Rapport sur les travaux de Karnak*, p. 101.

(2) Borchardt, *Zur Baugeschichte des Amonstempels von Karnak* (*Unters. Gesch. und Altert. Aegypt.*, t. V, Leipzig, 1905).

Thoutmès Ier se trouve un petit monument dont je crois avoir pu faire la restitution : toutefois ce qu'il en reste est tellement détruit que j'en donne le plan sous réserves. Il ne reste qu'une partie du dallage, surélevé par rapport au sol voisin, et sur ce dallage des traces de l'implantation de la construction. J'ai cru distinguer une cella, entourée de piliers carrés portant le plafond qui devait s'appuyer dans sa partie centrale sur la cella, à l'Ouest sur le mur I et à l'Est sur un autre mur. Des statues momiformes se trouvaient accolées à ces deux murs, car on trouve les pieds de deux de ces statues, les uns à l'Ouest, les autres à l'Est, qui semblent être à leur place primitive. L'ensemble aurait formé un reposoir à une seule entrée.

On trouve ensuite :

Une partie entièrement détruite et bousculée, qui demanderait un assez long travail pour être débarrassée des pierres qui l'encombrent, puis :

Deux petites pièces inégales;

Une rangée de trois colonnes parallèles au mur de Thoutmès Ier;

Deux petites pièces accolées, l'une contre le mur de Thoutmès Ier; l'autre, un peu plus large, comportant deux rangées de trois colonnes réunies par des murs d'entre-colonnement;

Une salle à huit colonnes en deux rangées;

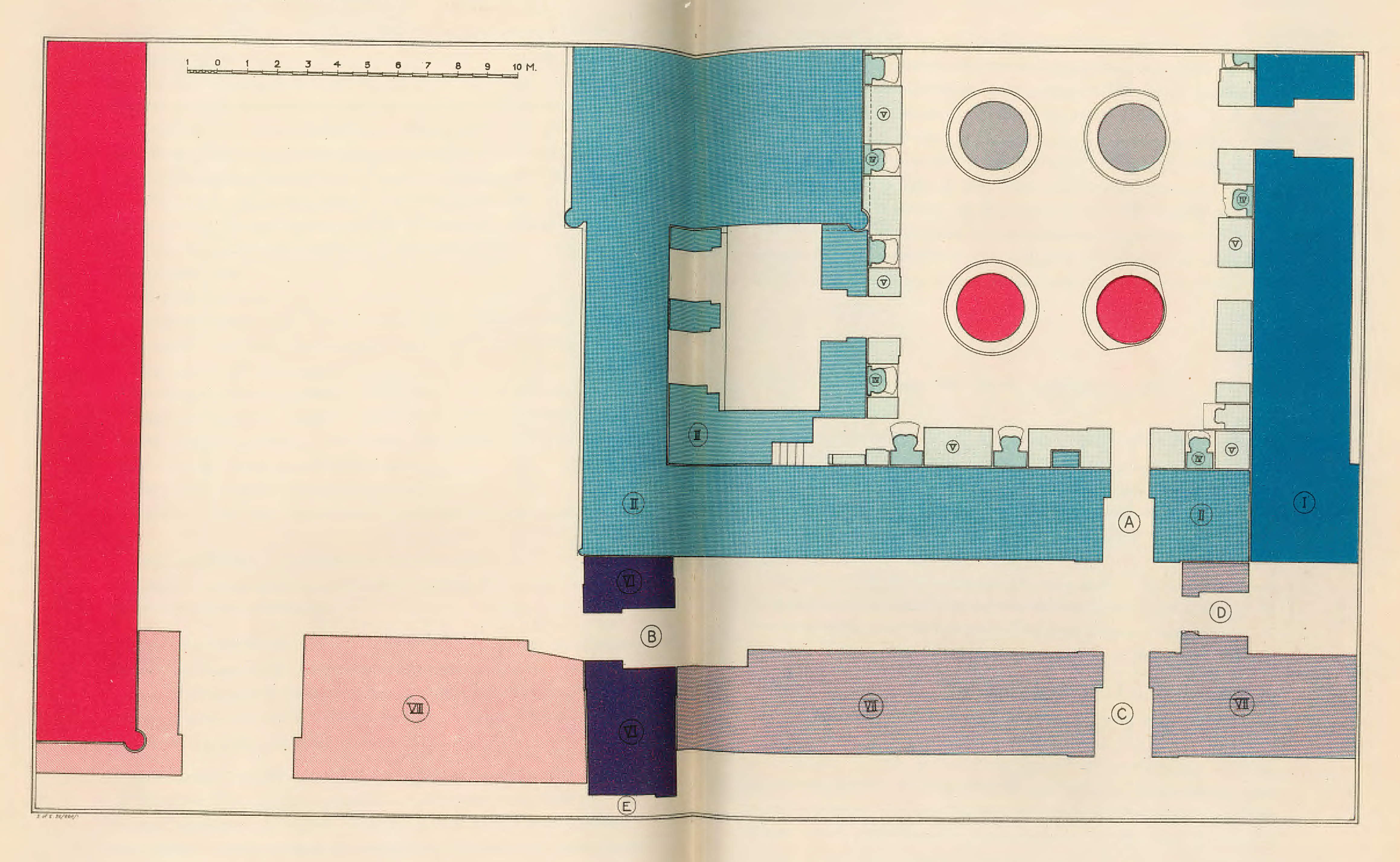
Au delà d'un espace détruit, trois petites salles accolées parallèles au mur;

Enfin deux salles perpendiculaires au même mur.

Toutes ces constructions sont en très mauvais état, pierres très attaquées et technique défectueuse.

Mur Ouest des constructions de Thoutmès III. — Ce mur est le retour de celui de Thoutmès Ier; c'était le mur extérieur oriental du temple sous ce roi : en effet on voit encore nettement, à son angle Sud-Est, le dessin du tore d'angle sur le petit stylobate de base. A l'angle Nord-Est le mur ajouté par Thoutmès III cache le tore.

Constructions de Thoutmès III. — Le plan de toutes les constructions de Thoutmès III a dû être redessiné complètement, car même celui du Survey Department présentait quelques inexactitudes. Les cinq salles à deux piliers carrés, au Sud du sanctuaire d'Alexandre le Grand, sont




H. Chevrier, *Plan d'ensemble de Karnak.*

inexactement figurées sur les deux plans précédemment cités. Elles ont la particularité d'avoir un sol très surélevé, présentant une partie vide sous le dallage. Elles demandent une petite étude spéciale qui en donnera tous les détails de construction. Au Nord du sanctuaire d'Alexandre le Grand, au delà de la salle dite du «Jardin botanique», se trouve une salle allongée dans la direction Nord-Sud dont les murs latéraux présentent chacun quatre niches, alors que le mur Nord opposé à la porte n'en comporte qu'une seule, plus grande. La décoration de cette salle semble continuer celle du «Jardin botanique». Un déambulatoire, avec accès dans la salle du «Jardin», la contourne et va aboutir à l'angle Nord-Ouest de la Salle des Fêtes, passant sous le petit escalier que l'on voit sur le plan.

## CONSTRUCTIONS

### À L'EST DU GRAND TEMPLE D'AMON.

Édifice de Thoutmès III. — Cet édifice, orienté vers l'Est, comporte :

Un portique à six piliers osiriaques;

Une niche centrale, monolithe, en calcaire dur, dans laquelle est sculpté le groupe du roi et de la reine, niche appuyée au grand mur;

Au Nord de cette niche, deux petites pièces;

Au Sud, une seule pièce.

De chaque côté de cet ensemble, on trouve la place de deux obélisques dont les bases touchaient le grand mur et deux petites pièces touchant les bases des obélisques et le mur et dont les murs propres comportent des colonnes encastrées, disposition étrange et probablement de basse époque.

Édifice de Ramsès II. — On accède ensuite à l'édifice de Ramsès II par une porte percée dans un massif de briques crues. Il semble probable que nous sommes là en présence d'un téménos de l'époque de Ramsès II ou antérieur, téménos qui aurait été reporté une première fois à l'Est de cet édifice, puisque la porte orientale est également percée dans un mur de briques crues, puis une seconde fois à la hauteur où il existe actuellement. Il sera probablement possible de retrouver des traces de ces deux enceintes dans les buttes qui s'allongent à l'Est du Lac Sacré.

Le plan de l'édifice est suffisamment net pour se passer de description. Il ne semble pas que ce soit un temple, mais plutôt un vestibule.

Il se prolonge vers l'Est par un kiosque composé de quatre rangées de cinq colonnes chacune, datant de Taharqa.

Une construction se trouve presque accolée au Nord de ce kiosque; elle n'est pas complètement déblayée et j'en donne ce que j'ai pu en voir, différant un peu du plan de Mariette.

Chapelle d'Osiris. — Cette petite construction n'est pas indiquée sur le plan de Mariette. Il faut simplement remarquer que la direction des murs est légèrement en oblique par rapport aux murs du grand temple.

## PARTIE SUD DU GRAND TEMPLE D'AMON.

Lac Sacré. — Je donne le plan exact de ce qui est dégagé à l'heure actuelle des berges du Lac Sacré. Elles sont assez curieuses par leur irrégularité.

Il ne subsiste pas d'escalier sur la rive Ouest, mais on y trouve un décrochement dans lequel il pouvait exister. Sur la rive Sud, on trouve huit marches d'un escalier vu par Mariette. Cet escalier semble aboutir à un petit palier, ce qui sera éclairci l'an prochain. Il y existe également un décrochement à l'Ouest de cet escalier, qui indique peut-être la place d'un autre. La rive Est n'est pas encore déblayée, et on trouve sur la rive Nord un escalier et un décrochement. Nous tâcherons de vérifier si ce dernier correspond également à une descente.

Puits et descente d'accès. — Cette construction est symétrique par rapport à son grand axe.

Édifice de Taharqa. — Il est complètement isolé du mur de Thoutmès III, alors que Mariette l'y raccrochait par son mur Est, et les dimensions qu'il en donne sont inexactes.

Un sérieux travail est à entreprendre pour déblayer l'intérieur de ce monument et en compléter le plan. Il pose un problème intéressant, puisqu'il ne comporte pas d'entrée au niveau du sol et qu'il s'y trouve une pièce entièrement close.



Partie Ouest du Lac Sacré. — J'ai donné ce plan dans mon dernier rapport[1], à l'exclusion du mur qui rejoint le VIII$^e$ pylône et dont je parle plus loin.

Édifice de Psamout. — Cet édifice, dont on ne connaît pas la destination, présente un plan incomplet. Seuls les montants des portes et les colonnes d'un portique face au Nord étaient construits en pierre, le reste était en briques crues et il n'en reste pas grand'chose. A l'extrémité Sud de chacun des trois couloirs se trouve l'assise inférieure de ce qui pouvait être un sanctuaire. Le couloir central et celui de l'Ouest donnent en outre accès à huit petites pièces latérales, quatre de chaque côté. Le couloir de l'Est semble n'aboutir qu'au tabernacle correspondant. Cet ensemble était précédé, face au lac, d'un portique à huit colonnes, aux extrémités Ouest et Est duquel se trouvent des portes qui devaient communiquer avec d'autres pièces.

Le déblaiement de la rive Sud du lac a mis au jour une construction curieuse, constituée par une sorte de canalisation couverte, descendant jusqu'à la berge du lac, à un niveau inférieur à celui du sol de la berge, mais bien supérieur à celui de l'eau. Son départ supérieur est constitué par une petite porte qui se trouve à 6,45 au Nord des colonnes et légèrement à l'Ouest de l'axe de l'édifice de Psamout; la pente en est très accentuée.

Il reste encore quelques déblaiements à faire pour que j'en puisse donner un dessin complet.

Avenue des Pylônes du Sud. — Sauf pour la cour de la cachette, dont la clôture était connue, aucun des murs Est ou Ouest des trois autres cours ne figurent ou ne sont correctement indiqués dans le plan de Mariette.

1° Murs de la cour entre les VII$^e$ et VIII$^e$ pylônes. — Le mur Ouest s'appuie à l'angle du VII$^e$ pylône, face Sud, alors qu'un retour percé d'une porte le raccorde à la face Ouest du VIII$^e$.

2° Murs de la cour entre les VIII$^e$ et IX$^e$ pylônes. — Le mur Est a été mis au jour par les travaux de l'année dernière et de cette année; on n'en

[1] *Annales du Service*, t. XXXV, *Rapport sur les travaux de Karnak*, p. 104.

voyait auparavant que le départ du IXe pylône, ainsi que les montants d'une porte qui le traverse en son milieu. Le reste était sous les déblais. Il est construit en majeure partie avec des «talatates» provenant du monument d'Amenophis IV, comme le bourrage du IXe pylône. En général, ces pierres sont en très mauvais état.

Le mur Ouest s'accroche au IXe pylône par un retour et une porte, comme pour la partie correspondante du VIIIe. Il est en bons matériaux et est percé d'une porte comme le mur Est.

3° Murs de la cour entre les IXe et Xe pylônes. — Le mur Est est interrompu par l'édifice d'Amenophis II : sa construction et son épaisseur sont différentes au Nord et au Sud de ce monument. Au Nord, construction défectueuse, en partie en «talatates» comme le même mur de la cour précédente. Au Sud, au contraire, construction en bonnes pierres portant une décoration bien conservée. Il est percé dans cette partie par une large porte et vient se raccorder au pylône par un retour à angle légèrement aigu comportant la porte d'accès à l'escalier.

Monument d'Amenophis II. — Le plan de ce monument est à peu près correctement indiqué par Mariette, sauf la longue rampe d'accès qu'il n'avait probablement pas pu voir.

Dans toute cette partie du temple, des précisions sont apportées en ce qui concerne les dimensions et les emplacements exacts des socles des statues et des obélisques qui sont placés devant les façades méridionales de chacun des pylônes.

Temple de Khonsou. — Mariette donne un plan du Temple de Khonsou qui est exact dans ses grandes lignes, mais l'emplacement du monument par rapport aux autres constructions n'est pas juste : son orientation a été également rectifiée.

Le déblaiement du dallage qui précède le temple a mis au jour des traces qui nous ont permis de reconstituer un kiosque, dont la disposition est celle adoptée par Taharqa. Quoique nous n'ayons aucun indice nous permettant de le dater sûrement, il ne semble pas qu'il y ait doute sur l'époque de sa construction.

Ce kiosque, qui était encadré latéralement par les sphinx vus par Mariette, se composait de quatre rangées de cinq colonnes, chaque rangée portant un linteau avec corniche qui venait s'appuyer sur le pylône, les encastrements sont visibles dans la façade. Des murs d'entre-colonnement semblent avoir réuni les parties inférieures des colonnes, ou tout au moins de certaines d'entre elles.



Les sphinx n'étaient qu'au nombre de six de chaque côté. Des recherches faites afin de retrouver les fondations ou des fragments d'autres sphinx prolongeant ses rangées jusqu'à la porte d'Évergète ont été vaines.

Porte d'Évergète. — La position exacte de la porte d'Évergète a été rectifiée. Son axe est perpendiculaire à la direction du mur d'enceinte et ne correspond pas avec celui du Temple de Khonsou.

Temple d'Opet. — Même observation que pour le temple de Khonsou : le plan de Mariette est exact dans ses grandes lignes. Il faut y ajouter une plate-forme mise au jour depuis que les habitations indigènes ont disparu, en 1927 et 1928.

Cette plate-forme prolonge le temple vers l'Ouest et en a la même largeur. Un travail d'exploration assez important est nécessaire pour donner un plan exact de toute la région comprise entre le temple d'Opet et le mur d'enceinte, et pour fixer exactement l'angle même de ce mur. Toute cette partie a été passablement bouleversée par les *sebakhin,* et il ne subsiste au-dessus du sol que de bien faibles vestiges du grand mur.

## PARTIE AU NORD DU GRAND TEMPLE D'AMON.

Rien de nouveau dans tout cet espace depuis Mariette : seulement quelques précisions concernant l'emplacement des petites chapelles, et une légère rectification de l'orientation du Temple de Ptah et de ses propylées, dont l'axe n'est pas parallèle au mur d'enceinte. La face Sud de ce mur est légèrement infléchie afin d'éviter le mur Nord et l'extrémité du pylône.

## MUR D'ENCEINTE.

Le grand mur d'enceinte est remarquablement conservé, eu égard au matériau dont il est constitué, sur les trois quarts environ de son tracé, au Nord, à l'Est et au Sud-Est. Par contre, il a disparu à peu près

complètement au Sud-Ouest et à l'Ouest. Cet emplacement correspond à la partie habitée depuis le plus long temps. Des gravures anciennes et même des photographies prises vers 1896 montrent, en effet, qu'il n'y avait d'habitation que dans cette région. Il est probable que le mur antique a fourni ses matériaux pour la construction du village primitif. L'accroissement considérable de la population ne date que de ces dernières années, et la création du Service des Antiquités est intervenue à temps pour préserver le mur d'enceinte d'une disparition complète.

J'indique donc sur les plans, en pointillé, un tracé probable du mur dans la partie détruite, tracé vérifié partiellement par des indications données par les photographies prises en avion.

## ENCEINTES DE MONTOU ET DE MOUT.

Les plans des édifices construits dans ces deux enceintes ont été dessinés d'après les photographies aériennes. Les dimensions principales ont été prises sur le terrain.

Ces plans rectifient en plusieurs points ceux de Mariette. Pour l'enceinte de Montou, des travaux de déblaiement assez considérables devront être entrepris le jour où nous voudrons en étudier le plan d'une façon plus précise.

En ce qui concerne l'enceinte de Mout, il en est de même pour le temple principal; par contre, les plans des deux autres temples de cette enceinte sont bien nets. Celui du temple de Ramsès III a, du reste, été donné par M. Pillet[1].

Il reste là à déblayer toute la partie Sud du Lac Sacré, qui comporte des buttes assez élevées pour nous ménager d'heureuses trouvailles. En effet, il serait curieux que le mur d'enceinte se fermât sur un espace vide aussi considérable. Mariette avait limité l'enceinte à la première butte[2].

Devant l'enceinte de Mout, j'ai ajouté une construction récemment déblayée à la demande de M. Borchardt et dont on ne voyait que quelques fragments au-dessus du sol. Il s'agit d'un édifice comportant deux

[1] Voir *Annales du Service des Antiquités*, t. XXII, *Rapport sur les travaux de Karnak*, pl. V.

[2] Voir Mariette, *Karnak*, pl. III.



cella dont l'axe commun est perpendiculaire à l'avenue de sphinx réunissant le temple de Mout à celui d'Amon. La première cella était entourée d'un périptère à piliers carrés, la seconde d'un déambulatoire fermé par un mur plein. Ce mur plein pourrait s'expliquer par la présence d'un téménos fermant latéralement l'avenue de sphinx, téménos qui aurait été traversé par l'édifice. J'en rechercherai les traces l'année prochaine. L'hypothèse de la clôture latérale des dromos a été émise par M. Robichon dans son travail sur le temple de Médamoud et pourra certainement se vérifier ou s'infirmer à Karnak où nous avons plusieurs avenues de sphinx.

L'édifice est ouvert de part en part et forme un double reposoir. D'après les éléments trouvés pendant la fouille, on peut attribuer ce monument soit à Thoutmès III, soit à la reine Hatšepsout, en tout cas à la XVIIIe dynastie et antérieurement à Akhnaton, car on a découvert une «pièce» en pierre, portant le nom d'Amon, qui a dû être encastrée à la place d'un martelage. Les cartouches ramessides, qui se trouvent sur la base des piliers de l'Est, prouvent simplement une de ces usurpations dont ces rois étaient coutumiers.

En prenant comme base de travail ces deux plans d'ensemble, j'ai l'intention de les compléter et de préciser, au fur et à mesure des possibilités, les points encore obscurs. Dans chacune de ces études, je donnerai, outre des plans à plus grande échelle, des figures à l'échelle du plan auquel elles se rapporteront, afin qu'on puisse les tenir à jour.

H. Chevrier.

# NOTE SUR UN GRAFFITO
## DE LA SYRINGE 6 À THÈBES

PAR

M. AVI-YONAH.

Dans l'admirable recueil des *Inscriptions grecques et latines des Tombeaux des Rois à Thèbes*, publié par M. Jules Baillet (*Mémoires de l'Institut français d'Archéologie orientale*, XLII), paraît au numéro 875 le graffito suivant :

Σευήρου | Πίσων καὶ | Σεύηρος | λεγι(ῶνος) Υ̣π̣α (?) |
τὸ προσκύνημα | τῶν φίλων.

Le savant éditeur remarque dans sa note : «Je ne devine point le nom de la légion, si c'est bien ce que contient la 4e ligne». Il me semble que cette petite énigme peut être résolue. Les noms des légions romaines sont assez bien connus. Or, aucun de ces noms ne commence par Υπα... (voir Cagnat, *Cours d'épigraphie latine*, 4e éd., 1914, p. 107 et suiv.). Il semble, d'autre part, étrange que la légion soit nommée sans son numéro d'ordre, comme il était alors d'usage.

Après avoir comparé le graffito reproduit sur la planche XXXIII de ce recueil, je propose la lecture suivante : λεγι(ῶνος) Γ Πα(ρθικῆς), le Υ supposé étant en réalité le chiffre γ. La *legio III Parthica* fut recrutée par Septime Sévère. Notre inscription nous prouve, par le nom Sévère qui apparaît à deux reprises, qu'elle date de l'époque de cet empereur ou de ses successeurs. Il est vrai que cette légion n'a jamais, à notre connaissance, séjourné en Égypte; mais les deux légionnaires ont, comme le remarque M. Baillet, écrit leur proscynème au nom de leurs amis absents. Ils ont dû faire partie d'un détachement militaire.

M. Avi-Yonah.





1. Coupelle d'or au Musée Egyptien.



5. Monnaie frappée sous Trajan à Alexandrie.



2. Chaton d'or au Musée Egyptien.



3. Bronze au Cabinet de France, face.



4. Bronze, revers.



Choix de vases extraits de la galerie VII, sous la Pyramide à degrés.
(Campagne 1935-1936)



La galerie VII, vue vers l'est, à 12 mètres du puits.



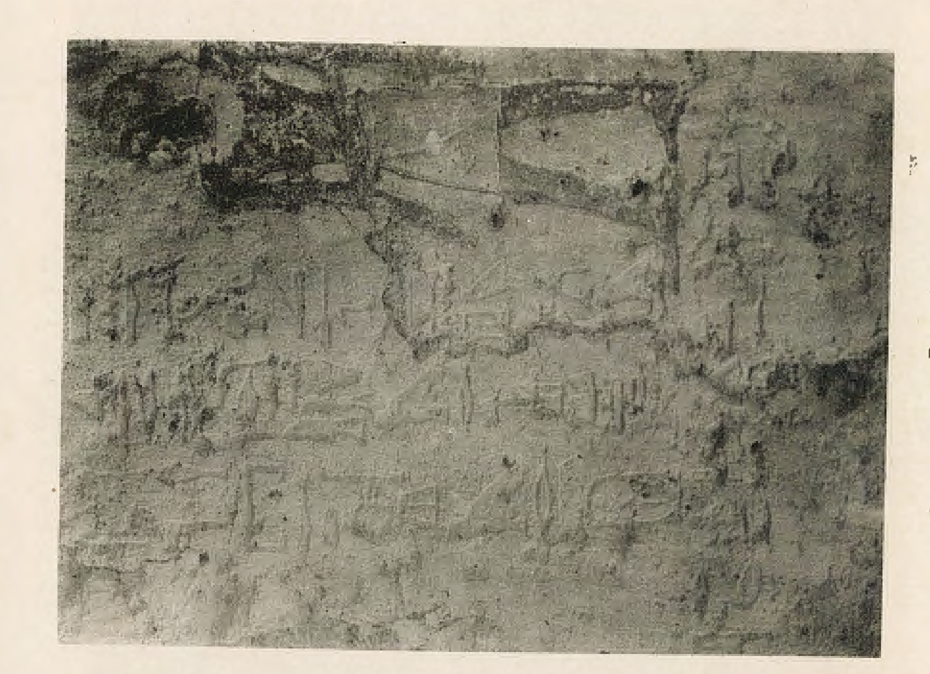
La même galerie, à 8 mètres du puits.



Vases en pierre dure trouvés dans les galeries de la Pyramide à degrés.




Vases en pierre dure trouvés dans les galeries de la Pyramide à degrés.



B

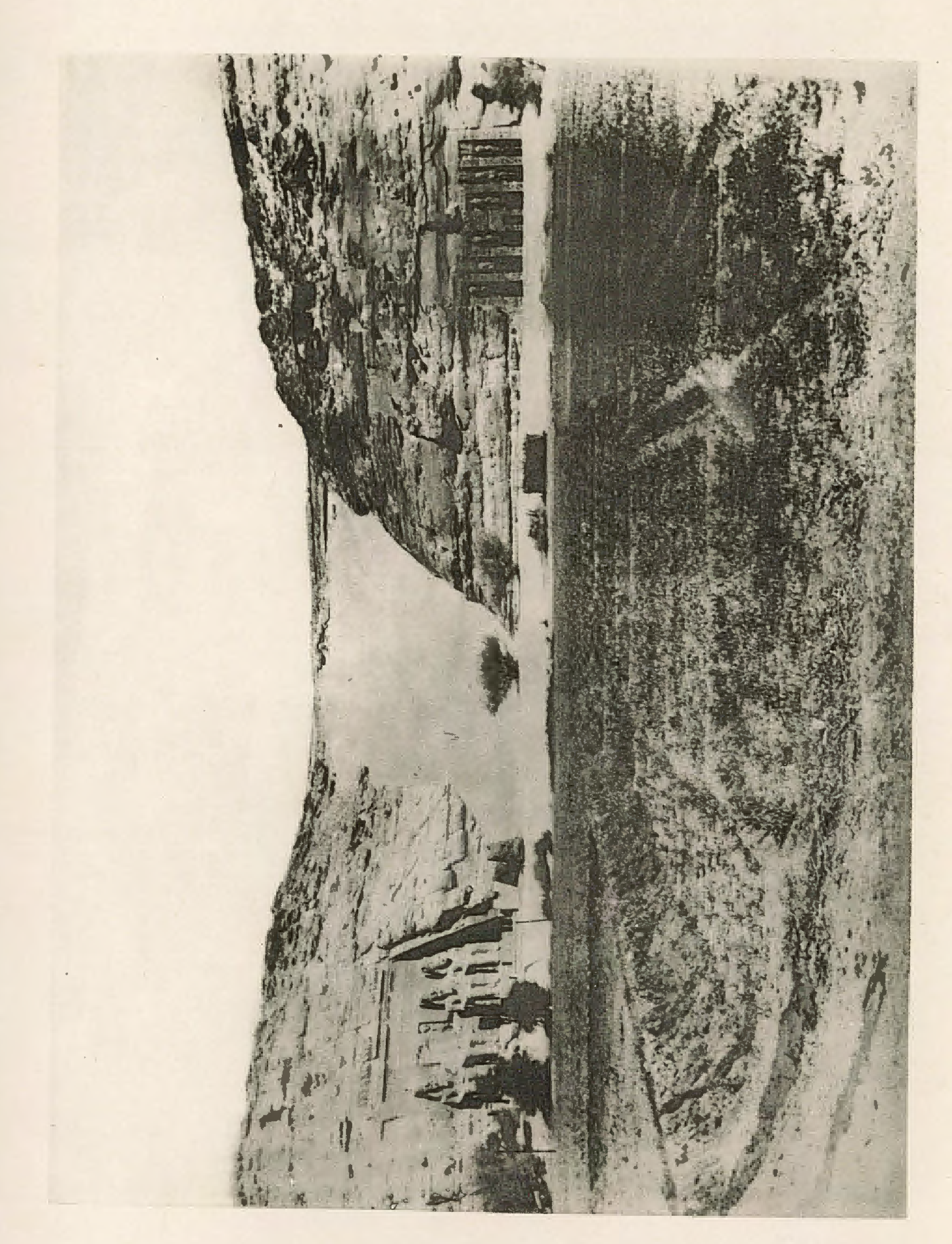


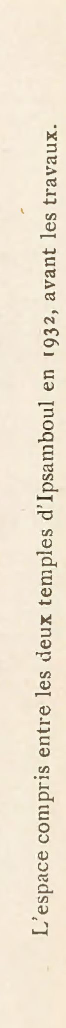
A

Inscriptions sur la paroi Est de la tombe de *Ḳrri*.



Recto.





L'espace compris entre les deux temples d'Ipsamboul en 1932, avant les travaux.



La stèle de Pasar gravée sur le rocher.

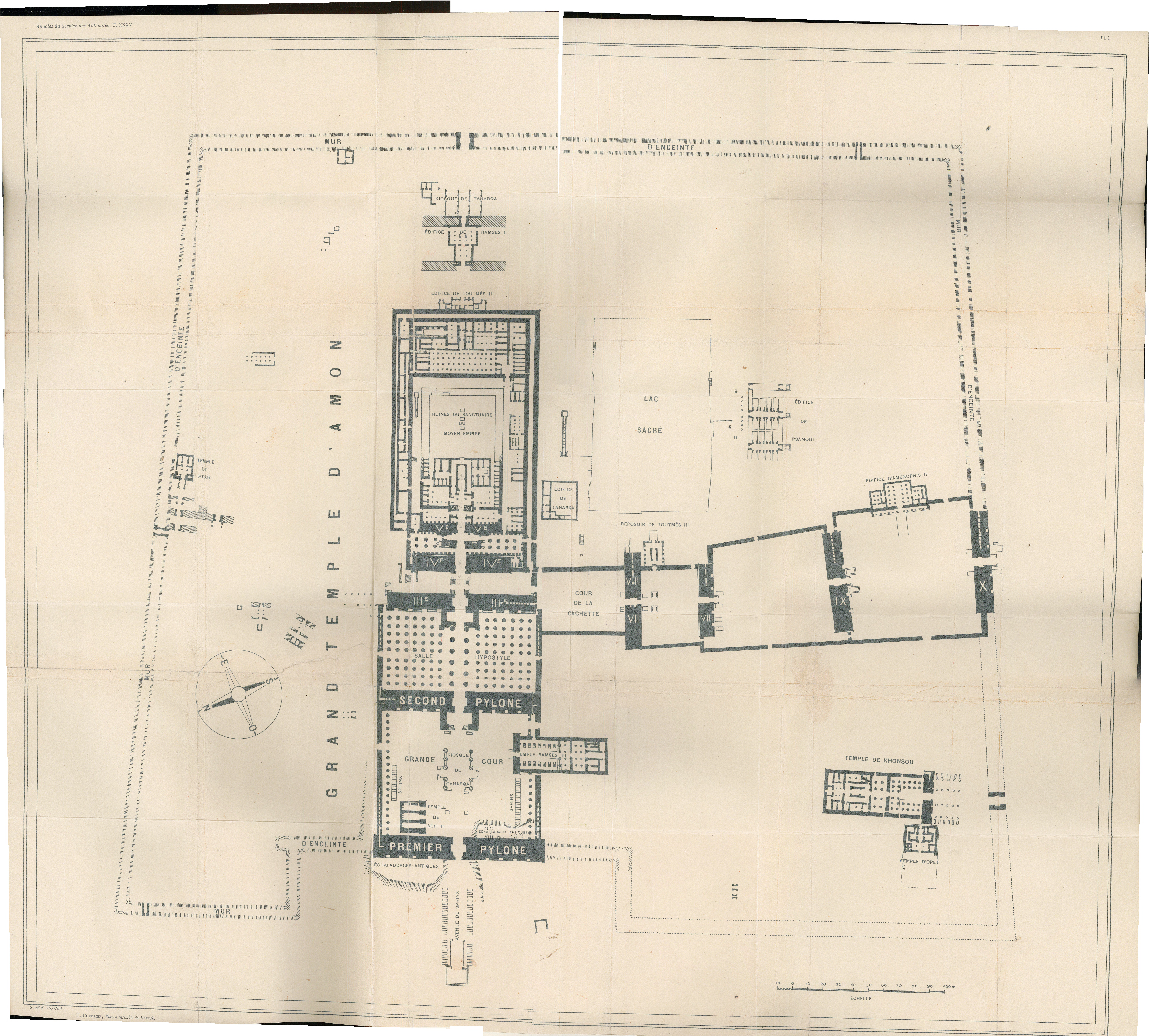



Les deux stèles trouvées au cours des travaux et conservées au Musée du Caire.



Tombeau de l'enceinte sud de la Pyramide à degrés.
Couloir conduisant du puits funéraire à l'appartement souterrain, avant et après réfection.


MUR
D'ENCEINTE
KIOSQUE DE TAHARQA
ÉDIFICE DE RAMSÈS II
ÉDIFICE DE TOUTMÈS III
GRAND TEMPLE D'AMON
RUINES DU SANCTUAIRE DU MOYEN EMPIRE
VI VI
VE VE
IVE IVE
IIIE IIIE
SALLE HYPOSTYLE
SECOND PYLONE
GRANDE COUR
KIOSQUE DE TAHARQA
SPHINX
TEMPLE DE SÉTI II
TEMPLE RAMSÈS III
ÉCHAFAUDAGES ANTIQUES
PREMIER PYLONE
AVENUE DE SPHINX
TEMPLE DE PTAH
LAC SACRÉ
ÉDIFICE DE PSAMOUT
ÉDIFICE DE TAHARQA
REPOSOIR DE TOUTMÈS III
COUR DE LA CACHETTE
VII VIII VIII IX X
ÉDIFICE D'AMÉNOPHIS II
TEMPLE DE KHONSOU
TEMPLE D'OPET
E S O N
10 0 10 20 30 40 50 60 70 80 90 100 m.
ÉCHELLE


MUR
D'ENCEINTE
ÉDIFICE DE RAMSÈS II
ÉDIFICE DE TOUTMÈS III
TEMPLE DE MONTOU
TEMPLE DE PTAH
GRAND TEMPLE D'AMON
RUINES
MOYEN EMPIRE
LAC
SACRÉ
ÉDIFICE
DE
TAHARQA
REPOSOIR DE TOUTMÈS III
ÉDIFICE D'AMÉNOPHIS II
COUR
DE LA
CACHETTE
SALLE HYPOSTYLE
SECOND PYLONE
TEMPLE DE
RAMSÈS III
GRANDE COUR
PREMIER PYLONE
TEMPLE DE KHONSOU
TEMPLE D'OPET
AVENUE DE SPHINX
AVENUE DE SPHINX
TEMPLE DE MOUT
LAC
SACRÉ
PARTIE
INEXPLORÉE
TEMPLE RAMSÈS III
ÉCHELLE

S of E. 36/664

# PENDELOQUES EN FORME D'INSECTES

## FAISANT PARTIE DE COLLIERS ÉGYPTIENS

(*suite*) [1]

(avec 4 planches)

PAR M. LUDWIG KEIMER.

### E. — NOTES ADDITIONNELLES.

Parmi les pendeloques en forme d'insectes, deux catégories restent encore à décrire et à expliquer : les mouches et les abeilles. Mais étant donné, d'une part, que les petites amulettes en forme de mouches constituent un ensemble très considérable — j'en connais près de 300 exemples — et que, d'autre part, j'ai l'intention de joindre au chapitre concernant les amulettes en forme d'abeilles un court aperçu de l'apiculture dans l'Égypte ancienne, je crois préférable de surseoir à cette double étude et de publier tout d'abord un certain nombre de notes additionnelles complétant les articles déjà publiés sur les coléoptères, orthoptères et lépidoptères de l'ancienne Égypte.

Les fouilles des dernières années nous ont, en effet, fourni un nombre respectable de représentations anciennes d'insectes, tandis que, de leur côté, les collections tout dernièrement constituées par la Section Historique du Musée Agricole Fouad I<sup>er</sup> [2] contiennent une grande quantité de ces petites amulettes qui ne furent pas mentionnées dans les articles précédents [3].

---

(1) T. XXXI, p. 145-186 = [1]-[42]; t. XXXII, p. 129-150 = [43]-[64]; t. XXXIII, p. 97-130 = [65]-[98]; et p. 193-200 = [99]-[106]; t. XXXIV, p. 177-213 = [107]-[143].

(2) Abrégé dans cet article sous la forme de Sect. Hist.

(3) Cf. note 1.

Je profiterai également de cette occasion pour corriger quelques erreurs commises dans les chapitres déjà parus. Comme ceux-ci portent, en plus de la pagination générale des *Annales*, une pagination spéciale, je me bornerai à me référer à cette dernière.

On se ferait difficilement idée de la peine que j'ai prise pour me procurer les photographies et les dessins de toutes ces figurations d'insectes, conservées dans les différentes collections. C'est pour cette raison qu'il ne m'a pas été possible de les photographier toutes à la fois, comme j'aurais voulu le faire, afin que les représentations d'insectes réunies sur les planches XVII et suivantes soient toutes à la même échelle. Beaucoup de ces représentations sont, d'ailleurs, trop petites pour être fortement réduites, tandis que d'autres, de taille plus considérable, pouvaient l'être facilement. Bref, pour ce qui concerne les dimensions des objets représentés sur les planches XVII et suivantes, le lecteur devra toujours se reporter au texte qui donne, dans les cas où cela me fut possible, leurs dimensions exactes.

Les dessins insérés dans le texte et exécutés par l'auteur ne sont certainement pas des chefs-d'œuvre, mais je n'ai pu trouver aucun dessinateur capable de fournir de petits croquis donnant une impression générale et fidèle en même temps de l'objet ancien. Je me suis donc décidé à faire moi-même ces dessins qui, sans être très artistiques, accentuent surtout les détails qui pourraient intéresser l'archéologue et le zoologiste mais qui n'apparaissent pas assez clairement sur les photographies des planches (XVII et suivantes).

* * *

Pages [1] et [2], note 2 :

Étant donné que les coléoptères naturels trouvés jusqu'à présent, du moins à ma connaissance, dans les tombeaux et sites anciens peuvent avoir une grande importance pour l'identification des coléoptères artificiels (pendeloques, etc.) dont traite cet article (cf. par exemple *infra*, p. [157] et [158] ténébrionides), je donnerai ci-dessous une liste de toutes les trouvailles de coléoptères naturels recueillis dans les tombes et sites anciens, en mentionnant leur nom, leur époque et leur provenance.

*Tenebrionidae :*

*Erodius costatus* Sol., Méadi, protohistorique, Sect. Hist.

*Zophosis* sp., Mérimde-Bénisalâme, prédynastique, Sect. Hist.



*Mesostenopa picea* Kr., Tounah el-Gebel, romain, Sect. Hist.

*Akis reflexa* Fabr., Méadi, protohistorique, Sect. Hist.

*Scaurus puncticollis* Sol., Méadi, protohistorique, Sect. Hist. (deux autres exemplaires du même ténébrionide ont été trouvés par M. G. Brunton à Nazlet el-Moustagedda près de Badari, mais ils peuvent être modernes cf. *infra*, p. [157] et [158], note 1).

*Prionotheca coronata* Ol., Méadi, protohistorique, Sect. Hist.

*Ocnera philistina* Rche., Méadi, protohistorique; Saqqarah, III^e^ dynastie; Deir el-Médineh (Thèbes), Nouvel Empire; tous Sect. Hist.

*Blaps polychresta* Forsk., Méadi, protohistorique, et Deir el-Médineh (Thèbes), Nouvel Empire; tous Sect. Hist.

*Tribolium ferrugineum* F. VI^e^ dynastie (cf. A. Alfieri, dans A. Andres, *Catalogue of the Egyptian Tenebrionidae*, dans *Bulletin de la Société Royale Entomologique d'Égypte*, année 1931, fasc. 2, p. 122, note 1).

*Buprestidae :*

*Steraspis* sp. (probablement *St. squamosa* Klug.), Armant, prébistorique ou protohistorique (cf. *infra*, p. [150] et [151]), Musée Égyptien et Sect. Hist.; Licht, XII^e^ dyn. (?) (cf. *infra*, p. [153]), Musée Égyptien et Sect. Hist.; Deir el-Médineh, Nouvel Empire, Sect. Hist.

*Anobiidae :*

*Lasioderma serricorne* Fabr., tombe de Toutankhamon, XVIII^e^ dynastie (cf. A. Alfieri, *Les insectes de la tombe de Toutankhamon*, dans *Bulletin de la Société Royale Entomologique d'Égypte*, année 1931, fasc. 3-4, p. 188-189).

*Sitodrepa panicea* L., tombe de Toutankhamon, XVIII^e^ dynastie (cf. A. Alfieri, *loc. cit.*).

*Ptinidae :*

*Gibbium psylloides* Czemp., Saqqarah, III^e^ dynastie, Sect. Hist., et tombe de Toutankhamon, XVIII^e^ dynastie (cf. A. Alfieri, *loc. cit.*).

Insectes nécrophages, cf. *supra*, p. [1], note 2; on ajoutera encore :

*Corynetes rufipes*, provenant d'une momie thébaine du Nouvel Empire, Musée Égyptien, numéro provis. $\frac{3|9}{27|20}$, actuellement Sect. Hist. — Nous devons signaler à ce propos un vase de terre cuite remontant à la XVIII^e^ ou XIX^e^ dynastie, trouvé à Deir el-Médineh, mais apparemment d'origine méditerranéenne. Il contient une masse compacte de résidus organiques dans laquelle se sont introduits de très nombreux coléoptères. M. Alfieri, à qui je les ai présentés, n'a pas eu le loisir de les étudier à fond, mais a pu cependant identifier parmi eux plusieurs espèces de nécrophages : 1° *Dermestes vulpinus* ou *D. Frischi;* 2° *Necrobia rufipes* (*Cleridae-Corynetidae*).

Pour ce qui concerne les cercueils de scarabées sacrés, dont quelques-uns contiennent encore le corps embaumé de ces coléoptères, voir Gaillard et Daressy, *La Faune momifiée* (*Cat. gén. du Musée du Caire*), 1905, p. 154-156, n$^{os}$ 29822 à 29831 (cf. également W. L. Nash, *Notes on some Egyptian Antiquities*, dans *Proceed. Soc. Bibl. Arch.*, t. XXX, 1908, p. 293, pl. II). Les petits cercueils mentionnés par Gaillard et Daressy sont actuellement conservés en partie au Musée Égyptien, en partie à la Sect. Hist.

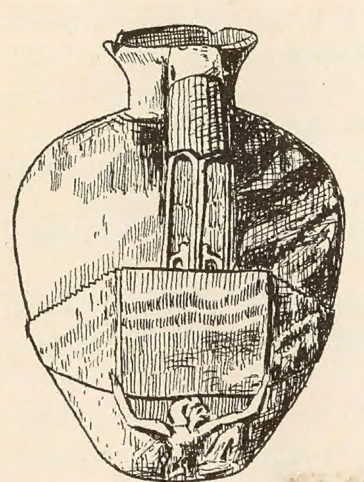


Fig. 140 *bis*. — Vase en albâtre de Saqqarah, d'après un croquis de M. J.-Ph. Lauer.

Mentionnons enfin une note que m'a donnée en 1925 le regretté G. Schweinfurth et qui contenait en substance ce qui suit : «En septembre 1911 j'ai envoyé au Königl. Zoologisches Museum de Berlin les coléoptères trouvés dans les céréales provenant de la pyramide de Sahurē (Abousīr, V$^e$ dynastie). Le professeur Kolbe dudit Musée a déterminé les espèces suivantes : *Scarites eurytus* Fisch. var. et *Pœcilus conformis* Dej. (fam. *Carabidae*); *Scarabaeus sacer* (fam. *Scarabaeoïdae*); *Zophosis testidunarius* F., *Scaurus puncticollis* Sol., *Scleron orientale* F., *Ocnera hispida* F., *Opatroides punctulatus* Luc. (fam. *Tenebrionidae*). Il a constaté en outre les genres *Anthia, Chaenius* et *Epomis* (fam. *Carabidae*), *Akis, Oxycara, Mesostena, Pimelia* (fam. *Tenebrionidae*)». Une autre note de G. Schweinfurth dit qu'au mois d'octobre 1911 le même professeur Kolbe avait étudié les *Gibbium* (fam. *Ptinidae*) trouvé dans la tombe de Râ-hotep, Meidoum (fin de la III$^e$ dyn.).

Pages [6] et suivantes et p. [17] :

La figure 140 *bis* représente le fameux vase en albâtre qui fut récemment trouvé à Saqqarah [1] (III$^e$ dynastie). Sur l'anse, au-dessus de la représentation du motif *ḥb sd*, est sculpté en relief un *Agrypnus notodonta* stylisé (pl. XVII, 1 et fig. 140 *bis*). L'ensemble de la tête et du thorax est remarquablement long, comme c'est le cas chez le coléoptère *Agrypnus notodonta* lui-même (cf. pl. I, II, III ainsi que fig. 2 et surtout fig. 6 que je regarde maintenant aussi comme une représentation de cet insecte); sur la photographie de la planche XVII, 1 et sur la figure 140 *bis* la tête et le thorax paraissent trop courts à cause de la courbure de l'anse, mais la figure 141 en donne une idée plus exacte.

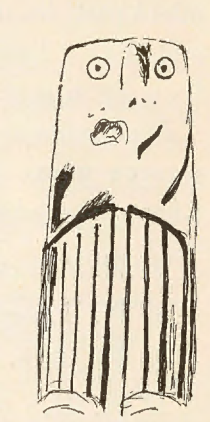


Fig. 141. Le coléoptère *Agrypnus notodonta* Latr. du vase fig. 140 *bis*.

Pages [6] à [18] :

Pl. XVII, 20 *a* donne un grand plat en schiste noir, en partie brisé (III$^e$ dynastie ou plus ancien), diamètre environ 45 centim., trouvé tout dernièrement à Saqqarah [1]. Sur le bord sont sculptés quatre coléoptères stylisés, diamétralement opposés, et dont trois sont conservés; chacun mesure 46 mill. de long., voir pl. XVII, 20 *b*, *c* et fig. 142 *a* et *b*. L'écusson qui manquait sur le coléoptère ci-dessus mentionné (pl. XVII, 1 et fig. 140 *bis* et 141) est nettement indiqué sur ces trois exemplaires; les stries des élytres, au contraire (bien que trop peu nombreuses, car on en voit seulement deux), apparaissent sur deux des trois exemplaires et manquent sur le troisième (pl. XVII, 20 *b* et *c* et fig. 142 *a* et *b*). L'artiste s'est donné beaucoup de peine pour graver dans la pierre dure ces stries irrégulières ainsi que les autres incisions. Si l'on admet que ces coléoptères sont des représentations d'*Agrypnus*

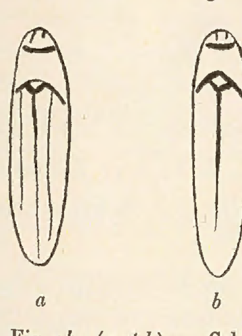



Fig. 142 (*a* et *b*). — Coléoptères sculptés sur un vase de Saqqarah.

[1] J. E. Quibell, *Stone Vessels from the Step Pyramid*, dans *Annales*, t. XXXIV, 1934, p. 71-2, pl. IV, 1 et 2. J.-Ph. Lauer, *Fouilles du Service des Antiquités à Saqqarah (Secteur Nord)* (novembre 1933-mai 1934), dans *Annales*, t. XXXIV, 1934, fig. 1, p. 58-9. Firth and Quibell, *The Step Pyramid*, 1936, t. I, texte, p. 135, t. II, pl. 104, 1 et 2, attribuent par erreur cette représentation de coléoptère à *Steraspis squamosa* et non pas, comme je le crois préférable, à *Agrypnus notodonta*. Ils disent : «On the handle the beetle *Steraspis squamosa*, introduced to us by Dr. Keimer (*Ann. Serv.*, t. XXXI)». J.-Ph. Lauer, *La Pyramide à degrés. L'architecture*, 1936, t. I, texte, p. 64, fig. 43.



[1] Je remercie vivement MM. Lauer et Macramallah, qui ont bien voulu me communiquer quelques photographies de ce vase. M. Macramallah l'a publié dans ce même volume des *Annales*; voir R. Macramallah, *Vases en pierre dure trouvés sous la pyramide à degrés*, p. 30 et pl. II, n° 1.

*notodonta*, on doit pourtant reconnaître que l'abdomen est trop étroit et trop long et le thorax trop court par rapport à l'abdomen. Cette particularité mise à part, les trois coléoptères ressemblent beaucoup à quelques représentations d'*Agrypnus notodonta* dont nous avons traité plus haut (pl. I, II, 1, fig. 6 et surtout pl. VII *e*).

Nous connaissons donc jusqu'à présent les représentations suivantes, plus ou moins naturalistes, d'un coléoptère que je considère comme l'*Agrypnus notodonta* :

1° Pl. II, 2 et fig. 2. Ire dyn. Abydos. Haute-Égypte.

2° Pl. II, 1 et I, 3. Ire dyn. Abydos (?). Haute-Égypte (?).

3° Fig. 6, p. [16] et [17]. Ire dyn. Abydos. Haute-Égypte.

4° Pl. III, 1 (*a*, *b*, *c*, *d*). Ire dyn. Nagᶜ ed-Dêr. Haute-Égypte.

5° Pl. VII *e*. Ire ou IIe dyn. Abou Roâch. Basse-Égypte [1].
(Cf. p. [26], je crois pouvoir affirmer maintenant que ces objets représentent certainement des insectes.)

6° Pl. XVII, 1 et fig. 140 *bis* et 141. IIIe dyn. ou plus ancien. Saqqarah. Basse-Égypte [1].

7° Pl. XVII, 20 (*a*, *b*, *c*) et fig. 142. IIIe dyn. ou plus ancien. Saqqarah. Basse-Égypte [1].

8° Pl. I, 1 et 2. IVe dyn. Gizeh. Basse-Égypte [1].

Il se peut qu'un grand nombre de pièces de colliers en forme de coléoptères (cf. par exemple pl. IV, V, VI, XVIII, XIX, XX) dérivent réellement de ce même coléoptère, mais elles sont tellement stylisées que leur identification est impossible.

Il ressort du petit catalogue qui précède que des représentations assez naturalistes d'*Agrypnus notodonta* se rencontrent pendant les premières dynasties aussi bien au Sud (Abydos, Nagᶜ ed-Dêr) qu'au Nord du pays (Saqqarah, Gizeh, Abou Roâch). Ce dernier fait constitue une nouvelle preuve des rapports culturels qui existaient entre ces deux régions pendant la première partie de l'Ancien Empire. J'en ai donné tout récemment

[1] Je considère cette localité comme faisant encore partie de la Basse-Égypte, parce que située aux environs immédiats du Caire.



une autre preuve, en signalant des vases prédynastiques à pieds humains dont nous possédons deux exemples trouvés au Nord (Mérimde-Bénisalâme) et un découvert au Sud (Khozâm) [1].

L'*Agrypnus notodonta* a dû jouer un grand rôle dans les conceptions religieuses ou superstitions des premières dynasties. Je l'ai établi dans les pages [7] à [15] où j'ai insisté sur les relations qui ont existé entre cet insecte et la déesse Néith. Les dernières trouvailles de Saqqarah (pl. XVII, 1 et fig. 140 *bis* et 141; pl. XVII, 20 *a*, *b*, *c* et fig. 142 *a* et *b*) entrent dans le même ordre d'idées, bien que nous ne puissions pas expliquer la raison pour laquelle on a surmonté le motif *ḥb sd* d'un *Agrypnus notodonta* et disposé quatre coléoptères sur le bord d'un plat. Ce dernier fait (pl. XVII, 20) *peut* avoir une raison purement décorative, mais l'*Agrypnus notodonta* en relation avec Néith et le même coléoptère placé sur le symbole *ḥb sd* suffisent pour faire admettre que les Égyptiens des premières dynasties avaient des croyances religieuses ou des superstitions relatives à cet insecte.

Page [14], note 1 :

La planche XVII, 10 donne la représentation d'un coléoptère stylisé (probablement scarabée sacré). La face inférieure indique les pattes repliées sur les anneaux de l'abdomen. D'après M. Lucas : terre cuite très fortement durcie; couleur rouge brique. Acheté par M. J. Capart à un marchand de Louqsor. Antique? Longueur : 18 mill. La face inférieure a été photographiée à une plus grande échelle que la supérieure, pour mieux mettre en évidence le détail ci-dessus. Sect. Hist.

Page [15] («Buprestides») :

J'ai mentionné en cet endroit les élytres de buprestides qui sont incrustées sur quelques cannes d'apparat trouvées dans la tombe de Toutankhamon. Entre temps on a fait deux trouvailles assez importantes qui entrent dans le même ordre d'idées :

*a*) M. O. H. Myers a découvert, il y a quelques années, à Armant (fouilles de l'Egyptian Exploration Society), un certain nombre de thorax

[1] L. Keimer, *Sur deux vases prédynastiques de Khozâm*, dans *Annales*, t. XXXV, 1935, p. 161-181.

du buprestide *Steraspis* (probablement *St. squamosa* Klug., cf. *supra*, fig. 8). Ces thorax, remontant d'après M. Myers à l'époque prédynastique ou protohistorique, étaient emboîtés l'un dans l'autre, formant ainsi une espèce de collier de couleur chatoyante. La figure 143 *a* donne le croquis de quelques-uns de ces thorax, tandis que la figure 143 *b* montre la forme du coléoptère en question dont le thorax est mis en évidence par des hachures (on comparera également la figure 8, p. [18], photographie agrandie d'un *Steraspis squamosa* Klug.). Six de ces thorax sont conservés actuellement au Musée des Antiquités égyptiennes du Caire (*Journal d'entrée* 57574) et deux à la Sect. Hist. Rappelons brièvement à cette occasion que les Égyptiens ont toujours aimé les colliers, les guirlandes, les bouquets, etc., formés de fleurs emboîtées. Je me bornerai à mentionner les exemples modernes suivants : Fig. 144. Collier composé de corolles de jasmin (*Jasminum Sambac*), فل. Des colliers de ce genre se vendent en été partout dans les rues du Caire. — Fig. 145. Collier composé de calices de grenadier (*Punica granatum*), زرمان. En mai 1929 j'ai vu ce collier au cou d'une fillette à *Mehallet Marhoum* près de Tanta. On peut rapprocher ce second exemple d'une représentation des rayons solaires peinte sur une petite stèle en bois, conservée au Musée du Louvre (n° 1327)[1] et remontant à peu près à la XXIIe dynastie (fig. 146). Les rayons qui sortent du disque

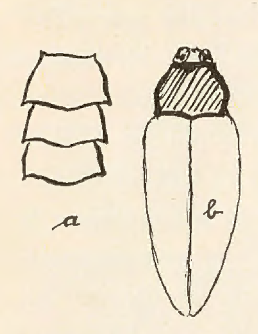



Fig. 143. — *Steraspis* sp. (*a*) Trois thorax emboîtés, (*b*) Contour de *Steraspis*, thorax marqué de hachures.

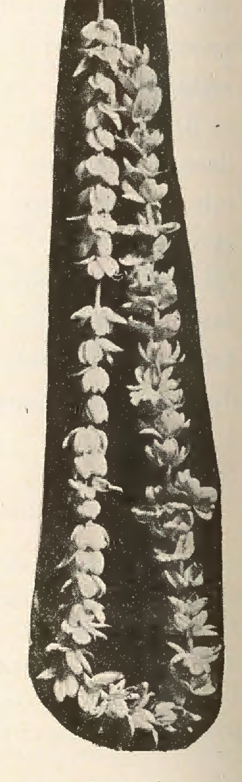


Fig. 144. Collier moderne de jasmin.

[1] Ch. Boreux, *Musée National du Louvre. Département des Antiquités égyptiennes, Catalogue-Guide*, 1932, t. II, p. 292.



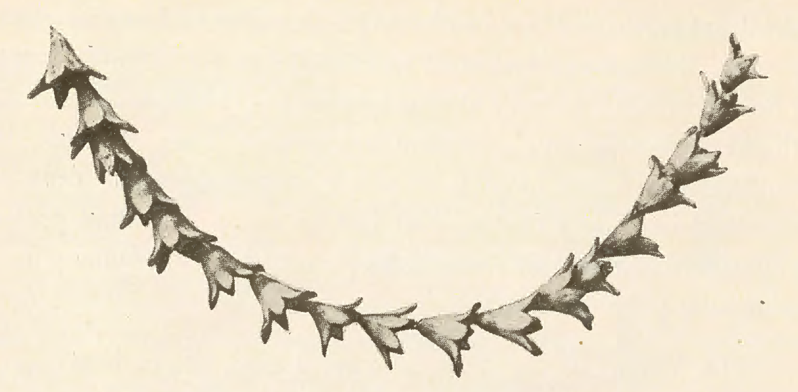


Fig. 145. — Collier moderne composé de calices de grenadier.

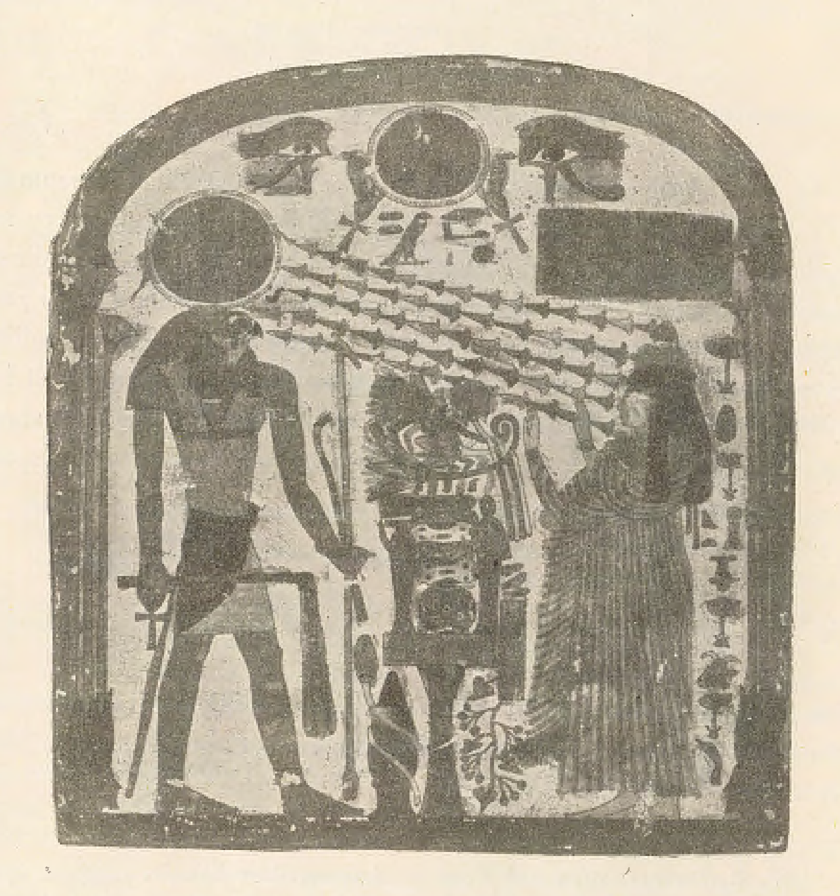


Fig. 146. — Petite stèle en bois conservée au Musée du Louvre (n° 1327).

solaire[1] ont exactement la même forme que le collier moderne en question (fig. 145). Mentionnons également un objet donné par le Musée Égyptien à la Sect. Hist. C'est un petit bloc de calcaire fin (?) sculpté, représentant le thorax et la tête d'un coléoptère indéterminé. Long. 14 mill., larg. 18 mill., haut. 15 mill. La pièce est percée horizontalement de deux trous perpendiculaires l'un à l'autre, dont l'un au moins permettait peut-être d'y rattacher l'abdomen de l'insecte. La planche XVII *a-f* donne plusieurs vues de cette pièce curieuse :

Pl. XVII *a*........... vue par-dessus, tête en haut,
— *b*........... vue du côté gauche,
— *c*........... vue du côté droit,
— *d*........... vue par-dessous,
— *e*........... vue par-devant,
— *f*........... vue par derrière.

*b*) M. A. Lansing a trouvé à Licht (fouilles du Metropolitan Museum de New-York), il y a quelques années, une sorte de collier consistant en un fil de lin sur lequel sont enfilés des fémurs de *Steraspis* et des fruits d'une plante encore à identifier. Il s'agit probablement des fruits d'*Abrus precatorius* ou d'une espèce de *Polygonum*. La rupture du fil a réduit le collier en un grand nombre de morceaux, mais les fémurs de *Steraspis* et les fruits sont très bien conservés. La date du collier n'est pas tout à fait sûre, mais M. Lansing pense qu'il remonte à la XII^e dynastie comme la plupart

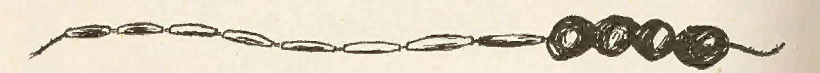


Fig. 147. — Collier composé de fémurs de *Steraspis* et de fruits d'une plante à identifier.

des trouvailles faites à Licht. Une moitié de ce collier est actuellement conservée au Musée des Antiquités égyptiennes du Caire, l'autre à la Sect. Hist. Voir pl. XVII, 21 et fig. 147.

[1] Cf. H. Schäfer, *Altes und Neues zur Kunst und Religion von Tell el-Amarna*, dans *Zeitschr. f. ägypt. Spr.*, t. LV, 1918, p. 27, note 1, fig. 28.



Page [16] (*Acmaeodera polita* Klug.) :

Des pendeloques semblables à celles dont j'ai publié un exemple à la planche IV, 1 *a-e*, que j'ai essayé d'identifier avec le petit buprestide *Acmaeodera polita* Klug. (pl. IV, 1 *f-k*), sont plus nombreuses que je ne le croyais au moment où j'écrivais mon article sur les coléoptères. Voici les exemples parvenus entre temps à ma connaissance[1] :

Fig. 148. — Pendeloque en forme de buprestide (d'après Junker).

*a*) Fig. 148. Amulette en pierre dure de couleur gris verdâtre. Trouvée par M. Junker à El Koubanieh-Nord dans une tombe du Moyen Empire. Les stries obliques de la face ventrale peuvent indiquer aussi bien les anneaux de l'abdomen que les pattes repliées ou encore les deux à la fois[2].

*b*) Pl. XVII, 2 et fig. 149. Faïence bleu clair. Les yeux sont nettement

[1] *Note ajoutée pendant l'impression.* La figure 147 *bis* représente une superbe pendeloque de ce genre; la pièce sera

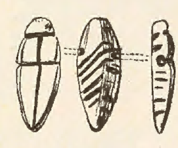


Fig. 147 *bis*.
Pendeloque en forme de buprestide (grand. nat.).

reproduite également à la planche XXII, 1 (*a-d*) : feldspath vert clair (microcline), long. 15 mill., achetée au mois de juillet 1936 à un marchand d'antiquités du Fayoum. On la comparera avec les pendeloques représentées à la planche XVII, 2-5 et aux figures 148-153. A remarquer premièrement à la face supérieure la prolongation à travers le thorax de la ligne de séparation des élytres; deuxièmement à la face inférieure les lignes obliques représentant sans doute à la fois les pattes et les anneaux de l'abdomen. Cette pièce importante étant venue à ma connaissance pendant l'impression de ces notes, je dois m'abstenir d'en faire mention dans le texte lui-même.

[2] H. Junker, *Bericht über die Grabungen der Akademie der Wissenschaften in Wien auf den Friedhöfen von El-Kubanieh-Nord, Winter* 1910-1911, Wien, 1920, p. 151 : «Hier sei auch der Käfer aus graugrünem Stein erwähnt, der *13. m. 3* mitgegeben wurde und wohl ebenfalls als Amulett galt; langgestreckter Hinterleib, Beine auf der Unterseite markiert, Flügel getrennt; Lochung am Kopf». Pour ce qui concerne la tombe *13. m. 3* voir p. 157 n° 60 («VI. Liste der Gräber des Mittleren Reiches»), cf. également p. 130.

indiqués (cf. la figure 149). Extrémité de l'abdomen légèrement endommagée. Achetée à un marchand du Caire. Sect. Hist.

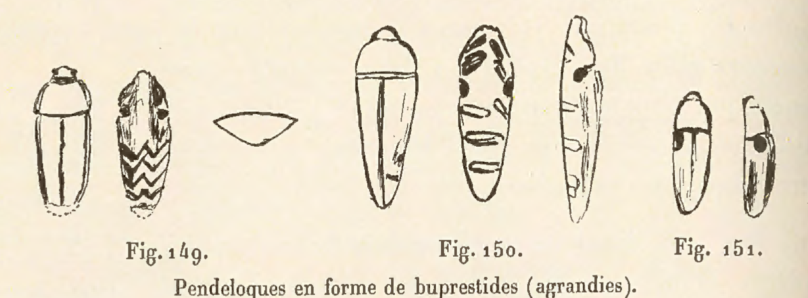


Fig. 149. Fig. 150. Fig. 151.

Pendeloques en forme de buprestides (agrandies).

*c*) Pl. XVII, 3 et fig. 150. Turquoise. Long. 11 mill. Trouvée par M. A. Lansing à Licht (fouilles du Metropolitan Museum of Art à New-York). XII^e dynastie ou époque plus ancienne. Donnée par le Musée Égyptien, où l'objet fut enregistré sous le numéro 63940 du *Journal d'entrée*, à la Sect. Hist., où il porte le numéro 133.

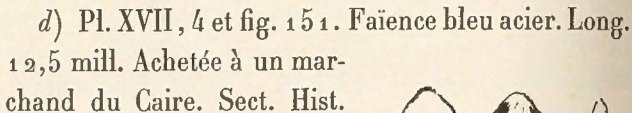


Fig. 152. — Pendeloque en forme de buprestide (d'après Engelbach, *Harageh*, pl. XIV, 14 et pl. LI, 44 D) (agrandie).

*d*) Pl. XVII, 4 et fig. 151. Faïence bleu acier. Long. 12,5 mill. Achetée à un marchand du Caire. Sect. Hist.

*e*) Deux[1] amulettes, dont une en feldspath vert, trouvées par M. Engelbach à Harageh (Fayoum)[2] fig. 152. Mentionnées à la page [24] *h*) et *i*), mais jointes à tort aux pendeloques en forme de coléoptères remontant à l'époque protohistorique (cf. *infra*, p. [164]). Époque intermédiaire entre l'Ancien et le Moyen Empire.

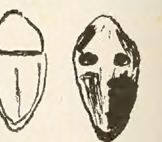


Fig. 153. — Pendeloque en forme de buprestide (agrandie).

*f*) Pl. XVII, 5 et fig. 153. Lapis-lazuli. Long. 12 mill. Un peu plus large que les autres amulettes de cette espèce; l'identification avec *Acma-*

[1] Le nombre des amulettes semblables faisant partie de la même trouvaille est peut-être supérieur à deux (?), cf. Engelbach, *Harageh*, 1923, pl. LI, 44 A à F.

[2] Cf. les notes 5 et 6 de la page [24].



*eodera polita* Klug. est donc douteuse, mais il s'agit sûrement d'un buprestide. Achetée à un marchand de Louqsor. Sect. Hist.

Conclusions : Toutes ces amulettes, dont sept[1] sont parvenues à ma connaissance, présentent à peu près les mêmes particularités, que l'on peut résumer ainsi :

α) Cinq sont exécutées en pierre (pl. IV, 1 *a-e;* fig. 148; pl. XVII, 3 = fig. 150; fig. 152; pl. XVII, 5 = fig. 153), et deux en faïence (pl. XVII, 2 = fig. 149; pl. XVII, 4 = fig. 151), mais toutes ont une couleur verdâtre ou bleuâtre, imitant ainsi la couleur chatoyante d'un buprestide : en lapis-lazuli bleu pl. IV, 1 *a-e* et pl. XVII, 5 = fig. 153; en faïence bleue pl. XVII, 2 = fig. 149 et pl. XVII, 4 = fig. 151; en turquoise bleue pl. XVII, 3 = fig. 150; en feldspath vert fig. 152; en pierre dure gris verdâtre fig. 148.

β) Toutes ont à peu près la même forme et la même longueur (entre 11 et 14 mill.).

γ) Toutes sont percées dans le tiers supérieur du corps, c'est-à-dire exactement au-dessous du thorax.

δ) Chez toutes la tête est nettement détachée au-devant du thorax.

ε) Quatre sur sept (mais je n'ai pas vu tous les originaux) imitent sur la partie inférieure les anneaux de l'abdomen (pl. IV, 1 *a-e;* pl. XVII, 3 = fig. 150) ou ces anneaux avec les pattes simplifiées (fig. 148; pl. XVII, 2 = fig. 149).

ζ) L'écusson n'est indiqué sur aucune de ces pièces, ce qui correspond bien à la petitesse de l'écusson chez les buprestides (cf. pl. IV, 1 *f-k*). C'est pour cette raison que je considérerais plutôt comme des élatérides les coléoptères du vase en schiste de Saqqarah, qui présentent un écusson bien marqué (cf. pl. XVII, 20 *b* et *c* = fig. 142 *a* et *b*).

η) Toutes remontent à l'époque intermédiaire entre l'Ancien et le Moyen Empire. J'avais donc raison d'assigner (p. [16]) le buprestide de

[1] *Note ajoutée pendant l'impression.* J'en connais maintenant huit exemples. Cf. *supra*, p. [154], note 1.

la planche IV, 1 *a-e* «à l'époque intermédiaire entre l'Ancien et le Moyen Empire».

Nous connaissons donc maintenant assez bien les pendeloques en forme du buprestide *Acmaeodera polita* Klug.

Les pendeloques en forme de coléoptères faisant partie du collier représenté à la planche XVIII, 4 sont d'un type tout à fait spécial. Voici leur description : Faïence bleu clair. Longueur entre 17 et 27 mill. La saillie formant la tête est percée, ainsi que l'abdomen un peu au-dessous du thorax. Face inférieure lisse. Le collier, trouvé à Gizeh en 1903 par M. Steindorff, remonte à la V<sup>e</sup> dynastie[1]. Actuellement conservé au Musée égyptologique de l'Université de Leipzig. Cette double perforation rappelle celle des pendeloques du collier en or de Gizeh (pl. I, 1 et 2), qui remonte également à la même époque, tandis que la forme générale les apparente étroitement aux pendeloques représentées à la planche IV, 2 et 3 (p. [18]), qui sont elles aussi en faïence bleu clair. Tous ces colliers (pl. I, 1 et 2, IV, 2 et 3 et XVIII, 4) remontent à la IVe et à la Ve dynastie. Mais les pendeloques du collier de Leipzig offrent également beaucoup de ressemblance avec celles dont nous avons parlé un peu plus haut, surtout avec la petite amulette de la planche XVII, 4 = fig. 151. Mais ces dernières, comme nous l'avons vu, sont plus petites et datent de l'époque intermédiaire entre l'Ancien et le Moyen Empire, et non pas de la IVe ou de la Ve dynastie.

Ajouter à la page [18], après le chapitre 2, consacré aux buprestides :

Nous avons vu plus haut (p. [145] et suivantes) que l'on a trouvé, dans les sites et tombeaux anciens, en assez grande quantité, différentes espèces de ténébrionides naturels. Bien que ce soit le hasard qui nous ait conservé ces coléoptères, remontant en grande partie aux époques prédynastiques et protohistoriques, nous pouvons maintenant prouver que les ténébrionides ont été eux aussi bien observés par les anciens; car parmi les pendeloques en forme de coléoptères j'en ai observé quelques-unes très joliment

(1) C'est à l'obligeance de M. Spiegel que je dois ces détails.



taillées en pierre dure qui ont la forme d'un ténébrionide (probablement d'un *Scaurus* ou d'un *Tentyria*). Voici les exemples de ces amulettes :

*a*) Pl. XVII, 7 et fig. 154. Cornaline. Long. 8,5 mill. Achetée à un marchand de Louqsor. Sect. Hist.

*b*) Pl. XVII, 8 et fig. 155. Cornaline. Long. 12,5 mill. Achetée à un marchand de Louqsor. Sect. Hist.

*c*) Pl. XVII, 9 et fig. 156. Améthyste de couleur claire. L'objet est à peine visible sur la photographie (pl. XVII, 9) à cause de la transparence de la matière. Long. 11 mill. Achetée à un marchand de Louqsor. Sect. Hist.

Ces trois exemples sont percés immédiatement au-dessous du thorax. Les trois parties principales du corps de l'insecte (tête, thorax et abdomen) sont bien visibles, mais on se rend parfaitement compte que l'artisan a

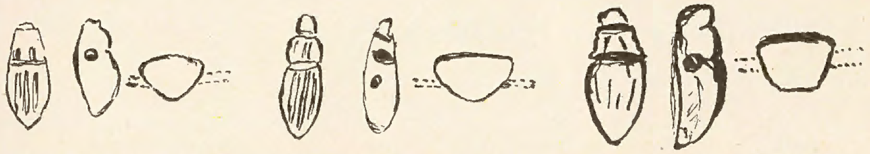


Fig. 154. Fig. 155. Fig. 156.
Pendeloques en forme de ténébrionides (agrandies).

éprouvé de grosses difficultés à tracer les stries sur ces pierres extrêmement dures (cornaline et améthyste). Une section de chacune de ces trois amulettes donnerait à peu près un triangle ou un trapèze à lignes légèrement convexes (fig. 154, 155, 156). Leur abdomen présente, en effet, une convexité très prononcée qui rappelle plusieurs espèces de ténébrionides (comme par exemple les *Scaurus* et *Tentyria*), qui ont absolument la même forme que ces amulettes. Il n'existe donc aucun doute sur l'exactitude de mon identification[1].

(1) M. G. Brunton a eu la grande amabilité de me montrer la planche XL de son ouvrage actuellement sous presse et intitulé *Mostagedda*. M. Brunton y représente une amulette-cachet en stéatite qui porte sur sa face supérieure un certain nombre de stries rappelant en quelque manière un

Page [19], note 4 :

Ces pièces de colliers sont publiées par Firth and Gunn, *Teti Pyramid Cemeteries*, 1926, t. I, texte, p. 12 et pl. 15 B 5 «Jewelry of Queen Iput».

Page [20], 2e paragraphe :

Beaucoup de ces colliers composés de pendeloques en faïence et parfois en stéatite appartiennent au commencement du Moyen Empire.

Page [20], 6e ligne d'en bas :

*lire* 28 mill. (*au lieu de* o m. 28).

Page [20], 4e ligne d'en bas :

*lire* pl. IV, 12 et fig. 11 (*au lieu de* pl. IV, 11 et fig. 12).

Page [20], dernière ligne :

*lire* 26 mill. (*au lieu de* o m. 26).

Page [21], première ligne d'en haut :

*lire* 27 mill. (*au lieu de* o m. 27).

---

coléoptère; mais comme cette amulette n'indique ni la tête ni l'abdomen, je doute fort que l'artisan ait voulu réellement imiter un coléoptère. M. Brunton, au contraire, voit, paraît-il, dans cette amulette, qu'il a placé entre la IVe et la XIe dynastie, la figuration d'un coléoptère, car il représente à la planche LX de l'ouvrage cité au-dessous de l'amulette un coléoptère naturel trouvé également à Moustagedda. Si l'on compare l'amulette avec le coléoptère naturel on est en effet frappé par leur ressemblance. Cette ressemblance est pourtant trompeuse, étant donné que les deux coléoptères naturels (*Scaurus puncticollis* ténébrionide), qui ont été découverts par M. Brunton à Moustagedda et que nous avons mentionnés plus haut (p. [146]), ont perdu leurs têtes et leurs thorax. Ces coléoptères *sans* tête ni thorax offrent, il est vrai, le même aspect que l'amulette, qui elle aussi fut trouvée par M. Brunton à Badari. Mais peut-on admettre que les anciens Égyptiens aient représenté un ténébrionide sans tête ni thorax? J'en doute fort, car les trois amulettes imitant sans aucun doute un ténébrionide montrent très clairement la division du corps en tête, thorax et abdomen (pl. XVII, 7 = fig. 154; pl. XVII, 8 = fig. 155; pl. XVII, 9 = fig. 156). C'est pour cette raison que j'hésite à voir dans l'amulette trouvée par M. Brunton la représentation d'un ténébrionide.



Pages [20] et [21] :

Ajouter ici les pendeloques ci-dessous mentionnées qui faisaient jadis partie de colliers de différentes formes (cf. par exemple les colliers représentés aux planches V et VI).

Les colliers conservés actuellement à la Sect. Hist., qui proviennent, paraît-il, tous de Saqqarah et qui furent achetés à différents marchands du Caire, ne sont pas dans leur état primitif, car ils ne comprennent plus les perles associées autrefois aux pièces ayant la forme de coléoptères :

Fig. 157. Faïence verte. Long. 26 mill. VIe à IXe dyn. Pendeloque

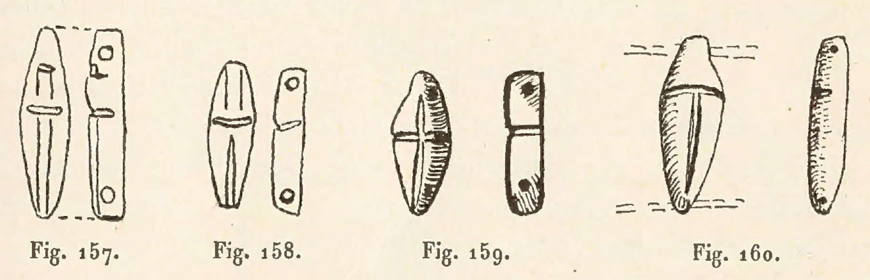


Fig. 157. Fig. 158. Fig. 159. Fig. 160.

Pendeloques en forme de coléoptères (grand. nat.).

fusiforme. Les traits qui séparent la tête du thorax, le thorax de l'abdomen, et les deux élytres entre elles sont incisés. Tête et extrémité de l'abdomen percées d'un trou. El-Lahoun [1].

Fig. 158. Faïence dont l'émail a disparu. Long. 20 mill. VIe à IXe dyn. Forme etc. comme la pièce précédente. El-Lahoun [1].

Pl. XVIII, 5 et fig. 159. Sect. Hist. Neuf pièces. Faïence de couleur grisâtre montrant encore des traces d'un émail vert olive. Long. à peu près 20 mill. Traits de séparation entre les différentes parties du corps en creux. Forme etc. comme les pièces précédentes.

Pl. XIX, 4. Sect. Hist. Soixante-douze pièces. Faïence bleue, plus ou moins décolorée ou tournant au vert etc. Long. entre 21 et 25 mill. Forme etc. comme les pièces précédentes.

Pl. XIX, 2 et fig. 160. Sect. Hist. Quarante-neuf pièces dont une cassée.

---

(1) Petrie, Brunton, Murray, *Lahun*, II, 1923, pl. LXIII.

Stéatite noire. Long. entre 17 et 26 mill. Forme etc. comme les pièces précédentes, mais les pendeloques dont il est question ici imitent davantage la forme naturelle d'un coléoptère (élatéride ou buprestide?). J'attirerai l'attention du lecteur sur la couleur noire de ces pendeloques, couleur qui fait penser à un élatéride comme l'*Agrypnus notodonta* (pl. III, 2).

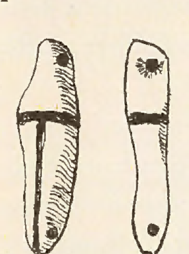
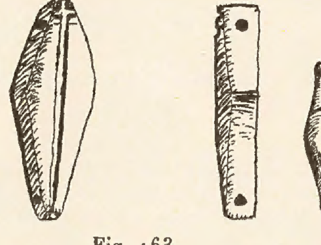


Fig. 161. Fig. 162.

Pendeloques en forme de coléoptères (grand. nat.).

Pl. XVIII, 3 et fig. 161. Sect. Hist. Trente-six pièces. Faïence de couleur bleu ciel, très brillante. Long. entre 17 et 32 mill. Traits de séparation tracés irrégulièrement en couleur bleu noir. Forme etc. comme les pièces précédentes, mais ces pendeloques ont un contour plus irrégulier.

Pl. XIX, 5 et fig. 162. Sect. Hist. Dix-neuf pièces. Faïence brun foncé, très brillante. Cette faïence se rencontre parfois au Moyen Empire [1]. Long. entre 15 et 17 mill. Lignes de séparation en creux. Forme en losange.



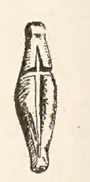


Fig. 163. Fig. 164.

Pendeloques en forme de coléoptères (grand. nat.).

Pl. XIX, 8 et fig. 163. Sect. Hist. Une pièce. Faïence brun foncé, très brillante, comme celle des pendeloques précédentes. Long. 29 mill. Têtes et thorax très petits. Lignes de séparation en creux. Fusiforme [2].

---

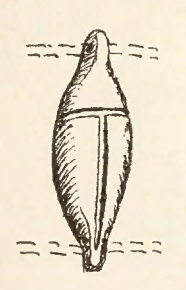
(1) L. Keimer, *Sur quelques petits fruits en faïence émaillée datant du Moyen Empire*, dans *Bull. Inst. franç. Arch. orient. Caire*, t. XXVIII, 1929, p. 50.

(2) R. Engelbach, *Harageh*, 1923, pl. X, 10, mentionne un «bright red polish pot in form of a fish or bean» qui fut trouvé dans une tombe remontant au début de la XVIII[e] dynastie et qui, d'après cet auteur, est probablement d'origine étrangère (?). La photographie (*Harageh*, pl. X, 10) est peu nette, mais j'ai l'impression d'avoir affaire à un coléoptère stylisé, ayant à peu près la forme de la pendeloque de la planche XIX, 8 et fig. 163. Je crois même pouvoir distinguer sur la photographie de M. Engelbach les yeux de cet insecte.

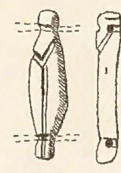


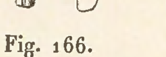
Pl. XIX, 7 et fig. 164. Sect. Hist. Une pièce. Stéatite de couleur vert olive. Long. 20 mill. Lignes de séparation en creux. Fusiforme. La photographie pl. XIX, 7 est insuffisante.

Pl. XIX, 3 et fig. 165. Sect. Hist. Trente pièces. Faïence vert clair. Long. entre 17 et 31 mill. Lignes de séparation en creux. Fusiforme. Tête et extrémité de l'abdomen formant une saillie percée d'un trou.









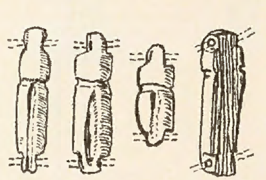


Fig. 165. Fig. 166. Fig. 167.

Pendeloques en forme de coléoptères (grand. nat.).

Pl. XVIII, 2 et fig. 166. Sect. Hist. Vingt-deux pièces. Faïence brun olivâtre. Long. entre 18 et 22 mill. Lignes de séparation en creux. Forme à peu près comme dans le cas précédent.

Fig. 167. Plusieurs pièces en faïence de couleur bleu verdâtre. Abousîr près de Gizeh [1]. XII[e] dyn. Lignes de séparation en creux. Forme : rectangle allongé, tête et abdomen formant une saillie percée.

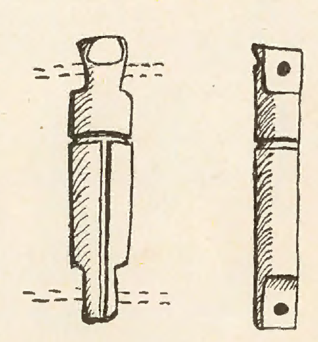


Fig. 168. — Pendeloque en forme de coléoptère (grand. nat.).

Pl. XX, 1 et fig. 168. Sect. Hist. Vingt-trois pièces. Stéatite recouverte d'un émail bleu (parfois décoloré en vert et brun), sur lequel apparaissent encore quelques traces de dorure. Long. entre 21 et 35 mill. Lignes de séparation et tête en creux. Forme à peu près comme la précédente.

Pl. XX, 2 et fig. 169. Sect. Hist. Trente-trois pièces dont une cassée. Faïence verdâtre plus ou moins décolorée, quelques traces de dorure. Long. entre 17 et 36 mill.

---

(1) H. Schäfer, *Priestergräber ..... vom Totentempel des Ne-user-rê*, 1908, p. 108, fig. 173.

Lignes de séparation et têtes en creux, passées ensuite à la couleur noire. Forme comme les précédentes.

Pl. XX, 3 et fig. 170. Sect. Hist. Trente-quatre pièces. Faïence vert

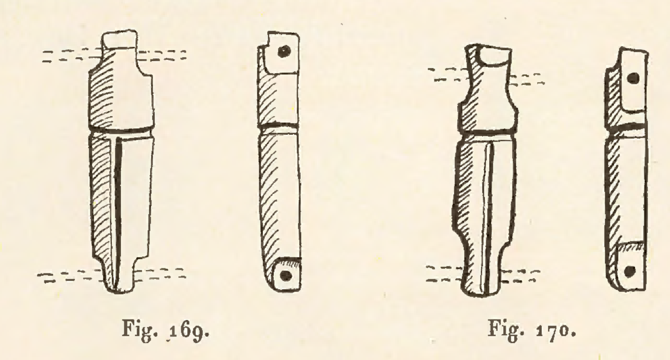


Fig. 169. Fig. 170.

Pendeloques en forme de coléoptères (grand. nat.).

clair (quelques pièces sont devenues jaunâtres). Long. entre 25 et 32 mill. Lignes de séparation en creux. Forme comme les précédentes.

Pl. XIX, 6 et fig. 171. Sect. Hist. Une pièce. Faïence verte. Long. 22 mill. Lignes de séparation en creux. Fusiforme.

Pl. XX, 4 et fig. 172. Sect. Hist. Vingt-deux pièces. Faïence de couleur gris verdâtre, souvent recouverte de taches noirâtres. Une des pendeloques est encore enveloppée d'une feuille d'or. Long. entre 15 et 17 mill. Lignes de séparation en creux. Les deux extrémités des pendeloques sont rigoureusement semblables, simulant chacune une tête percée d'un trou. La présence d'une ligne de séparation entre les deux élytres permet toutefois d'affirmer qu'on a affaire à un coléoptère. Rectangle allongé légèrement fusiforme.

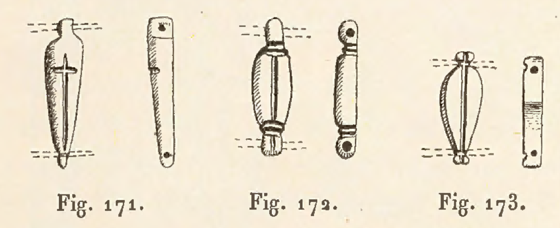


Fig. 171. Fig. 172. Fig. 173.

Pendeloques en forme de coléoptères (grand. nat.).

Pl. XX, 5 et fig. 173. Sect. Hist. Quinze pièces dont une cassée. Stéatite noire (comme pl. XIX, 2 = fig. 160). Long. entre 12 et 15 mill.



Lignes de séparation en creux. La ligne de séparation des élytres traverse l'ensemble de la tête et du thorax. L'abdomen se termine par une saillie prismatique percée d'un trou, semblable à celle qui correspond à la tête.

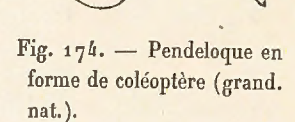


Fig. 174. — Pendeloque en forme de coléoptère (grand. nat.).

Pour ce qui concerne les pendeloques représentées à la planche XIX, 1 et à la figure 174, voir p. [24] (pl. IV, 10) la description de pendeloques semblables. Je dirais volontiers des pendeloques de la catégorie *j* ([p. 24]) ce que j'ai dit (cf. *supra*, p. [155]) des amulettes de Harageh (*h* et *i*). Appartenant probablement au Moyen Empire, elles doivent être séparées des autres qui remontent à la période protohistorique.

Pages [21] et [22]. Aux pendeloques dont l'une est représentée à la planche IV, 6 et fig. 13 (p. [22]) on ajoutera encore les exemples suivants :

*a*) Abydos. Moyen Empire. En dehors d'une photographie insuffisante, Peet et Loat[1] ne fournissent sur cette pièce aucun détail.

*b*) Pl. XVII, 11 et fig. 175. Faïence vert olive. Long. 17 mill. Achetée à un marchand du Caire. Sect. Hist.

*c*) Pl. XVII, 15 et 16 et fig. 176. Deux exemplaires presque semblables. Faïence vert clair. Long. 11 et 12 mill. Marchand du Caire. Sect. Hist.

*d*) Pl. XVII, 13 et fig. 177. Faïence vert foncé. Long. 12,5 mill. Marchand du Caire. Sect. Hist.

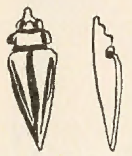
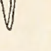
*e*) Pl. XVII, 12 et fig. 178. Faïence bleu assez clair. Long. 17 mill. Marchand du Caire. Sect. Hist.

*f*) Pl. XVII, 14 et 17 et fig. 179. Deux exemplaires presque semblables. Faïence bleu acier. Long. 11 et 12 mill. Marchand du Caire. Sect. Hist.

---

[1] T. E. Peet and W. L. S. Loat, *The Cemeteries of Abydos*, t. III, 1912-1913, pl. VIII, 9, texte, p. 27 (mais le texte ne mentionne pas cette amulette).

Toutes ces amulettes sont donc exécutées en faïence de couleur verdâtre ou bleuâtre, leur longueur varie entre 10 et 19 mill. Les trois parties

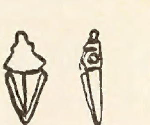
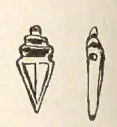



Fig. 175. Fig. 176. Fig. 177. Fig. 178. Fig. 179.

Pendeloques en forme de coléoptères (grand. nat.).

principales du corps (tête, thorax, abdomen) sont bien indiquées. Percées immédiatement au-dessous du thorax. La couleur verdâtre ou bleuâtre de ces amulettes en forme de coléoptères fait également penser à des buprestides, mais la forme très pointue de l'abdomen reste étrange. Toutes remontent au Moyen Empire. Provenance : Fayoum ou environs du Fayoum, sauf quelques-unes trouvées à Thèbes (cf. p. [22] et à Abydos (cf. *supra, a*)).

Page [22] première ligne d'en haut :

*lire* 1 centimètre 9 (*au lieu de* 0,9).

Page [22] après la 9e ligne d'en bas :

On peut introduire ici quelques amulettes en cornaline qui rappellent beaucoup celles dont nous venons de parler, bien que les trois parties principales du corps ne soient pas aussi clairement indiquées que dans le cas du groupe précédent. Ces amulettes remontent probablement aussi au Moyen Empire ou à l'époque intermédiaire entre l'Ancien et le Moyen Empire.

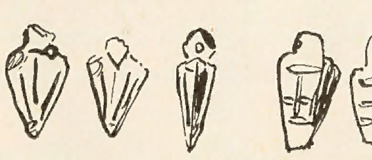


Fig. 180. Fig. 181.

Pendeloques en forme de coléoptères (?) (grand. nat.).

Pl. XVII, 18 et fig. 180; pl. XVII, 19 et fig. 181 : Cornaline. Long. 16 mill. Marchand du Caire. Sect. Hist[1].

[1] On trouverait sans doute d'autres exemples semblables dans les comptes rendus des fouilles.



Mentionnons enfin la pendeloque représentée à la planche XVII, 6 et à la figure 182. Faïence bleu acier. Longueur 15 mill. Moyen Empire (?). Marchand du Caire. Sect. Hist. La tête et le thorax, qui ne sont pas séparés, forment une sorte de sphère légèrement aplatie. Percée horizontalement, dans le sens de la largeur, un peu au-dessous du thorax. Abdomen allongé allant en diminuant de largeur vers l'extrémité, mais ne se terminant pas en pointe (comme les pendeloques pl. IV, 6 et XVII, 11 à 19). La face supérieure de l'insecte porte un triangle isocèle à pointe tournée vers le bas; la face inférieure, au contraire, est complètement lisse.

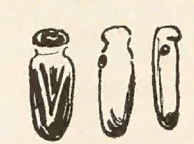


Fig. 182. — Pendeloque en forme d'insecte (grand. nat.).

Je n'oserais affirmer s'il s'agit véritablement d'un coléoptère. Nous verrons plus tard la représentation simplifiée d'une sauterelle (pl. XXI, 3) avec laquelle on pourrait aussi bien comparer cet insecte qu'avec les pièces qui précèdent (pl. IV, 6 et XVII, 11 à 19).

Page [22] dernière ligne d'en bas :

*lire* pl. IV, 4 (*au lieu de* pl. III, 4).

Page [23], note 1 :

On ajoutera : Wainwright and Whitemore, *Balabish,* 1920, p. 44 : «2. *The Middle Pre-dynastic Age.* In the burial of beetles (as reported in Petrie, *Diosp. Parva,* p. 48. For the pre-dynastic beetles see p. 33 of the same volume), which is a middle pre-dynastic custom», et Budge, *The Book of Opening the Mouth,* 1909, t. I, p. 33, 34, 55.

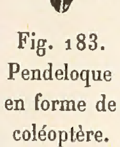


Fig. 183. Pendeloque en forme de coléoptère.

Page [24]. Aux paragraphes *h, i, j,* correspondant, comme nous l'avons vu plus haut p. [155] et [164], à une catégorie d'amulettes différente de celle de *a-g,* on substituera le paragraphe suivant :

*h*) fig. 183. Faras en Nubie (à peu près 12 milles au Sud d'Abou Simbel). Protohistorique[1].

[1] F. Ll. Griffith, *Oxford Excavations in Nubia,* dans *University of Liverpool. Annals of Archaeology and Anthropology of Liverpool,* t. VIII, 1921, pl. IV, 8, p. 10 : «button in shape of buprestid beetle» et note 1.

Page [25] *k*, fig. 17 :

On pourrait se demander si cette amulette (buprestide) appartient au groupe spécial remontant à l'époque intermédiaire entre l'Ancien et le Moyen Empire (cf. *supra*, p. [16] et p. [154]-[156]) ou plutôt à celui qui est caractéristique du Fayoum et qui remonte au Moyen Empire (cf. *supra*, p. [21], dernières lignes d'en bas, p. [22] et p. [164]-[165]). Quoi qu'il en soit, cette amulette peut être considérée comme une forme de transition entre les deux groupes.

Page [25], note 2 :

Ajouter : Pl. XVIII, 6 (*a* et *b*) et fig. 184. Coléoptère sculpté en stéatite. Long. 3 centim. Acheté à un marchand du Caire. Sect. Hist. L'allure générale est celle d'un scarabée sacré, mais la forme est bien différente. La tête et le thorax forment une seule masse qui porte deux gros yeux et une bouche ayant la forme de fente allongée à l'extrémité de la tête. Abdomen séparé de la partie antérieure par un profond sillon,

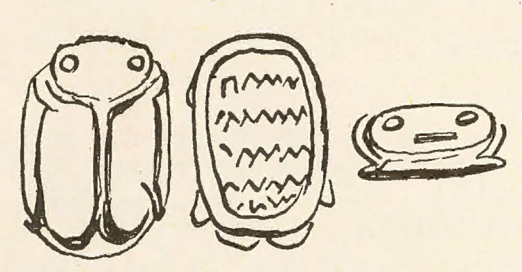


Fig. 184. — Coléoptère aquatique (?) en stéatite (grand. nat.).



Fig. 185. — Petit disque en faïence avec représentation d'un coléoptère aquatique (?) (grand. nat.).

d'où part un autre sillon semblable délimitant les deux élytres. Deux paires de pattes. L'insecte repose sur une petite plate-forme ovale, sur laquelle sont tracées cinq séries de lignes brisées signifiant probablement l'hiéroglyphe de l'eau (?), ce qui suggérerait un insecte aquatique. Ces lignes sont entourées d'un cadre, incisé également, ovale et parallèle au bord de la plate-forme. Authentique??. — Pl. XVIII, 1 et fig. 185. Petit disque en faïence verte irrégulièrement dentelé sur le bord avec deux trous de suspension sur une ligne médiane, traversant le disque dans le sens de l'épaisseur. Un côté représente deux échassiers affrontés, tandis que l'autre (fig. 185) montre un insecte (?) à corps allongé, muni d'une tête et portant deux paires de pattes. La forme générale rappelle un hémiptère aquatique du genre des hydromètres. Diam. max. 2 centim. Acheté à un marchand de Louqsor. Sect. Hist.



Page [28], note 2 :

Ajouter : Jean Servais et Joseph Hamal-Nandrin, *Musée archéologique liégois*, 1929, p. 9, fig. 2.

Page [30], lignes 2 et 3 d'en haut :

Au lieu de l'hiéroglyphe, qui représente clairement un scarabée sacré, on rencontre parfois dans les textes religieux et historiques des formes tout à fait bizarres. Cf. par exemple la figure 186[1].

Fig. 186.

Page [32], note 1 :

Pour ce qui concerne les statues du Louvre (A 39) et de Leyde (D 93) voir également : Ch. Boreux, *Musée National du Louvre, Département des Antiquités égyptiennes, Catalogue-Guide*, 1932, t. I, p. 239 (n° A 39), et Georg Hoeltje, *Schöne Plastik aus drei Epochen*, Hanovre, 1931, p. 49.

Page [32], note 5 :

Ajouter : H. Ranke, *Die ägyptischen Personennamen*, 2e liv., p. 62, nos 19 et 20.

*
* *

Bien qu'il soit difficile de répartir toutes les pendeloques-amulettes en forme de coléoptères en catégories nettement distinctes, on peut cependant établir les groupes suivants :

1° Élatérides (surtout *Agrypnus notodonta*), voir le résumé donné aux pages [149] et [150]. Il se peut que l'artiste qui a façonné les pièces de collier en faïence et en stéatite (voir par exemple pl. V, VI, XVIII, XIX et XX) ait pensé à des élatérides. Cf. *infra* 2 *c*.

---

[1] D'après Jakob Polotsky, *Zu den Inschriften der 11. Dynastie*, 1929, p. 52 (Dendéreh, pl. 10).

2° Buprestides :

*a*) Pendeloques prédynastiques et protohistoriques, voir p. [22]-[24], pl. IV, 4 = fig. 14 (*a* et *b*); fig. 15 et 16; p. [166], fig. 183.

*b*) Pendeloques intermédiaires entre l'Ancien et le Moyen Empire, voir p. [16], pl. IV, 1 (*a-e*); p. [154]-[156], pl. XVII, 2-5 et pl. XXII, 1 (*a-d*), fig. 147 *bis*-153.

Ces pendeloques-amulettes sont généralement très réalistes.

*c*) Pendeloques de collier en faïence et en stéatite. Il se peut que l'artiste qui a façonné ces pièces de collier (voir par exemple pl. V, VI, XVIII, XIX et XX) ait pensé à des buprestides. Cf. *supra*, 1° Élatérides.

*d*) Pendeloques en faïence remontant au Moyen Empire. Très stylisées. Trouvées surtout au Fayoum. Voir p. [21]-[22], pl. IV, 6 = fig. 13; p. [164]-[165], pl. XVII, 11-17, fig. 175-179.

3° Ténébrionides :

Pendeloques remontant à l'époque intermédiaire entre l'Ancien et le Moyen Empire. Très réalistes. Voir p. [157]-[158], pl. XVII, 7-9, fig. 154-156.

4° Coléoptères aquatiques(?) voir p. [25]-[26], pl. VII *a-d*; p. [167], pl. XVIII, 1 et 6 = fig. 185 et fig. 184.

L. Keimer.

Le Caire, le 26 juin 1936.

(*A suivre.*)

LE

# CRÉPUSCULE D'UN DIEU.

## HARPOCRATE «ΧΕΡΝΙΒΟΠΑΣΤΗΣ»

PAR

O. GUÉRAUD ET CH. KUENTZ.

### I

Le Musée du Caire possède, sous le n° *Cat. gén.* 27043 [1], une statuette en terre cuite qui a joui, depuis une trentaine d'années, d'une certaine notoriété. Appartenant à la série des figurines dites «du Fayoum», elle représente un Harpocrate assis par terre et occupé, semble-t-il, à remuer de la main droite le contenu d'un pot qu'il tient de la main gauche [2]. Sujet banal, qui n'aurait pas retenu l'attention si le socle de la statuette n'avait porté une courte inscription hiéroglyphique, dont la présence sur une terre cuite d'époque romaine était un fait bien remarquable.

L. Borchardt le premier signala l'objet et son inscription [3]. Ne pouvant trouver à cette dernière un sens intelligible (voir p. 120), il lui parut que c'était sans doute la transcription en hiéroglyphes d'un mot grec qui commençait par *χερνιβο-*. Dans le groupe final, U. Wilcken [4] proposa de voir un suffixe *-πάστης*, formé sur le verbe *πάσσειν*, le mot entier se lisant *χερνιβοπάστης*. Ce mot, inconnu par ailleurs, mais normalement constitué,

[1] Ce numéro est celui que doit porter la statuette dans le tome du *Catalogue général du Musée du Caire* consacré aux terres cuites, volume dont la préparation, commencée par C. C. Edgar, s'achève en ce moment par les soins de M. Perdrizet.

[2] Voir une photographie de cette terre cuite dans Perdrizet, *Terres cuites Fouquet*, pl. XXXV en haut.

[3] *Zeitschrift*, 40 (1903), p. 98; avec un dessin de la statuette.

[4] *Zeitschrift, Ibid.; Archiv für Papyrusforschung*, IV (1908), p. 204.

offrait un sens applicable au sujet représenté : le vase que tenait Harpocrate pouvait bien contenir une eau lustrale, dont le petit dieu humectait sa main pour asperger ensuite les fidèles.

La statuette prenait du coup un intérêt appréciable, puisqu'à elle seule elle enrichissait d'un mot nouveau les lexiques grecs, donnait l'équivalent phonétique de ce mot en hiéroglyphes, et surtout fournissait une explication authentique sur le geste d'Harpocrate et le contenu de son pot. Dans l'incertitude où l'on était sur le but et la signification (religieuse, profane, esthétique, funéraire ou autre) des terres cuites gréco-égyptiennes, c'était une bénédiction d'en trouver enfin une qui livrait elle-même la clé de son énigme et permettait, par voie d'analogie, d'en interpréter d'autres avec plus d'assurance.

Aussi la conjecture *χερνιϐοπάσ7ης*, présentée par Borchardt et Wilcken comme une tentative d'explication, reçut-elle en général un excellent accueil et fut-elle admise sans discussion à peu près par tout le monde [1]. Th. Schreiber cependant, sans contester qu'on eût affaire à une transcription de *χερνιϐοπάσ7ης*, se refusait à voir un lien entre l'«aspergeur d'eau lustrale» et le sujet de la statue [2]. P. Perdrizet, lui, ne voulait entendre parler ni d'eau lustrale à propos d'Harpocrate, ni du mot *χερνιϐοπάσ7ης*. Il remarquait [3] que l'attitude de l'enfant, accroupi sur le sol et brassant le contenu de son pot, illustrait mal le geste qu'on voulait y voir, et qu'au surplus, si tel avait été le sens de la représentation, les Égyptiens auraient trouvé dans leur langue un mot pour l'exprimer, sans avoir besoin de transcrire en hiéroglyphes un vocable grec. D'ailleurs Maspero croyait pouvoir lire dans l'inscription «le nom, fort incertain, de l'Égyptien qui a dédié la statue : l'inscription signifierait «en don de Psachas» ou quelque chose d'analogue».

Quelques recherches faites récemment m'ont mis par hasard sur la voie de la vraie solution, que la sagacité de M. Kuentz a réussi à dégager en

(1) W. Otto, *Priester und Tempel,* II, p. 316; Kaufmann, *Ägypt. Terrak.*, p. 53-56; *Graeco-aeg. Koroplastik*, p. 54; Cumont, *Collection Warocqué,* III, p. 56, n° 55; Weber, *Terrakotten,* I, p. 61 et note 94.

(2) *Kom esch-Schukafa (Sieglin Exped.* I), p. 245, 19 : «... Darstellung und Beischrift können sich nicht aufeinander beziehen».

(3) *Terres cuites de la collection Fouquet,* p. 30.



toute évidence. Dépouillant le *Journal d'entrée* du Musée, pour avoir une idée de la façon dont s'était constituée notre collection de terres cuites, je tombai sur les trois numéros que voici :

27633 Statuette de femme debout. Sur le socle, petite inscription hiéroglyphique. H. 0,16.
27634 Autre statuette de femme debout, avec inscription hiéroglyphique sur le socle. H. 0,19.
27635 Statuette d'enfant assis, tenant un vase. Sur le socle, inscription hiéroglyphique. H. 0,145.

Aux trois objets ensemble sont appliquées les mentions : «Achat (Fayoum?)» et «Terre cuite rouge».

L'idée me vint tout de suite que la statuette 27635, objet *disparu* en ce qui concerne le *Journal d'entrée,* ne devait être autre que l'Harpocrate *χερνιϐοπάσ7ης* connu sous le n° *Cat. gén.* 27043. La description concordait, la hauteur aussi, et je pus discerner, au dos du *χερνιϐοπάσ7ης*, des traces très effacées d'un numéro de *Journal* [1] commençant par 27 : l'identification n'était donc pas douteuse. Les deux autres statuettes inscrites au *Journal* étaient, elles aussi, *disparues.* Mais l'une d'elles, 27634, fut vite retrouvée. C'est celle que Borchardt mentionne, dans une note à son article de la *Zeitschrift,* sous le n° *Cat. gén.* 26951, et au dos de laquelle j'ai aperçu aussi les restes d'un numéro de *Journal* tout à fait illisible. Elle mesure 0 m. 19 de hauteur et représente une isiaque debout, en longue robe, la main droite sur la hanche, le bras gauche plié et tenant un objet rond (tambourin?). Quant à la statuette *Journal* 27633, je n'ai pu jusqu'ici en trouver trace.

Néanmoins, il était intéressant d'apprendre que le *χερνιϐοπάσ7ης* n'était pas une pièce isolée, que non seulement il existait au Musée une autre figurine à inscription hiéroglyphique, mais que les deux y étaient entrées ensemble, et en compagnie d'une troisième; qu'enfin ces trois objets ne provenaient pas d'un chantier de fouilles scientifiques, mais de la boutique d'un marchand.

(1) Je rappelle qu'au Musée du Caire les numéros du *Journal d'entrée* sont inscrits en *noir* sur les objets, les numéros du *Catalogue général* en *rouge.*

La date de cet achat n'est pas mentionnée au *Journal*. Mais quelques pages plus haut, les objets n$^{os}$ 27524-27533 ont été inscrits dans les premiers mois de 1887; et, un peu plus loin, les objets n$^{os}$ 27665-27671 portent la mention «Achat Alexandrie, avril 30, [18]87». Encadrées entre ces deux groupes, nos statuettes ont sûrement été achetées, elles aussi, au début de 1887.

Or un examen un peu attentif montre que toutes les terres cuites entrées au Musée par voie d'achat entre 1880 et 1890 doivent être d'emblée l'objet d'une suspicion dont seule une étude sérieuse peut, ensuite, affranchir certaines d'entre elles. C'est à cette époque que les terres cuites d'Égypte, longtemps dédaignées pour leur faible valeur artistique, sont devenues l'objet d'un intérêt croissant. On s'est mis à les rechercher, de grandes collections, comme celles de Bircher et du D$^r$ Fouquet, ont commencé à se constituer; la demande de ces figurines a dû devenir assez active sur le marché égyptien. Comme on ne savait pas encore au juste ce qu'on pouvait s'attendre, en fait de terres cuites, à voir sortir du sol de l'Égypte, les marchands eurent beau jeu pour importer de l'étranger un renfort de belles pièces, et les faussaires pour en fabriquer; et les amateurs encore peu avertis ont dû hésiter plus d'une fois devant le double risque de laisser échapper un morceau unique ou de payer un bon prix pour un objet faux.

Pendant cette période fervente et dangereuse, la collection de terres cuites du Musée, jusqu'alors insignifiante, s'est accrue considérablement par des achats; parmi les acquisitions de cette époque figurent des terres cuites imprévues, venues tout droit de Tarente, de Locres ou de Béotie, et aussi certaines pièces singulières, comme on n'en a jamais revu depuis, et qui, à l'heure actuelle, s'abritent modestement dans le bas, opaque, des armoires.

Les trois figurines à inscriptions hiéroglyphiques — pièces de choix, elles aussi — sont donc arrivées au Musée dans une ambiance qui ne crée pas une présomption favorable à leur égard. En vérité, à peine découvertes la date d'entrée et l'origine commerciale de ces statuettes, j'eus la conviction que les inscriptions étaient des faux; les inscriptions seules, car les statuettes elles-mêmes, du moins les deux encore présentes, ne peuvent prêter à aucun soupçon.



Un examen extérieur ne m'apporta pas de confirmation décisive : le faux n'est pas de ceux qui sautent aux yeux et ne peuvent tromper que les plus ignorants des touristes. Les inscriptions ont visiblement été gravées à la pointe, après la cuisson, et ne figuraient pas sur les moules; mais cela ne prouve rien contre leur authenticité. Les hiéroglyphes sont en partie remplis par une matière grisâtre, d'aspect cendré, dont il reste aussi des traces dans les creux des statuettes; les plis de la robe de l'isiaque, du côté droit, sont presque noyés dans cette substance. Par ailleurs, cette dernière statuette conserve des restes d'un badigeon d'aspect plus clair et légèrement rosé, comme on en trouve sur beaucoup de terres cuites antiques. Somme toute, la matière grisâtre fait assez mauvaise impression, pour peu qu'on ait déjà l'esprit éveillé à l'idée d'une falsification [1].

Mais naturellement c'est surtout le contenu des inscriptions qui devait confirmer mon hypothèse, si elle était juste. Dans ce cas, il ne pouvait être question d'un lien quelconque entre les inscriptions et le sujet des figurines, ni surtout d'une transcription en hiéroglyphes d'un mot grec. Ou bien le faussaire s'était contenté de graver quelques signes sans suite; ou bien, puisqu'il lui fallait, de toutes façons, imiter ces signes d'après un modèle, il avait copié chaque fois tout un groupe de signes de ce modèle. L'inscription de l'Harpocrate, qui avait paru inintelligible lorsqu'on y cherchait un sens complet et raisonnable, devenait peut-être compréhensible comme membre d'une phrase, découpé au petit bonheur. Le problème se présentant sous cet aspect nouveau, je le soumis à M. Kuentz qui, après deux minutes de réflexion, m'en donna la solution qu'on lira plus loin.

Il resterait, sans doute, permis de supposer que les inscriptions ont été ajoutées anciennement sur les statuettes, par un caprice de leur possesseur, ou dans une intention magique quelconque. On peut sans inconvénient, si l'on veut pousser très loin la prudence, laisser subsister un doute sur ce point : il n'en demeurerait pas moins établi que ces lambeaux

[1] Mr. A. Lucas, qui a bien voulu analyser les deux matières, a reconnu du plâtre dans l'une et l'autre et n'en peut tirer aucune conclusion pour ou contre l'ancienneté des statuettes en question.

de textes ont été gravés par quelqu'un qui ne les comprenait pas, qu'ils n'ont aucun rapport avec les statuettes, et que le «χερνιβοπάσlης» doit rentrer dans le néant. Mais l'hypothèse d'un faux antique me paraît, dans le cas présent, bien peu vraisemblable; tandis qu'une falsification moderne s'explique si aisément[1]!

O. Guéraud.

## II

Faut-il admettre que l'inscription publiée sous la forme [hiéroglyphes] et lue *ḥr in ib wꜣpstis* doive être interprétée comme une transcription de *χερνιβοπάσlης? Il y a bien des raisons d'en douter.

[1] Kaufmann, *Griech.-ägypt. Koroplastik*, p. 54, note 2, remarque : «Falsche Hieroglyphen waren auf Harpokratesterrakotten, wie es scheint, nichts ungewöhnliches. Cf. Pottier et Reinach, *La nécropole de Myrina*, Paris 1887, p. 239». Mais il s'agit, dans le passage indiqué, de petites amulettes en faïence, d'inspiration égyptienne, fabriquées à Rhodes ou ailleurs, et auxquelles de pseudo-hiéroglyphes cherchaient à donner un caractère égyptien plus marqué. Si d'ailleurs je comprends bien les termes de Pottier et Reinach, ces signes apparaissent, non pas sur une statuette d'Harpocrate, mais sur le plat d'un scarabée. En tout cas, on ne saurait établir de comparaison entre ces objets et nos terres cuites.

On peut en dire autant d'un fragment de relief en terre cuite conservé au British Museum (H. B. Walters, *Catal. of the Terracottas*, D 639, p. 410) et sur lequel quelques hiéroglyphes courants (oie, abeille, faucon, cérastès, etc.) ont été gravés pour imiter le style égyptien.

Il faut, au contraire, rapprocher des nôtres une terre cuite du Musée de Berlin (Weber, *Terrakotten* n° 92) achetée au Caire et représentant un Harpocrate sur le dos d'un cheval entre les pattes duquel figure une inscription hiéroglyphique considérée comme un faux par Weber, Schäfer et Möller (voir plus loin, p. 123). Les mêmes savants regardent aussi comme fausse l'inscription très indistincte (hiéroglyphique?) de la terre cuite publiée par Weber sous le n° 59. En revanche l'inscription *démotique* écrite *à l'encre* au dos du n° 203 paraît bien être authentique (Möller).

Le Musée du Caire possède quelques terres cuites d'époque romaine, trouvées ensemble à Saqqara du temps de Mariette, et dont la base porte, sur le devant, quelques taches de peinture noire, coups de pinceau parfaitement informes, où l'on peut à la rigueur voir des marques (de fabrique ou de possession?) mais qui n'ont rien de commun avec les hiéroglyphes gravés sur les statuettes qui nous intéressent.



1. Rectifions d'abord la lecture. La statuette porte, en signes gauches et mal venus, comme on pourra s'en convaincre par le fac-similé ci-contre, la suite de signes suivante : [hiéroglyphes], et la présence de [hiéroglyphe] avec le son *ḥ* rend déjà invraisemblable qu'il s'agisse d'un mot grec. De plus on y rencontre le groupe [hiéroglyphes], qui est le mot *inw* «tribut», et non [hiéroglyphe] *in* plus [hiéroglyphe] *ib* : il n'y a donc plus de place pour le -β- de χερνιβο-.

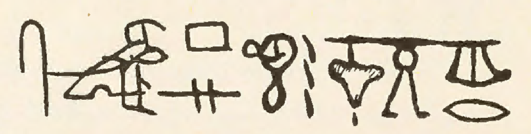


Fig. 1. — Inscription de la statuette d'Harpocrate (Caire 27043).

2. Malgré les caprices et les jeux auxquels les scribes se sont parfois complu dans la transcription des mots étrangers — comme en témoigne par exemple pour l'époque ptolémaïque le groupe [hiéroglyphes] *ʿrḳ-wr* rendant ἄργυρος bien qu'il paraisse signifier «le grand tordu» — il est douteux qu'ils aient pu employer ici, pour écrire un mot grec unique, toute une suite de mots indépendants comme *ḥr* «sous», *inw* «tribut», *ḥr* «sur».

3. De plus, phonétiquement, le *ḥ* de [hiéroglyphe] ne pourrait servir d'équivalent au χ du mot grec supposé. On sait que jusqu'au IIe siècle de notre ère les «aspirées» grecques φθχ, particulièrement en Égypte, étaient restées «occlusives» et n'étaient pas encore devenues «spirantes» comme en grec moderne[1] : le χ, par exemple, était encore un *k* suivi d'une légère «aspiration», et non pas l'«ach-Laut» ou l'«ich-Laut» d'aujourd'hui (du moins dans la κοινή, car certains dialectes, comme les parlers doriens, avaient évolué plus vite dans ce sens). A telles enseignes que lorsque les

[1] Dawes, *The pronunciation of the greek aspirates*, London 1895, *passim*. J.-J. Hess, *Zur Aussprache des Griechischen, Indogermanische Forschungen* 6, 123 sqq. Brugmann-Thumb, *Griechische Grammatik*[4] (*Handbuch der kl. Alt. wiss.* II[1]), p. 123-124. E. Mayser, *Grammatik der griech. Papyri aus der ptol. Zeit* I 1906, p. 171. A. Meillet, *Mémoires Soc. ling. Paris* 19, 1916, 165; *Aperçu d'une hist. de la langue grecque*[2] 1920, p. 23. Meillet et Vendryes, *Traité de gramm. comp. des langues classiques*, 1924, § 89. Schwyzer, *Griech. Gram.*, 1 (*Handb. der Alt. wiss.* II[1]) 1934, p. 155. Si une évolution tendait à se produire en Égypte et en Asie Mineure, c'était plutôt vers une confusion de φθχ avec πτκ : E. Mayser, *op. cit.*, p. 171, 173-174, 177-179; Schwyzer, *op. cit.*, p. 204.

Égyptiens utilisèrent l'alphabet grec, ils employèrent ϕ ϴ ϫ comme des lettres doubles, pour rendre π + ϩ, τ + ϩ, κ + ϩ. A l'époque à laquelle on peut attribuer la terre-cuite en question, l'équivalence χερ- = est donc impossible.

Aussi bien, dans les transcriptions égyptiennes de mots grecs, en hiéroglyphes comme en démotique, trouve-t-on φθχ rendus par $p+h$, $t+h$, $k+h$, ou même simplement par $p$, $t$, $k$[1]. Ainsi, χε- aurait été transcrit par (, )[2] ou par seul (, )[3].

Le son *ḫ*/*ẖ* de l'égyptien était tellement différent du χ grec contemporain que dans les transcriptions des papyrus magiques on le rendait, non par l'à-peu-près des emprunts grecs : χ, mais par le signe démotico-copte : ϧ[3].

4. Mais toute espèce de confiance en l'authenticité de cette inscription s'évanouit quand on constate qu'il s'agit tout uniment d'une phrase égyptienne doublement amputée par le faussaire. Que l'on compare, par exemple : (Sethe, *Urk.*, IV, 614, 7) «ils viennent sous des (= chargés de) tributs (qu'ils portent) sur leurs dos». On connaît les formules analogues, plus fréquentes : ..... «..... (ils sont) sous leurs tributs» (*ibid.*, 55, 8; cf. 77, 5; 83, 10; 644, 11) et ... «... leurs tributs (étant) sur leurs dos» (*ibid.*, 929, 12; cf. 809, 9; 907, 5; 947, 15; 949, 12; 1098, 17; 1101, 17; avec au lieu de *inw* : 614, 7). Il s'agit donc simplement d'une copie maladroite d'inscription n'ayant aucun rapport avec l'objet : le faussaire a voulu augmenter la valeur marchande de la statuette par cette addition, comme cela arrive parfois pour d'autres antiquités, authentiques en elles-mêmes, mais agrémentées d'une inscription moderne.

Fig. 2.
Inscription de la statuette d'isiaque.

Quant à l'autre terre cuite (l'isiaque), elle porte également un texte défiguré et sans rapport avec le sujet représenté. Le fac-similé ci-dessus

[1] Cette transcription par $p$, $t$, $k$ simples s'explique par la particularité indiquée à la fin de la note précédente : tendance à la perte de l'«aspiration».

[2] J.-J. Hess, *op. cit.*, p. 128.

[3] *Ibidem*, p. 129.



montre qu'il s'agit de la formule suivante mal comprise : «Osiris, le grand dieu seigneur d'Abydos».

Enfin, la statuette publiée par Weber (cf. *supra* p. 120, note, 3e paragraphe) porte, elle aussi, une inscription totalement étrangère au dieu figuré : Harpocrate cavalier. Le fac-similé ci-contre révèle l'inhabileté du faussaire dans l'exécution, et prouve à quel point il était mal inspiré en choisissant le groupe d'hiéroglyphes «Ophoïs de Haute-Égypte» pour désigner une divinité toute différente!

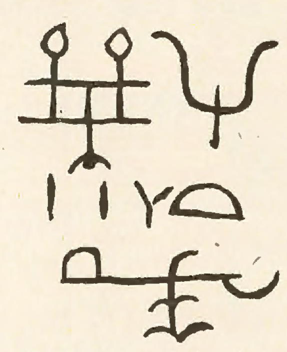


Fig. 3. — Inscription de la statuette d'Horus cavalier.

Quelles conclusions ne manquerait-on pas d'en tirer pour le syncrétisme de la basse époque, si on devait prendre cette inscription au sérieux!

Ch. Kuentz.

THREE

# UNNUMBERED TOMBS AT THEBES

BY

AHMED FAKHRY.

## 1. — TOMB OF NEB-MEḤIT.

At less than 20 metres to the east of the enclosure of the tomb of Nakht (No. 52) is a house of a certain Ahmed Basry (map of the necropolis : E 4 i 1, house No. 61). He lives in an uninscribed tomb at the end of which the ancient thieves cut some passages which led to other two uninscribed tombs. The modern thieves continued the work of their ancestors and came across a chapel of the nineteenth dynasty, the entrance of which is buried deep in the *débris* accumulated at the side of the hill. It is blocked by bricks and stones and, in all probability, lies under the group of houses to the north of Nakht's tomb. This chapel opens north and measures 2 m. 25 × 2 m. 10 and is almost full of *débris*. The painted plaster remains only on the ceiling and on the upper parts of the walls in a few places.

At the western side of the southern wall, parts of three registers are preserved. The top one shows five female figures, whose faces are mutilated. In the middle one, the deified Queen Aḥmes Nefertari adores the solar boat of which the prow is only preserved. Her name is written in front of her : . The preserved part of the third register shows a feminine figure seated on a chair wearing the feathered crown on her head.

On the western wall, a part of the frieze is still preserved near the



southern corner. It consists of the repetition of Anubis crouching on his shrine, holding the sceptre, and under him is a, a common type of frieze decoration met with in several tombs of nineteenth and twentieth dynasties.

It is the ceiling which offers some interest. The accompanying sketch (fig. 1) shows its approximate plan. The arabic numbers 1 to 5 show the places of inscriptions, the arrows show their direction, and the letters *a, b, c* and *d* mark the places of the different patterns of the ceiling decoration. At (*a*) the design was composed of the repetition of squares in every one of which is a floral decoration of four petals; (*b*) is composed of circles containing eight intersecting lines; (*c*) shows a tasteful design of bunches of grapes, while (*d*) is completely damaged. The lines across the ceiling are painted yellow and the hieroglyphs are written in blue :

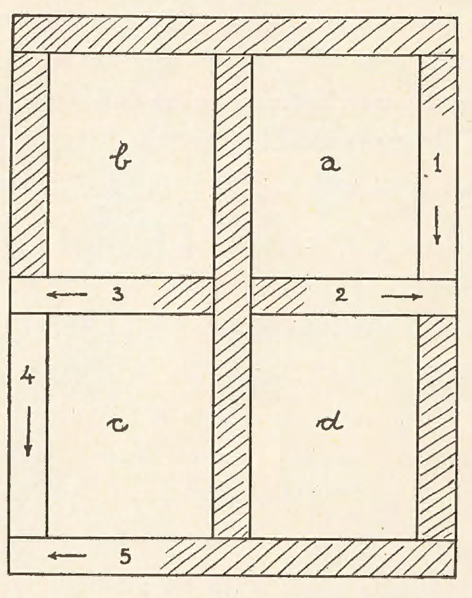



Fig. 1.

1.

2.

3.

4.

5.

From this, we see that the tomb belongs to Neb-meḥit, who was one of the priests of Amun in the Ramesseum (Gauthier, *Dict. géogr.*, IV, p. 200) and whose wife Bak-sekhmet was a musician of Amun in the same temple.

Ranke (*Die ägyptischen Personennamen*, p. 185, 7) give some references concerning the name Neb-meḥit and I add few others.

Mond (*Annales du Service*, VI, p. 96) mentions that during his excavations at Thebes in 1904 he found in the tomb of Userḥēt (No. 56) a funerary cone of [hieroglyphs] who was a [hieroglyphs]; this cone was published by Daressy, *Recueil de cônes funéraires*, under No. 243.

In the tomb of Userḥēt (No. 51), which dates from the reign of Sethos I, we meet with a [hieroglyphs] who was a [hieroglyphs] and whose wife was called [hieroglyphs] (Mond, *Annales du Service*, VI, p. 70). The tomb No. 170 dates from the reign of Rameses II and belongs to a [hieroglyphs] who was a [hieroglyphs] «*scribe of the recruits of the Ramesseum in the Estate of Amun*».

The well-known stela of the miracle of Amosis I dates from the reign of Ramesses II (Legrain, *Annales du Service*, XVI, p. 161-170) and was made by [hieroglyphs] who was [hieroglyphs] «*priest, scribe and sculptor of* [*the temple called*] *House of Ramesses beloved of Amun in the house of Osiris*» which is the temple built by Ramesses II at Abydos (Gauthier, *Dict. géogr.*, IV, p. 105).

Though we know several persons called Nebmeḥit who lived at the time of the owner of this tomb, we cannot identify with certainty any one of them with him.

## 2. — TOMB OF HU-NEFER.

This tomb has no number and is unknown to Egyptologists. It is 30 or 40 metres to the east of the famous tomb of Rekhmareʿ and is inhabited by a family called «Dighamieh»; its place on the map of the Necropolis is E 4 e 2, house No. 24. From the accompanying plan (fig. 2) we see that it is a big tomb of considerable dimensions. Its walls were coated with a layer of plaster and painted, but owing to its use as a private dwelling for a long time, most of its plaster has fallen and most of that which is still in its place is blockened by soot, so that the scenes are almost unrecognisable. Facing the entrance, there is a niche in which two statues are cut in the rock, both now much damaged;



enough of them is left, however, to show that the right one is a female, and the other a man, certainly Hu-nefer and his wife.

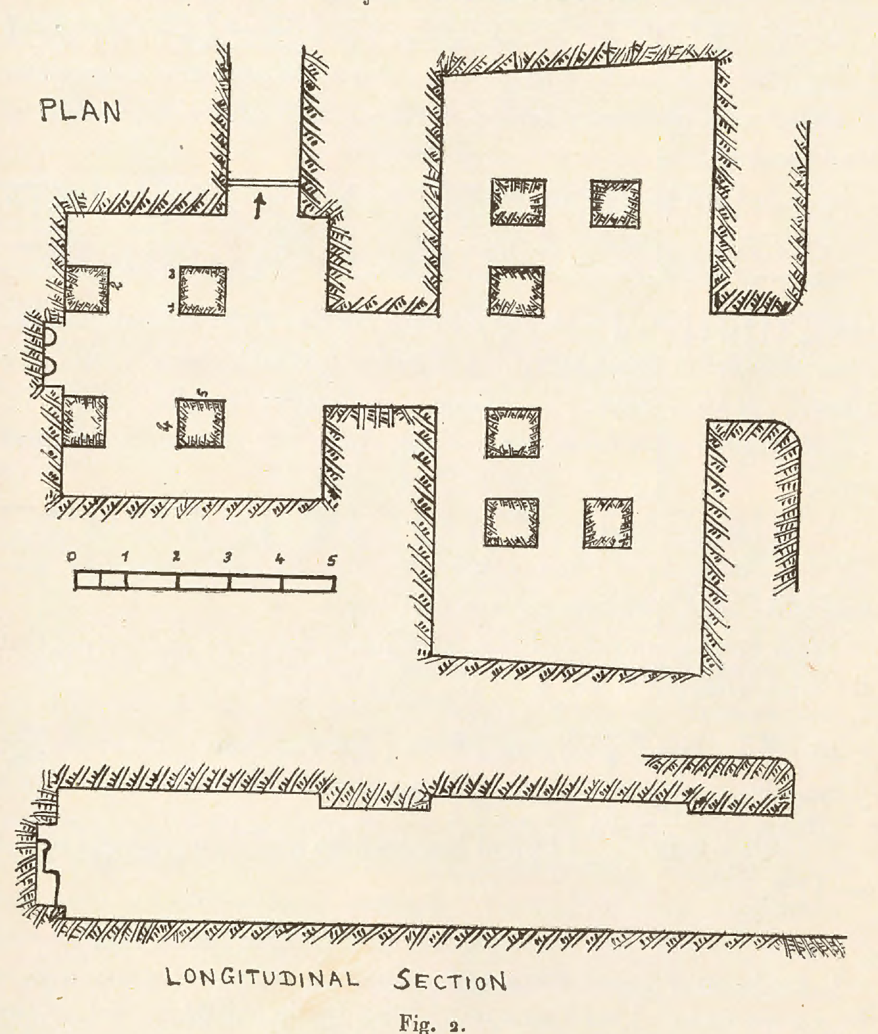



Fig. 2.

In different places in the chapel, traces of paintings and inscriptions were noticed; those marked from 1 to 5 on the plan are the most visible. Hu-nefer is always represented offering or praying and followed by his wife; a text is over them.

1. [hieroglyphs] «..... *who appears in the private chamber, the Count, the governor of the City*...».

2. « . . . *of Upper and Lower Egypt, steward in the house. . . . .* ».

3. « . . . *on the altar of . . . . . Osiris, the overseer of the granaries of the offerings of Amun, Count of the City. . . . . His sister, mistress of the house. . .* ».

4. «*Making praises to thy Ka, ô Osiris khenti-amentiu, doing obeisance to Ounen-nefer, lord of forever who makes eternity, that thou givest. . . of life to Osiris . . . . ., Count of the Southern City, Hu-nefer. . . . . . , the mistress of the house, the musician, Nehty, true of voice, the honoured one*».

5. « . . . *to the Ka of Osiris, Count of the City, Hu-nefer. His sister, mistress of the house, [musician] of Amun, Neh[ty]* ».

From these scattered and mutilated inscriptions, we are certain that the tomb belonged to a [1] who was :

*a*) ; *b*) ; *c*) ; *d*) . . . ; *e*) ; *f*) ; *g*) [2].

His wife is called and has the titles *a*) ; *b*) and *c*) .

[1] The lacuna at the end of line 3 of No. 5 is too big for and there is sufficient room for the before it.

[2] It is not an easy matter to try to restore this title as the lacuna is not definitely limited and there are, also, many titles which end with the two signs of South and North. If we take *only* the titles of the owners of the tombs at Thebes, we find that the titles which end with these two signs are four; three of them (tombs Nos. 46, 57 and 87) are , and one (No. 69) is . If we ought to think of a restoration, «an overseer of the granaries of the South and North» will be not impossible, considering that he was also «overseer of the granaries of the offerings of Amun» (see above, text 3).



Ranke (*Personennamen*, p. 229,2 and p. 231,4) gives many references, but I was unable to find if any one of them refers to the proprietor of this tomb.

Sepulchral chamber : at the place marked •→ on the plan opens a wide passage leading to a sepulchral chamber. Going down, we find ourselves in a labyrinth of passages in different directions, sometimes so low that one is obliged to crawl. At last, we reach a chamber half-full of *débris* in which there is a granite sarcophagus with its lid moved to one side. The lid is anthropoid, has no inscriptions, is unfinished and of rather rough work. The lower part is inscribed, but the *débris* in the chamber is covering it and I was unable to clean the place to see if it belongs to Hu-nefer or not.

## 3. — TOMB OF USER-MONTU.

In May, 1934, it came to my knowledge that an inscribed tomb was found in the house of a certain Hassân ʿAbal at the southern part of the hill of Gurnet-Muraʿi at Thebes (map of the necropolis : F 3 g 3 house No. 16). The house was searched but no antiquities were found. Like most of the inhabitants of Gurneh, the proprietor built his house in front of one of the tomb and was carrying on illicit digging in the inside. In the north-western corner of the inhabited tomb, an old passage was cut in the rock and led to another completely damaged tomb. The modern robbers pushed their way further until they came across another chapel whose walls are still in good condition. In the first room, many late mummies were stored but they were savagely cut to pieces by the thieves in their search for antiquities. The few objects which were found caused dispute among them and so the whole story came to my ears. A case was made against the owner of the house and he was severely punished. The Antiquities Department took the necessary steps for cleaning the tomb and having a door put at its entrance. This note is by no means a publication of this important tomb, but a very short description of the chapel which may be useful. It opens south-east and is of ⊥ type. Its walls and ceiling are mud plastered and coated with a very thin layer of stucco on which the scenes are painted.

The tomb dates from the Ramesside period and contains three chambers. The transversal one is not in a good state of preservation. Most of the plaster of its walls has fallen; the right wing is in better preservation, specially the upper part showing the *kheker*-frieze and a very tasteful floral pattern on the ceiling. The longitudinal chamber is well preserved and its walls, as well as the third chamber and the niche in it, are covered with painted funerary scenes. The walls of the second and third chambers are divided into two registers and frieze. The top register shows the deceased, always followed by his wife, repeatedly represented adoring different deities and accompanied by a text. The bottom one shows different priests bringing offerings to the owner of the tomb. The frieze is composed of the repetition of the group of Anubis on his shrine, a perpendicular line of hieroglyphs, and then three *kheker*-signs.

Name of the owner of the tomb : [hieroglyphs].

His titles :

1. [hieroglyphs] « *High-priest of Montou-Lord-of-Thebes* ».
2. [hieroglyphs] « *High-steward* ».
3. [hieroglyphs] « *Overseer of cattle in the two granaries* ».
4. [hieroglyphs] « *Overseer of the two houses of treasury* ».

Name of wife : [hieroglyphs]

Her title : [hieroglyphs] « *Great one of the* harim *of Montou* ».

Ahmed Fakhry.

# RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE KARNAK

## (1935-1936)

(avec 8 planches)

PAR

HENRI CHEVRIER.

La campagne 1935-1936 a été caractérisée par le fait que nous n'avons pas acquis de nouveau matériel et que nous avons travaillé à plein rendement, avec tous nos engins et un crédit complet.

Le travail a porté sur les points suivants :

1° Grande Cour : remontage du montant Sud du vestibule de la Salle Hypostyle, qui avait été démonté et repris en sous-œuvre l'année dernière;

2° Salle Hypostyle : reprise en sous-œuvre et réfection complète des fondations des deux colonnes qui penchaient et qui avaient été étayées il y a deux ans;

3° Vidage du IIIe pylône;

4° Déblaiement autour du Lac Sacré;

5° Fouilles du monument d'Amenophis IV;

6° Déblaiement et rangement des blocs se trouvant à l'Est du « Musée »;

7° Temple de Khonsou : consolidations générales;

8° Travaux divers.

## GRANDE COUR.

Le remontage de la partie du montant Sud du vestibule de la Salle Hypostyle a été entrepris dès le début des travaux. Avant de passer au remontage proprement dit, une préparation des pierres était indispensable : des trous et des rigoles ont été creusés dans chaque pierre pour placer des ancrages en fer, remplaçant, avec plus d'efficacité, les queues

d'aronde antiques. Ces ancrages étaient indispensables pour la solidité générale et aussi pour maintenir entre eux les fragments des pierres qui s'étaient brisés pendant le mouvement du montant vers l'Ouest. De nombreux blocs avaient souffert et étaient cassés en plusieurs morceaux de plus ou moins grandes dimensions.

Le travail était commencé le 22 novembre et le 8 décembre on mettait en place la première pierre, les tailleurs de pierre ayant suffisamment d'avance pour continuer leur travail pendant que le montage s'effectuait.

La première assise à remonter ne comportait que trois blocs qui furent mis en place et scellés en deux jours. Il en fut de même pour la deuxième assise qui comportait un nombre égal de pierres.

Pour la troisième assise, la partie du montant que nous avions laissée en place ayant été déformée par le mouvement des fondations, nous devions élargir un peu les joints. En outre, nous ne pouvions nous baser sur les assises inférieures pour raccorder les bas-reliefs, car leur décoration appartenait à un registre commençant au joint horizontal. On ne la scella donc pas et je fis monter l'assise supérieure à sec pour faire les raccordements. La largeur de la construction, dans la partie non démontée, est de 5,38 alors que les dimensions des pierres ne totalisaient que 5,05. Nous avons donc été obligés de tâtonner afin que la décoration se raccordât au mieux. Le résultat n'est pas parfait, mais ne choque pas trop. Il fallut douze jours pour placer les blocs, car on était obligé de redémonter l'assise supérieure pour modifier la position des blocs plus bas et les faire jouer, aux leviers, jusqu'à ce que la position optima soit réalisée. On maçonnait alors les deux assises à la fois.

Le même travail fut effectué pour les cinquième et sixième assises, mais en rattrapant chaque fois un peu de jeu, pour se rapprocher le plus possible de la largeur actuelle du montant. Le résultat était obtenu à partir de la huitième assise.

Entre les blocs du parement et le massif, nous n'avions pas rétabli le bourrage primitif, et, pour assurer une bonne liaison, le vide a d'abord été comblé avec du béton, puis, par économie, par une maçonnerie de briques. Le parement était chaîné au massif avec des tirants en fer qui s'encastraient d'une part dans les blocs et d'autre part dans les joints du blocage, vidés, lavés et remplis de mortier.



Les huitième et neuvième assises étaient montées d'abord à sec, pour bien placer les blocs, puis maçonnées. Si, en effet, les raccords sur la face Ouest étaient maintenant facilités puisque le jeu avait été rattrapé, les raccords sur les faces Nord et Sud étaient plus difficiles, les blocs de ces parements ayant légèrement bougé et penchant vers l'Ouest. A chaque assise, il fallait redresser, dans la mesure du possible, la première pierre non démontée pour que les joints se présentent bien. Ce n'était pas toujours une manœuvre facile, car ces blocs en supportaient d'autres.

Treize assises avaient été déposées : elles étaient toutes remises en place le 31 janvier.

Le résultat obtenu n'est pas parfait et ne pouvait pas l'être, à moins de démonter tout le massif du vestibule, jusqu'à la façade du II^e^ pylône : nous avons fait au mieux et les fautes de raccord ne sont guère visibles quand on n'est pas prévenu.

Le 1^er^ février, on commençait à démonter l'échafaudage lourd qui portait le pont roulant de manœuvre de dépose et de repose des pierres : en cinq jours il était enlevé. L'échafaudage léger avait été conservé pour le rejointoiement extérieur et pour l'enduit des parties refaites. Nous avons dû ravaler une assez grande partie des réfections de Legrain, qui, construite en pierres de bonnes qualité et hourdée au mortier de ciment, était en très bon état, mais qui ne s'alignait plus avec le haut du montant maintenant qu'il était rectifié. Géné par la présence de l'échafaudage, je n'ai pu déterminer exactement son alignement vertical et nous devrons le ravaler encore un peu, comme on peut s'en rendre compte sur la planche I, 2. Les deux photographies de cette planche donnent l'état du montant avant et après les travaux, la planche III de mon précédent *Rapport* montrant les travaux en cours.

## SALLE HYPOSTYLE.

Deux colonnes de la Salle Hypostyle avaient été étayées en 1933[1] parce qu'elles penchaient et que leur inclinaison s'accentuait. Sur ma proposition, M. Lacau me chargea d'en refaire les fondations, ce qui

[1] Voir *Annales du Service*, t. XXXIII, *Rapport sur les travaux de Karnak*, p. 175.

permettrait de libérer les bois d'étais dont nous pouvions avoir besoin et dont la partie en contact avec le sol risquait d'être abîmée par l'humidité, et d'examiner également si le travail, effectué par nous-mêmes, ne nous reviendrait pas moins cher que confié à un entrepreneur, comme il avait été fait pour la partie Sud[1].

Ces colonnes avaient été consolidées par un de mes prédécesseurs, qui s'était contenté de réunir leurs bases par un massif de béton de 0,60 à 1,00 d'épaisseur, mais sans aller sous les colonnes elles-mêmes. Ce béton nous gêna considérablement : j'essayai d'abord de le faire casser, mais, inondé pendant plusieurs années, il avait été dans d'excellentes conditions pour durcir et je dus renoncer à le faire enlever. Nous avons travaillé dessous.

La première des deux colonnes, en venant de l'allée centrale, était celle qui penchait le plus. Quand les déblaiements mirent au jour une partie des fondations, on put constater qu'elles étaient formées de blocs d'Amenophis IV, comme celles de la partie Sud, et que ces blocs étaient plus ou moins écrasés dans la moitié Est du massif. Ici, contrairement à ce qui existait dans l'autre moitié, le massif de talatates se continuait jusqu'au pylône au droit des colonnes. On se rappelle que les fondations de la rangée de colonnes qui se trouve contre le IIe pylône sont établies sur un terrain de remblai[2]. Dans la partie Sud, cette rangée de colonnes et sa voisine sont fondées sur un massif complet qui ne laisse aucun vide. Ici, au contraire, nous avions le système de quadrillage, les fondations des colonnes étant réunies dans les quatre directions.

Le procédé employé fut le même que pour la partie Sud, c'est-à-dire massifs de briques sous les colonnes noyées dans un béton général. Parmi les briques, que nous fabriquons nous-mêmes, je faisais trier soigneusement les mieux cuites, écartant toutes celles dont la résistance paraissait douteuse. Mais grâce aux soins pris dans la confection des fours, ces dernières étaient en nombre beaucoup plus faible que dans les briques achetées sur place. Elles ont toutefois l'inconvénient d'être de forme assez irrégulière et de nécessiter une trop grande quantité de mortier. Si les crédits nécessaires pour la réfection de toutes les colonnes nous sont accordés, nous emploierons des briques «sofra», qui joignent à une résistance supérieure la qualité d'être régulières et de ne demander que peu de mortier. Le prix en est un peu plus élevé, mais est compensé par une notable économie de ciment et une plus grande rapidité de travail.

(1) Voir *Annales du Service,* t. XXVII, *Rapport sur les travaux de Karnak,* p. 149.

(2) Voir même rapport que plus haut, pl. I et p. 149. Les colonnes auxquelles nous avons travaillé cette année sont les symétriques des colonnes 47 et 56 indiquées sur cette planche.



Le travail s'effectuait par secteurs alternés : on enlevait une fraction des fondations antiques, allant en se rétrécissant jusqu'au centre de la colonne, puis on comblait cette partie avec de la maçonnerie. On passait à un secteur diamétralement opposé et on agissait de la même manière. En travaillant sous les deux colonnes à la fois et en réglant convenablement la main-d'œuvre, on obtenait un travail régulier, un secteur étant vide au moment où les maçons achevaient de remplir l'autre.

Les fondations de la deuxième colonne n'étaient pas constituées uniquement par des talatates et comportaient dans leur partie Est quelques blocs de grès un peu plus gros. Ils étaient fissurés et écrasés, et on eut quelque peine à les extraire.

Sous les massifs de béton dont j'ai parlé plus haut nous avons employé le même procédé que sous les colonnes elles-mêmes, car nous ne pouvions y couler le radier en béton qui devait réunir les massifs de briques. Enfin le béton fut coulé entre ces massifs et largement arrosé.

Malgré le travail supplémentaire causé par la présence du béton ancien, le prix de revient fut très sensiblement inférieur au prix de l'entreprise qui avait travaillé dans la partie Sud. Ce bénéfice provient en partie du fait que nous avons profité de l'organisation du chantier créée depuis lors. En particulier, l'évacuation des terres est beaucoup plus économiquement réalisée avec notre petit locotracteur qu'avec des wagonnets poussés à bras; l'équipe de déchargement au Nil était la même que celle qui travaillait pour les trains venant des déblaiements du Lac ou des fouilles du monument d'Amenophis IV.

L'expérience est concluante et j'espère avoir, par la suite, les moyens de reprendre moi-même la réfection des fondations de toutes les autres colonnes.

## VIDAGE DU III<sup>e</sup> PYLÔNE.

Aile Nord. — Le vidage du III<sup>e</sup> pylône a été repris le 1<sup>er</sup> janvier. Nous devions d'abord établir une voie Decauville pour l'évacuation des terres et le transport des blocs, puisque nous avions supprimé la voie passant dans la Salle Hypostyle. Pour éviter la Salle, la voie devait se raccorder à la voie Sud dans la Cour de la Cachette et il fallait lui ménager un passage.

La base de l'obélisque Sud de Thoutmès III avait été déplacée vers le Sud en 1926[1]. En la remettant à sa place, on pouvait faire passer les rails entre la base elle-même et le mur de parement Est du pylône. Il ne fallut que deux jours pour repousser la base à sa place : je l'avais fait placer sur des pierres d'une hauteur un peu supérieure à celle des rouleaux et il suffit de l'élever de quelques centimètres avec nos vérins hydrauliques, pour enlever ces pierres et placer les rouleaux. Les vérins enlevés, elle fut repoussée en place par d'autres vérins à vis placés horizontalement et les vérins hydrauliques remis en place dans les encastrements des fondations ayant servi au premier transport, les rouleaux enlevés, la base est revenue sur ses fondations.

La voie fut placée et elle pénètre à l'intérieur de l'aile Nord du pylône par une courbe en S très adoucie. La figure 1 donne les dispositions actuelles et projetée des voies desservant le chantier.

En même temps on prolongeait vers le Nord l'échafaudage qui porte le pont roulant, de façon à atteindre l'extrémité du pylône. Ce travail devant durer plusieurs jours, je faisais commencer les fouilles entre les deux premiers contreforts qui soutenaient le mur Est. Deux pierres brutes étaient enlevées et on atteignait déjà l'eau : on ne pouvait descendre plus bas sans risquer d'affouiller les fondations. L'équipe fut reportée vers le Nord, et le 4 janvier on trouvait dans le bourrage entre les blocs plusieurs fragments d'une grande stèle qui devait présenter plusieurs scènes. Ayant été débitée avant d'être utilisée dans le blocage, elle est très in-

---

[1] Voir *Annales du Service,* t. XXVII, *Rapport sur les travaux de Karnak,* p. 136 et fig. 1.

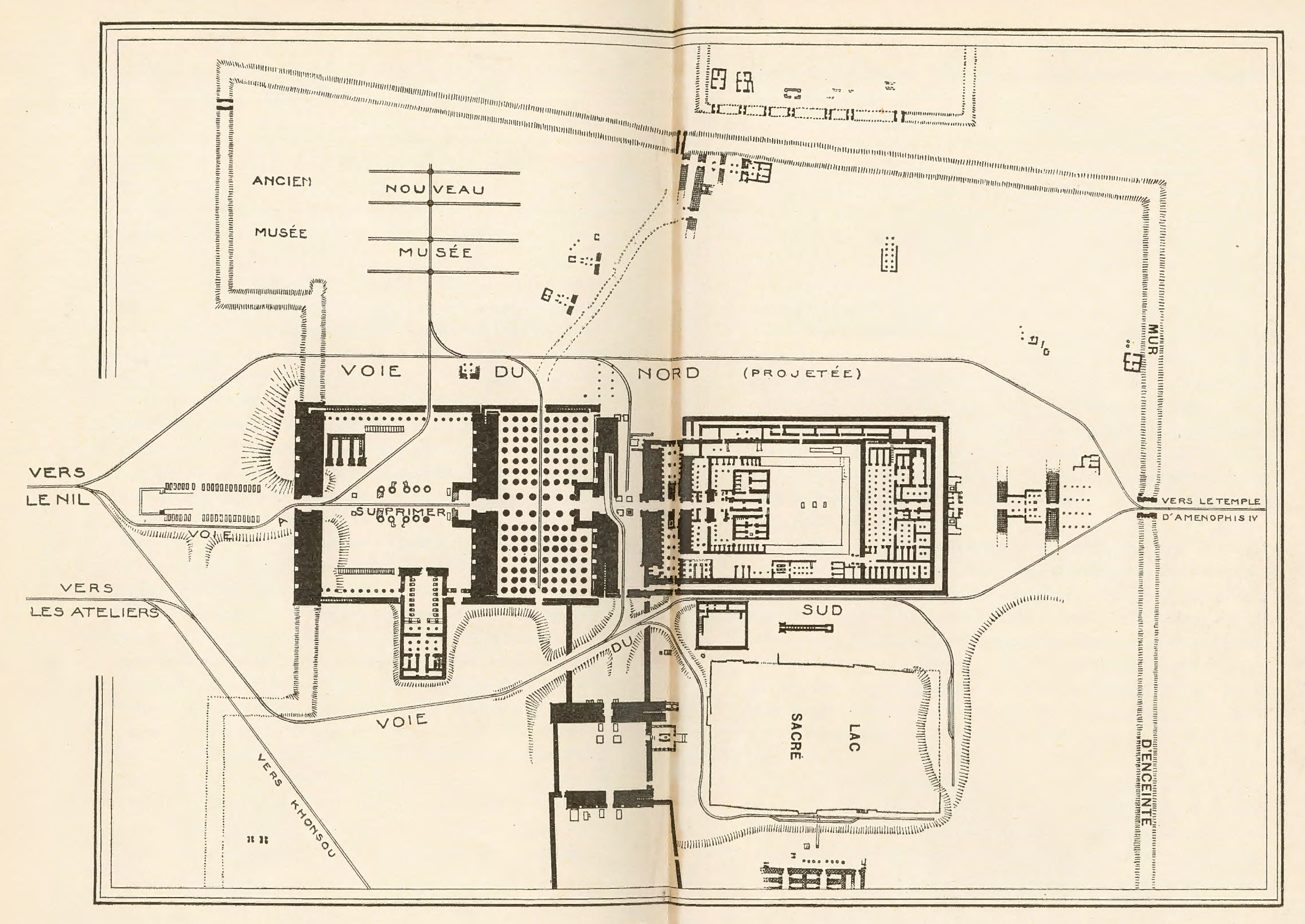

ANCIEN
MUSÉE
NOUVEAU
MUSÉE
VOIE DU NORD (PROJETÉE)
VERS
LE NIL
A SUPPRIMER
VOIE
VERS
LES ATELIERS
VOIE DU SUD
VERS KHONSOU
LAC SACRÉ
MUR D'ENCEINTE
VERS LE TEMPLE D'AMENOPHIS IV

Fig. 1.

complète. On trouvait également des fragments de colonnes de petites dimensions, en grès.

L'échafaudage était terminé le 8 janvier et on sortait les pierres non décorées qui forment la partie supérieure des fondations; mais, là aussi on atteignait rapidement l'eau et le travail était interrompu le 9. Repris le 17 on sortait de nouveaux blocs et on mettait au jour un bloc de calcaire d'Amenophis I^er^, très brisé et qui fut sorti par morceaux, puis on apercevait dans l'eau des assises de piliers carrés du monument de Thoutmès IV, ainsi qu'un chapiteau. En travaillant alternativement au Nord et entre les contreforts au fur et à mesure du retrait des eaux, nous avons extrait cette année 26 blocs du monument de Thoutmès IV (assises de piliers carrés, un chapiteau, une balustrade, deux blocs décorés sur une seule face et un linteau de près de 6 tonnes), portant tous des traces de couleurs bien conservées, en particulier pour une des faces du linteau qui reposait sur du sable et dont les couleurs sont absolument intactes; puis un bloc d'Amenophis III, qu'on ne s'attendait pas à trouver remployé par ce roi lui-même, 18 blocs d'Amenophis I^er^, un fragment d'Ahmès I^er^ en calcaire (pl. II, 1) et quelques petits fragments de l'escalier du monument de Senouosret I^er^. Mais, cette année encore, les blocs du monument de la Reine font complètement défaut.

Aussi bien au Nord que dans la partie proche de la porte, chaque fois que le sol vierge était atteint, on élargissait vers le Sud ou vers le Nord les contreforts existants, de façon à établir un mur continu soutenant le mur de parement Est. Chaque bloc brut extrait était examiné, et si la pierre était de bonne qualité et la forme assez régulière le bloc était immédiatement mis en place pour la construction de ces contreforts. D'autres, qui n'étaient pas réutilisables à cause de l'irrégularité de leur forme, mais dont la pierre était saine, étaient débités et servirent, ou serviront, à d'autres consolidations; enfin, ceux dont on ne pouvait rien tirer étaient jetés au Nil.

Nous n'avons pas encore achevé cette année le vidage de la moitié Est de l'aile Nord du pylône, du fait que nous travaillons exclusivement dans la partie la plus basse des fondations qui reste tard en saison sous le niveau des infiltrations. Nous avons dû travailler dans l'eau à plusieurs reprises et, en particulier, la première assise des contreforts n'a jamais été

établie à sec. Peu de terre a été évacuée, car la terre d'un point venait combler les parties vidées, une fois la maçonnerie construite. Le travail était ainsi concentré dans l'aile du pylône, avec un minimum de perte de temps pour le transport des matériaux, et également un minimum de dispersion des hommes de l'équipe : les blocs étaient déchargés au «Musée» par les hommes qui étaient occupés là-bas au classement des pierres.

En dehors des maçons et aides-maçons, l'équipe ne comportait que onze hommes, sous la direction du reïs Abd el-Lahi Ibrahim.

Aile Sud. — Nous avons continué l'exploration de la face Est des fondations de l'aile Sud du pylône. Une tranchée a été creusée à sa base, assez étroite à cause de la proximité de la voie. Le premier bloc aperçu fut celui de Thoutmès II dont on avait vu l'extrémité Sud lors de nos précédents travaux en ce point : dégagé sur toute sa longueur, il était un peu trop solidement maintenu par la maçonnerie construite contre la face intérieure du mur; il fallut plusieurs jours pour casser le ciment qui le bloquait et sortir les différents fragments du bloc, qui s'était brisé sous la charge du pylône. Plus loin vers le Nord, la technique de la construction était différente : des blocs de grès du monument de Thoutmès IV formaient une sorte de parement appliqué contre les fondations, parement qui ne soutenait rien. Ces blocs, dont douze étaient décorés, ont été faciles à enlever : décollés légèrement du mur, ils étaient élevés par un palan accroché à un trépied, et placés directement sur les wagonnets. Au delà de ces pierres apparaissaient les fondations. Nous y avons découvert de nouveaux éléments du monument de Senouosret I^er^. Le premier fut une des pierres du dallage, malheureusement brisée en de nombreux morceaux. Cette pierre est intéressante, car c'est la dalle centrale, qui porte une partie de l'encastrement qui recevait l'autel. Avant mon départ j'ai pu en rassembler les fragments, mais je n'ai pas eu le temps d'étudier le raccord avec la dalle voisine en magasin. Plus loin, on aperçoit un bloc de calcaire qui semble être une des deux dalles de couverture qui nous manquent encore, mais elle n'a pu être sortie, car elle était engagée trop profondément; nous irons la rechercher par l'intérieur. Enfin deux autres blocs de calcaire du monument de Thoutmès II, portant de grands hiéroglyphes, ont été également découverts et sortis. Il ne nous reste plus maintenant que quelques mètres à explorer, près de la base de l'obélisque.



## LAC SACRÉ.

Nous avions découvert l'angle Sud-Ouest du Lac Sacré à la fin de la campagne 1934-1935 sans avoir pu achever de déblayer la partie comprise entre l'édifice de Thoutmès III, le mur des Grands Prêtres et l'extrémité Est du VIII^e^ pylône. Le travail était repris là le 7 décembre et l'angle Sud-Est de l'édifice était atteint le lendemain.

Au-dessus des déblais, à l'extrémité du VIII^e^ pylône, se trouvaient plusieurs blocs provenant de la partie supérieure du pylône, qui nous gênaient pour enlever la terre : un plan incliné fut disposé vers la cour au Sud du VIII^e^ pylône et ces blocs furent descendus et rangés à la base de la face Sud du pylône, par le tracteur à chenilles. Ils appartiennent tous au sommet du pylône, et nous aurons besoin d'un échafaudage très élevé pour les remettre en place. Ce travail, assez coûteux, peut attendre.

On trouvait des blocs de grès et de granit dans les déblais; pour pouvoir les ranger, je faisais d'abord déblayer et niveler le terrain au Sud du mur qui se raccorde au VIII^e^ pylône par un retour à angle droit. Dans cette partie nous ne trouvions rien. Les blocs furent transportés là, toujours avec le tracteur.

Le sol de la cour entre les VII^e^ et VIII^e^ pylônes est sensiblement plus élevé que celui de la berge du Lac et il fallait effectuer le déblaiement en remontant légèrement. Afin que les hommes n'enlèvent pas trop de terre, une tranchée était creusée dans les déblais, dont le fond était établi suivant la pente à obtenir, partant du seuil de la porte percée dans le mur des Grands Prêtres et aboutissant au niveau de la berge.

Parmi ces blocs se trouvent des assises de granit de la porte du VII^e^ pylône, et une pierre du sommet du mur qui complète un peu la scène.

Cette partie achevée (pl. III) nous avons continué d'abord dans la direction du Sud pour dégager le nouveau mur sur une certaine longueur, puis vers l'Est pour rechercher la berge antique du Lac.

Dans cette dernière direction, nous nous sommes heurtés à une construction en briques hourdée au mortier de homra qui servit jadis de bâtis de machine à une pompe, lors des premières recherches dans le Lac. Je n'ai pas trouvé trace de ces travaux dans les rapports de Legrain, et, aux

dires des plus anciens ouvriers, ces recherches dateraient des tout premiers travaux effectués à Karnak. Toujours est-il qu'il nous fallut plusieurs jours pour venir à bout de cette construction, ainsi que d'une partie de la canalisation qui emmenait l'eau vers le Nil.

D'autre part, la présence des constructions de Psamout ne permettait le dégagement de la berge que sur une faible largeur que je limitai à l'emplacement nécessaire pour la double voie Decauville. Le niveau de l'eau étant assez haut à ce moment, je me contentai d'abord de faire le chemin le long du Lac, dans la direction probable de l'angle Sud-Est, atteint le 16 janvier. Auparavant, à 60 mètres environ de l'angle Sud-Ouest, nous avions mis au jour une sorte de canalisation couverte en pente, partant du niveau des édifices de Psamout et descendant jusqu'au Lac. Elle passe sous le chemin, dont j'ai encore besoin, et je n'ai pu l'étudier complètement. Cela sera fait l'an prochain au moment où nous retirerons la voie.

Un peu avant, nous avions découvert une stèle de Séti II, dont je donne la photographie sur la planche II, 2, et un fragment d'une autre stèle malheureusement assez effacée.

Le mur de soutènement du Lac est très détruit : il faut descendre assez bas pour le retrouver et nous avons dû attendre le retrait des eaux. A ce moment, le travail a été repris dans l'angle Sud-Ouest en descendant jusqu'au niveau de l'eau. Nous avons retrouvé le mur sur toute sa longueur, et on peut se rendre compte sur la planche IV, 2, de l'irrégularité de son tracé. Il devait comporter deux escaliers, l'un sur le retrait visible sur ladite planche, mais qui est entièrement détruit, l'autre, un peu plus loin, dont il subsiste huit marches aboutissant à un palier qui était au niveau de l'eau au moment où nous avons cessé le travail, fin avril.

Le mur de soutènement de l'Ouest comporte une coupure verticale qui a apparu après l'enlèvement des terres : elle indique certainement un agrandissement du Lac dans la direction du Sud. Vers l'angle Sud-Est, la technique de la construction est modifiée et les blocs font place à des pierres de petites dimensions. On voit également de petites pierres à l'angle Sud-Ouest (visibles sur la planche IV), mais là ce n'est qu'une réfection du parement qui avait dû être attaqué par le salpêtre.

Sur la surface déblayée et nivelée à l'intérieur du Lac, j'ai indiqué les



emplacements où devront être creusés des puits quand le niveau des eaux du Lac aura atteint son minimum, vers la fin juillet. Ces puits serviront à placer la crépine d'une pompe qui nous permettra de descendre davantage et d'approfondir le Lac. Pour éviter l'abaissement du plan d'eau des infiltrations vers un seul point, ce qui peut avoir de graves inconvénients, on procèdera de la façon suivante. Les puits nécessaires pour la pompe détermineront les centres de carrés de 10 mètres de côté environ, limités par de petites digues. Tout en pompant, nous descendrons le plus bas possible à l'abri des digues. L'eau aspirée à l'intérieur des carrés sera rejetée dans le Lac : de la sorte il n'y aura pas de modification sensible du niveau général des infiltrations. Ensuite, quand l'eau aura atteint de nouveau son niveau minimum, les digues seront enlevées, au mois de juillet suivant.

Entre temps on complètera le mur sur toute sa hauteur pour que les terres ne retombent pas dès que la base du mur sera à sec.

Il nous reste maintenant à dégager la berge Est. Nous avons eu le temps cette année de placer la voie qui servira dans ce but : elle se raccorde à la voie générale, vers l'extrémité Est du mur de Thoutmès III. Nous rechercherons aussi les traces d'un mur d'enceinte antérieur à celui qui existe actuellement. Il devait exister à l'époque de Ramsès II, car il semble que la porte de l'édifice de ce roi situé entre le grand temple et la porte de Nectanébo l'ait traversée : il apparaît en outre sur les photographies aériennes. Il ne serait pas très éloigné de la berge actuelle du Lac et formerait le noyau de la butte allongée dans la direction Nord-Sud qui se trouve à cet emplacement.

J'ai donné le plan du Lac dans son état actuel dans mon article sur le *Plan d'ensemble de Karnak,* qui a paru dans le précédent fascicule.

## FOUILLES DU MONUMENT D'AMENOPHIS IV.

Les expropriations étant enfin terminées, nous avons pu reprendre les fouilles du monument d'Amenophis IV. Le travail a d'abord été effectué dans la direction Est. Le 19 janvier, le lendemain du jour où les fouilles étaient reprises, on découvrait un socle et un fragment de statue, morceau de ventre avec les plis du pagne. Le 20, deux coudes, la tête d'un

uræus et quelques fragments de petites dimensions étaient trouvés. Les différentes places où gisaient ces pièces prouvaient que la rangée de statues continuait bien dans la même direction. L'empreinte d'un socle, qui apparut par séchage, nous le confirma. Nous trouvions le 30 janvier un fragment comportant le nez et la bouche d'une statue identique aux précédentes, puis plus rien. La fouille fut continuée encore douze jours, mais absolument en vain.

La fouille tendant à retrouver les restes des fondations du mur adjacent aux piliers était effectuée parallèlement à la recherche des statues elles-mêmes; mais, à part un bloc de granit rose portant les cartouches du roi et qui provient peut-être d'un socle d'une petite statue, nous ne trouvions rien. Cependant l'emplacement du mur se dessine, sur la tranche verticale Est de la fouille, par des débris de pierres et de la terre différente du limon, ce qui prouve que les destructeurs sont descendus au-dessous du niveau d'alors, pour rechercher tous les matériaux réutilisables. Faute d'autres éléments de recherche, je ferai suivre cette trace.

Le 14 février, je décidai de changer de chantier et de fouiller vers le Nord, dans le prolongement de la rangée de statues qui forme avec la précédente l'angle Sud-Ouest de la cour du monument. Pour faire passer la voie le drain fut comblé en partie et on attaqua la berge Nord. Ce fut sans aucun résultat : du 14 février au 19 mars, nous ne trouvâmes absolument rien, pas le moindre fragment. Un cube de terre considérable a été enlevé sans nous donner aucun indice.

J'ai été évidemment très désappointé par un résultat aussi négatif. Et pourtant il faudra continuer la fouille dans les deux directions, car nous devons trouver quelque chose, trace de mur ou de fondation, qui nous apportera quelques éléments du plan. Il ne semble pas possible que le monument tout entier ait été détruit aussi complètement sur toute sa superficie, exception faite de la seule partie qui nous donna de si belles découvertes au début des fouilles.

Peut-être serai-je amené à ne plus fouiller en suivant la direction des alignements de statues, mais à attaquer tout le volume de terre compris entre les côtés du seul angle que nous possédions. Ce serait évidemment empirique, mais l'empirisme donne souvent des résultats dans ce genre de recherche, là où la méthode logique échoue.



Quand la voie d'évacuation Nord sera établie, je pourrai fouiller plus longtemps en cet endroit. En effet, il ne nous est pas possible d'avoir deux chantiers de fouilles ou de déblaiement desservis par une même ligne, et les déblaiements à l'intérieur du temple doivent être continués.

## MUSÉE.

Le monument de Senouosret Ier étant d'ores et déjà pratiquement complet et les quelques pièces qui manquent encore ne gênant pas sa reconstruction, nous envisageons celle-ci pour le courant de l'an prochain. Tous les blocs provenant des fondations du pylône étant entassés dans un espace devenu trop restreint, la place était insuffisante pour organiser le chantier de construction. L'année dernière, nous avions déjà sorti les éléments du monument de la reine Hatšepsowet, qui sont maintenant classés comme je l'ai dit dans mon précédent rapport. Plusieurs points de ce classement ont encore été précisés cette année pendant le séjour de M. Lacau à Karnak.

Mais il fallait dégager largement les alentours de la place choisie pour la reconstruction et profiter du déplacement de tous les blocs pour en effectuer le classement. Cela nécessitait une surface considérable de terrain, car nous devions voir grand pour ne pas être de nouveau embouteillés.

Je décidai donc de dégager et de niveler tout le terrain compris entre le mur d'enceinte à l'Ouest et au Nord et les constructions en briques crues assez importantes qui se trouvent à l'Est et au Sud. Des blocs provenant de l'aile Nord du IIe pylône avaient été placés là par Legrain, et bousculés pendant la guerre par des *sabbakhin*.

Le travail commença par la partie Nord, contre le mur d'enceinte, où il n'y avait que peu de blocs et que je faisais niveler; puis un premier chemin pour le tracteur à chenilles était établi, et on commençait le transport des blocs épars et leur mise en ordre près du mur d'enceinte, en laissant toutefois contre ce mur un chemin allant au temple de Ptah. Les blocs étaient alignés perpendiculairement au mur. Des points d'appui pour les palans, constitués par des ancres enterrées, étaient placés et le travail fonctionna régulièrement. Les ouvriers étaient divisés en trois équipes, à savoir :

1° Une équipe était chargée de niveler le terrain devant chaque bloc, et de placer le bloc sur trois rouleaux, sur la face la plus favorable au roulement.

2° Une deuxième équipe prenait la pierre ainsi préparée, l'attelait aux cordes du palan et la suivait pendant la marche du tracteur, en plaçant les rouleaux.

3° Enfin une troisième équipe prenait la pierre à l'extrémité de sa course et la disposait dans l'alignement, isolée du sol par des moellons.

Par cette méthode, nous sommes arrivés au début, quand la distance à parcourir était courte, à manœuvrer quatre pierres à l'heure. Le plus difficile fut d'obtenir que les hommes des équipes ne se mélangent pas et que chacun fasse la même besogne.

Dès que nous sommes entrés dans le terrain fraîchement nivelé, le tracteur s'enfonça et les pierres ne purent plus rouler à même le sol; la proximité d'une assez grande quantité de «chakf» (débris de poterie) résolut le problème : le sol en fut recouvert, une canalisation d'eau fut établie et on obtint ainsi un véritable macadam, sur lequel tracteur et pierres roulaient directement. Ce revêtement a encore l'avantage de supprimer toute poussière.

Je m'aperçus bientôt qu'une assez grande proportion de blocs ne portaient aucune inscription : je fis donc appel à une quatrième équipe, chargée de débiter ces blocs et de transporter les moellons près de la voie ferrée qui desservait le «Musée».

Nous avons été un peu gênés, au début, par la présence d'une construction en briques crues que je ne voulais pas démolir avant de la dégager complètement et d'avoir l'avis de M. Lacau. Étant donné le niveau sur lequel elle était construite, elle datait évidemment de très basse époque et, d'accord avec M. Lacau, elle fut supprimée après que j'en eus relevé le plan.

Parmi les blocs, il s'en trouvait de plus petits pour lesquels le tracteur était inutile. Ils furent d'abord transportés au moyen du «houd», puis quand la distance fut plus grande, une voie légère fut établie et on en chargea les petits wagonnets plate-forme que j'avais fait fabriquer à l'atelier l'année dernière. Le tracteur remorquait le train quand les dix wagonnets étaient prêts. Cette voie nous servit également au transport de la



terre pour combler des dénivellations vers le Nord-Est et dans l'angle Nord-Ouest de l'enceinte. Nous disposions sur place d'une assez grande quantité de terre, car il fallait descendre en pente douce vers le Sud pour rattraper le niveau du sol au sortir de la Grande Cour. La planche V donne l'état du terrain avant et après les travaux : j'ai conservé la petite colonne comme point de repère.

Les parties du sol que le tracteur et les blocs n'avaient pas tassées furent recouvertes de chakf en totalité et, quand tout le terrain fut déblayé, il fut roulé avec un cylindre en fonte que Legrain avait utilisé autrefois quand il construisit la route de Karnak à Louxor. Nous avons maintenant une surface dure et sans poussière (pl. V).

Enfin la voie ferrée qui desservait le «Musée» fut déplacée et reportée dans l'axe de la porte Nord de la Grande Cour, comme je l'ai figurée sur la figure 4, page 108, de mon dernier rapport.

Aussitôt le terrain libre, on commençait le classement des pierres du «Musée». Elles avaient été placées au fur et à mesure de leur extraction et forcément mélangées. Je me suis d'abord attaqué au monument de Thoutmès IV et, pour celui-ci, aux assises de piliers.

Tous les chapiteaux carrés étaient d'abord sortis et alignés parallèlement au mur d'enceinte, en deçà des blocs provenant du rangement général. Ces chapiteaux sont au nombre de onze. Puis on sortait les assises immédiatement inférieures et on les plaçait en avant de chacun des chapiteaux; entre temps elles étaient photographiées sur les quatre faces et recevaient un numérotage, indépendant du numérotage de sortie du pylône. Pour les assises qui venaient ensuite, je faisais les raccordements avec les épreuves, quand ils étaient possibles, mais les piliers n'ayant pas exactement les mêmes dimensions, je pouvais rassembler les éléments d'un pilier, même quand une, deux ou trois assises manquaient. Entre chaque assise, je faisais laisser un chemin qui permettra d'intercaler les pierres pouvant être découvertes par la suite. Le croquis joint (fig. 2) donne le schéma du classement tel qu'il sera fait.

De ce monument, en plus des assises de piliers, nous avons quelques architraves et des blocs sculptés sur une seule face. Il sera donc prévu, vers le Sud, un vide assez étendu pour les blocs à venir et nous passerons au classement des blocs d'un autre monument.

Cette méthode présente un inconvénient pour les pierres, calcaire et calcite, qui craignent le soleil, car nous ne pourrons couvrir toute la surface. Chaque pierre sera donc protégée isolément.

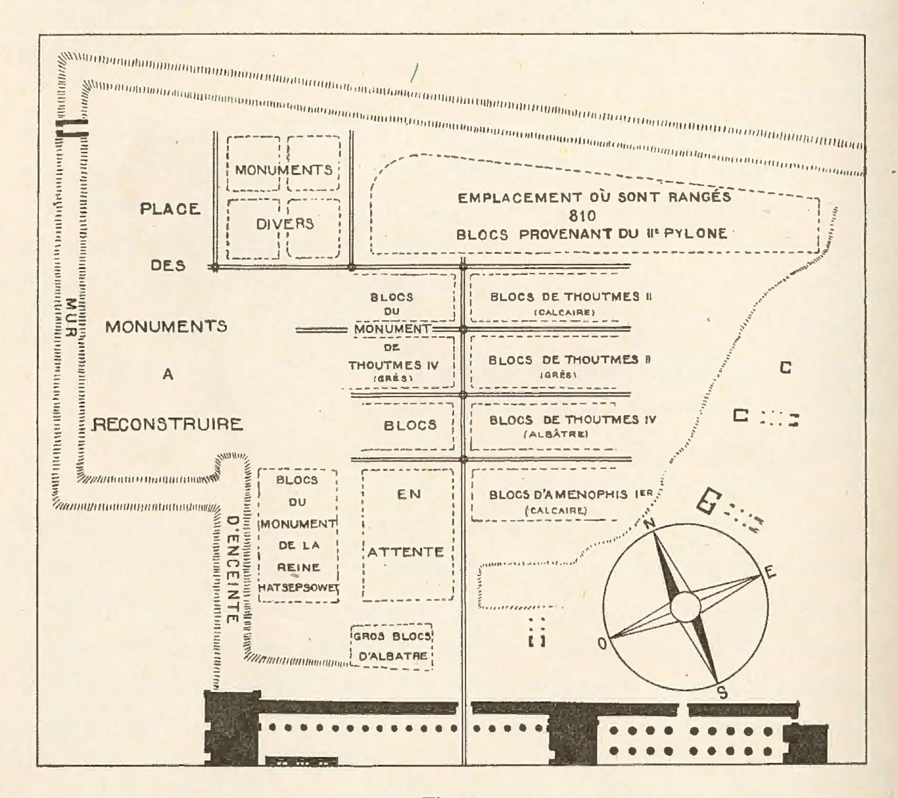



Fig. 2.

Je n'ai pas l'intention de transporter tous les blocs en magasin, mais ceux qui appartiennent à un monument dont nous n'avons que quelques éléments, d'une part, et ceux qui sont déjà classés, comme le sanctuaire d'Amenophis Ier, et qui ne gêneront pas le chantier de construction, d'autre part, resteront à leur place actuelle. Ce dernier monument et les portes qui viennent de Médamoud seront, du reste, reconstruits également dans un avenir très proche.

Je conclus ce chapitre par quelques chiffres :

810 blocs du IIe pylône ont été déplacés et rangés;

280 blocs environ ont été débités;



Le travail de nivellement et de déblaiement a duré du 1er janvier au 12 mars, le tracteur ayant travaillé là environ 550 heures;

Le nombre d'hommes employés à la manœuvre et au transport des pierres n'a pas dépassé 14 (deux équipes de manœuvre, au départ et à l'arrivée, de 8 hommes chacune, et une équipe de 6 hommes pour accompagner la pierre);

L'équipe des fouilles ou des déblaiements du Lac Sacré (40 hommes) fut déplacée parfois pour une journée ou une demi-journée, quand la terre était en grande quantité;

Quinze hommes étaient occupés au débitage des pierres, au triage du chakf, au déplacement des voies, etc.;

Enfin le petit locotracteur évacuait à l'extérieur du temple les pierres débitées, où elles étaient mises en réserves dans un magasin spécial.

## TEMPLE DE KHONSOU.

Depuis M. Pillet, l'entrée des salles du fond du temple ainsi que l'accès aux terrasses étaient interdits à cause de l'état des dalles de la couverture. Les dessinateurs de l'Institut Oriental de Chicago ayant à travailler dans ces pièces, M. Nelson me demanda de soutenir les dalles menaçantes. Mais elles étaient si nombreuses que la quantité de poteaux nécessaires aurait empêché complètement le travail. Je décidai donc de consolider définitivement toute la couverture.

Le travail fut d'abord entrepris dans la salle située à l'Est du pronaos, où une des dalles se délitait d'une façon immédiatement menaçante. Le plafond fut d'abord étayé afin que l'on puisse entailler sans danger les emplacements des poutrelles de consolidation. Dans la pièce voisine on agit de même et là aussi il était temps, car une des dalles s'affaissa sur le poteau qui devait la soutenir, au moment de la mise en place de ce dernier. De proche en proche, toutes les dalles de la partie du fond, sanctuaires et salles voisines, furent reprises. Généralement on encastrait une poutrelle de chaque côté du joint, car cela simplifiait le travail des tailleurs de pierre. Dans d'autres cas, quand le bord des pierres était en mauvais état, les poutrelles étaient encastrées vers le milieu. De nombreux morceaux de pierre s'étaient délités et la face inférieure des dalles formait

parfois une sorte de voussure. Pour rétablir une surface plane, les poutrelles étaient réunies par des fers à T portant des carreaux de ciment bon marché; un enduit armé d'un treillage de fil de fer dissimulait le tout.

Comme ce travail nécessitait pas mal de matériaux, eau, sable, ciment, etc., on installait une voie légère raccordée par un aiguillage à la voie allant au magasin et le service était fait par le petit locotracteur concurremment avec le transport des pierres du «Musée». Cette voie une fois installée et un chantier déjà important organisé, j'en profitai pour étendre les consolidations à toutes les parties menaçantes du temple. Les salles du fond achevées, le travail a été reporté aux salles qui se trouvent à l'Est et à l'Ouest du sanctuaire de la barque sacrée. Dans ces salles les bases des murs avaient souffert du salpêtrage. Une reprise avait déjà été effectuée, mais en pierraille hourdée au mortier de homra et ne tenait plus guère. Je faisais enlever cette maçonnerie, qui ne constituait généralement qu'un masque derrière lequel se trouvaient des pierres sèches, et je faisais également enlever au ciseau les parties de pierre attaquées. On nettoyait les joints, on les remplissait de mortier de ciment et on rebouchait le tout avec de la maçonnerie; puis un mortier simili-pierre était étendu sur la surface reprise. Ces réparations s'étendaient quelquefois sur un cube assez considérable, notamment dans la chambre à deux colonnes qui se trouve à l'Est du sanctuaire de la barque et dans la plus petite des deux pièces qui lui sont opposées à l'Ouest. Par contre, le plafond était là en assez bon état. Dans la chambre Est, le sol fut bétonné, car le dallage n'existait presque plus.

Les linteaux des portes ont été également consolidés et presque tous en avaient besoin. Suivant la nature et l'importance des fissures, on plaçait soit deux poutrelles sous le linteau, soit des cornières aux angles inférieurs, quelquefois réunis par des fers ronds noyés dans du béton quand une partie de la pierre manquait.

En outre, les portes donnant dans des pièces obscures, qui sont le refuge de nombreuses chauves-souris, ont été munies d'un rideau constitué par des fers ronds de 5 millimètres, placés à un écartement de 20 millimètres, qui tombent librement et que l'on peut facilement écarter à la main. Les orifices des plafonds ont reçu un cadre muni d'un treillage pour empêcher les chauves-souris de pénétrer par le haut.



Mais c'est dans la Salle Hypostyle que se trouvaient les consolidations les plus importantes à effectuer :

1° Linteau de la porte d'entrée de la Salle Hypostyle;

2° Architrave, corniche et dalles de plafond allant de la colonne Sud du bas côté Ouest au mur Sud de la Salle; architrave et corniche allant de la même colonne à la colonne voisine;

3° Dalles de plafond du bas côté Ouest;

4° Dalles de plafond de la travée centrale;

5° Architraves de la travée centrale et architraves du bas côté Est.

1. Linteau de la porte d'entrée. — Le linteau de cette porte comportait trois pierres : une à l'extérieur et deux superposées à l'intérieur. L'une de ces dernières, la plus basse, manquait totalement, et la supérieure s'était affaissée du côté de l'Est, par suite de la destruction d'une partie du pied-droit, entraînant dans son mouvement une dalle de plafond qui s'était brisée en deux parties (pl. VI, 1).

Pour remettre ces pierres en place on établissait un échafaudage général dans toute la Salle Hypostyle, échafaudage assez lourd puisqu'il devait supporter les vérins et le poids des pièces à redresser.

La dalle de plafond fut soulevée la première, et maintenue en place par deux poutrelles provisoires; puis on souleva le linteau lui-même et, comme la présence des vérins empêchait la pose des poutrelles définitives, il fut maintenu en place par des pièces de bois. Les tailleurs de pierre préparaient alors les encastrements des poutrelles et les maçons consolidaient les pieds-droits qui avaient besoin d'être refaits sur toute leur hauteur.

Les poutrelles définitives mises en place, le linteau descendu et portant sur elle, nous avons reconstitué la partie inférieure, qui manquait totalement. Un radier constitué par des poutrelles de fer enrobées dans du béton supporte des murets de briques qui rétablissent la forme extérieure. Cette partie n'est pas pleine, pour éviter une charge inutile.

2. Architrave, corniche, dalle de plafond Sud à l'Ouest de la travée centrale. — Le claustrum Sud du bas côté Ouest ayant disparu, les dalles de plafond qu'il supportait tombèrent et l'une d'elles n'existe plus. L'autre

s'est arrêtée sur la corniche sans se briser, mais le choc cassa l'architrave presque au droit de l'abaque sans pourtant en causer la chute. D'autre part, la pierre qui soutenait l'autre extrémité de l'architrave, dans le mur, dut se réduire en poussière et l'architrave était inclinée (pl. VII). De plus l'état de l'abaque était assez précaire.

Après un examen minutieux des conditions du problème, l'architrave fut calée en place, de façon à porter complètement sur l'échafaudage, sans toutefois être soulevée. La corniche fut également immobilisée en place, par des coins de bois répartis dans le joint inférieur, ce qui la faisait porter sur l'architrave et, par conséquent, sur l'échafaudage. De cette façon l'abaque était soulagé. On soulevait alors la dalle de plafond, un peu plus haut que sa position définitive et elle était maintenue ainsi par des pièces de bois disposées de telle sorte que la manœuvre des autres pierres ne fût pas gênée par leur présence.

L'abaque fut alors consolidé par des ceintures de fer provisoires, serrant les différents fragments, sans encastrement. Puis on enlevait les coins placés dans le joint et on soulevait l'ensemble, architrave et corniche, en ramenant d'abord la première à l'horizontale, et ensuite en soulageant complètement l'abaque. A ce moment, des encastrements étaient ménagés autour de l'abaque, des ceintures de cornières définitives étaient placées et les différents fragments étaient rejointoyés soigneusement. La cavité du mur était également bouchée. Une fois la maçonnerie prise, l'ensemble architrave-corniche fut redescendu à sa place. Mais l'architrave ne portait sur l'abaque que par une surface beaucoup trop faible. Il était indispensable de lui donner une meilleure assise en plaçant des fers à sa partie inférieure et portant sur la moitié de la longueur de l'abaque, afin de laisser l'autre moitié libre pour les fers de l'architrave suivante. Ces architraves sont formées de deux pierres accolées : on utilisa des cornières de forte section placées aux angles inférieurs de chaque pierre, dans un petit encastrement qui demandait un travail beaucoup moins important que pour placer des poutrelles en I.

Pour supporter la dalle de plafond, il fallait rétablir la fenêtre : un dé en maçonnerie fut construit au-dessus de l'abaque, qui supporta deux petites poutrelles jumelées dont les autres extrémités étaient encastrées dans le dé antique qui subsistait, contre le mur. Puis les barreaux du



claustrum étaient construits en briques en prenant modèle sur la fenêtre antique qui lui fait face.

De l'architrave suivante de la même rangée il ne restait que la pierre Ouest, un fragment de la pierre Est coincé entre l'abaque et la corniche, et la corniche elle-même qui s'était affaissée et avait été maintenue ainsi, par Legrain, sur un petit massif de maçonnerie (pl. VIII).

Le fragment de l'architrave n'était pas horizontal et on aurait sûrement provoqué sa chute si on avait soulevé la corniche sans le caler sur l'échafaudage. Ceci fait, la corniche fut ramenée à l'horizontale, les emplacements de poutrelles furent taillées et l'architrave reconstituée, mais laissée creuse dans la partie située entre les abaques.

3° Dalles de plafond du bas-côté Ouest. — Il subsiste trois des dalles de plafond qui couvraient le bas-côté Ouest : deux contre le mur Sud et la troisième contre le mur Nord; les deux premières étaient fendues vers leur milieu et l'autre reposait à peine sur le mur Ouest : elle fut consolidée au moyen d'une cornière placée sous l'angle inférieur Sud et qui porte largement sur le mur Ouest, scellée dans une partie de maçonnerie qui prolonge la dalle.

Pour les deux premières, qui étaient simplement fendues, des trous verticaux furent percés, destinés à recevoir des goujons en fer maintenus par des poutrelles jumelées posées sur la dalle. Les deux parties de l'une d'elle, qui s'étaient légèrement affaissées, ont été redressées simplement par le serrage des écrous supérieurs des goujons. Les écrous inférieurs et les rondelles ont été encastrés et cachés par du mortier.

4° Dalles de plafond de la travée centrale. — Une dalle du plafond de la travée centrale était brisée en oblique et penchait vers le sol. Elle avait été maintenue en place par Legrain, sans avoir été redressée, par des goujons dont les têtes inférieures n'étaient pas encastrées : l'aspect en était désagréable. Les deux parties de la dalle furent soulevées par des vérins, les anciens goujons démontés et raccourcis; mais je jugeai utile de faire placer deux autres goujons, la pierre étant en très mauvais état, et de réunir entre elles par un fer plat les têtes inférieures des goujons, obtenant ainsi une meilleure répartition. Naturellement, têtes de goujons et fer plats disparaissent derrière l'enduit.

A l'extrémité Nord du plafond, une autre dalle était également fissurée, mais sans affaissement : elle fut consolidée par deux cornières.

5° Architraves de la travée centrale. — Toutes les architraves de la travée centrale étaient fendues ou fissurées vers leur milieu, mais sans affaissement sensible. Elles sont constituées par deux pierres accolées et elles furent toutes réparées au moyen de quatre cornières, deux jumelées dont les ailes verticales sont placées dans le joint qui sépare les deux pierres, les deux autres étant placées sous les angles extérieurs.

Enfin, tous les joints des colonnes et des différents éléments de la construction consolidés par ces travaux ont été soigneusement lavés et un mortier de ciment, plus ou moins liquide suivant les cas, y a été coulé, en particulier pour les dalles et les architraves.

Les quatre murs de la Salle Hypostyle devront être revus et rejointoyés par la suite, et la porte qui donne dans le mur Est, actuellement bouchée, sera ouverte et munie d'une grille en fer, comme les autres portes latérales, dont les linteaux ont été également consolidés.

Les chapiteaux ouverts des colonnes de la Salle Hypostyle étaient souillés par les déjections de petits oiseaux : pour éviter qu'ils ne puissent s'y poser, deux rangées de fines pointes ont été disposées sur le pourtour supérieur, et sont invisibles d'en bas.

Cour d'entrée. — La deuxième colonne du portique Est de la cour d'entrée avait complètement disparu et les deux architraves qu'elle supportait formaient voussoirs et s'arc-boutaient mutuellement. On pouvait craindre que la poussée latérale ainsi créée ne fît céder la pierre aux points de contact et qu'un écroulement ne se produisît. Et comme nous avions à pied d'œuvre tous les matériaux nécessaires, je fis reconstruire la colonne en maçonnerie de briques, en prenant comme gabarit les colonnes voisines. En dix jours la colonne était édifiée, mais elle ne sera enduite que l'année prochaine, quand le salpêtre, qui apparaît toujours dans les constructions en briques, sera ressorti et que l'on pourra le gratter à sec avant d'y appliquer l'enduit.

Attiré par l'harmonie de ce monument presque complet, il y a bien longtemps que j'avais envie d'entreprendre ces travaux, mais nous avions toujours été occupés ailleurs et nous reculions aussi devant leur coût. En



effet, s'ils ne demandent qu'un personnel restreint, ils exigent de lui d'être spécialisé : il fallait qu'une partie de la bonne équipe du reïs Mohammed Ibrahim y fût consacrée, car pour établir les échafaudages et se servir des vérins, il faut une prudence et une conscience du danger que l'on ne trouve pas toujours dans la main-d'œuvre courante. L'échafaudage nécessitait la présence constante de notre menuisier-charpentier Abd es-Saied Chenouda. Plusieurs équipes de maçons devaient travailler et les nombreuses pièces de fer, poutrelles, cornières, tirants, fers ronds pour le béton armé, etc., devaient être usinées et quelquefois assemblées dans notre atelier avant d'être mises en place : ce fut la tâche de notre forgeron Kassem Ali et de ses aides. Je dois rendre ici hommage à la conscience de leur travail et à l'accord complet qui existe entre les chefs des différentes équipes, accord qui permit au travail d'avancer régulièrement, chacun ayant à cœur de ne pas retarder les autres.

## TRAVAUX DIVERS.

Pierres du Monument de la Reine. — Quand Legrain découvrit les premiers blocs du monument de la reine Hatšepsowet, il les jugea dignes d'être exposés au Musée, où on pouvait les voir dans la salle centrale. Ils étaient au nombre de vingt, et M. Lacau décida de les renvoyer à Karnak pour qu'ils puissent reprendre leur place dans le classement effectué l'an passé. D'autre part il existait en magasin, au Musée également, des plates-formes Decauville sur boggie que je demandai pour le transport des pièces lourdes. Comme nous ne pouvons plus nous servir de la voie d'eau, pierres de la Reine et wagonnets furent livrés en gare de Louxor. A leur arrivée, je faisais charger les pierres sur les wagonnets, complétant le train par quelques wagonnets du chantier, et la totalité des pierres de la Reine étaient ramenées à Karnak en trois jours, avec quelques rails que l'on déplaçait au fur et à mesure, et remorquées par le tracteur. Et les blocs prenaient leur place respective, pendant le séjour de M. Lacau.

Mur d'enceinte. — Pour l'établissement de la voie d'évacuation Nord nous devions passer à travers le mur d'enceinte, un peu au Nord du

Ier pylône, et je devais me rendre compte de sa structure pour voir si l'on pouvait tenter de le percer en tunnel pour faire passer la voie.

Je fis donc décaper la partie supérieure et je constatai que les assises de briques crues sont séparées par des lits d'une plante que je pense être de l'alfa et que des troncs d'arbres allongés dans la direction Nord-Sud, près du parement Est, forment une sorte de chaînage. La présence de cette sorte d'armature, alfa et tronc d'arbres, m'encourage à tenter le percement plutôt que l'ouverture du mur dans toute sa hauteur.

Déambulatoire autour du sanctuaire de la Barque Sacrée. — Le mur Nord du déambulatoire, à l'Ouest de la chambre reconstituée par Legrain, forme un retour à angle droit venant s'appuyer sur la paroi du sanctuaire et qui est percé d'une baie : quelques dalles de plafond subsistent dans cette partie.

Le linteau de la baie était brisé; la partie du mur qui porte sur lui était complète, mais des pierres manquaient entre cette partie et la paroi de granit, de sorte que le linteau, encastré à son extrémité Nord, était ici sur appui libre, donc dans de mauvaises conditions. Enfin les pieds-droits de la baie étaient salpêtrés.

Le linteau fut d'abord soutenu par un échafaudage, pendant la reprise des pieds-droits, puis il fut redressé et consolidé par des fers encastrés. Son extrémité Sud fut chargée par un massif de maçonnerie qui rétablit l'équilibre.

Cette partie achevée, on passa à la consolidation du mur Nord. Il existait une brèche sous deux des dalles du plafond, et elles ne portaient que par une faible surface, se tenant mutuellement, mais tout de même légèrement affaissées. La brèche fut bouchée par de la maçonnerie, jusqu'au niveau des dalles qui furent alors redressées et maintenues en place par un complément de maçonnerie. Dans la partie moyenne du mur existaient d'autres brèches qui furent comblées de la même façon.

Ensuite un mortier simili-pierre fut appliqué du côté Sud du mur, paré, alors qu'un simple mouchetis cachait les briques sur l'autre face.

Le bas du mur, sur toute sa longueur, était attaqué par le salpêtre : il avait déjà été repris par Legrain avec de la pierraille hourdée au mortier de homra, qui se détachait du mur et tombait par plaques. Toute



cette réfection fut enlevée, ainsi que toutes les parties de pierre attaquées, le mortier ne prenant pas sur une pierre qui se transforme en sable. Le tout fut rebouché par des briques bien cuites maçonnées au ciment. La même réparation fut effectuée à la base du mur Sud.

Dans la pièce reconstituée par Legrain le sol était défectueux et un nuage de poussière était soulevé par les visiteurs : un dallage en béton de homra fut coulé et je tins la main à ce que le béton fût largement arrosé jusqu'à mon départ, afin qu'il durcisse bien. C'est le même sol que celui effectué au temple de Ptah, l'an passé, qui est également arrosé journellement.

Fouille d'un petit édifice près du temple de Mout. — Sur le côté Sud de l'avenue du sphinx allant du Xe pylône au temple de Mout, et à 28 mètres environ au Nord de la porte de ce temple, l'arasement d'une construction était visible. A la demande de M. Borchardt, M. Lacau me fit déblayer cette construction. Elle est, en effet, très intéressante, étant constituée par deux reposoirs de barque successifs entourés chacun d'un déambulatoire limité, pour le premier par un périptère semblable à celui qui se trouve à l'Ouest du Lac Sacré, et, pour le second par un mur plein. J'en ai donné le plan à petite échelle dans mon article sur le *Plan d'ensemble de Karnak,* paru dans le précédent fascicule des *Annales;* je n'en parlerai pas ici d'une façon plus détaillée, laissant à M. Borchardt le soin de le publier.

Blocs d'Amenophis III. — Des blocs d'Amenophis III apparaissaient également au niveau du sol, à environ 200 mètres au Nord de la même avenue : ils semblent avoir été réutilisés dans la construction d'une porte. M. Alexandre Varille, qui étudie plus spécialement la période de ce roi, demanda à M. Lacau de les faire sortir et, le cas échéant, retourner, pour pouvoir les photographier. Constituant deux assises, ils étaient en contre-bas et il fallut établir un plan incliné. Nous les avons sortis avec le tracteur, après avoir pris des photographies de l'ensemble tel qu'il se présentait. Ces blocs sont de deux sortes :

1° Blocs de granit gris foncé, provenant certainement d'un socle de colosse et portant une suite de prisonniers représentant des pays conquis : ils datent d'Amenophis III et ce sont ceux qui intéressent M. Varille;

2° Blocs de granit rose portant simplement le cartouche et une partie du protocole de Ménephtah.

PLAN DE KARNAK. — Pour l'établissement du plan d'ensemble de Karnak que j'ai publié dans le précédent fascicule du présent volume (voir p. 77-87) j'ai dû faire dégager quelques points encore inconnus du temple. Les deux plus importants sont :

1° L'extrémité Ouest du mur de Thoutmès III qui forme l'enceinte du temple proprement dit, mettant au jour la disposition de ce mur et des constructions à la hauteur du V$^e$ pylône.

2° Au Sud de l'emplacement du temple du Moyen Empire, une série de petites constructions appuyées au mur de Thoutmès I$^{er}$ ont été dégagées; mais il reste une partie, très encombrée de blocs et de terre, qui n'est pas encore nettoyée.

Pour le premier point, un cubage de terre assez considérable a été enlevé et simplement rejeté en dehors des murs, où cette terre sera reprise quand nous pourrons disposer de la voie projetée.

En ce qui concerne les petites constructions du Sud, il n'y avait que peu de terre à déplacer et elle fut étalée simplement entre les murs de Thoutmès I$^{er}$ et de Thoutmès III, sur une faible épaisseur.

## CONCLUSION.

La campagne a duré du 15 novembre au 1$^{er}$ mai, utilisant une moyenne de 250 ouvriers. Elle a été particulièrement riche en résultats, du fait de la mise en œuvre de tout notre matériel et malgré l'imputation sur les crédits des travaux d'une somme de plus de L. E. 400 employée au fonctionnement des pompes du drain. On a dû cette année, amener de nouveaux engins à pétrole, pour seconder la vieille machine à vapeur installée à poste fixe, engins et machine qui consomment énormément. Il est absolument indispensable qu'une installation moderne de moteurs fonctionnant à l'huile lourde soit réalisée dans le plus court délai possible. Elle permettra une économie considérable en combustible, personnel et entretien.



La quantité de terre évacuée au Nil, provenant tant des déblaiements effectués autour du Lac Sacré que des fouilles d'Amenophis IV, a dépassé cette année 50.000 mètres cubes.

La préparation de la place destinée à recevoir et classer tous les blocs provenant des fondations du III$^e$ pylône est un gros point acquis. Quand le vidage sera achevé et les monuments reconstruits, cet emplacement servira pour ranger les blocs éboulés de l'aile Nord du II$^e$ pylône.

Enfin les travaux du temple de Khonsou présentent un grand intérêt au point de vue de la conservation et de la présentation de ce monument, dont l'état presque complet mérite une reconstitution totale dans un avenir proche.

Je ne dirai rien des reïs, artisans et ouvriers que j'ai cités au cours de ce rapport, mais je dois rappeler que je suis toujours effectivement secondé par l'inspecteur de Karnak, Ragheb effendi Ibrahim, aussi bien pour la besogne administrative que pour la surveillance du chantier, et par Guirguis effendi Ghattas, dont les travaux photographiques ont nécessité cette année la construction d'une pièce spécialement réservée à notre collection.

H. CHEVRIER.

Le Caire, le 3 juillet 1936.

# NOTE
# SUR LA MANIPULATION DES BLOCS
## DU
# MONUMENT DE LA REINE HATŠEPSOWET

PAR

HENRI CHEVRIER.

En étudiant les caractéristiques des blocs de quartzite du monument de la reine Hatšepsowet, blocs trouvés en grande majorité dans les fondations du III[e] pylône, M. Lacau avait remarqué, sur les faces latérales, la présence d'encoches de différentes formes :

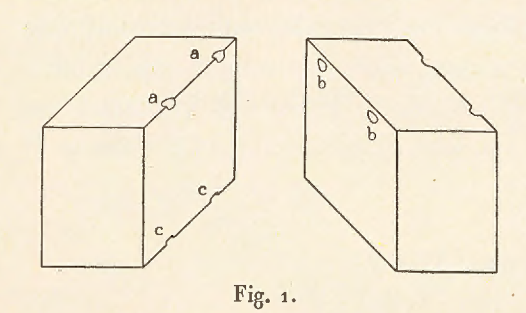



Fig. 1.

1° Deux encoches constituées simplement par une épaufrure de l'angle dièdre supérieur gauche (*a*, fig. 1);

2° Deux encoches formant mortaises près de l'angle dièdre supérieur droit (*b*, fig. 1);

3° Deux petites encoches obliques à l'angle dièdre inférieur droit (*c*, fig. 1).

Deux blocs se raccordant ayant été rapprochés, on s'aperçut que les encoches supérieures se trouvaient placées en face l'une de l'autre.

A quoi servaient ces entailles? Elles étaient utilisées pour la mise en place des pierres, avec le maximum de précision et de précaution, de la façon suivante.



La pierre I mise en place, la pierre II était amenée à proximité, probablement sur des rouleaux, et placée comme l'indique la position A de la figure 2.

Des leviers étaient alors engagés dans les entailles supérieures *b*, prenant appui dans les épaufrures *a*. Deux autres leviers étaient engagés dans les entailles *c*.

En agissant sur les leviers dans le sens des flèches, la pierre était soulevée et déplacée et on obtenait la position intermédiaire B de la figure 2.

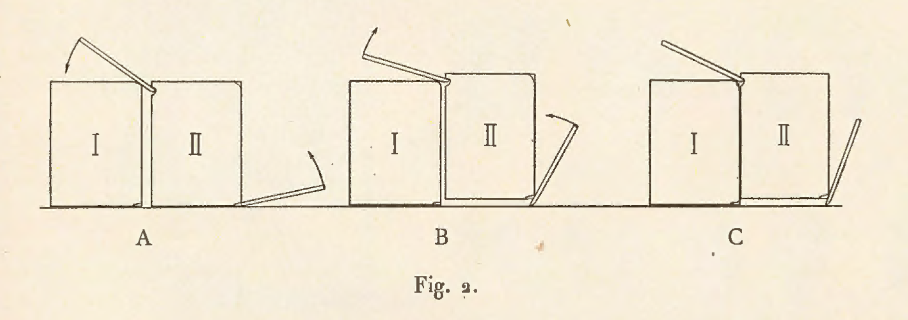



Fig. 2.

A ce moment les leviers supérieurs cédaient doucement, alors que l'action des leviers inférieurs continuait, non plus dans le sens vertical de bas en haut, mais dans un sens de poussée horizontale, de la droite vers la gauche, rapprochant la pierre II de la pierre I jusqu'à les faire toucher (C, fig. 2). Le quatrième temps de la manœuvre consistait à faire descendre la pierre II doucement en agissant toujours par les leviers inférieurs, à ce moment presque verticaux.

La pierre descendue, les leviers inférieurs étaient libres et les leviers supérieurs s'échappaient grâce aux épaufrures.

La manœuvre fut faite avec quatre hommes et réussit pleinement : elle est très simple et on obtient un rapprochement parfait des deux pierres.

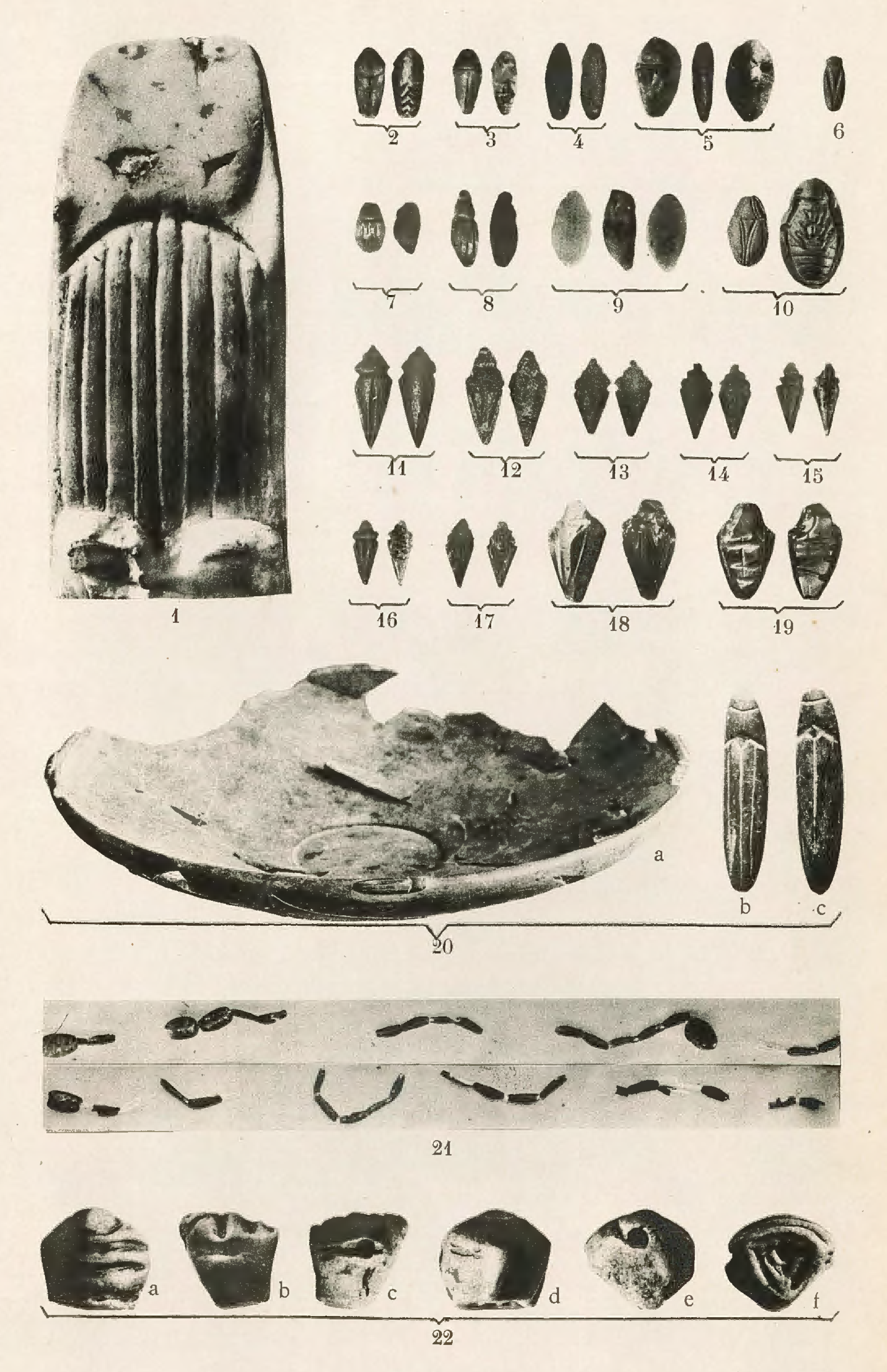
Les Égyptiens ont été amenés à inventer ce système par la nature de la pierre, très dure et lourde d'une part, mais très cassante de l'autre, et aussi par la technique tout à fait spéciale qu'ils ont employée pour ce monument. Alors que l'appareillage des monuments égyptiens est en général très négligé au Nouvel Empire, que les pierres sont irrégulières et

les joints souvent obliques, ici l'appareillage est régulier et parfait, chaque assise comportant un registre de décoration et chaque pierre une scène ou un ensemble complet de scènes. Il est même presque certain que chaque pierre était sculptée avant d'être mise en place.

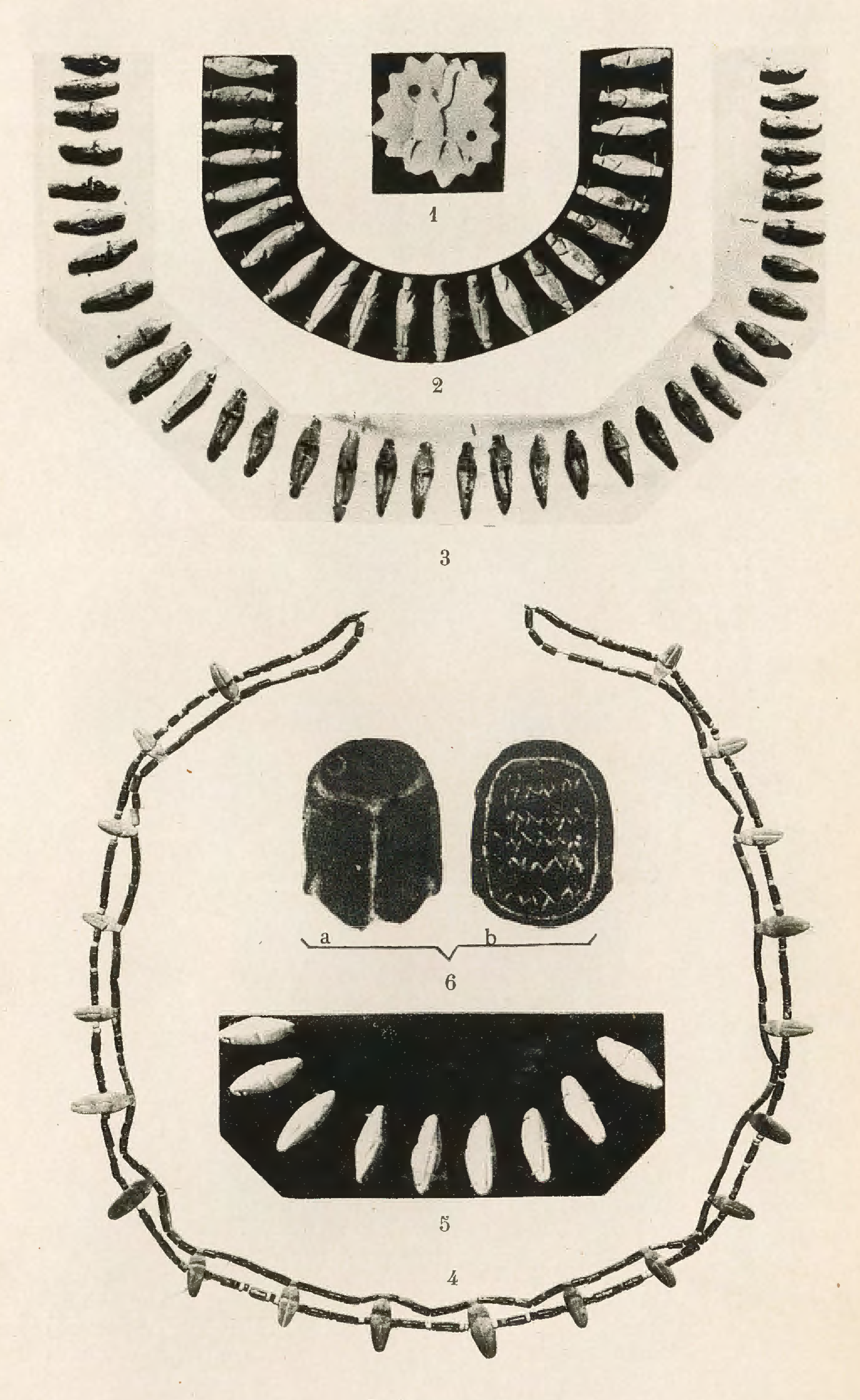
Cette disposition de la décoration rend les raccords beaucoup plus difficiles et il fallut toute la science de M. Lacau pour obtenir le classement effectué l'an passé.

H. Chevrier.

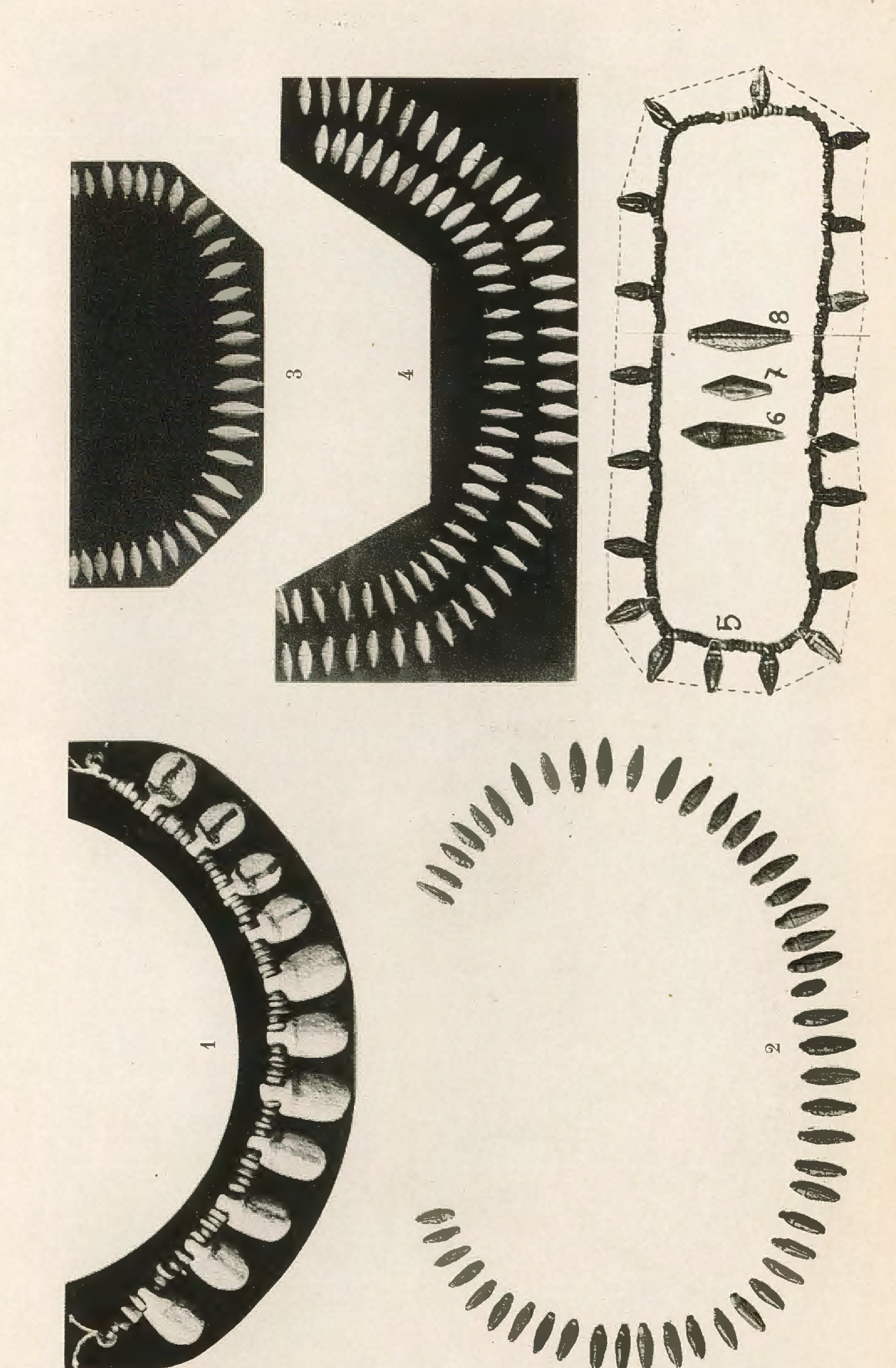




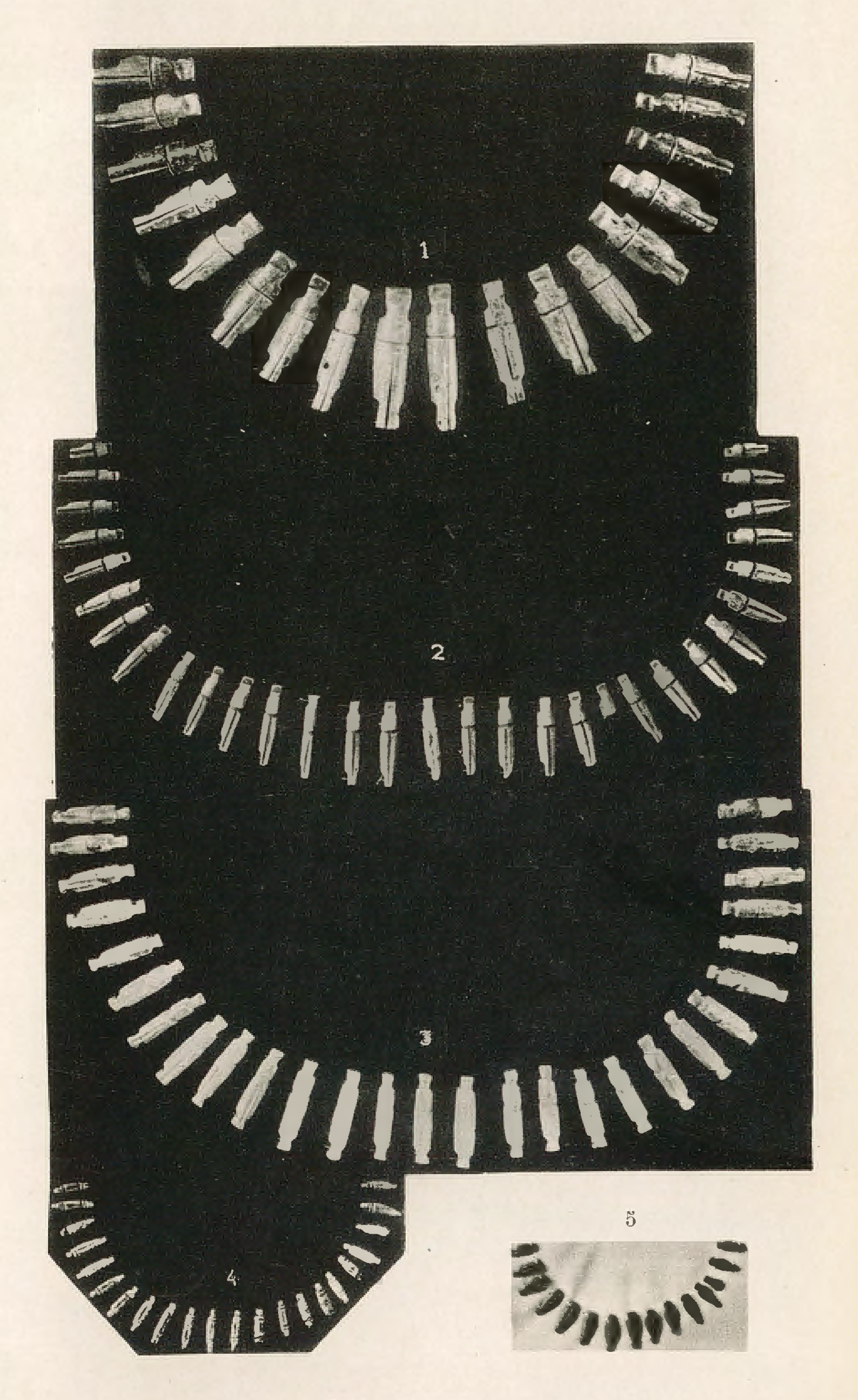

Coléoptères.



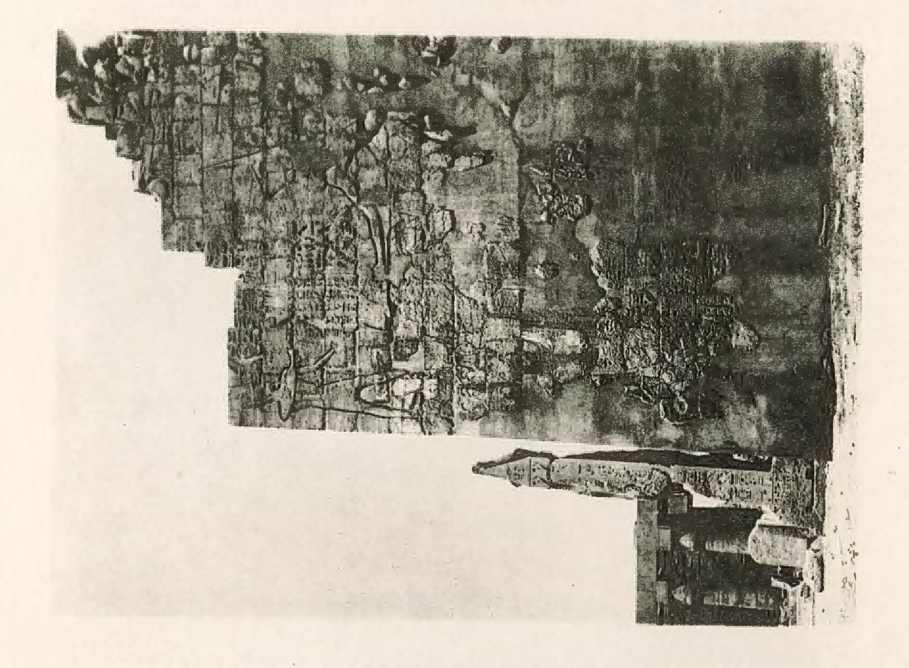

Coléoptères stylisés.



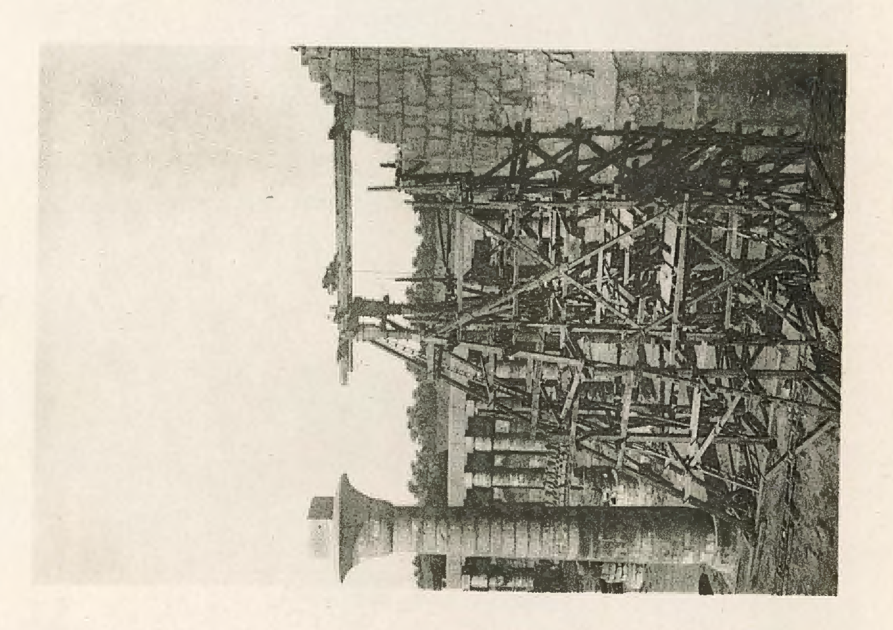

Coléoptères stylisés.



Coléoptères stylisés.

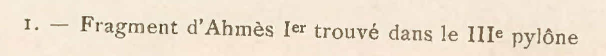


Le montant Sud reconstruit.



Remontage du montant Sud du Vestibule.





1. — Fragment d'Ahmès Ier trouvé dans le IIIe pylône



2. — Stèle de Séti II trouvée au Sud du Lac Sacré.





Les travaux à l'Ouest du Lac Sacré, pendant et après les déblaiements.



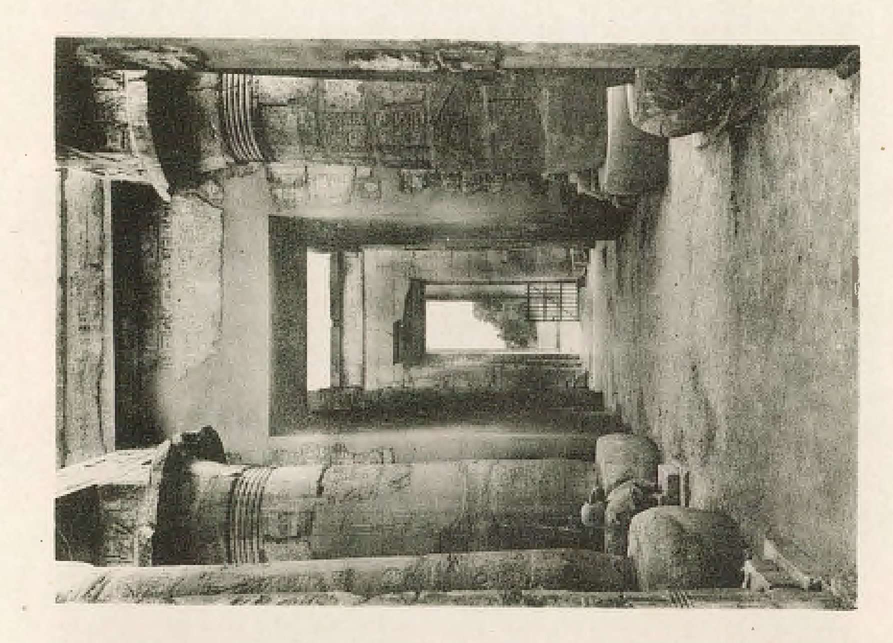


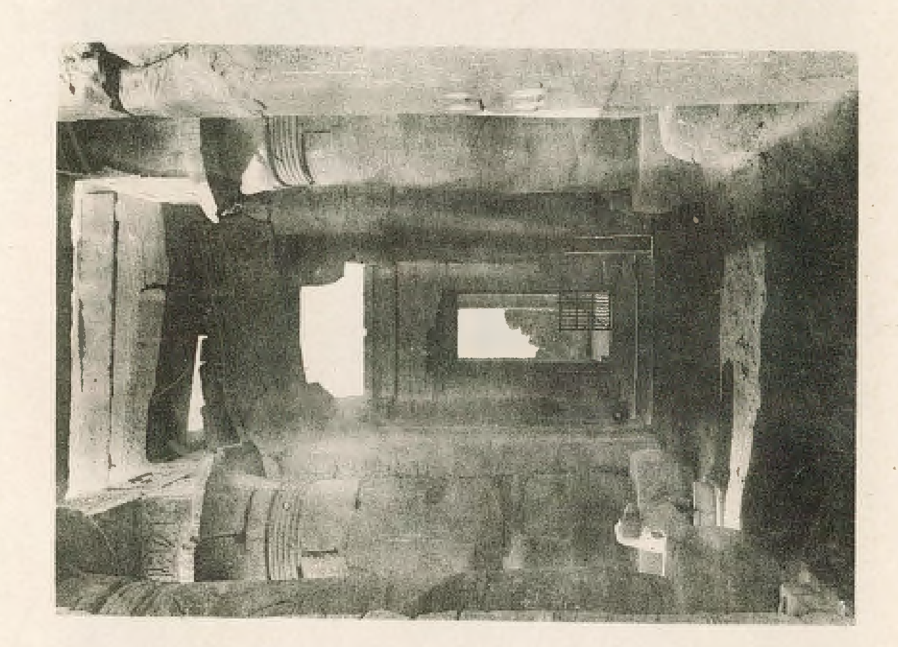
La berge Sud du Lac Sacré, avant et après les déblaiements.



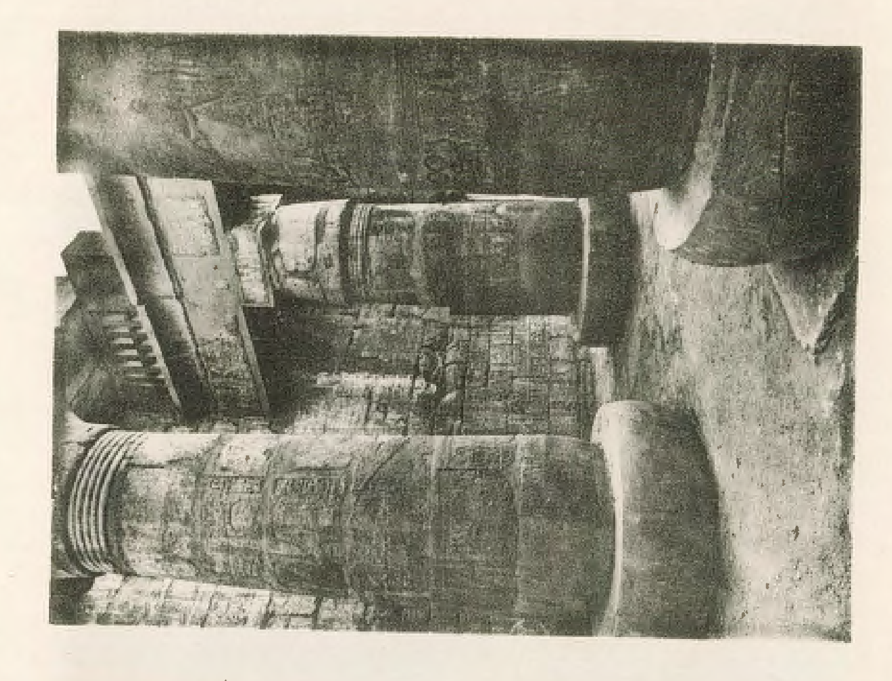


La partie Nord-Ouest de l'enceinte, avant et après le rangement des blocs et le nivellement.



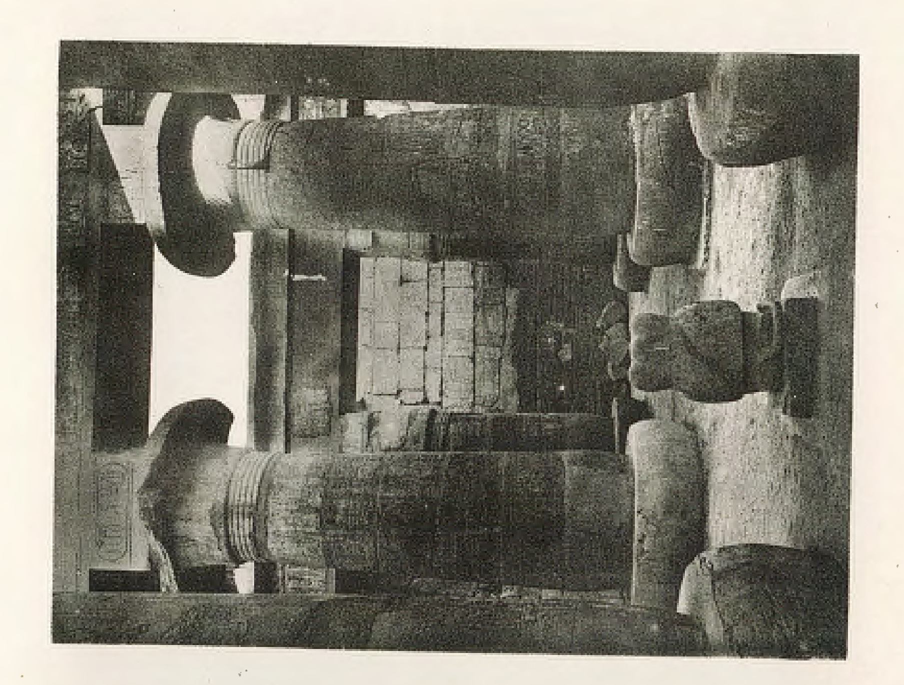


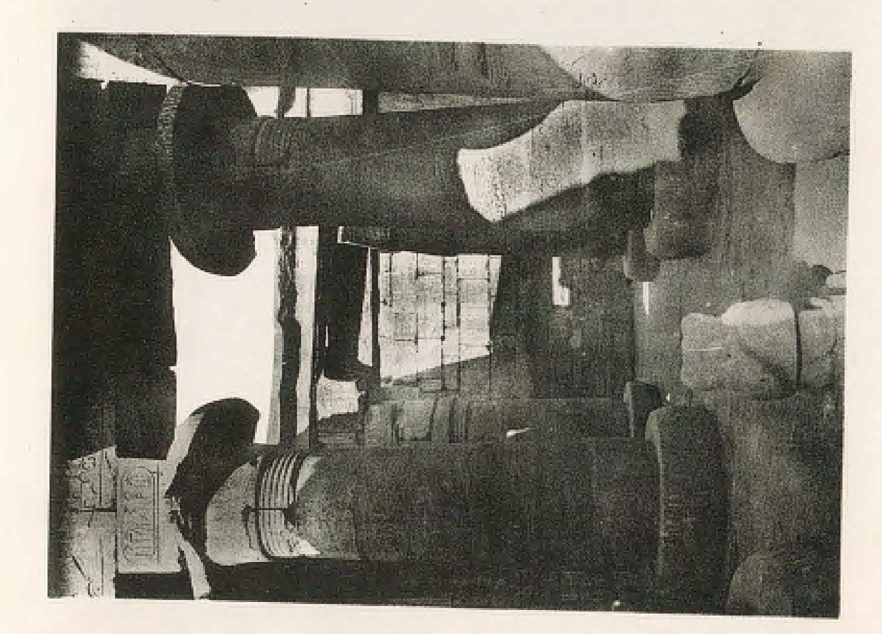
Temple de Khonsou. — Restauration du linteau de la porte Sud de la Salle Hypostyle.





Temple de Khonsou. — Salle Hypostyle, côté Ouest.
Dalle de plafond, corniche et architrave redressées et consolidées ; fenêtre à claustra reconstituée.





Temple de Khonsou. — Salle Hypostyle.
Corniche redressée et linteau reconstitué.

# SKARABÄEN

## MIT NAMEN VON PRIVATPERSONEN

## DER ZEIT DES MITTLEREN UND NEUEN REICHS

## AUS DER SAMMLUNG S. M. DES KÖNIGS FUÂD I.

(mit 5 Tafeln)

VON

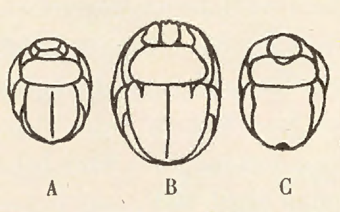
GEORG STEINDORFF.

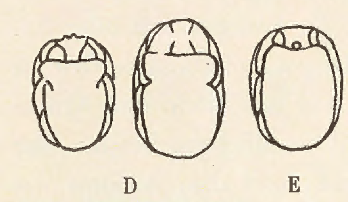
Wenige Wochen vor seinem Hinscheiden hat König Fuâd I. seine grosse Sammlung ägyptischer Altertümer, die er mit Verständnis und Geschmack während vieler Jahre zusammen gebracht hatte, dem Museum ägyptischer Altertümer seiner Hauptstadt Kairo als Geschenk überwiesen. Unter der Menge wissenschaftlich und künstlerisch wertvoller Gegenstände, die sie enthält, nehmen die ägyptischen Siegelsteine — Rollsiegel, Knopfsiegel, Skarabäen — den grössten Platz ein; ist es doch wohl die umfangreichste Sammlung dieser Art, die je von einem einzelnen Sammler geschaffen worden ist; so bildet sie denn auch in ihrer einzigartigen Vielseitigkeit einen unschätzbaren Zuwachs des gerade an Siegelsteinen nicht überrischen Kairoer Museums. Bei der vorläufigen Sichtung der Skarabäen durch die Herren R. Engelbach und G. Brunton ergab sich, dass neben den sogenannten historischen, d. h. solchen, die Königsnamen oder Namen von Angehörigen Königlicher Familien tragen, eine andere Gruppe in grosser Zahl vertreten ist : die Skarabäen mit den Titeln und Namen von Beamten und Privatpersonen, die der Zeit des Mittleren Reiches, der Hyksosherrschaft (second intermediate period) und dem Anfange des Neuen Reichs zuzuweisen sind. Für die Verwaltungsgeschichte und für die Sprache dieser Perioden sind gerade diese Skarabäen, die auch in anderen Sammlungen, wenn auch nicht in dieser Menge vertreten sind,

von grosser Wichtigkeit. So entstand denn bei den eben genannten Beamten der Wunsch, diese Denkmälergruppe möglichst bald zu veröffentlichen, und ich habe diese Aufgabe bereitwilligst übernommen. Es handelt sich dabei um nahezu 180 Skarabäen. Das während meines Aufenthaltes in Kairo im April und Mai dieses Jahres gesammelte Material habe ich später weiter verarbeitet und mich dabei während eines mehrwöchentlichen Besuches auf dem Landsitze meines alten Freundes Percy E. Newberry, dieses besten Kenners ägyptischer Skarabäen, dessen reicher wissenschaftlicher Unterstützung erfreuen können. Viele Lesungen und Literaturhinweise kommen von ihm, wofür ihm an dieser Stelle herzlich gedankt sei.

Die Skarabäen sind nach den verschiedenen Umrahmungen der Inschriften, also nach recht äusserlichen Gesichtspunkten geordnet, ihre flachen Unterseiten photographiert und auf den 5 Tafeln zusammengestellt worden. Von einer bildlichen Wiedergabe der Oberseiten (abgekürzt : Os) wurde Abstand genommen. Ich habe mich begnügt, fünf Typen davon zu unterscheiden und in meiner Beschreibung durch A-E zu bezeichnen :

A : die Flügeldecken (elytra) und der Halsschild (prothorax) sind genau gezeichnet; die Trennungslinie zwischen beiden ist entweder wagerecht oder leicht nach unten gerundet.




B : wie A, nur hat jede Flügeldecke unten einen V-förmigen Einschnitt; dieser Typus tritt erst seit der Mitte der 18. Dynastie auf.

C : der Halsschild ist durch eine Querlinie vom Rücken getrennt, während die Flügeldecken ungezeichnet bleiben; eine verhältnismässig seltene Form.

D : der Halsschild ist nur an den Seiten leicht durch Kerben angedeutet; die Flügeldecken sind wie bei C unbezeichnet.

E : die Oberseite ist ganz glatt, ohne jede Bezeichnung des Halsschildes und der Flügeldecken.



Für alles Weitere verweise ich auf Newberry's grundlegende Arbeit : *Scarabs, An Introduction to the Study of Egyptian Seals and Signet-Rings* (London 1906). — Zitiert : *N Scarabs.*

Ausserdem sind folgende Publikationen von Skarabäen von mir benutzt und zitiert :

Fraser : *A Catalogue of the Scarabs belonging to George Fraser.* London 1900. — Zitiert : Fraser.

Garrett Chatfield Pier : *Egyptian Antiquities in the Pier Collection,* Part I. Chicago 1906.

Percy E. Newberry : *Scarab-shaped Seals* (*Musée du Caire, Catalogue Général*). London 1907.

W. M. Flinders Petrie : *Scarabs and Cylinders with Names. British School of Archaeology,* 21st year, 1915. London 1917. Zitiert : Petrie, *Scarabs.*

Die Inschriften der Unterseite habe ich meist in Transkription wiedergegeben, wobei ich den Umschreibungen des *Wörterbuchs* von Erman-Grapow (abgekürzt *Wb*) und des Verzeichnisses der *Ägyptischen Personennamen* von Ranke auch in solchen Fällen gefolgt bin, wo ich nicht unbedingt der Meinung der Verfasser war. Um Wiederholungen zu vermeiden wurden die häufigen Titel :

[Hieroglyphen] bzw. [Hieroglyphen] mit *x*

[Hieroglyphen] (bzw. [Hieroglyphen]) [Hieroglyphen] mit *y*

[Hieroglyphen] (bzw. [Hieroglyphen]) [Hieroglyphen] mit *z*

wiedergegeben.

Nur solche Inschriften, die nicht leicht zu lesen sind oder die einer besonderen Auslegung bedürfen, habe ich in Hieroglyphen gegeben, um dem Leser die Mühe der «Entzifferung» zu sparen.

Für die Zeichnungen der im folgenden Texte gegebenen Abbildungen bin ich meinem Freunde Gustave Jéquier zu herzlichem Danke verpflichtet.

## I. — Die Aufschrift der Unterseite ist von einer einfachen Linie eingefasst.

1. Glasierter Steatit. Os : A. Us : *irj iḫ·t ʿḳ Śbk-djj·w;* dazu das Glückszeichen *nfr.* — Derselbe Titel anders geschrieben No. 128; vgl. Lange-Schäfer, *Grab- und Denksteine des Mittleren Reichs* (*Musée du Caire, Catalogue Général,* nos 20001-20780) III 50. — MR.

2. Grün glasierter Steatit. Os : A. Us : *šmśw ḥ3j·t Nḫm-śn s3 Kmś.* — Die Namen bei Ranke 204, 28; 345, 16. — MR.

3. Glasierter Steatit. Os : A. Us : *rpʿ·tt Śbk-nḫt nfr(·t) ʿnḫ* «die Fürstin Ś., schön an Leben», dazu die Glückszeichen *ḏd* und *nfr.* — MR.

4. Grün glasierter Steatit. Os : A. Us : *rpʿ·tt Rn(ś)-śnb nb·t im3ḫ.*

5. Steatit. Os : A. Us : *šmśw ḥ3j·t Nb-św mnw ir n Ntj* (?). — MR.

6. Steatit. Os, beschädigt : A. Us : die senkrechte Mittelzeile ist von den Zeichen [hieroglyphs] eingefasst; die ungeschickt eingeschnittenen Zeichen sollen wohl den Namen der «Hyksoskönigin» [hieroglyphs] wiedergeben. Vgl. *N Scarabs* Taf. 23, 17 (= Brit. Mus. 308; von Tell el-Iahûdîja); 19; Brit. Mus. 302; Fraser 172.

7. Steatit, mit dunkler blaugrüner Glasur. Os : A. Us, oben bestossen : zwei senkrechte Zeilen ... *mr x.. Ṯnw..* Der Besitzer des Skarabäus ist dieselbe Person (wohl auch mit demselben Titel) wie *N Scarabs* Taf. 14, 25 [hieroglyphs]. Deshalb ist der Name wohl auch *Nṯnw* (Ranke, *Aegyptische Personennamen* 214, 8) und nicht *Ṯnw* (Ranke 391, 22) zu lesen.

8. Steatit. Os : A. Us : *sš n ḫnr·t wr Nfr·w* «der Oberschreiber der *ḫnr·t Nfr·w*». — Zum Titel vgl. *Wb* (Erman-Grapow, *Wörterbuch der ägypt. Sprache*) III 296.

9. Steatit. Os : A. Us : *irj pḏ·t Ḥr m3ʿ ḫrw* «der Bogenhüter *Ḥ*, der Gerechtfertigte»; l. stehender Mann, in kurzem, vorn spitzem Schurz, mit herabhängenden Armen, eine auf Skarabäen seltene Darstellung.



10. Grüner Feldspath. Der Skarabäus ist nicht durchbohrt. Os : A. Us : die Bedeutung der Schriftzeichen unklar.

11. Hellgrüner, dem Jaspis ähnlicher Stein. Os : A. Us : vier wagerechte Zeilen → [hieroglyphs] «der geehrte *Ṯ3ww*, der Gerechtfertigte». — Zum Namen vgl. Ranke 388, 15. 18.

12. Grün glasierter Steatit. Os : A. Us : *W3dj·t imj-r3 ḥm·w-nṯr ḥ3tj-ʿ Ḥtpwj* «[Gau der *W3ḏ·t* :] Vorsteher der Priester und Graf *Ḥ.*» — Vgl. den *SBA Proc.* 1914, S. 38 f. veröffentlichten Skarabäus des Wahka Gaufürsten von Qâw (10. oberägypt. Gau), mit der Inschrift [hieroglyphs] «Gau der *W3ḏ·t* : Graf und Vorsteher der Priester *W3ḥ-k3*». Der Besitzer unseres Skarabäus ist wohl ein späterer, sonst nicht bekannter Gaufürst von Qâw; s. Steckeweh-Steindorff, *Fürstengräber von Qâw* S. 9. — Späte 12. Dynastie.

13. Amethyst. Os : A. Us : [hieroglyphs] «die Hausherrin ..*bjt*». — Der Name (*Nbj·t?*) unklar. — MR.

14. Steatit. Der Skarabäus ist nicht durchbohrt. Os : A. Us : in der Breite der Fläche sehr fein eingeschnittene Inschrift [hieroglyphs] *In(t)f s3 Mntw-ḥtp k3 nfr.* — Zu dem Beiwort *k3 nfr* vgl. die häufigen Skarabäen, die den Zusatz *k3 nfr w3ḥ* tragen, Petrie, *Scarabs* Taf. 11.

15. Hellgrüner Feldspath. Os : A. Us : fünf wagerechte, flach eingeschnittene Zeilen, deren Zusammenhang nicht ganz klar ist; folgende Wortgruppen scheiden sich : die Titel [hieroglyphs] «der oberste Vorlesepriester, der Schreiber, der Tempelvorsteher, der Hüter des Geheimnisses» und der Name [hieroglyphs] *Imn-m-ḥ3(·t).* — MR.

16. Grün glasierter Steatit. Os : D. Us : *nb(·t) pr S3·t-imn.* — 12. Dynastie.

17. Grün glasierter Steatit. Os : A. Us : [hieroglyphs] «der Vorsteher der Priester *Ḏḥwtj*, der wiederlebende». — 18. Dynastie.

18. Steatit. Os beschädigt. Us : [hieroglyphs]. — Dieselbe Person auf dem Skarabäus *SBA Proc.* 1914 Taf. 10 S (Samml. Blan-

chard); sowie, ohne den Titel *šmś(w) nśwt,* auf unserer No. 29. — 12. Dynastie.

19. Steatit. Os : D. Us : *nb·t pr Śnbt(j)śj.* — 12. Dynastie.

20. Steatit; etwas bestossen. Os : A. Us : *rḫ nśwt Ddtw,* mit dem Zusatz , der wohl ebenso wie der Strich ı als ornamentales Füllsel zu gelten hat. Der Name *Ddtw* bei Ranke 404, 4. — MR.

21. Blaugrün glasierter Steatit. Os : A. Us : *šmśw hꜣj·t Sꜣ-Ptḥ.* — MR.

22. Blaugrün glasierter Steatit; sehr abgerieben und etwas bestossen. Os : D. Us : *y bitj śmr wʿ·tj mr x Śnb-św-m-ʿ·j.* Vgl. No. 26. 27. 45. — Der Mann ist auch sonst bekannt, seine Skarabäen sind häufig; *N Scarabs* Taf. 11, 7; S. 126; Petrie, *Scarabs* Taf. 17 BR und BS. — Späte 12. Dynastie.

23. Steatit. Os : D. Us : , die folgenden Zeichen sind unklar. — Nach dem Schrifttypus ist der Skarabäus den Skarabäen des *Ḫꜣr* (No. 79 ff.) verwandt. — Hyksoszeit.

24. Steatit. Os fehlt. Us : *y bitj śmr wʿ·tj mr x Ptḥ-rdj-n(j)*; vgl. No. 25. 30. 69. 72. Der Name findet sich Ranke 228, 3.

25. Blaugrün glasierter Steatit. Os : A. Us : . Vgl. No. 24.

26. Blaugrün glasierter Steatit. Os : A. Us : Titel und Name wie No. 22. — Späte 12. Dynastie.

27. Blaugrün glasierter Steatit. Os : A. Us : Titel und Name wie No. 22. — Späte 12. Dynastie.

28. Grauer Stein, ohne Glasur. Os : A. Us : *y bjtj mr pr wr In(t)f.* Vgl. No. 18. — 12. Dynastie.

29. Steatit. Os : beschädigt, wohl D. Us : ...*bjtj mr pr wr Śbk-ḥtp mrtf.* — Ist *mrtf* vielleicht *Mr-it·f* «der seinen Vater liebt» der Name des Vaters?. Vgl. den Namen *Mr-itf* (?) Ranke 155, 27. — MR.



30. Steatit. Os : A. Us : . Skarabäen desselben Mannes mit demselben Titel : No. 69; *SBA Proc.* 1914 Taf. 10 x; Fraser 113. Der Titel «Königlicher Urkundenschreiber (*sšʿ nśwt*) der Genossenschaft (*smꜣj·t*)» ist im MR nicht selten; vgl. Lange-Schäfer III 71. — MR.

31. Steatit mit Resten grüner Glasur. Os : A. Us : vier wagerechte Zeilen (⟶) . Der Titel *iḥmś n ʿ·t* mit Zusatz häufig : s. Lange-Schäfer III 53; ebenso der Name *Snʿʿ-ib.* — MR.

32. Amethyst. Os : A. Us, unten bestossen : *nb·t pr Sꜣ·t-ḫrr..* Ist der Name vielleicht mit dem Namen der im MR vorkommenden Göttin *Ḫrr·t* (*Wb* III 150) zusammen gesetzt?

33. Grün glasierter Steatit. Os : A. Us : *Ḥr-mś.* — Es ist mir zweifelhaft, ob dieser Skarabäus in das MR gehört und ob er überhaupt echt ist.

34. Steatit. Os : A. Us : *wr 10 šmʿ Nḥj.* — MR.

35. Steatit. Os : A. Us : *sꜣb rꜣ nḫn Ij-n-ḥb.* — Der Personenname «der zum Fest kommt» bei Ranke 9, 23. — MR.

36. Blaugrün glasierter Steatit. Os : A. Us : *mr šnw·tj n Imn Ḏḥwtj mꜣʿ ḫrw.* — 18. Dynastie.

37. Weisslicher Steatit. Os : A. Us : *y bitj mr pr wr ʿntj(?)-m-wśḫ·t.* — Der Name bei Ranke 69, 19.

38. Steatit. Os : A. Us : *sš n ḫnr·t wr Śbk-m-sꜣ(-f?).* — Das letzte Zeichen ist wohl ein verunglücktes . — Hyksoszeit.

39. Grüner Feldspath. Os : D. Us : . — Der Frauenname *Nb·t* häufig im MR; Ranke 187, 17.

40. Steatit. Os : A. Us : *rḫ nśwt ʿnḫt(j)fj.*

41. Brauner Stein mit grünlicher Glasur; etwas bestossen. Os : A. Us : vier wagerechte Zeilen [a] . — [a] lies : . — MR.

42. Steatit. Os : A. Us : zwei senkrechte Zeilen . — Zum Namen der Göttin und ihrer Stadt vgl. GAUTHIER, *Dict. géogr.* III 83; LANZONE, *Diz. Mitol.* I 179; der Stadtsname ist wohl derselbe, der in der Liste von Abydos (Sethos I) geschrieben ist. — M R.

43. Amethyst; sehr beschädigt. Os : A. Us : mehrere wagerechte Zeilen (s. Abbildung); der Zusammenhang der Zeichen unklar. — M R.

44. Blaugrün glasierter Steatit. Os : D. Us : . — Vgl. No. 22. 26. 27. — Späte 12. Dynastie.

45. Sehr weicher, weisser Steatit. Os : D. Us : *mr x Bꜣj.* Ein Skarabäus desselben Mannes *N Scarabs* Taf. 36, 14; S. 183. — 19. Dynastie (Regierung des Siptaḥ).

46. Steatit. Os : A. Us : *whmw Khśw.* — Der Personenname *Khśw* (oder *Kwhś?*) ist sonst nicht bekannt, auch nicht ein Wort *khś*, das mit dem «Bein» determiniert ist.

47. Blauglasierter Steatit. Os : A. Us : [a] [b] [c] — [a] Ein merkwürdiges Zeichen, das ich nicht deuten kann. [b] Der Titel ist im M R nicht nachzuweisen; er tritt erst im N R auf. [c] der Name ist gewiss *Ḥr-m-ḥb* zu lesen. — Wohl N R.

48. Steatit. Os : A. Us : *mr ḥ·t-nṯr Śnbww sꜣ Tbi* (?). — M R.

49. Weisser Steatit. Os : A. Us : .

50. Schwarzer Stein. Os : E. Us : fünf wagerechte Zeilen, in denen aber manches unklar ist. Der Text beginnt mit der - Formel; dann wird, nach dem zu urteilen, eine Göttin genannt; die Namen sind «*Śbk-ḥtp*, Sohn des Soldatenschreibers *Wꜣḥ-wꜣd* (?), Sohnes des *Śnb·f*».

51. Schwärzlicher Steatit. Os : A. Us : «der 'Gottesvater' des *Ḫnt-ḫtj Śnbtjfj*». — M R.

52. Weisslicher Steatit. Os : A. Us : . — Ein Personenname *Pṯnj* sonst unbekannt.



53. Steatit. Os : A. Us : ...*bjtj mr pr wr Mnṯw-wśr.* — M R.

54. Schwärzlicher Steatit. Os : A. Us : oben ist eine Zeilenbreite abgebrochen. Das Übrige lese ich : . — *ʿkw*, u. ä. ist ein Frauenname des M R; RANKE 71, 24.

55. Steatit. Os : A. Us : . — M R.

56. Steatit. Os : A. Us : . — Skarabäen desselben *Śnbj* : *N Scarabs* Taf. 11, 6 und S. 125. Auch gehört ihm eine Anzahl von Grabsteinen (z. B. Kairo 20614; Liverpool 13635 u. a. nach Mitteilung Newberry's); ferner wird er auf einem Graffito in der Kataraktengegend von Aswân (*L D* IV 126) genannt. — M R (Ende der 12. oder Anfang der 13. Dynastie).

57. Steatit. Os : A. Us : wie 56. — M R.

58. Grün glasierter Steatit. Os : A. Us : *ḥm nṯr Mri-ḥꜣ·t.* — Ist *M.* wirklich der Eigenname? — Wohl N R.

59. Grün glasierter Steatit. Os : nicht feststellbar. Us : zwei durch einen senkrechten Strich getrennte Zeilen, die aber ineinander übergreifen : «der Schatzvorsteher *Pr-m-wꜣḥ·t*»[1]. — Skarabäen dieses Mannes sind häufig : No. 71; *N Scarabs* Taf. 23, 24-26; 24, 32 und Text S. 153; PETRIE, *Scarabs* Taf. 17 CP-CR; *Pier Coll.* I Taf. 16, 41 u. ö. — Hyksoszeit.

60. Grüner Feldspath. Os : wohl E. Us : etwa ein Drittel fehlt, die in zwei senkrechten Zeilen geordneten Zeichen sind sehr flach eingeschnitten; mit Sicherheit ist nur der Titel zu lesen. — Wohl M R.

61. Steatit. Os : A. Us : *irj pd·t N-św-f-ib.* — Der Name, falls er so richtig gelesen ist, findet sich sonst nirgends. — M R.

62. Steatit. Os : A. Us : . — eine häufig zu belegende Nebenform von . Die ersten drei Zeichen enthalten wohl den

[1] Was der (übrigens bei Ranke nicht verzeichnete) Name bedeutet, weiss ich nicht. Offenbar kommt er nur in der Hyksoszeit vor.

Titel ( *šd·tj nśwt*) «Zögling, Pflegekind des Königs» (*Wb* IV 377) mit dem Zusatz *wr*, die drei letzten den Namen des Mannes. — M R.

63. Weisser, unglasierter Steatit. Os : A. Us : Titel und Name wie No. 22 und Genossen. — Späte 12. Dynastie.

64. Weisser, unglasierter Steatit. Os : A. Us : . — Der Titel *ḥrj (n) tm* häufig im M R; *Wb* V 300; Lange-Schäfer III 65. Der Personenname *Rwj* : Ranke 220, 15. — M R.

65. Weisser Stein. Os : A. Us : . — a) ist wohl ein misverstandenes . Von einem *Śbk-m-wꜣś·t*, einem in Theben verehrten Suchos ist nichts bekannt. Ein zweites Exemplar dieses Skarabäus Brit. Mus. 24132, veröffentl. *N Scarabs* Taf. 12, 23 und S. 130, wo das merkwürdige Zeichen ebenfalls *Śbk* gelesen ist. — M R.

66. Bräunlicher Steatit. Os : A. Us : *irj pd·t Ptḥ-wr*. — M R.

67. Grün glasierter Steatit. Os : D. Us : *imj-rꜣ (mr) pr Inpw-nḫt*. — Über dem Rücken des «Schakals» ein liegendes . Der Personenname : Ranke 37, 16.

68. Steatit. Os : A. Us : *x z šmśw nśwt ʿꜣ·w*. — Es ist derselbe Skarabäus, den Newberry *S B A Proc.* 1914 Taf. 10 m und S. 172 veröffentlicht hat. Der Personenname ist bei Ranke nicht verzeichnet, wohl aber kommen andere, mit *ʿꜣ·w* zusammengesetzte Namen vor : Ranke 71. — M R.

69. Steatit. Os : A. Us : Titel ( ohne ) und Name wie No. 30. — M R.

70. Rötlicher Kiesel. Os : A. Us lies : . Derselbe Titel ohne *wr* : No. 94 (s. *Wb* IV 98)(1); Petrie, *Scarabs* Taf. 17 B L; mit *wr* Lange-Schäfer III 48. Der Name *Nfr-iw* häufig; z. B. Ranke 194, 7. — M R.

(1) S. auch *Benihasan* I Taf. 30; S. 50.



71. Steatit. Os : D. Us : schlecht eingeschnittene Zeichen; lies : , s. No. 59. — Hyksoszeit.

72. Steatit. Os : A. Us : . Zum Titel vgl. Lange-Schäfer III 45. — M R.

73. Grüner Jaspis. Os : E. Us : *Intf sꜣ Śbk-ḥtp*. — M R.

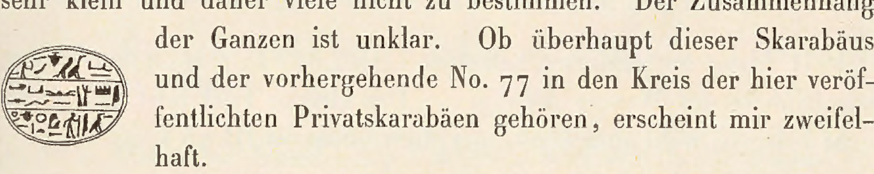
74. Schwarzer Stein. Os : sehr abgerieben, wohl A. Us : *knb·tj n w Śbk-ʿꜣ* «Bezirksverwalter *Ś.*». Vgl. *Wb* V 54. — M R.

75. Weisslicher Steatit. Os : B. Us : wohl *imj-rꜣ (mr) iḥw Wrj* «Rindervorsteher *W.*». — M R.

76. Blaugrün glasierter Steatit. Os : D. Us : *sš n imn-rʿ Iʿḥ-mś*. — 18. Dynastie.

77. Steatit, bestossen. Os : B. Us : fünf wagerechte, durch Linien getrennte Zeilen; nur einzelne Zeichen sind mit Sicherheit zu bestimmen; der Zusammenhang des Textes ist unklar. — N R.

78. Steatit. Os : B, sehr abgerieben. Us : drei wagerechte, durch Linien abgeteilte Zeilen; die Zeichen sind sehr klein und daher viele nicht zu bestimmen. Der Zusammenhang der Ganzen ist unklar. Ob überhaupt dieser Skarabäus und der vorhergehende No. 77 in den Kreis der hier veröffentlichten Privatskarabäen gehören, erscheint mir zweifelhaft.



79-91. Steatit. Os : D. Us : . — S. auch No. 155. Die Skarabäen dieses Schatzbeamten, dessen Name *Ḫꜣr* zu lesen ist, sind überaus zahlreich und fast in jeder grösseren Sammlung vertreten : *N Scarabs* Taf. 23, 20-22; Petrie, *Scarabs* Taf. XV B U, XVII B T-C E; *Timmins Coll.* 68, 69; *J E A* 8 Taf. 21, 27 u. ö. Sie stammen alle aus derselben Fabrik und zeigen den gleichen Stil. — Hyksoszeit.

92. Steatit. Os : D. Us : wie No. 79-91, nur mit dem Zusatz . — Hyksoszeit.

93. Igel. — Steatit, bestossen. Us : die dreizeilige Inschrift ist sehr fein eingeschnitten, die Zeichen sind klar, aber nicht ohne Fehler. Die meisten Titel und der Name sind unverständlich. — Wohl M R.

94. Steatit mit silbriger Glasur. Os : A. Us : *mr šn·t Ỉii* (?). — Titel s. No. 70. Skarabäus eines mit demselben Titel : Brit. Mus. 30537.

95. Steatit. Os : A. Us : *nb·t pr Tḫ.* — Der Name : Ranke 382, 30. 31. — M R.

96. Steatit. Os : A. Us : *rḫ nśwt Ỉmn-ḥtp.* — 18. Dynastie.

97. Blaugrün glasierter Steatit. Os : A. Us : *sš n md·t Śnb·f-n(j)* «der Schreiber des Stalles *Śnb-f-n(j)*». — 12. Dynastie.

98. Blaugrün glasierter Steatit. Os : A. Us : *ḥm-nṯr n ỉmn Nfr-ḥtp mꜣʿ ḫrw.* — 12. Dynastie.

99. Steatit. Os : A. Us : *mr pr n h Mw-ḫšw* (?). — Zum Titel vgl. No. 104; mit dem Namen weiss ich nichts anzufangen.

100. Blaugrün glasierter Steatit. Os : A. Us : *ṯꜣ nt Ptḥ-Śbk nb ỉmꜣḫ.* — Der in dieser Schreibung nicht belegte Titel ist vielleicht zu verbessern in *ṯꜣ mḏꜣ·t* «Bildhauer, Graveur» *Wb* II 188; der Personenname *P.-Ś* findet sich häufig im M R : Ranke 141, 14. — 12. Dynastie.

101. Blaugrün glasierter Kalkstein. Os : A. Us : *ṯꜣ sš ṯꜣtj Śbk-ʿꜣ* «der Schriftführer des Wesiers *Śbk-ʿꜣ*». — Der gleiche Titel lässt sich sonst nicht belegen; wohl aber ähnliche s. Lange-Schäfer III 75 f.

102. Unglasierter Steatit. Os : A. Us : *śšry N* (?) *mꜣʿ ḫrw.* — Die Lesung des Titels und sein Zusammenhang mit *śšr* «Leinenzeug» (*Wb* IV 295 f) ist unsicher.

103. Steatit. L. 0.027. Br. 0.017 m. Os : A. Us : *ỉrj-ỉḫ·t n pr·ḥd Ḥr-wr-rʿ* «der Sachwalter des Schatzhauses *Ḥr-wr-rʿ*». Zum Namen vgl. Ranke 246, 20.

104. Steatit. L. 0.026. Br. 0.017 m. Os : A. Us : . Zu dem sonst nicht belegten Namen vgl. Nr. 99.



105. Blaugrün glasierter Steatit. Os : A. Us : *sš n y Ḫrj.* — M R.

106. Steatit. Os : A. Us : *sš Rsw.* — Vgl. Ranke 227, 1.

107. Blauglasierter Steatit. Os : A. Us : *rḫ nśwt Śnb wḥm ʿnḫ.*

108. Blaugrün glasierter Steatit. Os : A. Us : . — Der Titel wohl derselbe wie No. 104; vgl. Petrie, *Scarabs* Taf. 17 B J und B K. — M R.

109. Steatit. Os : A. Us : *ỉmj-rꜣ* (*mr*) *ʿḫnwtj n ḫꜣ n y Ỉb-ỉʿ.* — Derselbe Titel wie No. 157 und Lange-Schäfer III 43. — M R.

110. Steatit. Os : A. Us : *wdpw ỉrj ỉʿḥ Rn-śnb.* — Derselbe Titel wie Lange-Schäfer III 160 d. — M R.

111. Weisslicher Steatit. Os : A. Us : *nb·t pr Nʿ-w-mʿ(·j).* — Dieser Frauenname ist nirgends belegt. — M R.

112. Weisslicher Steatit. Os : A. Us : *ỉmj-rꜣ* (*mr*) *ḥw·t Rn-śnb.* — *mr ḥw·t* Titel von Gaubeamten, *Wb* III 246; s. auch *Benihasan* I Taf. 13. — M R.

113. Blaugrün glasierter Steatit. Os : A. Us : . — Ist vielleicht zu lesen und der Personenname *Ỉnʿ?* — M R.

114. Blaugrüne Masse. Os : A. Us : *ỉrj... Śbk-sꜣ.* — Unbekannter Titel. — M R.

115. Blaugrüne Masse. Os : A. Us : *śmśw hꜣj·t Ỉj-m-ḥtp wḥm ʿnḫ.* — M R.

116. Blaugrün glasierter Steatit. Os : A. Us : *ỉmj-rꜣ pr ḥśb ỉt* ( ) *Nbw-śn.* — M R.

117. Steatit. Os : A. Us : *śmśw hꜣj·t wꜣḏjt ... Wśr.* — Die dem ersten Titel folgende Zeichengruppe ist schwer zu erklären. Sie enthält wahrscheinlich auch einen Titel und zwar denselben, der Spiegelberg-Newberry, *Northampton Report* (London 1908) Taf. 17, 1 , ebenda Taf. 25, 42 ausführlich geschrieben ist. Vgl. auch Titel

und Namen auf einer im Palast von Knossos gefundenen ägyptischen Statue aus dem Anfang der 18. Dynastie, wo nach Griffith *Wśr* als der Eigenname, das Vorhergehende als Titel anzusehen ist; Evans, *Palace of Minos* I 287 und Anm. 1. Auch auf unserem Skarabäus ist wohl nicht *wꜣḏ-jt-wśr* zusammenzuziehen und als Personenname aufzufassen, so sehr auch Namen wie *Wśr-ʿnḫ·t* oder *Wśr-bꜣśt·t* dazu verführen. Nicht unmöglich ist es, dass der Eigentümer des Skarabäus und der Mann der Knossos-Statue ein und dieselbe Person sind. — Vielleicht frühe 18. Dynastie.

118. Blaugrün glasierter Steatit. Os : D. Us : *ỉmj-rꜣ pr n pr-ḥḏ Ỉw-śnb*. — M R.

119. Steatit. Os : A. Us : *sš n ẖnr·t wr Ḥꜣ ʿnḫ·f*. — M R.

120. Weisser Steatit. Os : A. Us : *x ỉmj-rꜣ ẖnr·t Śnbl(j)fj*. — M R.

121. Steatit. Os : A. Us : *sš ỉp·t nśwt Ỉj-ḥr nfr·t mꜣʿ ḫrw*. — M R.

122. Weisslicher Steatit mit Spuren von Glasur. Os : D. Us : *x y Ḥꜣ*. — Der Name ist wohl *Ḥꜣ*, nicht *Šꜣ* zu lesen. Der Skarabäus ist den *Ḥꜣr*-Skarabäen No. 79-92 stilistisch nahe verwandt. Ob *Ḥꜣ* dieselbe Person wie *Ḥꜣr* ist? — Hyksoszeit.

123. Blaugrün glasierter Steatit. Os : A. Us : *nb·t pr Ỉśj-dd·t*. — Vgl. den Männernamen *Sꜣ-ỉśj* und den Frauennamen *Sꜣ·t ỉśj* Ranke 281, 7; 287, 5, die ebenfalls mit dem Namen des in Edfu verehrten Gottes *Ỉśj* zusammengesetzt sind; vgl. *Annales* 22, 136 ff. — M R.

124. Schwärzlicher Steatit. Os : abgerieben, wohl A. Us : *ḥrj tm Ỉjj*. Vgl. No. 64. — M R.

125. Grauer Steatit. Os : D. Us : *rḫ nśwt Ḥꜣ*. Vgl. No. 122. — Hyksoszeit.

126. Hellgelber Steatit. Os : A. Us : *ỉmj-rꜣ pr n... Śbk-ḥr-ḥb*. — Das Zeichen nach ⸗ ist unklar, etwa ?? — M R.

127. Blaugrün glasierter Steatit. Os : A. Us : *ʿft·j M-ḳꜣ(·t) mꜣʿ ḫrw*. — Zu dem sehr häufigen Titel «Brauer» vgl. Lange-Schäfer III 53; zum Namen vgl. Ranke 143, 7. — M R.



128. Blaugrüne Masse. Os : A. Us : *ỉrj ỉḫ·t ʿḳ Nḫ*. — Vgl. No. 1.

129. Steatit. Os : A. Us : *wr 10 šmʿ Śnb*. — M R.

130. Weisser, grün glasierter Steatit. Os : A. Us : *ỉmj-rꜣ* (?) *n ʿ·t.. ʿḏ ʿntj-n-pw*. — Der Titel ist unklar; mit dem Gottesnamen *ʿntj* zusammengesetzte Personennamen sind häufig (Ranke 69 f.), der hier vorkommende ist aber sonst nicht belegt. — M R.

131. Weisslicher Steatit. Os : A. Us : *bꜣk·t nt ḥḳꜣ Bbj*. — Vgl. No. 135.

132. Schwarzer Stein. Os : A. Us : die schlecht eingeschnittenen, ungeschickten Zeichen vermag ich nicht zu deuten. — Wohl M R.

133. Hellgrauer Steatit. Os : A. Us : *šmśw Nḥśj*. — M R.

134. Steatit. Os : A. Us : *x ỉmj-rꜣ ỉp·t nśwt Ỉjj*. — M R.

135. Schwarzer Stein. Os : A. Us : *bꜣk·t ḥḳꜣ Ỉmnjj..* Das dem Personennamen folgende Zeichen ist unklar. Vgl. No. 131. — M R.

136. Schwarzer Stein. Os : A. Us : *sš n ẖnr·t wr Ḥkkw*. Vgl. Ranke 257, 11.

137. Steatit. Os : A. Us : *sš n y Ỉw-śnb*. — Ein Skarabäus desselben Beamten : *N Scarabs* Taf. 16, 8.

138. Bräunlicher Stein (Steatit?). Os : A. Us : unklare, nicht zu deutende Zeichen. — M R.

139. Steatit. Os : A. Us : *ỉrj ʿ·t n pr-ḥḏ Ḫʿ(j)-ḫpr-rʿ-śnb*. — Zum Titel vgl. Lange-Schäfer II 51; zu dem mit dem ersten Ringnamen Sesostris' II. zusammengesetzten Personennamen vgl. Ranke 264, 20. — 12. Dynastie.

140. Blaugrün glasierter Steatit. Os : D. Us : *šmśw ḳꜣj·t Yphṯr*. — Wohl ein Hyksosname; vgl. den Namen des Hyksoskönigs *N Scarabs* Taf. 23, 1-3.

141. Bergkristall. Os : D, abgeschliffen. Us : in fein eingeschnittenen Zeichen *rpʿ·tt ḳꜣ·t*(?) *Tꜣ-tꜣ*. Vgl. No. 6. — Hyksoszeit.

142. Obsidian; leicht bestossen. Os : C. Us : *whm w S3-šbk whm ʿnḫ.* — MR.

143. Obsidian; die untere rechte Ecke fehlt. Os : A. Us : *ḥm nṯr n mntw Ij-....* — MR.

144. Dunkelbrauner, fast schwarzer Jaspis. Os : A. Us : rechts und links von der Hakenumrahmung stehen oben die Zeichen [hieroglyphs] *hrw nfr* «froher Tag». Die Inschrift lautet : *imj-r3 ʿḫnw·tj n y Ṯww.* — MR.

145. Schwarzer Stein. Os : E. Us : nicht mit Sicherheit zu lesen. — Wohl MR.

146. Steatit. Os : A. Us : *imj-r3 pr Bjj.* — Vgl. Ranke 93, 9. — MR.

147. Grün glasierter Steatit. Os : D. Us : *nb·t pr Šbk.* — MR.

148. Serpentin. Os : C. Us : *sš ip·t nšwt Mnṯ(w)-ḥtp.* — MR.

149. Steatit. Os : A. Us : sehr abgerieben; die Lesung [hieroglyphs] .. ... [hieroglyphs] *s3 pr.... šd* ist sehr unsicher. — MR.

150. Blaugrün glasierter Steatit. Os : D. Us : in einem Oval, das rechts und links von einem Hakenmuster eingerahmt ist, steht : *x y* [hieroglyphs] *Ib-t3.* — Zum Namen vgl. *N Scarabs* Taf. 43, 10 und den Frauennamen Ranke 21, 22. — Wohl Hyksoszeit.

151. Steatit; ein Stück ist abgebrochen. Os : A. Us : *wr 10 šmʿ Šbk-ḥr-ḥb.* — MR.

152. Blaugrün glasierter Steatit. Os : D. Us : *imj-r3 pr Nb-pw whm ʿnḫ.* — Ein diesem gleicher Skarabäus *N Scarabs* Taf. 16, 22 = *Musée du Caire, Cat. Gén.* 36053. — MR.

153. Brauner Steatit. Os : A. Us : die Inschrift ist von einer verschnörkelten Spirale umschlossen. [hieroglyphs] *ḥrj wdb wr Nb-k3*; vgl. *Wb* I 409; Ranke 186, 20.

154. Dunkelbrauner Stein. Os : D. Us : Titel und Name sind unklar.



155. Hellgrauer Steatit. Os : D. Us : lies [hieroglyphs]. Vgl. No. 79-91. — Hyksoszeit.

156. Blaugrün glasierter Steatit. Os : A. Us : in die die Inschrift umrahmende Spirale sind Blüten und Knospen von Nymphæen eingefügt, wie auf den Skarabäen *N Scarabs* Taf. 14, 22-26. Die Inschrift lautet [hieroglyphs]. Der zweite Titel *ḫrp ḥw* : Lange-Schäfer III 67. Zum Eigennamen sind vielleicht die Namen Ranke 142, 13-17 zu vergleichen. — MR.

157. Weisslicher Steatit. Os : sehr bestossen, A. Us : *imj-r3 ʿḫnw·tj k3 P3-iʿḥ.* Derselbe Titel No. 109; der Eigenname sonst unbekannt.

158. Steatit. Os : A. Us : [hieroglyphs] *irj ... Šḫm (? Ḥm-š ?).* — MR.

159. Steatit. Os : D. Us : *Nb-mn-m-rʿ* (?); der Name sonst unbekannt.

160. Blauglasierter Steatit. Os : A, mit reichem Ornament; die Linie des Prothorax endet in Spiralen; auf dem Prothorax eine Nymphæe und zwei Falken; auf den Flügeldecken zwei Toëris mit [hieroglyph], auf [hieroglyph] stehend. — Us : *ḫkr·t nšwt r Ḥtp-nb.* Der Frauentitel *Wb* III, 401; der Eigenname Ranke 258, 19; mit dem dazwischen stehenden [hieroglyph] weiss ich nichts anzufangen.

II. — Die Inschrift ist rechts und links von einem Flechtband umrahmt.

161. Blaugrün glasierter Steatit. Os : A. Us : [hieroglyphs]; wohl zu lesen : [hieroglyphs] *Wntt* wie Ranke 80, 9; vgl. auch 80, 8. — MR.

162. Weisser Steatit. Os : A. Us : beschädigt. [hieroglyphs] ▒ ııı. Mehr ist nicht mit Sicherheit zu lesen.

163. Blaugrün glasierter Steatit. Os : A. Us : die von einer Spirale und einem Kranz umschlossene Inschrift lautet : [hieroglyphs] *3ḫ* (?) *nšwt Tntt.* — Der Titel unverständlich; der Name Ranke 392, 12.

164. Steatit. Os : A. Us : *imj r3 ʿḫnwtj Iʿḥ-mšw.* — MR.

III. — Die Inschrift ist von einem Kranz (rope-pattern) umschlossen.

165. Schwarzer Stein. Os : A. Us : die sicherlich nicht gefälschte Inschrift ist in ungeschickten Hieroglyphen eingeschnitten; ihr Sinn ist unklar. Der Name ist vielleicht [hieroglyphs]. — Wohl MR.

166. Grünliche Masse. Os : D. Us : [hieroglyphs] *sš ḥr ḫtm Ỉpi.* — MR. Vgl. *N Scarabs* 39; Lange-Schäfer III 72.

167. Blaugrün glasierter Steatit. Os, beschädigt : A. Us : ... *nśwt Nḥjj nb ỉmȝḫ.* — Vgl. No. 108. — MR.

168. Glasierter Steatit. Os : A. Us : *wʿr·tw ʿȝ n nw·t.* Derselbe Titel *N Scarabs* Taf. 14, 22; Lange-Schäfer III 56; *Wb* I 288 («Bezirksvorsteher»). — MR.

169. Blaugrün glasierter Steatit. Os : D. Us : in der von einem doppelten Kranz umgebenen Inschrift ist der Titel unklar; der Name ist *Rn-śnb.* — MR.

170. Steatit. Os : A. Us : in zwei senkrechten Zeilen [hieroglyphs] *irj pḏ·t Śmr nb ỉmȝḫ.* Der Personenname *Śmr* fehlt bei Ranke; vgl. No. 173.

171. Steatit. Os : A. Us : [hieroglyphs] *ʿnḫ n ṯ·t ḥkȝ Ḫwj.* — Zu dem häufigen Titel «der vom Tisch des Fürsten Lebende» vgl. *Wb.* I 201; V 338; Lange-Schäfer III 53.

172. Blaugrün glasierter Steatit. Os : A. Us : *ỉmȝḫ ʿȝ x ỉmj-rȝ pr wr šmśw nśwt Titi.* — Ein Skarabäus desselben Mannes (ohne die Beiwörter *ỉmȝḫ ʿȝ*) *N Scarabs* Taf. 12, 28. — MR.

173. Steatit. Os : A; die Linien des Prothorax und der Flügeldecken sind umgebogen; vgl. *N Scarabs* S. 71 Abb. 61. — Us : *wr 10 šmʿ Śmr nb ỉmȝḫ*; s. No. 170. — MR.

174. Grün glasierter Steatit. Os : abgerieben und bestossen; A. Us : *it nṯr śbk šdt-j Śnbf.* — MR.

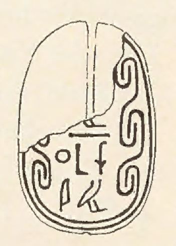


175. Steatit. Os : A. Us : *ỉmj-rȝ pr Wśr.* Die Inschrift ist von einem Kranz von [hieroglyph] und [hieroglyph]-Zeichen umrahmt, wie z. B. *N Scarabs* Taf. 17, 2. — Hyksoszeit.

176. Grün glasierter Steatit. Os : D. Us : die senkrechte Inschriftzeile ist beiderseits von zwei senkrechten Linien und schlecht wiedergegebenen [hieroglyph]-Zeichen (vgl. *N Scarabs* Taf. 21, 3) eingefasst. Die Inschrift lautet : *rḫ nśwt Rdjrdj* (?). Ähnliche Namen auf Skarabäen der Hyksoszeit s. *N Scarabs* Taf. 24.

177. Obsidian. Os : A. Us : zur Hälfte abgebrochen; der Rest der von einer Spirale umschlossenen Inschrift gibt keinen Sinn. — MR.

* * *



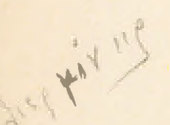
Die hier veröffentlichen Inschriften für die Verwaltungsgeschichte Ägypten voll auszuwerten, ist leider unmöglich, eine solche Aufgabe lässt sich erst erfüllen, wenn die in öffentlichen und privaten Sammlungen verstreuten Skarabäen mit Namen von Beamten und Privatleuten gesammelt und in einem «Corpus» vereint sein werden. Dieses herzustellen, scheint mir ein starkes wissenschaftliches Bedürfnis zu sein. Was sich aus dem Material der König Fuâd-Sammlung erschliessen lässt, mag nur als eine unvollkommene Probe gelten.

1. Abgesehen von den Exemplaren, die hier und auch sonst nur einmal vorkommen, finden sich zahlreiche, die dieselbe Titel und Namen tragen, also ein- und derselben Person zuzuweisen sind. Besonders auffallend ist die grosse Zahl von Skarabäen mit dem Namen eines Mannes [hieroglyphs], die alle ziemlich flüchtig gearbeitet sind und der Hyksoszeit angehören. Sie sind auch in anderen Sammlungen mehrfach vertreten; im Ganzen sind uns gewiss hundert oder noch mehr erhalten. Dass *Ḥȝr* alle diese Stücke für seinen persönlichen Gebrauch hat anfertigen lassen und selbst getragen und benutzt hat, ist kaum anzunehmen. Die grosse Menge lässt sich kaum anders erklären, als dass *Ḥȝr*, der nach Ausweis der Inschriften «Oberschatzmeister», also seiner Zeit das Haupt der Finanzverwaltung gewesen ist und an der Spitze des wichtigsten Ressorts

im Staate gestanden hat, diese Skarabäen für seine Unterbeamten hat anfertigen lassen. Diese sollten damit in und mit seinem Namen Aktenstücke unterstempeln oder irgendwelche Gegenstände versiegeln.

2. Bei der Leitung des Finanzamtes hat überhaupt das Siegel eine besondere Wichtigkeit gehabt. Dies geht auch daraus hervor, dass ausser den Skarabäen des *Ḥ3r* noch 21 andere von «Oberschatzmeistern» verschiedenen Namens in unserem Material vorhanden sind; dazu kommen noch zwei von Unterbeamten dieses Ressorts «Kabinettvorstehern der Amtsstube (*ḫ3*) des Oberschatzmeisters».

3. Dagegen ist der Bezeichnung «Schatzmeister des Königs», die neben sonstigen Titeln erscheint, keine Bedeutung für die Verwaltungsgeschichte beizumessen. Im M R ist der nicht mehr wie in älterer Zeit «der Siegler des Königs von Unterägypten», also ein Beamter, dem das Recht zusteht, das Siegel des Königs zu führen und zu gebrauchen. Die Bezeichung ist viel mehr zu der eines Ranges geworden, ähnlich wie die des , mit der sie übrigens häufig verbunden ist, oder des .



4. Sehr häufig sind verhältnismässig die Skarabäen von *imj-r3 pr wr* «obersten Gutsverwaltern» — neun Exemplare — und von einfachen *imj-r3 pr* «Gutsverwaltern». Es sind diese Beamte Leiter von kleineren Verwaltungen, auf die dasselbe zutrifft, was von der «Finanzverwaltung» und deren Leitern oben gesagt worden ist.

5. Eine verhältnismässig grosse Zahl ist auch von Skarabäen der *śmśw h3j·t* «Ältesten der (Palast-)Halle» (sechs Stück) und von «Grössten der Zehn von Oberägypten» (vier Stück) vorhanden.

6. Dass «Schreiber» der verschiedenen Verwaltungen mit Skarabäen vertreten sind, dürfte kaum verwunderlich sein.

7. Auffallend klein ist die Zahl der Skarabäen von Personen ohne Rang und Titel, die nur mit dem Namen des Besitzers versehen sind, klein auch die Zahl der Siegel von Handwerkern, z. B. «Brauer» (No. 127). Es erklärt sich dies wohl daraus, dass diese einfachen und nicht sehr vermögenden Leute sich mit Siegeln, die «fabrikmässig» hergestellt wur-



den und daher für billiges Geld zu kaufen waren, begnügten — Skarabäen mit Ornamenten, glückbringenden Zeichen und ähnl. — da sie nicht die Mittel hatten, sich vom Stempelschneider einen «persönlichen» Siegelstein besonders anfertigen zu lassen. Bemerkenswert ist hierfür, was hierüber von Reisner und Wheeler im *Bulletin of the Museum of Fine Arts, Boston,* vol. XXVIII 54 (Juni 1930), gesagt ist.

8. Dass endlich nicht nur Männer, sondern auch Frauen Skarabäen mit ihren Namen getragen und gebraucht haben, beweisen die zehn Stück von «Hausherrinnen» (*nb·t pr,* verheirataten Frauen), sowie die drei von «Edeldamen», ohne besonderen Titel. — Der Skarabäus No. 6 einer «Königlichen Gemahlin» der Hyksoszeit ist versehentlich unter die «Skarabäen mit Privatnamen» geraten und gehört in eine Sammlung der «Historical Scarabs».

---

## A. — NAMENVERZEICHNIS.

(?) 94.

124. 134.

115.

143.

35.

121.

76; 164.

118. 137.

109.

*'Ibt3* 150.

166.

135.

15.

96.

113.

*'Inpw-nḫt* 67.

18. 73; 28; 14.

123.

140.

*'3d*(?) 149.

*'n·tj-m-wśḫ·t* 37.

*'n·tj-n-pw* 130.

40.
ʿꜣ·w 68.
ʿkw 54.
Wꜣḥ-wꜣḏ 50.
Wntt (?) 161.
75.
49, 117; 173.
Bꜣy 45.
By 146.
Bbỉ 131.
Pꜣ-ỉʿḥ 157.
59. 71.
66.
24. 25. 30. 69; 72.
s. sꜣ-ptḥ.
Ptḥ-śbk 100.
(?) 52.
(?) 156.
127.
Mw-ḫśw (?) 99.
53.
148.

mrj-ḫꜣ.t (?) 58.
N (?) 102.
N-św-ỉb·f 61.
2.
Ntj (?) 5.
f. 111.
f. 39.
93.
152.
(?) 159.
Nb-śwmnw 5.
116.
Nb-kꜣ 153.
8.
70.
55. 98.
(?) 104.
99.
128.
Nḫjj 34. 167.
133.
(?) 7.
rwj 64.



4 f. 110. 112. 169.
Rsw 106.
176.
Ḥꜣ 122; 125.
Ḥꜣr 79-92.
119.
9.
105.
103.
47.
(?) 33.
136.
12.
f. 160.
Ḫwj 171.
Ḫpr-kꜣ-rʿ-śnb 139.
21; 108.
Sꜣ-śbk 142; 114.
f. 16.
f. 32.
f. 147.
Śbk-ʿꜣ 101; 74.
Śbk-m-sꜣ 38.

f. 3.
126; 151.
50. 73.
Śbk-ḥtp-mr-tf 29.
170. 173.
Snʿʿ-ỉb 31.
107. 129; 168.
56. 57.
41.
48.
50. 174.
97.
22. 26. 27. 44. 63.
51. 120.
f. 19.
42.
158.
2.
46.
Tꜣꜣ 141.
Tꜣtj 6.
172.
95.

11.

144.

*Tbj* (?) 48.

s. *Ntnw*.

f. 163.

*Ddtw* 20.

*Ddw-Śbk* 1.

*Dd·t-išj* 123.

*Ḏḥwtj* 17. 36.

## UNSICHERE LESUNGEN.

154.

f. 13.

177.

## B. — VERZEICHNIS DER TITEL.

163.

75.

134.

60; 156; 164.

144.

157.

109.

67. 146. 152; 175.

18. 25. 29. 37. 52. 53. 172; 28. 41.

72.

7. 22. 24. 27. 56. 57. 59. 79–92. 113. 122. 155; 26. 63. 150; 23. 44. 47; 71; 45.

49. 68; 113; 93.

118.

99; 104.

116.

126.



42. 48; 15.

12. 17.

112.

120.

70. 94.

36.

110.

128; 1.

103.

158.

139.

9. 66; 61. 170.

(etwa auch *irj-pḏ·t?*) 114.

31.

51.

174.

127.

171.

12.

... 117.

168.

34. 129. 151; 173.

46. 142.

47.

110. 162.

135; 131.

13. 19. 32. 39. 95. 111. 123. 147. 161; 16.

3. 4. 141.

35.

55. 96. 125. 176; 40; 20; 107.

12. 42. 141 (?).

6.

98.

143.

65.

58.

153.

15.

64. 124.

15.

156.

160.

35.

[hieroglyphes] 22. 24. 56. 57. 63. 92; [hieroglyphes] 26. 27. 44. 155.

[hieroglyphes] 2. 21. 117. 140; [hieroglyphes] 5; [hieroglyphes] 115.

[hieroglyphes] 15. 106.

[hieroglyphes] 121. 148.

[hieroglyphes] 30. 69.

[hieroglyphes] 50.

[hieroglyphes] 76.

[hieroglyphes] 105. 137.

[hieroglyphes] 8; [hieroglyphes] 119; [hieroglyphes] 38; [hieroglyphes] 136.

[hieroglyphes] 97.

[hieroglyphes] 166.

[hieroglyphes] 102.

[hieroglyphes] 108. 167.

[hieroglyphes] 62.

[hieroglyphes] 133.

[hieroglyphes] 18. 25. 41. 49. 68. 172.

[hieroglyphes] 74.

[hieroglyphes] 101.

[hieroglyphes] (etwa [hieroglyphes] ?) 100. 130.

[hieroglyphes] 7. 24. 52. 53. 64. 79-92. 113. 122. 134. 150. 155. 172; [hieroglyphes] 18. 23. 25. 28. 29. 47. 49. 72; [hieroglyphes] 27. 37. 56. 57. 68. 120; [hieroglyphes] 22; [hieroglyphes] 26. 63; [hieroglyphes] 44.

[hieroglyphes] 165 (etwa [hieroglyphes] ?).

G. Steindorff.

# UNE STATUE PARLANTE

## OU ORACLE DU DIEU RÉ-HARMAKHIS

(avec 1 planche)

PAR

GRÉGOIRE LOUKIANOFF.

Les dieux participaient de la façon la plus intime à la vie des anciens Égyptiens. Il ne se passait pas un seul événement où l'on ne vît l'influence ou la volonté des divinités diverses et surtout des divinités locales. C'était chez les Égyptiens une coutume séculaire que de consulter les dieux avant d'entreprendre une affaire quelconque.

Aux demandes de conseils les dieux répondaient par des moyens divers, soit par l'entremise des prêtres, soit personnellement — ce qui impressionnait davantage les croyants. Il arrivait parfois qu'en réponse à une question les dieux envoyaient des rêves prophétiques ou parlaient d'une voix mystérieuse, soit dans les forêts, soit dans le désert; parfois leurs statues, érigées dans les temples, faisaient des gestes inattendus, levaient les mains, remuaient la tête, etc.

Les prêtres étaient toujours les interprètes de la volonté des dieux, parfois même ils étaient acteurs et organisateurs de l'action divine. Le peuple le savait bien, mais cela ne diminuait pas aux yeux des croyants la validité, ni la force de l'oracle.

Pline, en rapportant des consultations d'oracles, souligne que toutes les précautions étaient prises pour ne pas omettre un mot de l'oracle et pour ne pas faire de faute en le prononçant, et que tout était interprété selon des formules strictement réglées (Pline, xxviii, 2; Juvénal, *Satire VI*, 390).

Parfois les prêtres s'affublaient d'objets qui leur donnaient l'apparence des divinités, surtout de celles qui avaient des têtes d'animaux. On peut

voir au temple de Dendérah deux bas-reliefs très caractéristiques. Le premier montre un homme agenouillé sur deux crocodiles et tenant d'une main un scorpion par la queue. Les proportions de l'homme et des animaux montrent à l'évidence que les crocodiles et le scorpion sont artificiels. L'homme s'est couvert la tête d'un masque d'Horus-faucon et porte sur les épaules les ailes de ce dieu : il personnifie donc le dieu Horus sur les crocodiles. L'autre bas-relief représente un prêtre debout, se couvrant la tête jusqu'aux épaules d'un masque qui est une tête du dieu Anubis-chacal.

Un masque pareil en terre cuite se trouve au Pelizaeus Museum à Hildesheim. Dans la collection égyptienne du Musée du Louvre se trouve un masque en bois représentant également la tête d'Anubis-chacal et dont la mâchoire est mobile. Cette particularité permettait au prêtre de faire bouger la mâchoire et de mimer de cette façon le dieu Anubis parlant.

Nous ne savons pas exactement quel était l'usage habituel des masques de ce genre, mais on peut supposer qu'ils étaient employés dans les processions et les mystères religieux.

Le nombre des prêtres et des prêtresses qui portaient de tels masques de divinités est devenu assez grand vers la fin du Nouvel Empire, et la coutume de les porter s'est répandue surtout à l'époque des Ptolémées et des Romains.

Ce n'étaient pas toutes les statues qui avaient le privilège de répondre aux questions des croyants, mais seulement celles qui avaient été fabriquées exprès pour cet office. Les unes faisaient à l'aide d'appareils spéciaux, maniés par les prêtres, des mouvements de leurs membres, comme par exemple celui de lever les mains ou d'incliner la tête, etc. Il y a dans le texte de la célèbre stèle de Bakhtan une phrase caractéristique où le pharaon, s'adressant à la statue du dieu Khonsou, lui demande «de tourner la tête vers Bakhtan. Et le dieu approuva de la tête avec force par deux fois».

D'autres statues étaient munies d'orifices par où résonnait la voix du prêtre comme si elle était la voix de la statue ou bien celle du dieu lui-même. «Malheureusement, dit G. Maspero, nous ne possédons à ma connaissance plus aucun spécimen d'oracle ancien.»

Maspero croit que le prêtre parlait au nom du dieu sous l'inspiration



divine. Le savant français M. Garnault suppose que les prêtres pratiquaient la ventriloquie.

Strabon, en rapportant les paroles de l'oracle du temple d'Ammon de la Grande Oasis (Siwah), adressées à Alexandre le Grand, les explique d'une façon plus réelle (XVII, 43). Voici ce qu'il écrit : «L'historien Callisthène raconte qu'Alexandre seul avait été admis au sanctuaire pour entendre la réponse de l'oracle et que le prophète (prêtre) bien entendu se substituant à Jupiter et jouant pour ainsi dire son rôle répondit au roi de vive voix et très distinctement qu'il était (lui Alexandre) fils de Jupiter».

Hérodote (I, 139) nous raconte qu'en Égypte les oracles principaux étaient dans les temples de Jupiter ou d'Hercule Thébain, d'Apollon, de Minerve, de Diane, de Mars, et surtout dans le temple de Latone dans la ville de Bouto. Il mentionne aussi les oracles de Bès à Abydos, à Héliopolis et près d'Antinoé. Strabon (XVII, 59) mentionne le célèbre oracle d'Ammon de la Grande Oasis (Siwah). L'oracle du temple de Dakké (Nubie) était très estimé chez les anciens Égyptiens.

On s'adressait souvent au bœuf vivant, qui était l'incarnation du dieu Apis dans son temple à Memphis, comme nous le tenons de plusieurs écrivains classiques, Pline (XIII, 71), Ammien Marcellin (XXII, 14) et autres.

On a trouvé en 1924 à Médamoud un bas-relief du Taureau sacré, qui établit l'existence à Médamoud d'un oracle par le Taureau sacré, et qui donne des détails intéressants sur la manière d'interroger cet oracle.

L'empereur romain (probablement Trajan) représenté sur ce bas-relief s'adresse au Taureau sacré qu'il adore (dans l'inscription qui est gravée derrière lui) :

«Ô grand Taureau! Ta position se règle à ma voix, tu évolues selon mes paroles; mon cœur est satisfait, parce que tu viens!»

Ce qui est plus significatif, c'est que derrière le Taureau sacré est représenté le dieu Montou-Ré, qui répond à l'empereur, lorsque celui-ci salue le Taureau, et déclare assurer la réalisation de l'oracle (dans l'inscription qui est gravée derrière le dieu) :

«...Mon oracle à ton sujet, c'est que je décréterai ce que tu veux, que je servirai ton cœur du haut de l'Empyrée.»

A l'époque du Nouvel Empire la célèbre reine de la XVIII[e] dynastie Hatchepsout, avant d'envoyer son expédition au pays lointain de Pount pour y chercher des aromates et des parfums, consulta l'oracle du dieu Ammon à Thèbes et, après avoir reçu de ce dieu une réponse favorable, elle fit partir l'expédition. Thoutmès III fut désigné par Ammon pour succéder à Thoutmès II sur un «ordre que rendit dans le sanctuaire la bouche du dieu lui-même».

Sous le pharaon Ramsès II de la XIX[e] dynastie, le grand prêtre Neb-ounenef a été désigné à son poste par le dieu Ammon en personne, comme nous le raconte une longue inscription sur les murs de son tombeau à Cheikh Abd el-Gournah (Thèbes).

Au temps de la dynastie éthiopienne en Égypte les indications ou les conseils de la statue-oracle du dieu Ammon à Napata jouaient un grand rôle dans le choix des candidats au trône des pharaons, selon Diodore de Sicile (III, 5). Le pharaon Sabacon de cette dynastie, nous raconte Hérodote (II, 130-139), se retira d'Égypte à cause des prédications et des conseils de l'oracle.

L'oracle, comme voix divine, jouait un rôle primordial dans le choix des rois, des grands prêtres et des juges, non seulement chez les Égyptiens, mais aussi chez les Israélites (nous le savons par la Bible) et chez les Grecs (comme nous le disent plusieurs écrivains classiques). On a remarqué récemment au temple de Corinthe une particularité curieuse dans la construction même du temple. Entre deux métopes du temple on a trouvé une pierre facilement déplaçable qui donne accès à une petite chambre de dimensions suffisantes pour qu'un prêtre pût s'y tenir. Un long conduit menait de cette chambre à travers les murs jusqu'à l'autel du dieu. Quand le prêtre, caché dans cette chambre, parlait, sa voix tombait de l'autel comme si elle avait été la voix du dieu.

Plus tard, et encore au temps du christianisme, sous Constantin le Grand, comme le raconte l'historien Zosime, les oracles s'étaient tellement répandus dans les temples païens que le gouvernement fut obligé de les enlever des temples et de les détruire en très grand nombre.

La déclaration de Maspero regrettant qu'aucun spécimen d'oracle ne nous soit parvenu m'avait frappé, mais je gardais toujours l'espoir d'en



retrouver un, et je n'ai jamais manqué au cours de mes expertises et de mes achats de statues égyptiennes de faire des recherches dans ce sens. Mon espoir n'a pas été trompé. Au mois de février de cette année (1936) j'ai remarqué chez un antiquaire du Caire un buste de basse époque assez grand, en calcaire blanc, du dieu Ré-Harmakhis, qu'il avait acheté récemment en Basse-Égypte. Ce buste avait dans le dos, qui était tout plat, une cavité. «C'est pour l'appliquer au mur», m'expliqua l'antiquaire. J'ai acheté ce buste et l'ai soumis à une étude approfondie.

Le buste, haut de 0 m. 51, large de 0 m. 44 et d'une profondeur (maxima) de 0 m. 17, représente le dieu Ré-Harmakhis sous la forme d'un homme à tête de faucon, en tunique et manteau impérial plissé et agrafé sur la poitrine au moyen d'une grande plaque ovale. On voit des traces de couleurs : rose sur la face, bleue sur le nimbe et sur le manteau.

La tête du dieu porte une couronne impériale de feuilles de chêne surmontée d'une petite couronne double de pharaon de Haute et de Basse-Égypte. Deux étroits rubans plissés retombent sur la poitrine un peu à la manière de la coiffure pharaonique dite *pschent*.

Derrière la tête rayonne un grand nimbe aux rayons en relief. La hauteur du nimbe devait être de 0 m. 32 environ, sa largeur de 0 m. 40 et son épaisseur de 0 m. 05 à 0 m. 06.

Le dos plat du buste est traité à coups de ciseau larges, mais sûrs. On y a creusé, à la hauteur de la nuque, une cavité ovale, dont le bord supérieur se trouve à 0 m. 30 de la base du buste et le bord inférieur à 0 m. 21. Elle est haute de 0 m. 09, large de 0 m. 08 et profonde de 0 m. 10.

Dans cette cavité, du côté droit, existe un étroit canal de 0 m. 015 × 0 m. 01 et long de 0 m. 02 qui aboutit, juste sous l'oreille droite du dieu, à un petit orifice à peu près ovale. Cette petite ouverture n'est pas visible si l'on regarde le buste de face.

Il semble qu'anciennement le buste devait être placé sur un socle élevé. Le bas du buste est, en effet, absolument plat.

Si le prêtre qui se trouvait derrière le buste, caché par le grand nimbe et le corps de la statue, invisible par conséquent pour tout le monde, approchait la bouche de la cavité et parlait, sa voix, dont le timbre s'altérait (comme j'ai pu le constater moi-même par l'expérience), résonnait

par le petit orifice, donnant l'impression que c'était la statue elle-même qui parlait.

Ce phénomène est facile à expliquer. Notons que le fond de la cavité postérieure est de forme concave ellipsoïdale. Dans ces conditions le son de la voix ressort par le petit orifice antérieur non pas directement mais après avoir été un certain nombre de fois rejeté. Le rebord, large de 0 m. 03 environ, qui entoure la cavité, permet même de supposer que le buste était adossé à un mur, peut-être muni d'une sorte de conduite ou tuyau. Le prêtre pouvait donc parler de loin, et, dans ce cas, le son de sa voix devait être plus grave et plus sourd que s'il avait parlé de près.

Sans aucun doute nous avons dans ce buste un oracle ancien ou une statue parlante, spécimen unique de ces célèbres oracles de l'ancienne Égypte, dont nous trouvons la mention dans de nombreux écrivains classiques.

Par la présence de la couronne impériale de feuilles de chêne, par son manteau romain, par le nimbe autour de la tête, influence syrienne, nous précisons que ce buste-oracle de Ré-Harmakhis appartient à l'époque égypto-romaine du IIe-IIIe siècle après J.-C.

Étant donnée l'importance de ma trouvaille pour l'histoire et la science j'en ai proposé l'acquisition au Musée du Caire, qui l'a approuvée. L'objet est inscrit au *Journal d'entrée* dudit Musée sous le n° 66143.

Grégoire Loukianoff.

Mai 1936.

## ESSAI DE BIBLIOGRAPHIE.


1. Wilkinson, *The Manners and Customs of the Ancient Egyptians,* édit. 1841, second series, vol. I, p. 150 et suiv. = édit. 1878, vol. II, p. 461 et suiv.
2. G. Maspero, *Le double et les statues prophétiques* (*Recueil de travaux,* I (1879), p. 152-160, — réimprimé dans *Bibliothèque égyptologique,* I (1893), p. 77-91).
3. —— *Guide du Musée de Boulaq (1883),* p. 69 et 335-336; voir Maspero, *Guide du Visiteur au Musée du Caire,* stèle n° 939.





4. G. Maspero, *Les statues parlantes dans l'Égypte antique* (*Journal des Débats* du 21 déc. 1898, — réimprimé dans *Causeries d'Égypte,* 1907, p. 167-173).
5. Ad. Erman, *Die ägyptische Religion* (1905) et *Die Religion der Ägypter* (1934).
6. James Hastings, *Encyclopaedia of Religion and Ethics,* vol. 4 (1911), p. 792 et suivantes.
7. É. Drioton, *Rapport sur les fouilles de l'Institut français d'Archéologie à Médamoud, 1924-1925. Les inscriptions,* p. 6, 42-45 et fig. 6.
8. Ch. Boreux, *Une statue parlante égyptienne* (*L'art vivant en Égypte,* 15 janvier 1929, p. 41-42).
9. Ad. Lods, *Le rôle des oracles dans la nomination des rois, etc.* (*Mélanges Maspero,* t. I (1934), p. 91-100).
10. Miss A. Murray, *Ritual Masking* (*Mélanges Maspero,* t. I (1934), p. 251-255).




(Collection Grégoire Loukianoff).

Le dieu Ré-Harmakhis.
Époque romaine (bronze; grand. nat.).

# THE STELA OF NEFER-RONPET

(with 1 plate)

BY

PAHOR CL. LABIB.

The stela forming the subject of this article, which dates almost certainly to the XIXth Dynasty, is of interest not only for its titles and formulae, but for the curse with which it ends. It is of limestone and measures 0 m. 95 high and 0 m. 64 broad. It is inscribed in the temporary register of the Cairo Museum as $\frac{14}{24}|\frac{6}{17}$. Its provenance is unknown but it may well have come from Abydos.

The top is rounded, after the manner of most memorial stelae of the New Kingdom. Its scenes and inscriptions are arranged in two registers. The scenes are in relief en creux and the inscriptions are incised.

On the left part of the upper register stands Nefer-ronpet adoring the gods with upraised hands. He has no wig, but wears a necklace, a long garment, a long cloak and sandals. In front of him, Osiris stands on a pedestal and holds in his hands . He wears , a necklace , a which falls behind the neck and a close fitting garment. Behind Osiris, Isis stands raising her right hand, and the left hangs down by her side. She wears a long wig secured by fillets surmounted by , a necklace and a close fitting garment. Above this scene are six vertical lines of hieroglyphs reading :—

(sic)

*An adoration to Osiris by the Overseer of the Singers of the Lord of the Two Lands Nefer-ronpet, true of voice. Osiris, Leader of the Westerners, Lord of Abydos. Isis, the great one, the Mistress of the sky.*



On the right part of the same upper register stands Amen-waḥ-św (the father of Nefer-ronpet) raising his hands in adoration. He has no wig, but wears a necklace, a loose vest, a long skirt and sandals. In front of him Horus in human form with the head of falcon stands and holds in the right hand and in the left . He wears the crown of Upper and Lower Egypt, a long wig, a necklace, a vest braces on the shoulders, a loin cloth and the bulls tail hanging behind. Behind Horus, Anubis with the head of a jackal and the body of a man, stands; his hands down by his side. He wears a long wig, a necklace, a loin cloth with girdle tied , and the antelope(?) tail hanging behind. The inscriptions above this scene read :—

*An adoration to Horus and Anubis by the chief Prophet of Wrt-ḥekaw, Overseer of the Provisions, Amen-waḥ-św. Horus the Revenger of his father, son of Isis. Wepwawet, Lord of Abydos, the great god and the Lord of the Necropolis.*

The lower register consists of eleven horizontal incised lines of hieroglyphs reading :—

*An adoration to Osiris, Leader of the Westerners, Lord of Abydos, by the Overseer of the Singers of all the gods, Overseer of the Singers of the Lord of the Two Lands, Nefer-ronpet, true of voice, son of the dignitary, Hat, born of Ta-wosret of Thebes. Says he :— «I have come before thee, O Great God Osiris, Leader of the Westerners, Wennofre, Lord of the Necropolis; and I rejoice in seeing thy beauty. My arms are in adoration praising thy Majesty. Thou art one who passes eternity. Mayest thou give spirit and power, trueness of voice and the sweet breeze from the north and a coming and going in the Underworld in every form which I may wish to the Ka of the Overseer of the Singers of the Lord of the Two Lands, Nefer-ronpet, true of voice». Says he :— «An offering which the king gives and an offering which Osiris gives, Leader of the Westerners, Wennofre, Lord of Abydos; Isis, the great, the Divine Mother; Horus, the Revenger of his father, the son of Isis, sweet of love;*

*Wepwawat, Lord of Abydos, the company of the gods which is in the Necropolis, and Anubis who is in the Oasis (?) and who is upon his mountain and before the divine shrine. May they give all that comes forth upon their altars, of bread, beer, oxen, birds, libations, wine, milk and every good and pure thing on which a god lives to the Ka of the one (who is) perfect, of good character, friendly, silent and true of voice—the Overseer of the Singers of Pharaoh—may he live be prosperous and healthy, Nefer-ronpet, true of voice, son of the dignitary, Hat, born of Matron Ta-wosret. » His father and his brother were (?) the Chief Prophets of Wrt-ḥekaw, Overseer of the Provisions of the Lord of the Two Lands, Amen-waḥ-sw, true of voice. The Overseer of the Singers of Pharaoh—may he live be prosperous and healthy—Nefer-ronpet, true of voice, says :— « O Great Ones, Prophets,* Wab-*Priests, Lector-priests and all men who shall come after me in countless years. If one shall erase my name for the purpose of putting his (own) name, the god will repay him by destroying his statue upon earth. But if he shall name my name for this stela the god will do to him likewise. »*

I am indebted to Mr. Engelbach, Prof. Junker, M. Kuentz and Prof. Selim Hassan for their kind suggestions.

I am also indebted to Ismail Effendi Chehab for his photograph.

Pahor Cl. Labib.

# THE MEDALLION OF DAHSHÛR

BY

A. LUCAS AND GUY BRUNTON.

The little medallion which is the subject of the following notes was discovered by J. de Morgan at Dahshûr in February 1895. Cairo Museum Register 31126, Catalogue 52975. It formed part of the jewellery of Princess Khnumet, a relative of Amenemhet II who was buried in the enclosure round his pyramid. The design consists of a cow (or bull) couchant in white with black spots and having a pendant hanging from the neck. Surrounding this is a narrow circular border coloured red, white, greenish yellow, and black in a regular succession of patches. The field is a pale grey-blue. It is set in a gold frame and measures 0.02 m. in diameter, and 0.0015 in thickness over all. Owing to its obviously un-Egyptian character, this little jewel has always excited a great amount of interest; but the descriptions of it that have been published vary greatly in detail.

The first description is by J. de Morgan (*Liste sommaire des Bijoux découverts les 15 et 16 février 1895*, p. 10) : "Médaillon en or renfermant, sous une feuille de quartz, une mosaïque figurant un bœuf couché (?)".

In J. de Morgan, *Fouilles à Dahchour 1894-1895*, p. 67, G. Legrain describes it as follows : "Un médaillon de mosaïque ou plutôt de marqueterie, serti d'or granulé et couvert d'une mince [lame] de spath. Le sujet décoratif est composé d'un cercle multicolore de pierres vertes, blanches et rouges. Au centre on voit un bœuf (?) couché. Cette mosaïque, la plus ancienne qui existe, est d'une finesse extrême et c'est à peine si, à la loupe, on peut apercevoir les fissures de raccordement. Le fond bleu est monolithe, ce qui pourrait faire considérer ce travail comme une marqueterie plutôt qu'une mosaïque, comme une incrustation de pierres découpées, si l'on définit la mosaïque par l'assemblage de matériaux de dimensions sensiblement égales formant par la différence de leurs tons un sujet coloré quelconque".

Next P. E. Newberry (*Journal of Egyptian Archaeology VI,* p. 159), remarks: "From the Twelfth Dynasty we have two well-authenticated pieces of glass mosaic. One of these is a circular disc in the centre of which is a figure of a white ox with black spots; this is set in a ground of pale blue and surrounded by a band of red and white rectangles, outside of which is a border of pale blue. It is covered with a thin disc of fluor-spar and mounted in a circular frame of granulated gold work... It is described by de Morgan as being made of different coloured stones, but I examined it some years ago with a magnifying glass and am convinced that it is made of glass. The late Mr. Harold Jones, who made a water-colour drawing of it for me (Pl. XVI), was of the same conviction, and Sir Gaston Maspero in one of his last works (*Art in Egypt,* p. 120) definitely describes it as "glass mosaic".

Following this in 1927, E. Vernier in his *Catalogue des Bijoux et Orfèvreries du Musée du Caire,* p. 321, describes it "sous toutes réserves", as follows : "Sur une plaque de lapis, très clair, d'un ton de bulle bleuté, on a peint en blanc un animal qui semble bien être une vache couchée : les cornes sont longues et la queue est relevée d'une façon anormale. L'animal porte au cou un objet indéfinissable d'une couleur légèrement verdâtre, et des taches noires, au nombre de cinq, sont réparties sur le corps. Autour de cette vache est, peint également, un cercle qui l'encadre; il est large de 1 mm. environ et fait de rectangles irréguliers présentant des alternances de blanc, de brun et de noir, cette dernière couleur employée très discrètement. Cette peinture (?) est protégée par une petite lame de cristal de roche, le tout est serti dans le médaillon qui, lui, est en or. Ce serti est complété par un petit enduit intérieur blanc qui assure l'étanchéité; de fait la conservation de l'objet est remarquable". Pl. LXXIII.

One of the present writers (A. Lucas) gives another description of the medallion in his *Ancient Egyptian Materials,* p. 42, slightly modified in the later edition, *Ancient Egyptian Materials and Industries,* p. 118. "The mosaic from Dahshûr, which is a small pendant with the figure of an ox on a light blue ground, thought by Newberry to be glass, is believed by the author to be a mosaic of coloured stones inlaid in a blue stone background (the whole having been ground down until very thin and the



joining obliterated in the process), the black marks on the ox, however, possibly being natural marks on the stone. The cover is rock crystal and neither Iceland spar (*spath* as stated by the finder) nor fluor-spar as suggested by Newberry".

Quite recently the medallion has been re-examined with a Zeiss binocular, erecting, stereoscopic microscope. The authors have studied it, as also have Mr. and Mrs. Bernard Rice and Mrs. Brunton, all of them highly skilled artists in miniature and other technical work. All are completely agreed as to the following details.

*The Background.* What appears to the naked eye as a light-coloured uniform blue, is found, when seen under the microscope, to be a mixture of blue and white, and to consist of small irregularly-sized blue particles embedded in a fine white homogeneous matrix. The blue particles, although all small, are not of uniform size, some being many times larger than others : most of them are angular in shape with sharp edges. They are probably of the nature of a powdered frit, while the white is possibly a fine gypsum plaster.

*The Bull or Cow.* This is white with irregular patches of black on the body and head, and a yellowish-coloured pendant round, and hanging from, the neck. There are also a number of much fainter black patches giving the white a greyish tinge. There are, too, faint black lines at the tips and sides of the horns. At one spot in the hind leg a speck of the blue background shows through the white. There are raised straight lines noticeable on the white surface, especially on the horns and tail. The white and yellow colours are definitely on top of the blue.

*The Circular Band.* This consists of white, black, yellowish to pale blue-green (slightly translucent), and red sections in the order named. Some of these sections are rougbly square, but most of them are oblong, except the black which is little more than a line, sometimes very narrow, sometimes thicker, occasionally an irregular spot, and once missing. In two instances there is a trace of black between the red and white. The black of the ring has sometimes specks of white irregularly distributed over the surface. In the same way there are particles of red on the white. There is also a tiny speck of red on the blue background. Most of the edges are very smeary and ill-defined, inside the band between

the coloured sections much more so than between the band and the background. In one place the red runs along the circular edge outside the green, and in another the black is outside the white. There are a number of raised straight lines, sometimes in pairs, on the background and on all the colours. These are more noticeable on the white.

*The Materials.* As any chemical analysis is out of the question ocular examination is all that is possible. There can be no doubt that the materials used are paint. The general irregularity, the varying thickness, and the obvious overlapping of the colours is proof of this. Further the lines visible on the horns and tail have all the appearance of marks made by a brush or its equivalent. The red and black look less like paint than the other colours, but can hardly be anything else in such a context. The painting also gives a reason for the crystal cover which would be needless in the case of a stone or glass mosaic.

The question of the superposition of the materials is not perhaps quite certain; but all the indications point to the black having been used first on the body, horns, and tail of the cow as it shows through where the white is thin, it shows at the edges where the white has not gone far enough, and it forms the black spots where the white has intentionally been omitted on the head (eye?), and on the body. Almost certainly too the circular band was first painted in black, and then covered with the other colours except where it was purposely left to show.

The tiny specks of colour in the wrong places already referred to seem to indicate that the surface has been slightly rubbed down. The raised straight lines which appear on the background as well as on the design point to the same finishing process, which is well-known in some styles of paint and gesso work.

It may be mentioned here that paintings (covered with a thin layer of glass) occur on Tut-ankh-amun's "throne", on one of his pairs of earrings, and on the gold heart-amulet with a *bennu*-bird.

At Knossos examples of miniature painting on a thin sheet of rock-crystal have been found. One fragment has a bull's head on a blue background (Evans, *Palace of Minos III,* p. 108). The blue is described as smalt.

A. Lucas and Guy Brunton.

# RAMESSIDE STELAE

## FROM THE EASTERN DESERT

BY

GUY BRUNTON.

In 1914 Professor B. Moritz made an expedition into the eastern desert at the expense of Freiherr von Bissing and brought back two round-topped stelae which he had discovered on a previous trip. One of these is in the Cairo Museum and the other at Munich. Both are of hard limestone. The Cairo stela measures 1.44 m. high, and 0.73 m. wide. Above is a scene of Ramesses II facing right slaying a foe. Below are four lines of inscription containing the king's titles and laudatory epithets. The stela will be published in the second part of Lacaü, *Stèles du Nouvel Empire,* where its catalogue number is 34512. Of the Munich stela only the upper part remains; it show a figure of Ramesses II facing left slaying a foe before a standing hawk-headed Horus wearing the double crown.

The spot from which the stelae come is marked «Ruins» on the map. It is on the road to the Monastery of St.-Anthony from Nag' 'Alalma on the Nile opposite Bûsh, at the place where it crosses the Wadi Sannûr. Its exact position is lat. 29° 3', long. 31° 34'. To the north of the road are two flint quarries, while away to the south is another of alabaster. There are also on this site the remains of a small ancient Egyptian building with sculptured blocks, consisting of a chamber measuring 7 × 10 metres, apparently a shrine for the use of the expeditions to the quarries.

I have to thank Freiherr von Bissing for drawing attention to the provenance of the Cairo stela, and to Professor Moritz and Mr. G. W. Murray of the Desert Survey for the particulars of the site.

Guy Brunton.

# NOUVELLES

# LISTES GÉOGRAPHIQUES D'AMÉNOPHIS III

# À KARNAK

(avec 3 planches)

PAR

ALEXANDRE VARILLE.

A l'est de l'allée de sphinx reliant le Xe pylône du temple d'Amon au temple de Mout, un massif rectangulaire de gros blocs de granit est depuis longtemps visible, à fleur de terre (pl. I et plan[1]). Ce massif a 6 m. 50 de longueur sur 5 mètres de largeur. Son emplacement fut déjà relevé par Lepsius[2] et Mariette[3]. Lepsius donna même une courte description du monument, dans lequel il crut reconnaître une tombe car un certain Mimaut en avait extrait un sarcophage de granit[4].

En réalité la destination du soubassement n'est pas prouvée. Ce n'est peut-être pas une tombe mais la base d'une grande porte encastrée dans des murs de briques. La vérification de cette hypothèse demanderait le dégagement des abords du monument sur une assez grande surface.

Le soubassement est entièrement formé de blocs remployés : certains sont anépigraphes, mais la plupart sont décorés. Le sarcophage enlevé par Mimaut a donc pu lui aussi être remployé dans le massif que Lepsius aurait ainsi pris pour une tombe.

En avril 1936, M. Lacau voulut bien, après le relevé du soubassement, autoriser le déplacement de quelques blocs pour me permettre de les

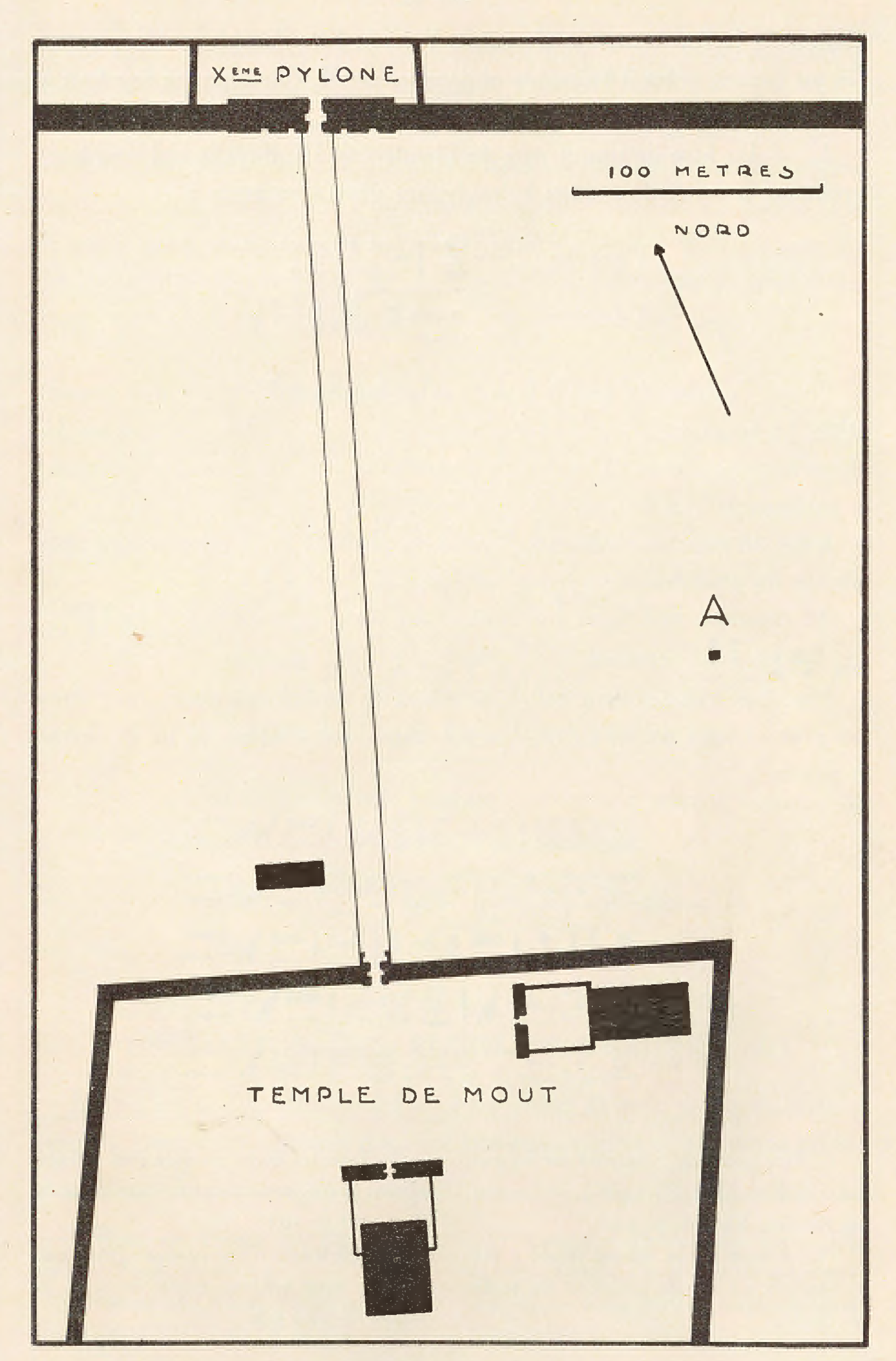
(1) Le personnage visible sur la planche I est au sud du soubassement.

(2) Lepsius, *Denkmäler*, Abth. I, pl. 74.

(3) Mariette, *Karnak*, Planches, pl. 3.

(4) Lepsius, *Denkmäler*, Text, III, 1900, p. 74 : «*Granitumfassung eines Grabes* [wohl Nr. 17] aus dem *Mimaut* einen Sarcophag aus Grünstein mit 8 Schildern genommen hat...». J'ignore ce qu'est devenu ce sarcophage.






Emplacement du soubassement (A).

étudier[1]; je l'en remercie vivement. Voici la liste des blocs décorés que j'ai pu copier, grâce à l'aimable obligeance de M. Chevrier qui fait tout à Karnak pour faciliter le travail des archéologues.

1. — Un bloc de granit rose de Thoutmôsis III. Sous le ciel, trois groupes verticaux de grands hiéroglyphes gravés en creux :

A gauche : ← [2]

A droite : →

2. — Un bloc de granit rose, probablement taillé dans une grande stèle. Le fragment a o m. 95 de hauteur, o m. 60 de largeur et o m. 34 d'épaisseur. Un tiers de la surface décorée, sur le côté droit du fragment, a été martelé lors du remploi.

Dans un registre supérieur, il reste les pieds de deux personnages assis devant un guéridon sous lequel on lit : → .

Au-dessous, une ligne horizontale du texte : . . . ← [3] cassure.

Plus bas encore, cinq colonnes verticales de hiéroglyphes, deux dans un sens et trois dans l'autre. Après la surface martelée, on lit de droite à gauche :

a) →

b) → [4]

c) ←

d) ←

e) ←

[1] Voir Chevrier, *Rapport sur les travaux de Karnak (1935-1936)*, in *Annales du Service*, XXXVI, p. 155.

[2] Le nom de la déesse *W3ḏ·t* a été restauré à un niveau inférieur du reste du texte.

[3] Tous les noms du dieu *Imn* ont été effacés et soigneusement restaurés sur ce fragment de stèle.

[4] Les traces d'un signe, gravé par erreur, sont visibles entre le et le trait du mot *t3·tj*.



Le vizir Amenemopet vécut sous Aménophis II[1] et fut enterré dans la tombe 29 de Cheikh ʿAbd el-Ḳourna[2].

3. — Six blocs de granit noir d'Aménophis III qui feront l'objet principal de cet article. Ils ont été taillés dans de grands socles de statues.

4. — Six blocs de granit noir de Merneptah[3]. Ils ont été taillés dans la partie antérieure de six socles qui devaient avoir de o m. 60 à o m. 80 de hauteur sur environ 1 m. 60 de largeur. Ces blocs sont décorés d'une ligne horizontale de hiéroglyphes gravés en très faible creux :

*a*) cassure angle.

*b*) cassure angle.

*c*) angle cassure.

*d*) angle cassure.

*e*) cassure angle.

*f*) cassure angle.

5. — Un bloc de granit rose ramesside, avec une colonne verticale de grands hiéroglyphes gravés en creux :

cassure → cassure.

*
* *

## DESCRIPTION DES BLOCS D'AMÉNOPHIS III.

Les six blocs d'Aménophis III sont les restes de trois socles de statues royales. Deux de ces statues devaient être symétriques et de grande taille;

[1] Weil, *Die Veziere des Pharaonenreiches*, 1908, p. 78-79.

[2] Porter and Moss, *Bibliography*, I, *The Theban Necropolis*, p. 65-66.

[3] Lepsius, *Denkmäler*, Text, III, p. 74, signala l'existence de quelques-uns de ces blocs portant le cartouche de Merneptah.

la troisième était plus petite. L'échelle des blocs est donnée par un demi-mètre placé sur les planches qui illustrent cet article.

## § I

Les trois blocs 1 A et B (pl. III et pl. II), 2 (pl. II), 3 (pl. II) proviennent vraisemblablement de l'exploitation d'un socle monolithe. Le bloc 1, décoré sur ses deux faces A et B, présentait au coin supérieur de son angle une pièce rapportée maintenue par une queue d'aronde[1].

### PL. III, 1 A. — FACE ANTÉRIEURE, À LA DROITE D'UN COLOSSE.

Au-dessus d'un bandeau de signes ☥ et 𓋹 alternés, un personnage, vêtu d'une peau de panthère, rend hommage à l'image du *ka* d'Aménophis III qui devait être figuré par ses cartouches. Une scène symétrique ornait certainement la moitié gauche de cette face[2].

Légendes :

[3] [4] [5]

*Discours : « Tout ce qui paraît sur le dressoir d'Amon Re*ᶜ *pour le* ka *du Roi Nebma*ᶜ*tre*ᶜ*, chaque jour, et à chaque fête du troisième mois de l'hiver . . . »*

[6]

---

[1] Les traces d'une restauration semblable sont visibles sur le socle A 18 du Louvre : Varille, *Fragments d'un colosse d'Aménophis III donnant une liste de pays africains*, in *Bull. Inst. fr. d'Arch. orient.*, XXXV, p. 164 et pl. II.

[2] Un bon exemple de scène analogue et complète se rencontre sur la face antérieure du socle supérieur du colosse d'Aménophis III situé devant l'aile méridionale droite du Xᵉ pylône. Voir Jéquier, *Les temples memphites et thébains*, pl. 79; Capart, *Thèbes*, 1925, fig. 15, p. 32.

[3] Le nom du dieu *Imn* a été effacé, puis soigneusement restauré.

[4] Étant donnée la largeur de la colonne, il faut restituer ı ı ı.

[5] Les extrémités de quatre signes horizontaux sont visibles. Ce groupement donnait un nom de fête qu'il est difficile de préciser. Le premier signe ressemble à ▬. On croit reconnaître au-dessous la queue d'un 𓅱. Le signe suivant est certainement un 𓈖. Le dernier signe peut être un ⏶ qui ne serait pas dans l'axe de la colonne.

[6] Le nom du roi a été effacé, puis soigneusement restauré.



*Discours du* Ỉwn-mw-t-f : *« Ô Horus de l'horizon oriental, tu éclaires le Roi Amenhotep Prince de Thèbes. C'est pur! C'est pur! ».*

### PL. II, 1 B, 2, 3. — FACE LATÉRALE, À LA DROITE D'UN COLOSSE.

Nous n'avons qu'une partie de cette face latérale. Comme on le verra sur la photographie, les trois blocs ne se raccordent pas exactement car on a détruit, en les taillant dans la masse du socle, environ un quart de cadrat de texte entre chacun d'eux.

Quatre lignes horizontales d'hiéroglyphes donnaient une titulature d'Aménophis III entrecoupée d'épithètes flatteuses pour le roi. Voici ce qu'il en reste.

Ligne 1 :

[1] [2] cassure.

*. . . Taureau vigoureux Khaema*ᶜ*t, Maître des Couronnes qui maintient solidement les lois et qui conserve la tranquillité des Deux Terres, Horus d'or grand de force qui frappe les Asiatiques, le Roi de Haute et de Basse-Égypte Nebma*ᶜ*tre*ᶜ *élu de Re*ᶜ*, Fils de Re*ᶜ*, Amenhotep. . .*

Ligne 2 :

[3] [4] cassure.

---

[1] Le martelage de la première ligne du bloc 1 a été probablement fait au cours du remploi.

[2] Le nom du roi a été effacé, puis restauré.

[3] Ce déterminatif, qui n'existe pas en caractère typographique, représente le pharaon tenant la grande canne et le signe ☥, coiffé du *nmś* avec uræus, et vêtu du pagne court avec queue de taureau. Le roi ne porte pas une robe longue, comme une cassure pourrait le faire croire.

[4] Le nom de la déesse *Mw-t* a été effacé, puis probablement changé en 𓐍, et enfin restauré.

*. . . Nebmaꜥtrēꜥ fraction de Rēꜥ, Souverain (vie, santé, force) qui fait la joie, celui qu'a mis au monde Mout maîtresse du Ciel, Horus divin issu du corps du Dieu, celui dont le corps a été engendré par Khepri, l'œuf. . .*

Ligne 3 :

[1] cassure.

*. . . Fils de Rēꜥ, Amenhotep Prince de Thèbes, Horus au plumage tacheté, celui dont les faveurs sont solidement établies dans le temple de Sokari, celui qui réunit les produits et les offrandes des princes des pays étrangers et des grands des terres. . .*

Ligne 4 :

[2] [3] [4] [5] cassure.

*. . . Prince de Thèbes Nebmaꜥtrēꜥ héritier de Rēꜥ, celui qui frappe de sa [main droite] Naharini et dont l'arc écrase la Terre Nubienne*[4]*, celui qui établit sa frontière à sa guise jusqu'aux limites des piliers du Ciel. . .*

Au-dessous des quatre lignes de texte, des tribus nubiennes sont figurées, selon l'habitude, par des nègres dont le buste sort de forteresses

[1] Le nom du roi a été effacé, puis soigneusement restauré.

[2] De ce signe à la cassure du premier bloc, la pierre a éclaté en surface, soit par accident, soit par martelage lors du remploi.

[3] Une variante se trouve sur la «stèle des victoires» provenant du temple funéraire d'Aménophis III : Petrie, *Six Temples at Thebes*, 1897, pl. X = Lacau, *Stèles du Nouvel Empire*, in *Catal. Général du Musée du Caire*, n° 34026, p. 61 et pl. XX et XXI.

[4] Noter la hardiesse de la métaphore, le sens premier du verbe <u>*ptpt*</u> étant «piétiner». Une variante « *Celui qui frappe de sa massue Naharini et qui écrase de son arc la terre Nubienne* » se trouve dans Gayet, *Le temple de Louxor*, p. 15, ligne 2 (collationné!).

[5] Le nom du dieu *Imn* a été probablement effacé, changé en , puis restauré.



contenant leurs noms. Ces africains soumis, représentés sous les pieds du roi, portent des coiffures variées avec plumes. Ils sont liés entre eux par une corde décorée de «plantes du sud».

Voici la liste des peuplades et régions africaines ainsi mentionnées :

1. [1]
2. [2]
3. [3]
4.
5.
6.
7.
8. [4]
9.
10.
11. [5]
12.
13. [6]

§ II

Les blocs 4 et 5 (pl. III) portent des textes très voisins. Ils ont la même hauteur que les blocs 1, 2 et 3, mais ils sont décorés de personnages barbus alors que les blocs 1, 2 et 3 sont ornés de Nubiens. Un des deux blocs 4

[1] Le terme «*la faible Nubie*» n'a-t-il pas la valeur d'un titre pour la série des noms suivants? Voir Varille, in *Bull. Inst. fr. d'Arch. orient.*, XXXV, p. 166, note 1.

[2] Le déterminatif est supprimé lorsque le nom est trop long pour être contenu avec ce signe dans la forteresse. On retrouve l'orthographe sur la stèle d'Aménophis III dans l'île de Konosso : Lepsius, *Denkmäler*, Abth. III, Bl. 82 *a* = Champollion, *Notices*, I, p. 165 = Brugsch, *Thesaurus*, Vᵉ section, p. 1219 = de Morgan, *Catalogue des monum. et inscriptions de l'Égypte antique*, I, p. 67.

[3] Avec l'orthographe dans la liste de Soleb : Lepsius, *Denkmäler*, Abth. III, Bl. 88 *e*; également sur notre bloc 6 (voir plus loin), avec l'orthographe .

[4] Orthographe identique à Soleb : *op. cit.*, 88 *e*.

[5] Avec l'orthographe à Soleb : *op. cit.*, 88 *e*.

[6] A rapprocher peut-être du du socle A. 18 du Louvre (Varille, in *Bull. Inst. fr. d'Arch. orient.*, XXXV, p. 165 et pl. IV) et de la liste de Soleb (Lepsius, *op. cit.*, 87 *d*).

ou 5 faisait partie de la face latérale gauche du socle décrit au § I; l'autre bloc appartenait à un colosse symétrique.

PL. III, 5. — FACE LATÉRALE, À LA GAUCHE D'UN COLOSSE.

Il manque le début de quatre lignes horizontales de texte qui devaient occuper environ six cadrats. Voici ce qu'il en reste.

Ligne 1 (1) :

cassure [hiéroglyphes] cassure

*. . . les lois et qui conserve la tranquillité des Deux Terres, Horus grand de force qui frappe les Asiatiques. . .*

Ligne 2 :

cassure [hiéroglyphes] (2) [hiéroglyphes] (3) cassure

*. . . d'années et des centaines de milliers de perpétuités et d'éternités. Or quant à ce Dieu parfait, il est né. . .*

Ligne 3 :

cassure [hiéroglyphes] sic [hiéroglyphes] (4) cassure

*. . . Horus Khaemaʿt, Constructeur de temples de tous les dieux, Sculpteur. . .*

(1) Les deux premières lignes du bloc 5 ont été copiées par Lepsius, *Denkmäler*, Text, III, p. 74.

(2) Une variante [hiéroglyphes] «*Amenhotep Prince de Thèbes, Maître de quantités à savoir des millions d'années et des centaines de milliers de perpétuités et d'éternités*» se trouve sur une architrave du temple de Louxor : Lepsius, *Denkmäler*, Abth. III, Bl. 73 *e*, ligne 2 = Gayet, *Le temple de Louxor*, 1894, p. 10, ligne 2.

(3) Une variante [hiéroglyphes] «*Amenhotep Prince de Thèbes est né pour ce dieu vénérable. . .*» se trouve sur une architrave du temple de Louxor : Lepsius, *Denkmäler*, Abth. III, Bl. 73 *e*, ligne 2 = Gayet, *Le temple de Louxor*, p. 10, ligne 2.

(4) Une variante [hiéroglyphes] «*Constructeur de temples des dieux, Sculpteur de leurs images*» se trouve sur une architrave du temple de Louxor : Lepsius, *Denkmäler*, Abth. III,



Ligne 4 :

cassure [hiéroglyphes] ? cassure

*. . . leurs grandes montagnes de merveilles en albâtre pur de Hatnoub. . .*

Sous ces fragments de titulature royale, trois personnages barbus sont attachés entre eux par une corde décorée de «plantes du nord». Étant donnée la lacune des textes horizontaux, il doit manquer les quatre premiers personnages d'une série. Il reste :

5. [hiéroglyphes] 6. [hiéroglyphes] 7. [hiéroglyphes]

PL. III, 4. — FACE LATÉRALE, À LA GAUCHE D'UN COLOSSE.

Le bloc 4 présente un texte très voisin de celui du bloc 5, mais un peu plus fragmentaire.

Ligne 1 (1) : cassure [hiéroglyphes] cassure

*. . . qui conserve la tranquillité des Deux Terres, Horus d'or grand de force. . .*

Ligne 2 : cassure [hiéroglyphes] cassure

*. . . d'années et des centaines de milliers de perpétuités et d'éternités. Or. . .*

Ligne 3 : cassure [hiéroglyphes] (2) cassure

*. . . Khaemaʿt, Constructeur des Majestés divines . . .*

Ligne 4 : cassure [hiéroglyphes] cassure

*. . . en albâtre pur de Hatnoub. . .*

Bl. 73 *e*, ligne 1 = Gayet, *Le temple de Louxor*, p. 10, ligne 1. Il y a lieu de noter que le groupement [hiéroglyphes] a été martelé sous Akhenaten à Louxor. Ce groupement a été également effacé sur le bloc 5 de Karnak, et restauré postérieurement. En effet, comme on le voit sur la planche III, le niveau de la troisième ligne de texte, aux abords du signe [hiéroglyphe], est inférieur au reste de la surface du bloc.

(1) Les deux premières lignes du bloc 4 ont été copiées par Lepsius, *Denkmäler*, Text, III, p. 74.

(2) Comparer l'épithète d'Aménophis III sur un bélier du temple de Soleb [hiéroglyphes] «*Pieux envers les Dieux, Sculpteur de leurs Majestés*» : Lepsius, *Denkmäler*, Abth. III, Bl. 89 *d*.

Au-dessous, il reste deux personnages barbus qui doivent être les sixième et septième d'une liste :

6. [hieroglyphs] 7. [hieroglyphs]

## § III

Pl. I. — Le bloc 6 ne diffère des blocs précédents que par sa taille et par son style; il est beaucoup plus petit et sa gravure est moins profonde.

Une seule ligne horizontale de titulature :

cassure [hieroglyphs] cassure

. . . *Khaemaᶜt, le Roi de Haute et de Basse-Égypte Nebmaᶜtreᶜ héritier de Reᶜ, Fils de Reᶜ, Amenhotep*. . .

Au-dessous, quatre nègres avec la coiffure à plume :

[hieroglyphs] (1) [hieroglyphs] (2)

[hieroglyphs] [hieroglyphs] (3)

* * *

Les trois socles colossaux d'Aménophis III ne sont pas seulement intéressants à cause de leurs nouvelles listes géographiques. Les dimensions des statues qu'ils devaient supporter soulèvent la question de leur position première. Dans quel édifice important d'Aménophis III d'aussi grands colosses pouvaient-ils se trouver?

Je ne crois pas que ces socles aient été primitivement destinés au temple de Karnak. Plusieurs arguments semblent montrer qu'ils proviennent plutôt du temple funéraire d'Aménophis III, situé sur la rive occidentale thébaine au Kōm el-Ḥeiṭān.

La mention d'un temple de Sokari sur le bloc 2 (pl. III) est un argument en faveur de cette origine. En effet, alors que les monuments

(1) Se retrouve sur notre bloc 1 B (pl. II) avec l'orthographe [hieroglyphs].

(2) A rapprocher peut-être du [hieroglyphs] du bloc 2 (pl. II) qui désigne également une peuplade nubienne.

(3) Se retrouve à Soleb avec l'orthographe voisine [hieroglyphs] : Lepsius, *Denkmäler*, Abth. III, Bl. 88 *e*.



d'Aménophis III à Karnak ne font aucune allusion à Sokari, ceux du Kōm el-Ḥeiṭān mentionnent fréquemment ce dieu de la nécropole. Dans le cintre de la grande stèle dédicatoire du temple funéraire d'Aménophis III, le dieu hiéracocéphale Sokari-Osiris présente le signe ☥ au pharaon[1]. L'épithète «aimé de Sokari» s'applique également au roi dans les inscriptions des colosses de Memnon et d'autres grandes statues provenant du Kōm el-Ḥeiṭān[2]. Plusieurs textes ramessides signalent enfin l'existence d'un temple de Sokari dans le voisinage de celui d'Aménophis III[3]. Le qualificatif [hieroglyphs] conviendrait donc bien à une statue royale décorant le temple funéraire du Kōm el-Ḥeiṭān.

On objectera à mon hypothèse qu'il eût été facile aux constructeurs du soubassement de Karnak de trouver des matériaux sur place. Cet argument est faible, car pendant toute la durée de l'histoire thébaine les édifices ruinés furent beaucoup moins nombreux à Karnak que sur la rive occidentale. Les temples funéraires des rois furent abandonnés bien avant les temples des dieux. Dès l'époque ramesside, on exploita comme carrière le temple du Kōm el-Ḥeiṭān. D'après Borchardt, Ramsès III construisit le temple de Khonsou à Karnak avec des blocs de grès provenant du temple funéraire d'Aménophis III[4]. Le gros scarabée de Karnak se trouvait également au Kōm el-Ḥeiṭān, avant d'être transporté au bord du lac d'Amon[5]. Nous aurions donc un nouvel exemple de matériaux du temple funéraire d'Aménophis III transportés à Karnak.

(1) Lepsius, *Denkmäler*, Abth. III, Bl. 72.

(2) Varille, *op. cit.*, in *Bull. Inst. fr. d'Arch. orient.*, XXXV, p. 170.

(3) On trouvera une liste de personnages qui furent à la fois fonctionnaires du temple d'Aménophis III et du temple de Sokari dans mes *Notes complémentaires sur l'inscription dorsale du colosse méridional de Memnon*, in *Annales du Service*, XXXIV, p. 11 et 12. Ajouter aux exemples précités la statue 19580 du Musée de Berlin, au nom d'un certain «*Khᶜy, prêtre ouab, divin père de Ptah-Sokari-Osiris et lieutenant dans le temple de Nebmaᶜtreᶜ à l'ouest de Thèbes*» [hieroglyphs] (Roeder, *Aegyptische Inschriften*, II, p. 83).

(4) Borchardt, *Jubiläumsbilder*, in *Zeitschrift*, 61, 1926, p. 51.

(5) Legrain, in *Egypt Exploration Fund, Archaeological Report*, 1907-1908, p. 81; Spiegelberg, *Die Inschriften des grossen Skarabäus in Karnak*, in *Zeitschrift*, 66, 1931, p. 44 et 45.

On peut se demander même si les six blocs d'Aménophis III, trouvés avec six autres blocs de Merneptah dans le soubassement de Karnak, n'ont pas été remployés une première fois par Merneptah dans son temple funéraire, situé non loin du temple des colosses[1]. Il y aurait lieu de faire examiner par un pétrographe la pierre des blocs de Merneptah extraits de notre massif pour voir si elle est la même que celle des blocs d'Aménophis III. Si l'on constate une analogie de matière, Merneptah aurait pu faire tailler des socles de statues pour décorer son temple funéraire dans d'anciens socles d'Aménophis III. Cette usurpation ne serait pas surprenante. L'exemple de la stèle d'Israël gravée au dos d'une stèle d'Aménophis III est célèbre. Par ailleurs, on peut voir aujourd'hui, dans les ruines du temple de Merneptah, de grands fragments de décoration murale en calcaire, sculptés sur une face par Aménophis III et usurpés par Merneptah qui les a décorés sur une autre face. On trouve aussi sur ce site un colosse de calcaire d'Aménophis III «*aimé d'Osiris qui réside dans Chetit*», également remployé par Merneptah. Il se peut donc fort bien que les constructeurs du soubassement de Karnak soient venus prendre leurs matériaux dans le temple de Merneptah, qui lui-même les avait tirés du grand temple d'Aménophis III.

Cette hypothèse vient s'ajouter aux nombreux problèmes que résoudra la fouille du Kōm el-Ḥeitān.

A. Varille.

Karnak, 15 avril 1936.

[1] Petrie, *Six Temples at Thebes*, 1897, pl. XXII et XXV. J'ai publié, in *Bull. de l'Inst. fr. d'Arch. orient.*, XXXV, p. 176, un manuscrit de Rosellini, conservé à la Bibliothèque Universitaire de Pise [284, E. II], mentionnant un socle de Merneptah et des socles d'Aménophis III dans «les restes du Memnonium».

# TABLE DES MATIÈRES.

## ERRATA.

Page 21, ligne 9 et ligne 6 en bas, et page 22, ligne 10, *au lieu de :* pl. II, *lire :* pl. I.

Page 21, ligne 5 en bas, *au lieu de :* pl. I, *lire :* pl. II.





Face



Trois quarts



Dos



Profil



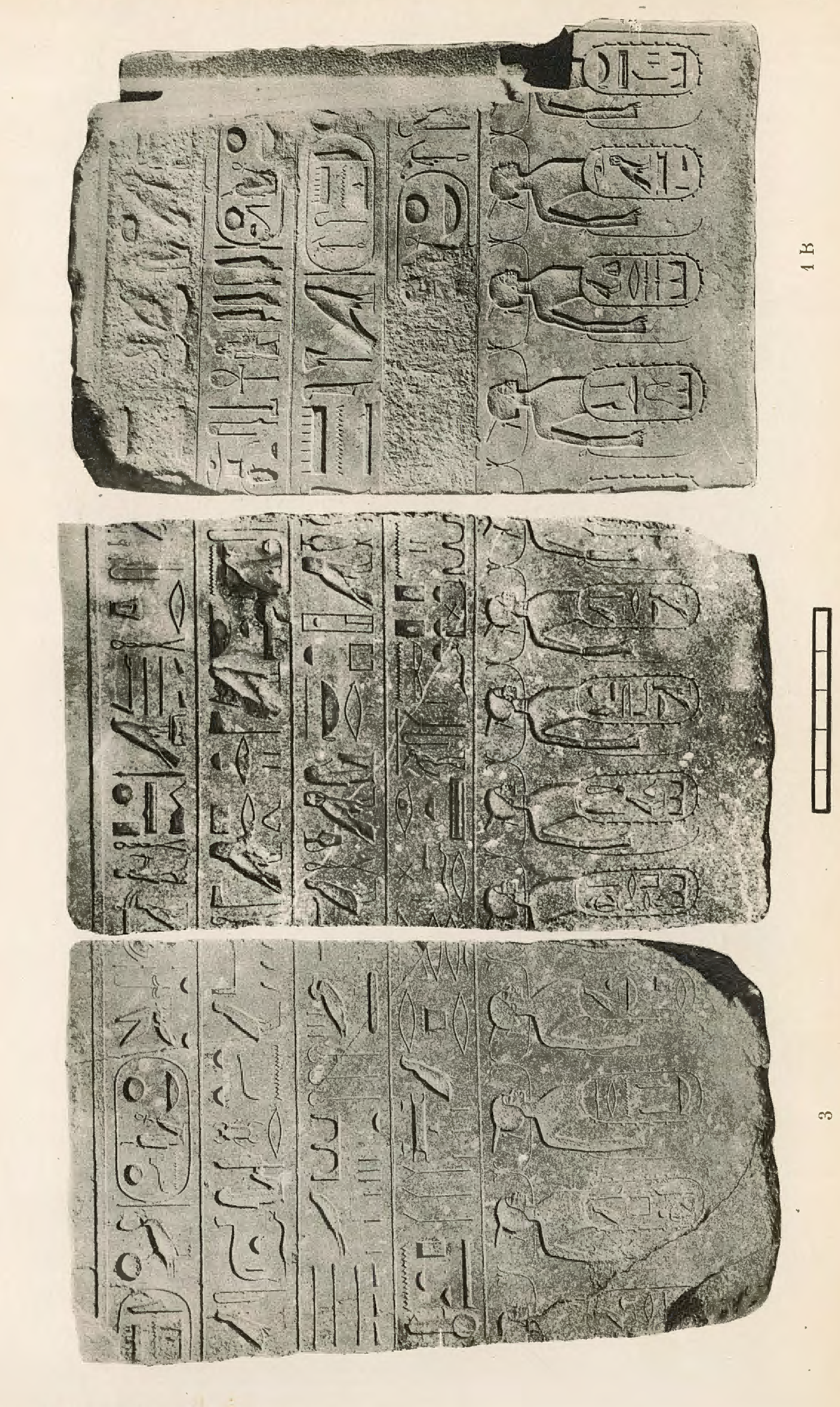
The stela of Nefer-ronpet.



Vue générale du soubassement.



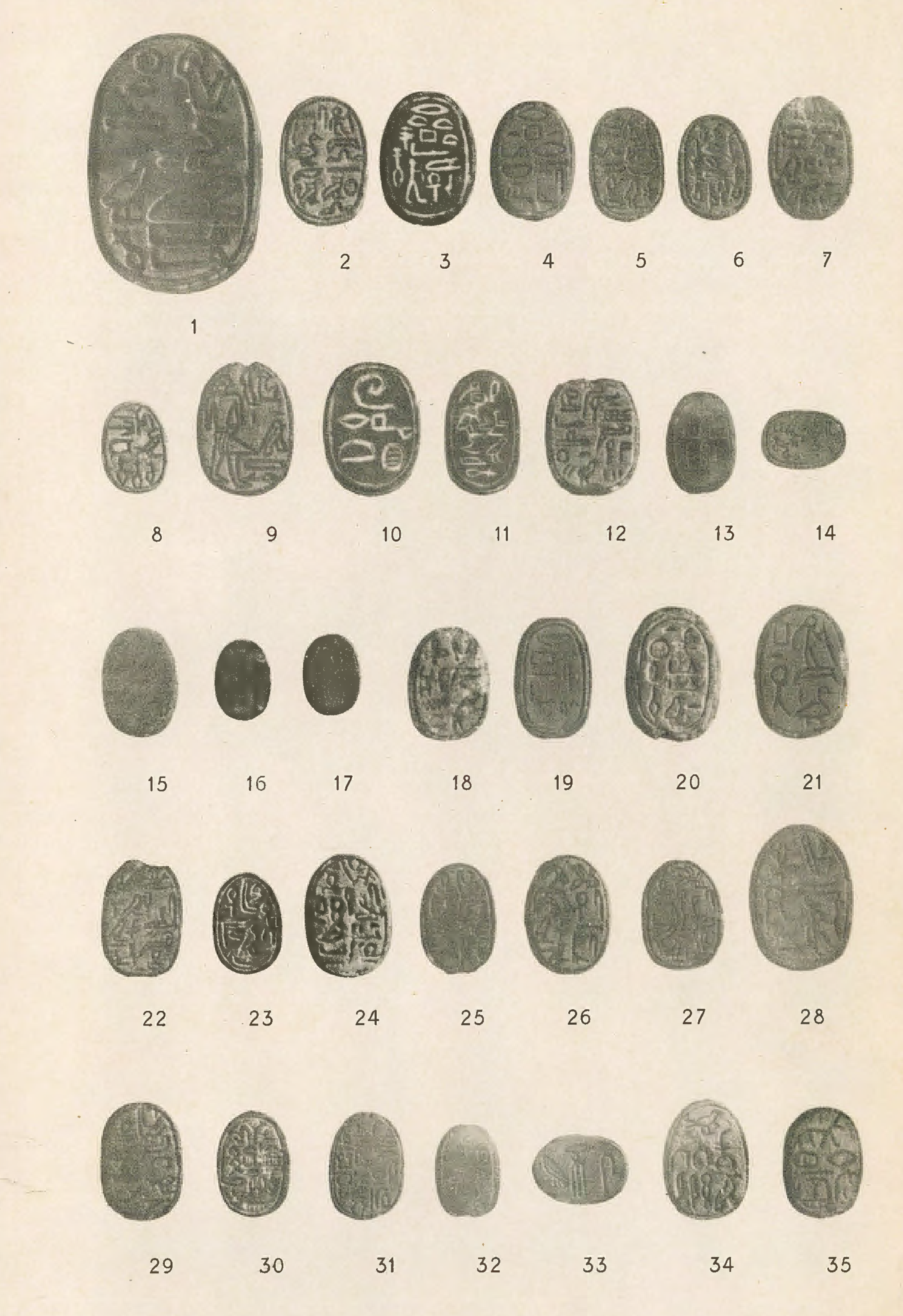
6

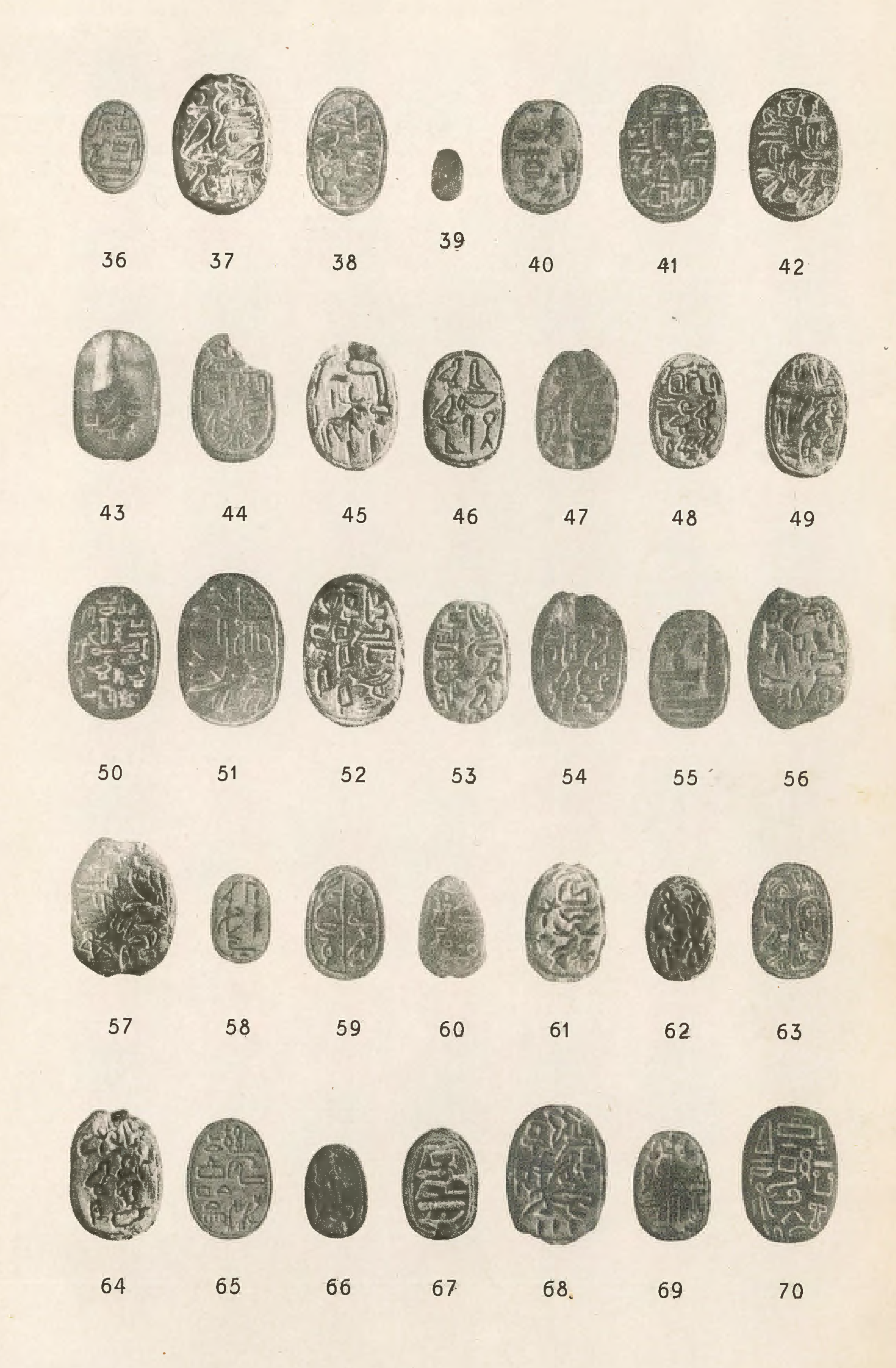


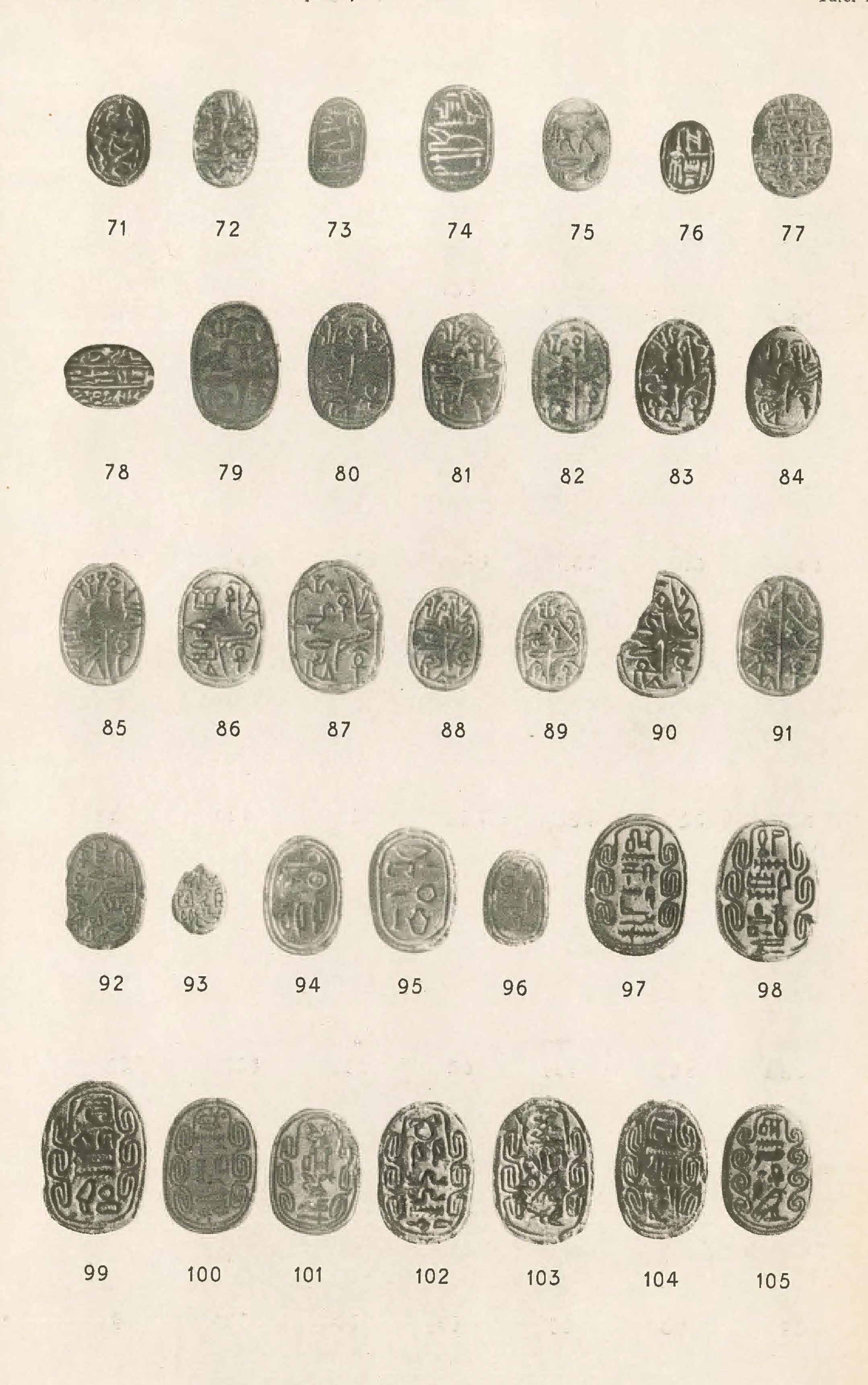

A. Varille, *Nouvelles listes géographiques.*




A. Varille, *Nouvelles listes géographiques.*


1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35


36 37 38 39 40 41 42
43 44 45 46 47 48 49
50 51 52 53 54 55 56
57 58 59 60 61 62 63
64 65 66 67 68 69 70


71 72 73 74 75 76 77
78 79 80 81 82 83 84
85 86 87 88 89 90 91
92 93 94 95 96 97 98
99 100 101 102 103 104 105

106 107 108 109 110 111 112

113 114 115 116 117 118 119

120 121 12 123 124 125 126

127 128 129 130 131 132 133

134 135 136 137 138 139 140

32

